



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

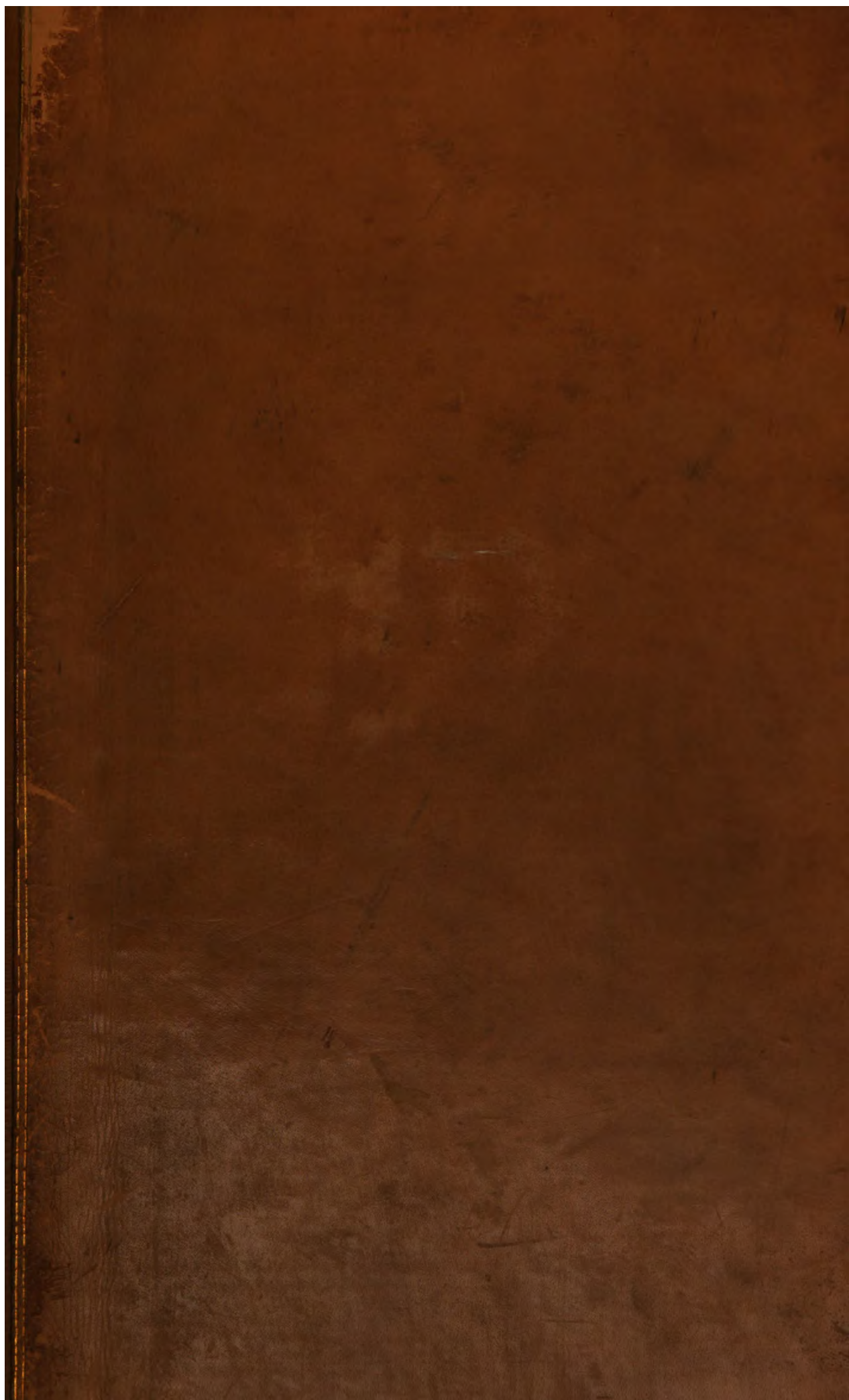
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>

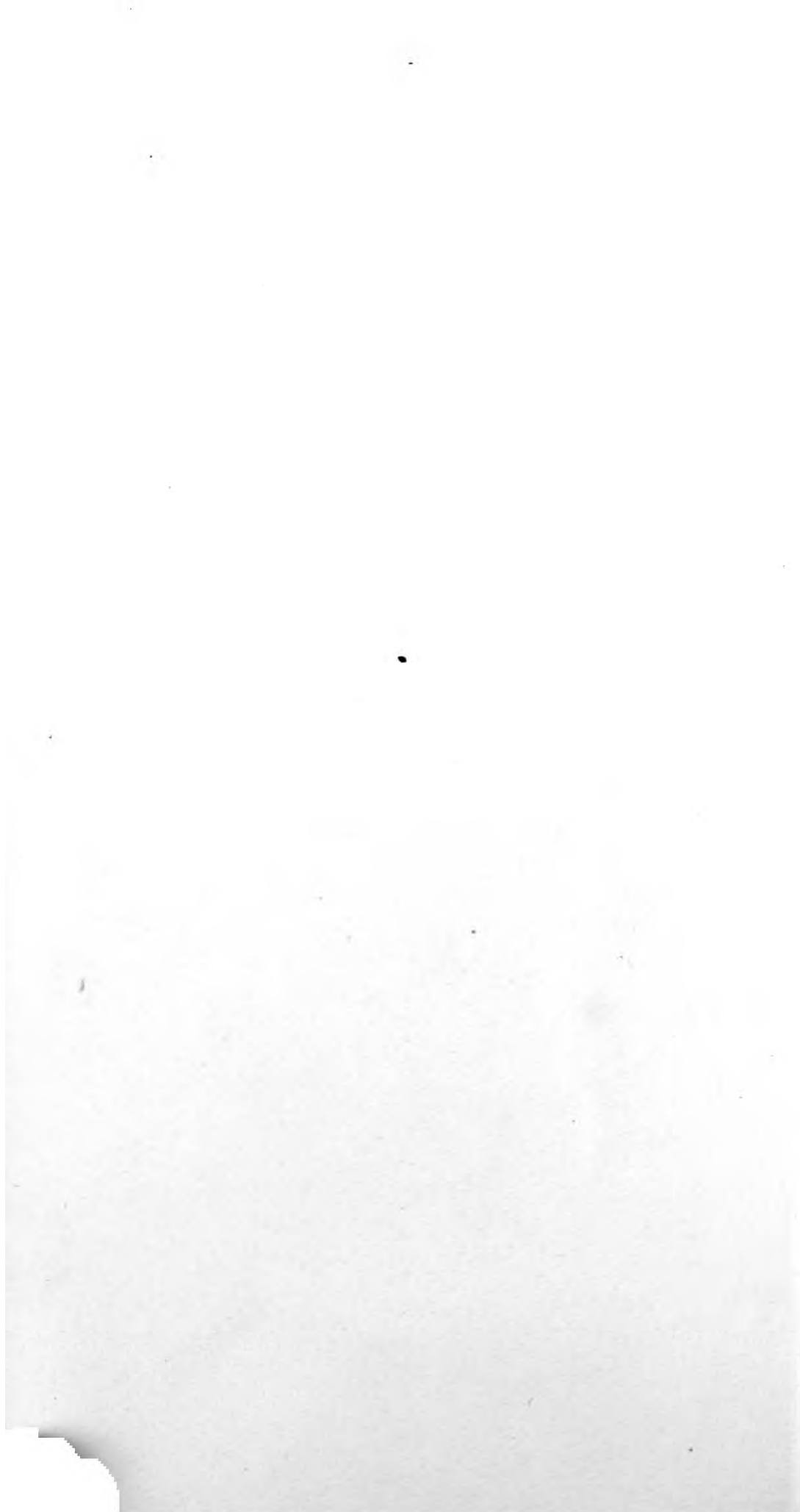


This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



T148.

TAYLOR INSTITUTION.
—
BEQUEATHED
TO THE UNIVERSITY
BY
ROBERT FINCH, M. A.
OF BALLIOL COLLEGE.



OEUVRES
DE BOILEAU

AVEC
UN NOUVEAU COMMENTAIRE

PAR M. AMAR.

Verum atque decens.
HOR.

TOME IV.



A PARIS
CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE,
RUE DE L'ÉPERON, N° 6.

M DCCC XXI.



AVERTISSEMENT.

L'UNE des causes principales du peu d'intérêt que le lecteur attachait long-temps aux correspondances de Racine, de Boileau, de J.-B. Rousseau, etc., est dans le peu d'importance que semblèrent y attacher les éditeurs eux-mêmes, et le peu de soin avec lequel elles furent d'abord publiées. Erreurs dans les faits, confusion dans les dates, incertitude ou obscurité complète dans une foule de passages, où le texte avoit besoin d'être éclairci par des notes, ou rectifié sur les originaux, en voilà beaucoup plus qu'il ne falloit pour refroidir l'empressement de ceux mêmes pour qui tout est également précieux dans l'héritage des grands écrivains. Il n'est plus temps d'examiner si l'on a bien ou mal servi leur renommée, en se faisant un devoir de recueillir avec une pieuse sollicitude jusqu'au moindre billet sorti de leur plume; en publiant ce qu'ils n'avoient probablement pas destiné à devenir jamais public; et en révélant à l'universalité des

lecteurs ce que l'amitié dévoiloit à l'amitié, dans le secret et avec la sécurité de la confiance mutuelle.

Certes, lorsque Boileau envoyoit à Racine des *bulletins* si exactement minutieux de l'état de sa maladie ; qu'il lui rendoit compte du nombre et de l'effet des bains qu'il avoit pris, il n'écrivoit qu'à son ami, et ne songeoit guère à la postérité. Quand il répétoit trente fois à Brossette, et presque toujours dans les mêmes termes, la formule usée de ses excuses sur sa négligence à lui répondre, il ne croyoit pas que tout cela dût jamais être imprimé. Il y a plus : vivement sollicité par ce même Brossette de lui livrer ses lettres et celles de Racine, il avoue avec candeur qu'elles auroient besoin d'être *revues* : il remercie ailleurs (13 décembre 1709) l'abbé d'Olivet de lui avoir renvoyé, avant de l'imprimer, la lettre à *Maucroix*, parcequ'il y a, dit-il, *des négligences d'expression*, qu'il sera bon *de corriger*. Voilà pourquoi sans doute, quoique possesseur, dès 1711, des papiers de Boileau, Brossette n'ajouta, en 1716, qu'un très petit nombre de *lettres*, à celles que Boileau avoit publiées lui-même dans son édition de 1701.

Mais, je le répète, ce qui est fait est fait; et après tant d'impressions et de réimpressions de cette *correspondance*, il n'est plus permis aujourd'hui de la détacher des œuvres de l'auteur. Ce que l'on peut, ce que l'on doit faire maintenant, c'est de la reproduire du moins avec toute la correction desirable; et ce devoir, il faut l'avouer, est devenu plus facile à remplir, grace aux travaux des derniers éditeurs de Boileau et de Racine; et notamment aux récentes et nombreuses recherches de M. de Saint-Surin, mon honorable concurrent, comme éditeur et commentateur des œuvres de Boileau. Je n'ai usé que sobrement de la liberté qu'il m'a loyalement accordée de puiser dans ses notes tout ce que je jugerois *de bonne prise*; et je n'ai pas manqué, quand cela m'est arrivé, de lui renvoyer le mérite de l'observation, en signant de son nom les emprunts que je lui faisois. C'eût été un devoir pour tout autre: c'est pour moi l'hommage de l'estime et de la reconnoissance.

A....

ABRÉVIATIONS

DES NOMS CITÉS A LA FIN DES NOTES.

BOIL.	BOILEAU.
BROSS.	BROSSETTE.
C. R.	CIZERON-RIVAL.
D.	DAUNOU.
L. R.	LOUIS RACINE.
S. S.	SAINT-SURIN.

Les notes sans signature sont de l'éditeur.

LETTRÉS DE BOILEAU.

LETTRE PREMIÈRE*.

A M. DE BRIENNE.

C'est très philosophiquement , et non point chrétien­nement, que les vers me paroissent une folie ; je ne l'ai point entendu d'une autre manière. Ainsi, c'est vainement que votre berger en soutane¹, je veux dire M. de Maucroix , déplore la perte du *Lutrin*, dans l'églogue dont vous me parlez. Je le réci-

* Cette lettre est adressée à Louis-Henri de Loménie , comte de Brienne. (Voyez son article dans la *Biographie universelle*, tome XXIV, p. 650.) Elle fut insérée pour la première fois dans les *quatre Saisons du Parnasse*, HIVER, 1806, p. 188 ; et réimprimée par P. Didot, tome III de son édition des *OEuvres de Boileau Despréaux*, 1815.

¹ Le berger en soutane caractérise assez bien l'abbé de Maucroix, tour-à-tour homme du monde et d'église ; traducteur de Saint-Chrysostôme et d'Horace ; auteur d'ouvrages graves et sérieux, et de poésies galantes et érotiques. M. Walckenaër vient d'en publier une nouvelle édition, plus complète que les précédentes, et augmentée d'une notice intéressante sur l'auteur. Le recueil contient trois *Églogues*, dans lesquelles j'ai vainement cherché le passage indiqué par Boileau.

tai encore hier chez M. le premier président ¹; et si quelque raison me le fait jamais déchirer, ce ne sera point la dévotion, qu'il ne choque en aucune manière; mais le peu d'estime que j'en fais, aussi bien que de tous mes autres ouvrages, qui me semblent des bagatelles assez inutiles ². Vous me direz peut-être que je suis donc maintenant dans un grand excès d'humilité. Point du tout: jamais je ne fus plus orgueilleux; car si je fais peu de cas de mes ouvrages, j'en fais encore bien moins de tous ceux de nos poètes d'aujourd'hui, dont je ne puis plus lire ni entendre pas un, fût-il à ma louange. Voulez-vous que je vous parle franchement? c'est cette raison qui a en partie suspendu l'ardeur que j'avois de vous voir et de jouir de votre agréable conversation, parceque je sentois bien qu'il la faudroit acheter par une longue audience de vers, très beaux sans doute, mais dont je ne me soucie point. Jugez donc si c'est une raison pour m'engager à vous aller voir, que le récit que vous demandez. J'irai pourtant, si je puis, aujourd'hui, mais à la charge que nous ne réciterons point de vers ni l'un ni l'autre, que vous ne m'avez dit auparavant toutes les raisons que vous avez pour la poésie, et moi toutes celles que j'ai contre.

¹ M. de Lamoignon.

² Est-ce bien sérieusement que Boileau s'exprime ainsi sur ses propres ouvrages; ou n'est-ce qu'une défaite, pour échapper à l'importun qui ne lui demandoit une lecture du *Lutrin*, que pour lui faire subir une *longue audience* de ses vers? Cette dernière supposition est la plus vraisemblable.

Je suis avec toutes sortes de respect et de soumission , monsieur, votre , etc.

DESPRÉAUX.

LETTRE II.

AU COMTE DE BUSSY-RABUTIN.

Paris, 25 mai 1673.

MONSIEUR,

J'avoue que j'ai été inquiet du bruit qui a couru que vous aviez écrit une lettre par laquelle vous me déchiriez, moi et l'épître que j'ai écrite au roi sur la campagne de Hollande. Car, outre le juste chagrin que j'avois de me voir maltraiter par l'homme du monde que j'estime et que j'admire le plus, j'avois de la peine à digérer le plaisir que cela alloit faire à mes ennemis. Je n'en ai pourtant jamais été bien persuadé. Eh! le moyen de croire que l'homme de la cour qui a le plus d'esprit pût entrer dans les intérêts de l'abbé Cotin, et se résoudre à avoir raison même avec lui? La lettre que vous avez écrite à M. le comte de Limoges a achevé de me désabuser; et je vois bien que tout ce bruit n'a été qu'un artifice très ridicule de mes très ridicules ennemis. Mais, quelque mauvais dessein qu'ils aient eu contre moi, je leur en ai de l'obligation, puisque c'est ce qui m'a attiré les paroles obligeantes que vous avez écrites

sur mon sujet. Je vous supplie de croire que je sens cet honneur comme je dois, et que je suis, etc.¹

LETTRE III.

RÉPONSE DE BUSSY-RABUTIN.

Chaseu, 30 mai 1673.

Je ne saurois assez dignement répondre à votre lettre, monsieur. Elle est si pleine d'honnêtetés et de louanges, que j'en suis confus. Je vous dirai seulement que je n'ai rien vu de votre façon que je n'aie trouvé très beau et très naturel, et que j'ai remarqué dans vos ouvrages un air d'honnête homme que j'ai encore estimé plus que tout le reste. C'est ce qui m'a fait souhaiter d'avoir commerce avec vous; et puisque l'occasion s'en présente aujourd'hui, je vous en demande la continuation et votre amitié, vous assurant de la mienne. Pour mon estime, vous n'en devez pas douter, puisque vos ennemis mêmes vous l'accordent dans leur cœur, s'ils ne sont pas les plus sottes gens du monde.

¹ Voyez, au sujet de cette lettre, et de la réponse de Bussy, la note sur le dernier vers de l'épître iv, tome I, p. 322.

BILLET

ÉCRIT DE LA MAIN DE COLBERT.

Le roi m'a ordonné, monsieur, de vous accorder un privilège pour votre *Art poétique*, aussitôt que je l'aurai lu. Ne manquez donc pas de me l'apporter au plus tôt.

COLBERT.

LETTRE IV.

REMERCIEMENT DE BOILEAU.

MONSEIGNEUR,

Je vois bien que c'est à vos bons offices que je suis redevable du privilège que sa majesté veut bien avoir la bonté de m'accorder. J'étois tout consolé du refus¹ qu'on en avoit fait à mon libraire; car c'étoit lui seul qui l'avoit sollicité, étant très éveillé pour ses intérêts, et sachant fort bien que je n'étois point homme à tirer tribut de mes ouvrages. C'étoit donc à lui de s'affliger d'être déchu d'une petite espérance de gain, quoique assez incertaine à mon

¹ Le privilège n'avoit point été refusé; au contraire, il avoit été scellé à l'instant, sur la seule demande du libraire Barbin: mais quelques intrigues de Pellisson et de Montausier en avoient suspendu l'expédition. *Bolæana*, n° XI.

avis, dès qu'il la fondoit sur le grand débit d'ouvrages tels que les miens. Pour moi, je me trouvois fort content qu'on m'eût soulagé du fardeau de l'impression et de l'incertitude des jugements du public, n'ayant garde de murmurer du refus d'un privilège qui me laissoit celui de jouir paisiblement de toute ma paresse. Cependant, monseigneur, puisque vous daignez vous intéresser si obligeamment pour moi, j'aurai l'honneur de vous porter mon *Art poétique* aussitôt qu'il sera achevé, non point pour obtenir un privilège dont je ne me soucie point, mais pour soumettre mon ouvrage aux lumières d'un aussi grand personnage que vous êtes¹. Je suis, etc.

LETTRE V.

AU DUC DE VIVONNE,

SUR SON ENTRÉE DANS LE PHARE DE MESSINE².

Paris, 4 juin 1675.

MONSEIGNEUR,

Savez-vous bien qu'un des plus sûrs moyens pour empêcher un homme d'être plaisant, c'est de lui

¹ Il étoit impossible de tempérer avec plus d'adresse ce que l'ensemble de cette lettre pouvoit avoir d'offensant pour un ministre aussi puissant. Mais, plein de dignité lui-même, Colbert sut apprécier celle que montrait Boileau dans cette circonstance; et, de son propre aveu, *jamais lettre* ne lui avoit fait *autant de plaisir*.

² M. le duc de Vivonne, qui commandoit alors l'armée navale, manda à l'auteur qu'il le prioit de lui écrire quelque chose qui

dire : Je veux que vous le soyez ? Depuis que vous m'avez défendu le sérieux, je ne me suis jamais senti si grave, et je ne parle plus que par sentences. Et d'ailleurs votre dernière action a quelque chose de si grand, qu'en vérité je ferois conscience de vous en écrire autrement qu'en style héroïque. Cependant je ne saurois me résoudre à ne vous pas obéir en tout ce que vous m'ordonnez. Ainsi, dans l'humeur où je me trouve, je tremble également de vous fatiguer par un sérieux fade, ou de vous ennuyer par une méchante plaisanterie. Enfin mon Apollon m'a secouru ce matin, et, dans le temps que j'y pensois le moins, m'a fait trouver sur mon chevet deux lettres qui, au défaut de la mienne, pourront peut-être vous amuser agréablement. Elles sont datées des Champs-Élysées : l'une est de Balzac, et l'autre de Voiture, qui, tous deux, charmés du récit de votre dernier combat, vous écrivent de l'autre monde pour vous en féliciter.

Voici celle de Balzac, vous la reconnoîtrez aisément à son style qui ne sauroit dire simplement les choses, ni descendre de sa hauteur.

Aux Champs-Élysées, le 2 juin ¹ 1675.

« MONSEIGNEUR,

« Le bruit de vos actions ressuscite les morts. Il

le consolât des mauvaises harangues qu'il étoit obligé d'entendre. C'est ce qui donna lieu à l'auteur de composer ces lettres. (BOIL.)

¹ Ce fut le 9 février 1675, que le duc de Vivonne, avec une

« réveille des gens endormis depuis trente années ,
 « et condamnés à un sommeil éternel. Il fait parler
 « le silence même. La belle , l'éclatante , la glorieuse
 « conquête que vous avez faite sur les ennemis de
 « la France ! Vous avez redonné le pain à une ville
 « qui a accoutumé de le fournir à toutes les autres.
 « Vous avez nourri la mère nourrice de l'Italie. Les
 « tonnerres de cette flotte qui vous fermoit les ave-
 « nues de son port , n'ont fait que saluer votre en-
 « trée. Sa résistance ne vous a pas arrêté plus long-
 « temps qu'une réception un peu trop civile. Bien
 « loin d'empêcher la rapidité de votre course , elle
 « n'a pas seulement interrompu l'ordre de votre
 « marche. Vous avez contraint à sa vue le sud et le
 « nord de vous obéir. Sans châtier la mer comme
 « Xerxès ¹, vous l'avez rendue disciplinable. Vous
 « avez plus fait encore : vous avez rendu l'Espagnol
 « humble. Après cela , que ne peut-on point dire de
 « vous ? Non , la nature , je dis la nature encore jeune,
 « et du temps qu'elle produisoit les Alexandre et les

flotte de douze vaisseaux , livra le combat à celle des Espagnols , forte de vingt vaisseaux et de seize galères ; les mit en fuite , et rouvrit ainsi le port de Messine. Il fut fait maréchal de France , à la suite de ces brillants succès.

¹ Hérodote , liv. VII. Juvénal , sat. x , v. 173. Voici ce passage remarquable :

Creditor olim

Velificatus Athos , et quidquid Græcia mendax

Audet in historia : constratum classibus isdem

Suppositumque rotis solidum mare : credimus altos

Defecisse amnes , epotaque flumina Medo

Prandente , etc.

« César, n'a rien produit de si grand que sous le rè-
 « gne de Louis quatorzième. Elle a donné aux Fran-
 « çois, sur son déclin, ce que Rome n'a pas obtenu
 « d'elle dans sa plus grande maturité. Elle a fait voir
 « au monde dans votre siècle, en corps et en ame,
 « cette valeur parfaite, dont on avoit à peine entrevu
 « l'idée dans les romans et dans les poèmes héroï-
 « ques. N'en déplaise à un de vos poètes¹, il n'a pas
 « raison d'écrire qu'au-delà du Cocyte le mérite
 « n'est plus connu. Le vôtre, monseigneur, est vanté
 « ici d'une commune voix des deux côtés du Styx.
 « Il fait sans cesse ressouvenir de vous dans le sé-
 « jour même de l'oubli. Il trouve des partisans zélés
 « dans le pays de l'indifférence. Il met l'Achéron
 « dans les intérêts de la Seine. Disons plus : il n'y a
 « point d'ombre parmi nous, si prévenue des princi-
 « pes du portique, si endurcie dans l'école de Zénon ;

¹ Voiture : il avoit dit, dans son épître au grand Condé :

Au-delà des bords du Cocyte
 Il n'est plus parlé de mérite.

C'est dans cette même pièce (trop louée peut-être par Clément, mais placée par La Harpe beaucoup trop au-dessous de son mérite réel), que le poète avertit son héros,

Qu'un peu de plomb peut casser
 La plus belle tête du monde.

Pensée que Voltaire jugea de bonne prise, et qu'il a paraphrasée de la manière suivante, dans l'une de ses épîtres au roi de Prusse :

Songez que les boulets ne vous respectent guères ;
 Et qu'un plomb, dans un tube entassé par des sots,
 Peut casser d'un seul coup la tête d'un héros.

« si fortifiée contre la joie et contre la douleur ; qui
 « n'entende vos louanges avec plaisir, et qui ne batte
 « des mains , qui ne crie miracle au moment que
 « l'on vous nomme , et qui ne soit prête de dire avec
 « votre Malherbe :

A la fin c'est trop de silence
 En si beau sujet de parler ¹.

« Pour moi , monseigneur, qui vous conçois ² en-
 « core beaucoup mieux , je vous médite sans cesse
 « dans mon repos ; je m'occupe tout entier de votre
 « idée dans les longues heures de notre loisir ; je
 « crie continuellement, le grand personnage ! et si je
 « souhaite de revivre , c'est moins pour revoir la lu-
 « mière , que pour jouir de la souveraine félicité de
 « vous entretenir , et de vous dire de bouche avec
 « combien de respect je suis de toute l'étendue de
 « mon ame , monseigneur, votre très humble et très
 « obéissant serviteur,

« BALZAC. »

Je ne sais , monseigneur, si ces violentes exagérations vous plairont ; et si vous ne trouverez point que le style de Balzac s'est un peu corrompu dans

¹ C'est le commencement d'une ode de Malherbe , adressée , en 1608 , au duc de Bellegarde , grand écuyer de France.

² Quelques uns vouloient que l'auteur mît *connois* , au lieu de *conçois* ; mais il leur fit voir que ce dernier mot , en cet endroit , renferme une idée plus grande , et , pour ainsi dire , plus gigantesque , par conséquent plus propre à Balzac. (BROSS.)

l'autre monde. Quoi qu'il en soit, jamais, à mon avis, il n'a prodigué ses hyperboles plus à propos. C'est à vous d'en juger; mais auparavant lisez, je vous prie, la lettre de Voiture.

Aux Champs-Élysées, le 2 juin.

« MONSEIGNEUR,

« Bien que nous autres morts ne prenions pas
« grand intérêt aux affaires des vivants, et ne soyons
« pas trop portés à rire, je ne saurois pourtant
« m'empêcher de me réjouir des grandes choses que
« vous faites au-dessus de notre tête. Sérieusement,
« votre dernier combat fait un bruit de diable aux
« enfers : il s'est fait entendre dans un lieu où l'on
« n'entend pas Dieu tonner, et a fait connoître votre
« gloire dans un pays où l'on ne connoît point le so-
« leil. Il est venu ici un bon nombre d'Espagnols qui
« y étoient, et qui nous en ont appris le détail. Je
« ne sais pas pourquoi on veut faire passer les gens
« de leur nation pour fanfarons : ce sont, je vous as-
« sure, de fort bonnes gens ; et le roi, depuis quel-
« que temps, nous les envoie ici fort humbles et fort
« honnêtes. Sans mentir, monseigneur, vous avez
« bien fait des vôtres depuis peu ! A voir de quel air
« vous courez la mer Méditerranée, il semble qu'elle
« vous appartienne tout entière. Il n'y a pas à l'heure
« qu'il est, dans toute son étendue, un seul corsaire
« en sûreté ; et, pour peu que cela dure, je ne vois
« pas de quoi vous voulez que Tunis et Alger sub-
« sistent. Nous avons ici les César, les Pompée, et

« les Alexandre : ils trouvent tous que vous avez as-
 « sez attrapé leur air dans votre manière de combat-
 « tre; sur-tout César vous trouve très César. Il n'y a
 « pas jusqu'aux Alaric, aux Genséric, aux Théodo-
 « ric, et à tous ces autres conquérants en ic¹, qui ne
 « parlent fort bien de votre action; et dans le Tar-
 « tare même, je ne sais si ce lieu vous est connu, il
 « n'y a point de diable, monseigneur, qui ne con-
 « fesse ingénument qu'à la tête d'une armée vous
 « êtes beaucoup plus diable que lui. C'est une vérité
 « dont vos ennemis tombent d'accord. Néanmoins,
 « à voir le bien que vous avez fait à Messine, j'estime
 « pour moi que vous tenez plus de l'ange que du dia-
 « ble, hors que les anges ont la taille un peu plus lé-
 « gère que vous², et n'ont point le bras en écharpe³.
 « Raillerie à part, l'enfer est extrêmement déchainé
 « en votre faveur³. On ne trouve qu'une chose à re-
 « dire à votre conduite : c'est le peu de soin que vous
 « prenez quelquefois de votre vie. On vous aime as-
 « sez en ce pays-ci, pour souhaiter de ne vous y point

¹ Encore une imitation de Voltaire; il dit au roi de Prusse :

Vivez, prince, et passez dans la paix, dans la guerre,
 Sur-tout dans les plaisirs, tous les *ies* de la terre.

² Le duc de Vivonne étoit extrêmement gros : le roi lui ayant dit un jour : « Vous grossissez à vue d'œil; vous ne faites point
 « d'exercice. — Ah! sire, répondit-il, c'est une médisance; il n'y a pas
 « de jour que je ne fasse au moins trois fois le tour de monsieur »,
 en montrant le duc d'Aumont, qui n'étoit pas moins gros que lui.

³ Dans l'action qui suivit le célèbre passage du Rhin, il reçut
 une grande blessure à l'épaule gauche, et depuis il eut toujours
 le bras en écharpe. (Bross.)

« voir. Croyez-moi, monseigneur : je l'ai déjà dit en
« l'autre monde,

. C'est fort peu de chose
Qu'un demi-dieu quand il est mort ¹.

« Il n'est rien tel que d'être vivant. Et pour moi qui
« sais maintenant par expérience ce que c'est que de
« ne plus être, je fais ici la meilleure contenance
« que je puis ; mais, à ne vous rien celer, je meurs
« d'envie de retourner au monde, ne fût-ce que pour
« avoir le plaisir de vous y voir. Dans le dessein
« même que j'ai de faire ce voyage, j'ai déjà envoyé
« plusieurs fois chercher les parties de mon corps
« pour les rassembler ; mais je n'ai jamais pu ravoïr
« mon cœur que j'avois laissé en partant à ces sept
« maîtresses que je servois, comme vous savez, si
« fidèlement toutes sept à-la-fois ². Pour mon esprit,
« à moins que vous ne l'ayez, on m'a assuré qu'il
« n'étoit plus dans le monde. A vous dire le vrai, je
« vous soupçonne un peu d'en avoir au moins l'en-
« jouement ; car on m'a rapporté ici quatre ou cinq
« mots de votre façon que je voudrois de tout mon
« cœur avoir dits, et pour lesquels je donnerois vo-
« lontiers le panégyrique de Pline ³, et deux de mes

¹ Voiture, dans l'épître citée.

² Voiture avoit la prétention d'être un homme à bonnes fortunes. « Il se vançoit, dit Pellisson, d'en avoir conté à toutes sortes de personnes, ... depuis le sceptre jusqu'à la houlette... » (*Histoire de l'académie françoise*, p. 281.)

³ On a quelque peine à s'expliquer cette antipathie de Voiture pour un écrivain dont les qualités et les défauts sont, au pre-

« meilleures lettres. Supposé donc que vous l'avez ,
 « je vous prie de me le renvoyer au plus tôt; car, en
 « vérité, vous ne sauriez croire quelle incommodité
 « c'est que de n'avoir pas tout son esprit, sur-tout
 « lorsqu'on écrit à un homme comme vous. C'est ce
 « qui fait que mon style aujourd'hui est tout changé.
 « Sans cela vous me verriez encore rire, comme au-
 « trefois, avec mon compère Le Brochet¹; et je ne
 « serois pas réduit à finir ma lettre trivialement,
 « comme je fais, en vous disant que je suis, monsei-
 « gneur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« VOITURE. »

Voilà les deux lettres telles que je les ai reçues. Je vous les envoie écrites de ma main, parceque vous

mier coup-d'œil, ceux de Voiture lui-même. Comme lui, en effet, Pline a infiniment d'esprit, et s'occupe trop, comme lui, à le montrer sans cesse. Il cherche trop à aiguïser toutes ses pensées; à leur donner une tournure piquante et épigrammatique; et ce travail continuel, cette profusion de traits saillants, cette monotonie d'esprit produit bientôt la fatigue. Voilà précisément ce que l'on peut dire de Voiture, en général: qui sait même si cette exacte conformité de tour d'esprit n'étoit pas la cause involontaire de l'éloignement du bel esprit françois, pour l'auteur des *Lettres*, et du *Panegyrique de Trajan*? Marmontel en donne néanmoins une autre raison, *ÉLÉM. DE LITT.*, art. *Affectation*. « L'affectation de Voiture, dit-il, n'étoit pas celle qu'il reprochoit à Pline: il ne voyoit dans celui-ci que la recherche de l'expression, sans même être blessé du tour antithétique et artificiellement composé que Pline avoit dans son éloquence. Mais si Pline avoit lu Voiture, il eût été blessé du rapport forcé des idées et des images qu'il emploie; et sur-tout de la peine qu'il se donne pour traiter familièrement les grands sujets, et plaisamment les choses les plus graves. » — ¹ Voyez la lettre 143^e de Voiture.

auriez eu trop de peine à lire les caractères de l'autre monde, si je vous les avois envoyées en original. N'allez donc pas vous figurer, monseigneur, que ce soit ici un pur jeu d'esprit et une imitation du style de ces deux écrivains. Vous savez bien que Balzac et Voiture sont deux hommes inimitables. Quand il seroit vrai pourtant que j'aurois eu recours à cette invention pour vous divertir, aurois-je si grand tort? et ne devoit-on pas au contraire m'estimer d'avoir trouvé cette adresse, pour vous faire lire des louanges que vous n'auriez jamais souffertes autrement? En un mot, pourrois-je mieux faire voir avec quelle sincérité et quel respect je suis, etc. ¹

LETTRE VI.

AU MÊME, A MESSINE.

. 1676.

MONSEIGNEUR,

Sans une maladie très violente qui m'a tourmenté pendant quatre mois, et qui m'a mis très long-

¹ Suivant l'auteur du *Bolæana*, n° xxxiii, Boileau demandant à un de ses parents, homme simple et borné, ce qu'il pensoit de la dernière édition de ses œuvres, dont il lui avoit fait présent : « Tout en est admirable, répondit celui-ci ; mais ayant « un mérite acquis par vous-même, vous vous seriez bien passé « d'y fourrer deux lettres qui ne sont pas de vous. » Jamais la louange n'avoit pris, sans le savoir, un tour plus délicat : celui du reproche.

temps dans un état moins glorieux à la vérité, mais presque aussi périlleux que celui où vous êtes tous les jours, vous ne vous plaindriez pas de ma paresse.

Avant ce temps-là je me suis donné l'honneur de vous écrire plusieurs fois; et si vous n'avez pas reçu mes lettres, c'est la faute de vos courriers, et non pas la mienne. Quoi qu'il en soit, me voilà guéri; je suis en état de réparer mes fautes, si j'en ai commis quelques unes; et j'espère que cette lettre-ci prendra une route plus sûre que les autres. Mais dites-moi, monseigneur, sur quel ton faut-il maintenant vous parler? Je savois assez bien autrefois de quel air il falloit écrire à MONSEIGNEUR DE VIVONNE, GÉNÉRAL DES GALÈRES DE FRANCE; mais oseroit-on se familiariser de même avec le libérateur de Messine, le vainqueur de Ruyter¹, le destructeur de la flotte espagnole? Seriez-vous le premier héros qu'une extrême prospérité ne pût enorgueillir? Êtes-vous encore ce même grand seigneur qui venoit souper chez un misérable poète; et y porteriez-vous sans honte vos nouveaux lauriers au second et au troisième étage? Non, non, monseigneur, je n'oserois plus me flatter de cet honneur. Ce seroit assez pour moi que vous fussiez de retour à Paris; et je me tiendrois trop heureux de pouvoir grossir les pelotons

¹ Déjà mis en fuite par Duquesne, le 2 janvier 1676, Ruyter fut blessé à mort dans un second combat, livré le 22 avril; et le 2 juin suivant, la flotte française, commandée par le maréchal de Vivonne, et par Duquesne, attaqua la flotte ennemie, qui perdit douze vaisseaux, six galères, sept mille hommes, et une artillerie considérable.

de peuple qui s'amasseroient dans les rues pour vous voir passer. Mais je n'oserois pas même espérer cette joie : vous vous êtes si fort habitué à gagner des batailles, que vous ne voulez plus faire d'autre métier ; il n'y a pas moyen de vous tirer de la Sicile. Cela accommode fort toute la France ; mais cela ne m'accommode point du tout. Quelque belles que soient vos victoires, je n'en saurois être content, puisqu'elles vous rendent d'autant plus nécessaire au pays où vous êtes, et qu'en avançant vos conquêtes elles reculent votre retour. Tout passionné que je suis pour votre gloire, je chéris encore plus votre personne, et j'aimerois encore mieux vous entendre parler ici de Chapelain et de Quinault, que d'entendre la renommée parler si avantageusement de vous. Et puis, monseigneur, combien pensez-vous que votre protection m'est nécessaire en ce pays, dans les démêlés que j'ai incessamment sur le Parnasse ? Il faut que je vous en conte un, pour vous faire voir que je ne mens pas. Vous saurez donc, monseigneur, qu'il y a un médecin à Paris, nommé M. Perrault¹, très grand ennemi de la santé et du bon sens, mais en récompense fort grand ami de M. Quinault. Un mouvement de pitié pour son pays, ou plutôt le peu de gain qu'il faisoit dans son métier, lui en a fait à la fin embrasser un autre. Il a lu Vitruve, il a fréquenté M. Le Vau et

¹ Brossette qui le premier, en 1716, publia cette lettre, dont l'original est sans date, indique seulement par l'initiale P..... le nom de *Claude Perrault*, mort en 1688.

M. Ratabon¹, et s'est enfin jeté dans l'architecture, où l'on prétend qu'en peu d'années il a autant élevé de mauvais bâtiments, qu'étant médecin il avoit ruiné de bonnes santés. Ce nouvel architecte, qui veut se mêler aussi de poésie, m'a pris en haine sur le peu d'estime que je faisais des ouvrages de son cher Quinault. Sur cela, il s'est déchaîné contre moi dans le monde : je l'ai souffert quelque temps avec assez de modération ; mais enfin la bile satirique n'a pu se contenir, si bien que, dans le quatrième chant de ma poétique, à quelque temps de là, j'ai inséré la métamorphose d'un médecin en architecte. Vous l'y avez peut-être vue ; elle finit ainsi :

Notre assassin renonce à son art inhumain² ;
 Et, désormais la règle et l'équerre à la main,
 Laissant de Galien la science suspecte,
 De méchant médecin devient bon architecte.

Il n'avoit pourtant pas sujet de s'offenser, puisque je parle d'un médecin de Florence, et que d'ailleurs il n'est pas le premier médecin qui, dans Paris, ait quitté sa robe pour la truelle³. Ajoutez que si en

¹ L'un, premier architecte du roi, est mort en 1670 ; architecte également distingué, l'autre, en 1664, vendit à Colbert la charge de surintendant des bâtiments dont il étoit revêtu.

² *Art poétique*, chant IV.

³ Louis Savot, médecin du roi, mort à Paris en 1640, traducteur du traité de Galien sur la saignée, négligea sa profession pour se livrer à l'architecture. En 1624, il publia l'*Architecture françoise des bâtiments particuliers*, réimprimée en 1673, avec des notes du célèbre Blondel, à qui l'on doit l'arc triomphal de la porte Saint-Denis.

qualité de médecin il avoit raison de se fâcher, vous m'avouerez qu'en qualité d'architecte, il me devoit des remerciements. Il ne me remercia pas pourtant; au contraire, comme il a un frère¹ chez M. Colbert, et qu'il est lui-même employé dans les bâtimens du roi, il cria fort hautement contre ma hardiesse; jusque-là que mes amis eurent peur que cela ne me fit une affaire auprès de cet illustre ministre. Je me rendis donc à leurs remontrances; et, pour raccommo-der toutes choses, je fis une réparation sincère au médecin, par l'épigramme que vous allez voir :

Oui, j'ai dit dans mes vers qu'un célèbre assassin,
Laisant de Galien la science infertile,
D'ignorant médecin devint maçon habile.
Mais de parler de vous je n'eus jamais dessein;
Lubin², ma muse est trop correcte.
Vous êtes, je l'avoue, ignorant médecin,
Mais non pas habile architecte.

Cependant regardez, monseigneur, comme les esprits des hommes sont faits; cette réparation, bien loin d'apaiser l'architecte, l'irrita encore davantage. Il gronda, il se plaignit, il me menaça de me faire ôter ma pension. A tout cela je répondis que je craignois ses remèdes et non pas ses mena-

¹ Charles Perrault, contrôleur-général des bâtimens du roi; celui contre qui sont écrites les *Réflexions critiques* de Boileau sur quelques passages du rhéteur Longin. (BROSS.)

² Il y a *Lubin* dans les éditions données pendant la vie de Despréaux, ainsi que dans celle de 1713. Brossette a mis l'initiale P*** dans la sienne, en 1716; et dans la suite on a toujours imprimé *Perrault* en toutes lettres. (S. S.)

ces. Le dénouement de l'affaire est que j'ai touché ma pension, que l'architecte s'est brouillé auprès de M. Colbert¹; et que si Dieu ne regarde en pitié son peuple, notre homme va se rejeter dans la médecine. Mais, monseigneur, je vous entretiens là d'étranges bagatelles. Il est temps, ce me semble, de vous dire que je suis avec toute sorte de zèle et de respect, monseigneur, votre, etc.²

LETTRE VII.

AU BARON DE WALEF.

MONSIEUR,

Si l'histoire ne m'avoit point tiré du métier de la poésie, je ne me sens point si épuisé que je ne trouvasse des rimes pour répondre à une aussi obligeante épître que celle que vous m'avez adressée : ce seroit par des vers que j'aurois répondu à d'aussi

¹ Pour n'avoir pas bien reçu Méric, premier valet-de-chambre de MONSIEUR, frère de Louis XIV, qui, de la part du prince, lui avoit demandé quelques dessins d'architecture pour le château de Saint-Cloud. (Bross.)

² Cette lettre parut pour la première fois dans l'édition de Brossette, 1716, tome II, p. 267. Elle est sans date, et Boileau, dit l'éditeur, n'y en voulut point mettre, parcequ'elle devoit rester long-temps en route.

³ Insérée dans les *Quatre Saisons du Parnasse*, première année, *Automne* 1805, p. 178; et dans les *OEuvres de Boileau Despréaux*, publiées par P. Didot l'aîné, tome III, 1815.

excellents vers que les vôtres¹ ; je vous aurois rendu figure pour figure, exagération pour exagération ; et en vous mettant peut-être au-dessus d'Apollon et des Muses, je vous aurois fait voir que l'on ne me met pas impunément au-dessus des Orphées et des Amphions. Mais puisque la poésie m'est en quelque sorte interdite, trouvez bon, monsieur, que je vous assure, en prose très simple mais très sincère, que vos vers m'ont paru merveilleux ; que j'y trouve de la force et de l'élégance, et que je ne conçois pas comment un homme nourri dans le pays de Liège², a pu deviner tous les mystères de notre langue.

Vous me faites entendre, monsieur, que c'est moi qui vous ai inspiré : si cela est, je suis dans mes in-

¹ Le lecteur va juger de cette *excellence*. Voici un fragment de l'épître que le baron de Walef avoit adressée à Despréaux, et qui se trouve dans le tome V de ses œuvres, p. 167 :

Si le ciel t'eût fait naître en ces temps où la fable
Faisoit avec l'histoire un mélange agréable,
Que nous aurions de toi d'admirables portraits !
Les plus fiers animaux désertant les forêts,
Pour écouter ta voix auroient cherché les villes ;
Ton chant mélodieux les eût rendu dociles :
Les arbres, pour t'entendre abaissant leurs rameaux,
Auroient fait à tes yeux des mouvements nouveaux :
Par tes heureux accents, des villes renfermées
On auroit vu marcher les pierres animées,
D'elles-mêmes courir sur les remparts thébains,
Et par ce beau prodige étonner les humains, etc.

La réponse de Boileau se trouve à la suite de l'épître en vers.

² Le baron de Walef, né à Liège vers 1652, y est mort le 22 juillet 1734. Il a composé dans notre langue un assez grand nombre d'ouvrages, recueillis en six volumes in-8°, Liège, 1731.

spirations beaucoup plus heureux pour vous que pour moi-même, puisque je vous ai donné ce que je n'ai jamais eu. Je ne sais si Horace et Juvénal ont eu des disciples pareils à vous ; mais quelque mérite qu'ils aient d'ailleurs, voilà un endroit où je les surpasse.

J'aurai toute ma vie une obligation très sensible à M. le marquis de Dangeau de m'avoir procuré l'honneur de votre connoissance ; il ne tiendra qu'à vous que cette connoissance se convertisse en une étroite amitié, puisque personne n'est plus parfaitement que moi, monsieur, votre, etc.

LETTRE VIII.

RACINE A BOILEAU.

18 décembre¹.

Puisque vous allez demain à la cour, je vous prie d'y porter les papiers ci-joints : vous savez ce que c'est. J'avois eu dessein de faire, comme on me le demandoit, des remarques sur les endroits qui me

¹ Cette lettre fut imprimée d'abord à la tête d'un volume intitulé *le Banquet de Platon, traduit un tiers par feu M. Racine, et le reste par madame Marie-Madeleine-Gabrielle de Rochechouart, sœur du maréchal de Vivonne et de madame de Montespan, abbesse de Fontevrault*, in-12, 1732. Voyez les *Mémoires de L. Racine*, sur la vie de son père ; et la Préface de Geoffroi, sur le *Banquet de Platon*, tome VI des *OEuvres de J. Racine*, p. 431.

paroîtroient en avoir besoin ; mais comme il falloit les raisonner, ce qui auroit rendu l'ouvrage un peu long, je n'ai pas eu la résolution d'achever ce que j'avois commencé ; et j'ai cru que j'aurois plus tôt fait d'entreprendre une traduction nouvelle. J'ai traduit jusqu'au discours du médecin exclusivement. Il dit à la vérité de très belles choses, mais il ne les explique point assez ; et notre siècle qui n'est pas si philosophe que celui de Platon, demanderoit que l'on mît ces mêmes choses dans un plus grand jour. Quoi qu'il en soit, mon essai suffira pour montrer à madame de Fontevrault que j'avois à cœur de lui obéir. Il est vrai que le mois où nous sommes m'a fait souvenir de l'ancienne fête des Saturnales, pendant laquelle les serviteurs prenoient avec leurs maîtres des libertés qu'ils n'auroient pas prises dans un autre temps. Ma conduite ne ressemble pas trop mal à celle-là. Je me mets sans façon à côté de madame de Fontevrault ; je prends des airs de maître, je m'accommode sans scrupule de ses termes et de ses phrases ; je les rejette quand bon me semble. Mais, monsieur, la fête ne durera pas toujours : les Saturnales passeront, et l'illustre dame reprendra sur son serviteur l'autorité qui lui est acquise. J'y aurai peu de mérite en tout sens : car il faut convenir que son style est admirable ; il a une douceur, que nous autres hommes n'attrapons point ; et si j'avois continué à refondre son ouvrage, vraisemblablement je l'aurois gâté. Elle a traduit le discours d'Alcibiade, par où finit le banquet de Platon ; elle

l'a rectifié, je l'avoue, par un choix d'expressions fines et délicates, qui sauvent en partie la grossièreté des idées. Mais avec tout cela, je crois que le mieux est de le supprimer; outre qu'il est scandaleux, il est inutile¹: car ce sont les louanges non de l'amour, dont il s'agit dans ce dialogue, mais de Socrate, qui n'y est introduit que comme un des interlocuteurs. Voilà, monsieur, le canevas de ce que je vous supplie de vouloir dire pour moi à madame de Fontevrault. Assurez-la qu'enrhumé au point où je le suis depuis trois semaines, je suis au désespoir de ne point aller moi-même lui rendre ces papiers; et si par hasard elle demande que j'achève de traduire l'ouvrage, n'oubliez rien pour me délivrer de cette corvée. Adieu, bon voyage, et donnez-moi de vos nouvelles, dès que vous serez de retour.

LETTRE IX.

A RACINE.

Auteuil, le 19 mai 1687.

Je voudrais bien vous pouvoir mander que ma voix est revenue; mais la vérité est qu'elle est au même état que vous l'avez laissée, et qu'elle n'est

¹ « Racine se trompe, dit Geoffroi; car ce discours est la base de tout l'ouvrage; c'est le but que Platon s'est proposé. *Le Banquet* est moins un éloge de l'amour, qu'une apologie et un éloge des mœurs de Socrate; et c'est dans la bouche d'Alcibiade

haussée ni baissée d'un ton. Rien ne la peut faire revenir ; mon ânesse y a perdu son latin, aussi bien que tous les médecins. La différence qu'il y a entre eux et elle, c'est que son lait m'a engraisé et que leurs remèdes me dessèchent. Ainsi, mon cher monsieur, me voilà aussi muet et aussi chagrin que jamais. J'aurois bon besoin de votre vertu, et surtout de votre vertu chrétienne pour me consoler ; mais je n'ai pas été élevé, comme vous, dans le sanctuaire de la piété¹ ; et, à mon avis, une vertu ordinaire ne sauroit que blanchir contre un aussi juste sujet de s'affliger qu'est le mien. Il me faut de la grace, et de la grace *augustinienne* la plus *efficace* pour m'empêcher de me désespérer ; car je doute que la grace *molinienne*, la plus *suffisante*, suffise pour me soutenir dans l'abattement où je suis. Vous ne sauriez vous imaginer à quel excès va cet abattement, et quel mépris il m'inspire pour toutes les choses de la terre, sans néanmoins (ce qui est de fâcheux) m'inspirer un assez grand goût des choses du ciel. Quelque insensible pourtant qu'il m'ait rendu pour tout ce qui se passe ici-bas, je ne suis pas encore indifférent pour la gloire du roi. Vous me ferez donc plaisir de me mander quelques particularités de son voyage², puisque tous ses pas sont

« qu'est placé cet éloge et cette apologie. » — Voyez le discours entier rétabli par Geoffroi, dans sa traduction complète du *Banquet*, tome VI des *OEuvres de Racine*, p. 523 et suiv.

¹ Port-Royal, où Racine avoit été élevé dans les doctrines du jansénisme.

² Louis XIV étoit parti le 10 mai 1687, avec un nombreux cor-

historiques, et qu'il ne fait rien qui ne soit digne, pour ainsi dire, d'être raconté à tous les siècles. Je vous aurai aussi beaucoup d'obligation, si vous voulez en même temps m'écrire des nouvelles de votre santé. Je meurs de peur que votre mal de gorge ne soit aussi persévérant que mon mal de poitrine. Si cela est, je n'ai plus d'espérance d'être heureux, ni par autrui ni par moi-même. On me vient de dire que Furetière a été à l'extrémité; et que, par l'avis de son confesseur, il a envoyé quérir tous les académiciens offensés dans son factum, et qu'il leur a fait une amende honorable dans les formes, mais qu'il se porte mieux maintenant ¹. J'aurai soin de m'éclaircir de la chose, et je vous en manderai le détail. Le père Souvenir ² a dîné aujourd'hui chez moi, et m'a fort prié de vous faire ses recommandations. Je vous les fais donc; et, en récompense, je vous conjure de bien faire les miennes au cher M. Félix ³. Pourquoi faut-il que je ne sois

tège, pour aller visiter les fortifications de Luxembourg, qui s'étoit rendu trois ans auparavant, le 4 juin 1684, au maréchal de Créqui, après vingt-quatre jours de tranchée ouverte. Voyez, sur ce voyage qui fut de quinze jours, et dans lequel Racine avoit suivi le roi, les Lettres de madame de Sévigné, des 5 avril et 31 mai 1687.

¹ Il mourut le 14 mai de l'année suivante.

² Chanoine régulier de Sainte-Geneviève, parent de Racine.

³ *Charles-François* FÉLIX DE TASSY avoit succédé à son père dans la charge de premier chirurgien du roi, en 1676. Déjà réputé l'un des plus savants et des plus habiles dans son art, il ne tarda pas à mettre le comble à sa renommée, en faisant, avec le plus grand succès, sur la personne même du roi, l'essai d'une

pas avec lui et avec vous, et que je n'aie pas du moins une voix pour crier encore contre la fortune, qui m'a envié ce bonheur? Dites bien aussi à M. le marquis de Termes, que je songe à lui dans mon infortune; et qu'encore que je sache assez combien les gens de la cour sont peu touchés des malheurs d'autrui, je le tiens assez galant homme pour me plaindre. Maximilien m'est venu voir à Auteuil¹, et m'a lu quelque chose de son Théophraste. C'est un fort honnête homme, et à qui il ne manqueroit rien, si la nature l'avoit fait aussi agréable qu'il a envie de l'être. Du reste, il a de l'esprit, du savoir et du mérite. Je vous donne le bonsoir et suis tout à vous.

LETTRE X.

RACINE A BOILEAU.

Luxembourg, 24 mai 1687.

Votre lettre m'auroit fait beaucoup plus de plaisir, si les nouvelles de votre santé eussent été un peu meilleures. Je vis M. Dodart² comme je venois

opération difficile, et jusqu'alors regardée comme impraticable, celle de la fistule. Chéri du souverain, aimé des courtisans, et recherché de tout le monde, pour l'aménité de son caractère, Félix mourut à la fleur de son âge, le 25 mai 1703. Son frère fut nommé évêque de Châlons-sur-Saône.

¹ La Bruyère, l'auteur des *Caractères*. Nous ignorons pourquoi Boileau le désigne par le nom de *Maximilien*.

² *Denis DODART*, professeur de pharmacie, conseiller médecin

de la recevoir, et la lui montrai. Il m'assura que vous n'aviez aucun lieu de vous mettre dans l'esprit que votre voix ne reviendra point, et me cita même quantité de gens qui sont sortis fort heureusement d'un semblable accident. Mais, sur toutes choses, il vous recommande de ne point faire d'effort pour parler, et, s'il se peut, de n'avoir commerce qu'avec des gens d'une oreille fort subtile, ou qui vous entendent à demi-mot. Il croit que le sirop d'abricot vous est fort bon, et qu'il en faut prendre quelquefois de pur, et très souvent de mêlé avec de l'eau, en l'avalant lentement et goutte à goutte; ne point boire trop frais, ni de vin que fort trempé; du reste vous tenir l'esprit toujours gai. Voilà à-peu-près le conseil que M. Menjot me donnoit autrefois¹. M. Dardart approuve beaucoup votre lait d'ânesse, mais beaucoup plus encore ce que vous dites de la vertu moliniste. Il ne la croit nullement propre à votre mal, et assure même qu'elle y seroit très nuisible. Il m'ordonne presque toujours les mêmes choses pour mon mal de gorge, qui va toujours son même train; et il me conseille un régime qui peut-être me pourra guérir dans deux ans, mais qui infailliblement me rendra dans deux mois de la taille dont

de Louis XIV, et membre de l'académie des sciences; né à Paris, en 1634, et mort dans la même ville, le 5 novembre 1707. Voyez son *Éloge* par Fontenelle.

¹ Racine aimoit à raconter le trait de ce médecin, qui lui ayant défendu de boire du vin, de manger de la viande, de lire et de s'appliquer à la moindre chose, ajouta: « Du reste, réjouissez-vous. » (L. R.)

vous voyez qu'est M. Dodart lui-même¹. M. Félix étoit présent à toutes ces ordonnances, qu'il a fort approuvées; et il a aussi demandé des remèdes pour sa santé, se croyant le plus malade de nous trois. Je vous ai mandé qu'il avoit visité la boucherie de Châlons. Il est, à l'heure que je vous parle, au marché, où il m'a dit qu'il avoit rencontré ce matin des écrevisses de fort bonne mine.

Le voyage est prolongé de trois jours, et on demeurera ici jusqu'à lundi prochain. Le prétexte est la rougeole de M. le comte de Toulouse²; mais le vrai est apparemment que le roi a pris goût à sa conquête, et qu'il n'est pas fâché de l'examiner tout à loisir. Il a déjà considéré toutes les fortifications l'une après l'autre, est entré jusque dans les contremines du chemin couvert, qui sont fort belles, et sur-tout a été fort aise de voir ces fameuses redoutes entre les deux chemins couverts, lesquelles ont tant donné de peine à M. de Vauban. Aujourd'hui le roi va examiner la circonvallation, c'est-à-dire, faire un tour de sept ou huit lieues. Je ne vous fais point le détail de tout ce qui m'a paru ici de merveilleux; qu'il vous suffise que je vous en rendrai bon compte quand nous nous verrons, et que je vous ferai peut-être concevoir les choses comme si vous y aviez été. M. de Vauban a été ravi de me voir, et,

¹ Il étoit d'une maigreur extrême.

² Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, né le 6 juin 1678, mort en 1737; troisième enfant mâle de Louis XIV et de madame de Montespan.

ne pouvant pas venir avec moi, m'a donné un ingénieur qui m'a mené par-tout. Il m'a aussi abouché avec M. d'Espagne, gouverneur de Thionville, qui se signala tant à Saint-Godard¹, et qui m'a fait souvenir qu'il avoit souvent bu avec moi à l'auberge de M. Poignant²; et que nous étions, Poignant et moi, fort agréables avec feu M. de Bernage, évêque de Grasse. Sérieusement, ce M. d'Espagne est un fort galant homme, et il m'a paru un grand air de vérité dans tout ce qu'il m'a dit de ce combat de Saint-Godard. Mais, mon cher monsieur, cela ne s'accorde ni avec M. de Montecuculli, ni avec M. de Bissy, ni avec M. de La Feuillade³, et je vois bien que la vérité qu'on nous demande tant est bien plus difficile à trouver qu'à écrire. J'ai vu aussi M. de Charvil, qui étoit intendant à Gigeri⁴. Celui-ci sait

¹ Ou plutôt Saint-Gothard. Voyez la note sur ce vers du *Discours au roi*, tome I, p. 38 :

Rendre à l'aigle éperdu, etc.

² Ancien capitaine de dragons; le même avec qui La Fontaine passe pour avoir voulu se battre en duel. Voyez Walckenaër, *Histoire de La Fontaine*, p. 7.

³ Le maréchal de La Feuillade, n'étant encore que comte de La Feuillade et maréchal-de-camp, avoit commandé les François à Saint-Gothard, où Montécuculli commandoit les troupes impériales. Claude de Thyard, comte de Bissy, baron de Pierre, s'y étoit très distingué. On voit quels soins Racine se donnoit pour se procurer des renseignements exacts sur l'histoire qu'il étoit chargé d'écrire.

⁴ Les François s'étoient, le 22 juillet 1664, emparés de la ville de Gigeri, près d'Alger, sous la conduite du chevalier de Charvil; mais on ne garda cette place que trois mois.

apparemment la vérité, mais il se serre les lèvres tant qu'il peut de peur de la dire; et j'ai eu à-peu-près la même peine à lui tirer quelques mots de la bouche, que Trivelin en avoit à en tirer de Scaramouche, *musicien bègue*. M. de Gourville¹ arriva hier, et tout en arrivant me demanda de vos nouvelles. Je ne finirois point si je vous nommois tous les gens qui m'en demandent tous les jours avec amitié. M. de Chevreuse², entre autres, M. de Noailles³, monseigneur le prince, que je devrois nommer le premier⁴, sur-tout M. Moreau notre ami⁵ et M. Roze⁶: ce dernier avec des expressions fortes, vigoureuses, et qu'on voit bien en vérité qui partent du cœur. Je fis hier grand plaisir à M. de Termes⁷ de lui dire le souvenir que vous aviez de lui. M. l'archevêque d'Embrun⁸ est ici, toujours met-

¹ Jean Hérauld de Gourville, dont on a des mémoires; mort en 1705.

² Charles-Honoré d'Albert, fils du duc de Luynes, et gendre de Colbert.

³ Anne-Jules, duc de Noailles, qui depuis fut maréchal de France.

⁴ Il avoit pris ce nom depuis la mort de son père, le grand Condé, arrivée l'année précédente.

⁵ Chirurgien ordinaire du roi. Il mourut en 1693.

⁶ Toussaint Roze, président au parlement, secrétaire de la chambre et du cabinet du roi, l'un des quarante de l'académie françoise.

⁷ Roger de Pardaillan de Gondrin, marquis de Termes, ami particulier de Boileau, et dont ce poëte a placé plus d'une fois le nom dans ses vers.

⁸ Charles Brulart de Genlis, qui a occupé ce siège pendant quarante-six ans.

tant le roi en bonne humeur ; M. de Reims¹, M. le président de Mesmes², M. le cardinal de Furstemberg³ ; enfin plus de gens trois fois qu'à Versailles, la presse dans les rues, comme à Bouguenon⁴, une infinité d'Allemands et d'Allemandes qui veulent... (voir le roi).

LETTRE XI.

A RACINE.

Auteuil, le 26 mai 1687.

Je ne me suis point hâté de vous répondre, parceque je n'avois rien à vous mander que ce que je vous avois déjà écrit dans ma dernière lettre. Les choses sont changées depuis. J'ai quitté au bout de cinq semaines le lait d'ânesse, parceque non seulement il ne me rendoit point la voix, mais qu'il commençoit à m'ôter la santé, en me donnant des dégoûts et des espèces d'émotions tirant à fièvre. Tout ce que vous a dit M. Dodart est fort raisonnable, et je veux croire sur sa parole que tout ira

¹ Charles-Maurice Le Tellier, frère de Louvois.

² Jean-Jacques de Mesmes, de l'académie françoise. Il mourut l'année suivante.

³ Guillaume Égon, prince de Furstemberg, évêque de Strasbourg. Il avoit été fait cardinal l'année précédente.

⁴ Ou Saar-Bockenheim, petite ville du comté de Saar-Werden, dans ce qu'on appelloit la Lorraine allemande, et qui est aujourd'hui comprise dans le département de la Moselle.

bien ; mais , entre nous , je doute que ni lui , ni personne , connoisse bien ma maladie , ni mon tempérament . Quand je fus attaqué de la difficulté de respirer , il y a vingt-cinq ans , tous les médecins m'assuroient que cela s'en iroit , et se moquoient de moi quand je témoignois douter du contraire . Cependant cela ne s'est point en allé , et j'en fus encore hier incommodé considérablement . Je sens que cette difficulté de respirer est au même endroit que ma difficulté de parler , et que c'est un poids fort extérieur , que j'ai sur la poitrine , qui les cause l'une et l'autre . Dieu veuille qu'elles n'aient pas fait une société inséparable ! Je ne vois que des gens qui prétendent avoir eu le même mal que moi , et qui en ont été guéris ; mais , outre que je ne sais au fond s'ils disent vrai , ce sont pour la plupart des femmes ou de jeunes gens qui n'ont point de rapport avec un homme de cinquante ans ; et d'ailleurs , si je suis original en quelque chose , c'est en infirmités , puisque mes maladies ne ressemblent jamais à celles des autres . Avec tout ce que je vous dis , je ne me couche point que je n'espère le lendemain m'éveiller avec une voix sonore ; et quelquefois même , après mon réveil , je demeure long-temps sans parler pour m'entretenir dans mon espérance . Ce qui est de vrai , c'est qu'il n'y a point de nuit que je ne recouvre la voix en songe ; mais je reconnois bien ensuite que tous les songes , quoi qu'en dise Homère , ne viennent pas de Jupiter , ou il faut que Jupiter

soit un grand menteur. Cependant je mène une vie fort chagrine et fort peu propre aux conseils de M. Dodart, d'autant plus que je n'oserois m'appliquer fortement à aucune chose, et qu'il ne me sort rien du cerveau qui ne me tombe sur la poitrine, et qui ne me ruine encore plus la voix. Je suis bien aise que votre mal de gorge vous laisse au moins plus de liberté, et ne vous empêche pas de contempler les merveilles qui se font à Luxembourg¹. Vous avez raison d'estimer comme vous faites M. de Vauban². C'est un des hommes de notre siècle, à mon avis, qui a le plus prodigieux mérite; et, pour vous dire en un mot ce que je pense de lui, je crois qu'il y a plus d'un maréchal de France qui, quand il le rencontre, rougit de se voir maréchal de France. Vous avez fait une grande acquisition en l'amitié de M. d'Espagne, et c'est ce qui me fait encore plus déplorer la perte de ma voix, puisque c'est vraisemblablement ce qui m'a fait aussi manquer cette acquisition. J'écris à M. de Flamarens. Je veux croire que notre cher Félix est le plus malade de nous trois; mais, si ce que vous me mandez est véritable, l'affliction qu'il en a, est une affliction à la *puimo-*

¹ On fortifioit alors cette place, dont le roi s'étoit rendu maître en 1684.

² Sébastien le Prestre, seigneur de Vauban, maréchal de France en 1703, mort en 1707, âgé de soixante-quatorze ans, avec la réputation bien méritée d'avoir été le premier des ingénieurs, et le meilleur des citoyens. Fontenelle termine son *Éloge* en disant de lui: « C'étoit un Romain qu'il sembloit que notre siècle eût « dérobé aux plus heureux temps de la république. »

*rine*¹, je veux dire fort dévorante, et qui ne lui a pas fait perdre la mémoire des soles et des longes de veau. Faites-lui bien mes baisemains, aussi bien qu'à M. de Termes, à M. de Nyert² et à M. Moreau. Adieu, mon cher monsieur, aimez-moi toujours, et croyez que je vous rendrai bien la pareille.

 LETTRE XII.

AU MÊME.

 Bourbon, le 21 juillet 1687³.

Depuis ma dernière lettre j'ai été saigné, purgé, etc. Il ne me manque plus aucune des formalités prétendues nécessaires pour prendre les eaux. La médecine que j'ai prise aujourd'hui m'a fait, à ce qu'on dit, tous les biens du monde ; car elle m'a fait tomber quatre ou cinq fois en foiblesse, et m'a mis en tel état, qu'à peine je puis me soutenir. C'est demain

¹ Pierre Boileau de Puimorin, frère de Despréaux, aimoit les plaisirs, et sur-tout ceux de la table. (D.)

² Premier valet-de-chambre du roi, très lié avec les gens de lettres les plus célèbres. C'est à lui que La Fontaine adressa son *épître sur l'opéra*.

³ Brossette place en 1685 le voyage de Boileau aux eaux de Bourbon. Nous avons préféré la date de 1687, 1° parceque c'est celle d'une lettre écrite de Bourbon par Boileau à sa sœur, lettre publiée par Cizeron-Rival, en 1770 ; 2° parceque, dans l'une des lettres suivantes, écrites de Bourbon à Racine, il est question de l'élection de l'abbé Choisy à l'académie françoise, élection qui n'eut lieu qu'en 1687, etc. (D.)

que se doit commencer le grand chef-d'œuvre ; je veux dire que demain je dois commencer à prendre des eaux. M. Bourdier, mon médecin, me remplit toujours de grandes espérances ; il n'est pas de l'avis de M. Fagon¹ pour le bain, et cite même des exemples de gens, non seulement qui n'ont pas recouvré la voix, mais qui l'ont même perdue pour s'être baignés. Du reste, on ne peut pas faire plus d'estime de M. Fagon qu'il en fait, et il le regarde comme l'Esculape de ce temps. J'ai fait connoissance avec deux ou trois malades, qui valent bien des gens en santé. J'en ai trouvé un même avec qui j'ai étudié autrefois, et qui est fort galant homme. Ce ne sera pas une petite affaire pour moi que la prise des eaux, qui sont, dit-on, fort endormantes, et avec lesquelles néanmoins il faut absolument s'empêcher de dormir : ce sera un noviciat terrible ; mais que ne fait-on point pour contredire M. Charpentier² ?

Je n'ai point encore eu de temps pour me remettre à l'étude, parceque j'ai été assez occupé des remèdes, pendant lesquels on m'a défendu sur-tout l'application. Les eaux, dit-on, me donneront plus de loisir ; et, pourvu que je ne m'endorme point, on me laisse toute liberté de lire, et même de composer. Il y a ici un trésorier de la Sainte-Chapelle,

¹ Gui-Crescent Fagon, médecin des enfants de France. Le roi le nomma son premier médecin en 1693.

² Il disputoit souvent à l'académie contre M. Charpentier. (L. R.)

grand ami de M. de Lamoignon, qui me vient voir fort souvent; il est homme de beaucoup d'esprit; et s'il n'a pas la main si prompte à répandre les bénédictions que le fameux M. de Coutances¹, il a en récompense beaucoup plus de lettres et de solidité. Je suis toujours fort affligé de ne vous point voir; mais franchement le séjour de Bourbon ne m'a point paru, jusqu'à présent, si horrible que je me l'étois imaginé: j'ai un jardin pour me promener, et je m'étois préparé à une si grande inquiétude, que je n'en ai pas la moitié de ce que j'en croyois avoir. Celui qui doit porter cette lettre à Moulins me presse fort: c'est ce qui fait que je me hâte de vous dire que je n'ai pas mieux conçu combien je vous aime, que depuis notre triste séparation. Mes recommandations au cher M. Félix; et je vous supplie, quand même je l'aurois oublié dans quelque une de mes lettres, de supposer toujours que je vous ai parlé de lui, parceque mon cœur l'a fait, si ma main ne l'a pas écrit. Je vous embrasse de tout mon cœur.

¹ Claude Auvry, ancien évêque de Coutances, étoit trésorier de la Sainte-Chapelle, lors de la querelle qui fut l'occasion du poëme du Lutrin.

LETTRE XIII.

RACINE A BOILEAU.

Paris, 25 juillet 1687.

Je commençois à m'ennuyer beaucoup de ne point recevoir de vos nouvelles, et je ne savois même que répondre à quantité de gens qui m'en demandoient. Le roi, il y a trois jours, me demanda à son dîner comment alloit votre extinction de voix : je lui dis que vous étiez à Bourbon. MONSIEUR prit aussitôt la parole, et me fit là-dessus force questions, aussi bien que MADAME¹; et vous fîtes l'entretien de plus de la moitié du dîner. Je me trouvai le lendemain sur le chemin de M. de Louvois, qui me parla aussi de vous, mais avec beaucoup de bonté, et me disant en propres mots qu'il étoit très fâché que cela durât si long-temps. Je ne vous dis rien de mille autres qui me parlent tous les jours de vous; et quoique j'espère que vous retrouverez bientôt votre voix tout entière, vous n'en aurez jamais assez pour suffire à tous les remerciements que vous aurez à faire.

Je me suis laissé débaucher par M. Félix pour aller demain avec le roi à Maintenon : c'est un voyage de quatre jours. M. de Termes nous mène dans son

¹ Élisabeth-Charlotte de Bavière, seconde femme de MONSIEUR, et mère du duc d'Orléans.

carrosse ; et j'ai aussi débauché M. Hessein pour faire le quatrième. Il se plaint toujours beaucoup de ses vapeurs , et je vois bien qu'il espère se soulager par quelque dispute de longue haleine ¹ ; mais je ne suis guère en état de lui donner contentement , me trouvant assez incommodé de ma gorge dès que j'ai parlé un peu de suite. Cela va pourtant mieux que quand vous êtes parti , mais je ne suis pas encore hors d'affaire : ce qui m'embarrasse , c'est que M. Fagon et plusieurs autres médecins très habiles m'avoient ordonné , comme vous savez , de boire beaucoup d'eau de Sainte-Reine et des tisanes de chicorée ; et j'ai trouvé chez M. Nicole un médecin qui me paroît fort sensé , qui m'a dit qu'il connoissoit mon mal à fond ; qu'il en a guéri plusieurs gens en sa vie , et que je ne guérerois jamais tant que je boirois de l'eau ou de la tisane ; que le seul moyen de sortir d'affaire étoit de ne boire que pour la seule nécessité , et tout au plus pour détremper les aliments dans l'estomac. Il a appuyé cela de quelques raisonnemens qui m'ont paru assez solides. Ce qui est arrivé de là , c'est que présentement je n'exécute ni son ordonnance ni celle de M. Fagon : je ne me noie plus d'eau comme je faisais , je bois à ma soif ; et vous jugez bien que par le temps qu'il fait on a toujours soif ; c'est-à-dire , à vous parler franchement , que je me suis remis dans mon train de

¹ M. Hessein (secrétaire du roi), leur ami commun , et frère de madame de La Sablière , avoit beaucoup d'esprit et de lettres ; mais il aimoit à disputer et à contredire. (L. R.)

vie ordinaire, et je m'en trouve assez bien. Le même médecin m'a assuré que si les eaux de Bourbon ne vous guérissoient pas, il vous guériroit infailliblement. Il m'a cité l'exemple d'un chantre de Notre-Dame (je crois que c'étoit une basse), à qui un rhume avoit fait perdre entièrement la voix depuis six mois, et il étoit sur le point de se retirer; le médecin que je vous dis l'entreprit, et avec une tisane d'une herbe qu'on appelle, je crois, *erysimum*, il le tira d'affaire en trois semaines, en telle sorte que non seulement il parle, mais il chante très bien, et a la voix aussi forte qu'il l'ait jamais eue. Ce chantre a, dit-il, plus de quarante ans. J'ai conté la chose aux médecins de la cour; ils avouent que cette plante d'*erysimum*¹ est très bonne pour la poitrine; mais ils disent qu'ils ne lui croient pas la vertu que dit mon médecin. C'est le même qui a deviné le mal de M. Nicole: il s'appelle M. Morin², et il est à mademoiselle de Guise³. M. Fagon en fait un fort

¹ Les feuilles de cette plante s'emploient en décoction dans une toux invétérée. On en fait un sirop, auquel on donne le nom de *Sirop du Chantre*, parcequ'il est salutaire à ceux dont la voix fatiguée s'éteint par l'excès du chant.

² Il étoit de l'académie des sciences, et son éloge est un des premiers de ceux qu'a faits M. de Fontenelle. (L. R.)

³ Marie de Lorraine, nommée mademoiselle de Guise, tomba malade en 1688. Morin ayant le pronostic sûr, ne lui cacha point le danger de son état, dans un temps où elle se livroit aux illusions de l'espérance. « Cette princesse, dit Fontenelle, *Éloge* de « Morin, touchée de son zèle, tira de son doigt une bague qu'elle « lui donna comme le dernier gage de son affection, et le récom- « pensa encore mieux, en se préparant chrétiennement à la mort. »

grand cas. J'espère que vous n'aurez pas besoin de lui ; mais cela est toujours bon à savoir : et si le malheur vouloit que vos eaux ne fissent pas tout l'effet que vous souhaitez, voilà encore une assez bonne consolation que je vous donne. Je ne vous manderai point cette fois-ci d'autres nouvelles que celles qui regardent votre santé et la mienne. Je vous dirai seulement que j'ai encore mes deux chevaux sur la liètière. J'ai....¹

LETTRE XIV.

A RACINE.

Bourbon, le 29 juillet 1687.

Votre lettre m'a tiré d'un fort grand embarras ; car je doutois que vous eussiez reçu celle que je vous avois écrite, et dont la réponse est arrivée fort tard à Bourbon. Si la perte de ma voix ne m'avoit fort guéri de la vanité, j'aurois été très sensible à tout ce que vous m'avez mandé de l'honneur que m'a fait le plus grand prince de la terre, en vous demandant des nouvelles de ma santé ; mais l'impuissance où ma maladie me met de répondre par mon travail à toutes les bontés qu'il me témoigne, me fait un sujet de chagrin de ce qui devrait faire toute ma joie. Les eaux jusqu'ici m'ont fait un fort grand bien, suivant toutes les règles, puisque je les rends de

¹ Le reste du manuscrit est supprimé.

reste, et qu'elles m'ont, pour ainsi dire, tout fait sortir du corps, excepté la maladie pour laquelle je les prends. M. Bourdier, mon médecin, soutient pourtant que j'ai la voix plus forte que quand je suis arrivé; et M. Baudière, mon apothicaire, qui est encore meilleur juge que lui, puisqu'il est sourd, prétend aussi la même chose; mais pour moi je suis persuadé qu'ils me flattent, ou plutôt qu'ils se flattent eux-mêmes, et, à ce que je puis reconnoître en moi, je tiens que les eaux me soulageront plutôt la difficulté de respirer, que la difficulté de parler. Quoi qu'il en soit, j'irai jusqu'au bout, et je ne donnerai point occasion à M. Fagon et à M. Félix de dire que je me suis impatienté. Au pis aller, nous essaierons cet hiver l'*erysimum*: mon médecin et mon apothicaire à qui j'ai montré l'endroit de votre lettre, où vous parlez de cette plante, ont témoigné tous deux en faire grand cas; mais M. Bourdier prétend qu'elle ne peut rendre la voix qu'à des gens qui ont le gosier attaqué, et non pas à un homme comme moi, qui a tous les muscles embarrassés. Peut-être que si j'avois le gosier malade, prétendrait-il que l'*erysimum* ne sauroit guérir que ceux qui ont la poitrine attaquée. Le bon de l'affaire est qu'il persiste toujours dans la pensée que les eaux de Bourbon me rendront bientôt la voix; si cela arrive, ce sera à moi, mon cher monsieur, à vous consoler, puisque de la manière dont vous me parlez de votre mal de gorge, je doute qu'il puisse être guéri sitôt, surtout si vous vous engagez en de longs voyages avec

M. Hessein. Mais laissez-moi faire : si la voix me revient, j'espère vous soulager dans les disputes que vous aurez avec lui, sauf à la perdre encore une seconde fois pour vous rendre cet office. Je vous prie pourtant de lui faire bien des amitiés de ma part, et de lui faire entendre que ses contradictions me seront toujours beaucoup plus agréables que les complaisances et les applaudissements fades des amateurs de beaux esprits. Il s'est trouvé ici parmi les capucins un de ces amateurs qui a fait des vers à ma louange. J'admire ce que c'est que des hommes : *Vanitas et omnia vanitas*¹. Cette sentence ne m'a jamais paru si vraie qu'en fréquentant ces bons et crasseux pères. Je suis bien fâché que vous ne soyez point encore habitué à Auteuil, où

Ipsi te fontes, ipsa hæc arbusta vocabant².

C'est-à-dire, où mes deux puits³ et mes abricotiers vous appellent.

Vous faites très bien d'aller à Maintenon, avec une compagnie aussi agréable que celle dont vous me parlez, puisque vous y trouverez votre utilité et votre plaisir.

Omne tulit punctum...⁴

Je n'ai pu deviner la critique que vous peut faire

¹ Ecclés., cap. I, v. 2. — ² VIRG., *Écl.* I, v. 40.

³ Il n'avoit pas d'autres eaux dans cette petite maison, dont il faisoit ses délices. (L. R.)

⁴ HORACE, *Art poét.*, v. 343.

M. l'abbé Tallemant¹ sur l'endroit de l'épithaphe² que vous m'avez marqué. N'est-ce point qu'il prétend que ces termes, *il fut nommé*, semblent dire que le roi Louis XIII a tenu M. Le Tellier sur les fonts de baptême; ou bien que c'est mal dit, que le roi le choisit pour remplir la charge, etc., parceque c'est la charge qui a rempli M. Le Tellier, non pas M. Le Tellier qui a rempli la charge; par la même raison que c'est la ville qui entoure les fossés, et non pas les fossés qui entourent la ville? C'est à vous à m'expliquer cette énigme.

Faites bien, je vous prie, nos baisemains au père Bouhours et à tous mes amis, quand vous les rencontrerez; mais sur-tout témoignez bien à M. Nicole la profonde vénération que j'ai pour son mérite et pour la simplicité de ses mœurs, encore plus admirable que son mérite. Vous ne me parlez point de l'épithaphe de mademoiselle de Lamoignon³.

¹ Paul Tallemant: il ne faut pas le confondre avec François Tallemant, son cousin, auteur d'une traduction des Vies de Plutarque, et que Boileau (*Épît.* VII) a désigné dans ce vers:

Ou le sèc traducteur du françois d'Amyot.

Celui dont il est question ici eut beaucoup de part à l'histoire de Louis XIV par les médailles. Tous deux étoient de l'académie françoise. (G.)

² Il s'agissoit de l'épithaphe du chancelier Le Tellier, mort depuis dix-huit mois. Elle ne se trouve pas dans les *OEuvres de Racine*.

³ Morte le 14 avril précédent, dans sa soixante-dix-huitième année; elle fut inhumée aux Cordeliers, dans la chapelle de sa famille. Voyez les vers pour son portrait, tom. II.

Voilà, ce me semble, une assez longue lettre pour un homme à qui on défend les longues applications, et qu'on presse d'ailleurs de donner cette lettre pour la porter à Moulins. J'ai appris par la gazette que M. l'abbé de Choisy étoit agréé à l'académie. Voici encore une voix que je vous envoie pour lui, si les trente-neuf ne suffisoient pas. Adieu, aimez-moi toujours, et croyez que je n'aime rien plus que vous. Je passe ici le temps, *sic ut quimus, quando, ut volumus, non possum*. Adieu, encore une fois; dites à ma sœur et à M. Manchon¹ que je ne manquerai pas de leur écrire par la première commodité. J'ai écrit à M. Marchand.

LETTRE XV.

A MADAME MANCHON, SA SOEUR.

Bourbon, 31 juillet 1687.

C'est aujourd'hui le dixième jour que je prends les eaux, et pour vous dire l'effet qu'elles ont produit en moi, elles m'ont causé de fort grandes lassitudes dans les jambes, excité des envies de dormir, et produit beaucoup d'effets qui ont contenté de reste les médecins; mais qui ont jusqu'ici très peu satisfait le malade, puisque je demeure toujours sans voix, avec très peu d'appétit, et une assez

¹ M. Manchon, beau-frère de Despréaux, étoit commissaire des guerres.

grande foiblesse de corps, quoiqu'on m'eût dit d'abord qu'à peine j'aurois goûté des eaux, que je me trouverois tout renouvelé, et avec plus de force et de vigueur qu'à l'âge de vingt-cinq ans. Voilà au vrai, ma chère sœur, l'état où je me trouve; et si je n'avois fait provision, en partant, d'un peu de piété et de vertu, je vous avoue que je serois fort désolé; mais je vois bien que c'est Dieu qui m'éprouve, et je ne sais même si je lui dois demander de me rendre la voix, puisqu'il ne me l'a peut-être ôtée que pour mon bien, et pour m'empêcher d'en abuser. Ainsi, je m'en vais regarder dorénavant les eaux et les médecines que j'avalerais comme des pénitences qui me sont imposées, plutôt que comme des remèdes qui doivent produire ma santé corporelle; et certainement je doute que je puisse mieux faire voir que je suis résigné à la volonté de Dieu, qu'en me soumettant au joug de la médecine, qui est ici toute la même qu'à Paris, excepté que les médecins y sont un peu plus appliqués à leurs malades, et pensent au moins à leurs maladies dans le temps qu'ils sont avec eux. Je ne nierai pas pourtant que les eaux ne m'aient déjà fait du bien, puisqu'ayant eu cette nuit la respiration fort embarrassée, ce matin, aussitôt après avoir pris mes eaux, je me suis trouvé fort dégagé. Il faut donc aller jusqu'au bout; et, si je ne puis guérir, ne pas donner du moins occasion aux hommes de dire que je n'ai pas fait ce qu'il falloit pour me guérir. J'ai lié, depuis que je suis ici, une très étroite connoissance avec M. l'abbé de Sa-

les, trésorier de la Sainte-Chapelle de Bourbon. Je ne sais comment je pourrai reconnoître les bontés qu'il a pour moi. Il me tient lieu ici de frères, de parents et d'amis, par les soins qu'il prend de tout ce qui me regarde. C'est un ami intime de M. de Lamignon (*fils du premier président*)¹, et qui seroit assurément digne trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris.

Il est arrivé ici depuis cinq ou six jours un pauvre homme paralytique de la moitié du corps, avec une recommandation de madame de Montespan pour être reçu à la charité qu'on y a établie. La recommandation étoit écrite et signée par madame de Jussac², et j'ai attesté aux maîtres et aux dames de la charité qu'il ne venoit point à fausses enseignes; mais ni cette recommandation, ni toutes mes prières, ne les ont pu obliger à le recevoir³. Ils ont pris pour prétexte que la charité ne devoit s'ouvrir qu'à la fin du mois prochain. Je me suis réduit à leur demander seulement qu'ils le logeassent, et que du reste je ferois toute la dépense qu'il faudroit pour le nourrir, et pour le faire panser; mais ils m'ont encore impitoyablement refusé cela. De sorte qu'à la

¹ Il étoit alors avocat-général au parlement de Paris. Né en 1644, mort en 1707. Voyez, tome I, p. 336, l'épître vi, qui lui est adressée.

² Dame attachée à madame de Montespan.

³ La dureté reprochée aux administrateurs de l'hôpital de Bourbon par Despréaux, est d'autant moins excusable, que madame de Montespan avoit, en 1676, fondé douze lits dans ce même hôpital, et fait beaucoup d'autres bonnes œuvres dans la ville. Voyez une lettre de madame de Sévigné, du 17 mai 1676.

fin ne pouvant me résoudre à le voir peut-être mourir sur le pavé, je lui ai fait donner une chambre dans la maison que j'occupe, où il est traité et servi comme moi. Il y a peut-être dans ce que je vous dis là une petite vanité pharisienne¹. Je vous prie de le faire savoir à M. Racine, afin que dans l'occasion il témoigne à M. et à madame de Jussac que leur nom n'a pas peu contribué en cette rencontre à exciter ma pitié. Je suis tout à vous.

LETTRE XVI.

RACINE A BOILEAU.

Paris, 4 août 1687.

Je suis ravi des bonnes espérances que l'on continue de vous donner, et du soulagement que vous ressentez déjà à votre poitrine. Je ne doute pas que la difficulté de parler ne soit encore plus aisée à guérir que la difficulté de respirer. Je n'ai point encore vu M. Fagon depuis que j'ai reçu de vos nouvelles; oui bien M. Daquin², qui trouve fort étrange que vous ne vous soyez pas mis entre les mains de M. des Trapières: il est même bien en peine qui peut vous avoir adressé à M. Bourdier. Je jugeai à propos, tant il

¹ « Tous les poètes, dit à cette occasion Cizeron-Rival, ne sont pas dans le cas d'avoir de semblables scrupules. »

² Premier médecin du roi. Fagon lui succéda dans cette charge en 1693.

étoit en colère, de ne lui pas dire un mot de M. Fa-
gon.

J'ai fait le voyage de Maintenon, et je suis fort content des ouvrages que j'y ai vus; ils sont prodigieux et dignes, en vérité, de la magnificence du roi. Il y en a encore, dit-on, pour deux ans. Les arcades qui doivent joindre les deux montagnes vis-à-vis Maintenon sont presque faites. Il y en a quarante-huit; elles sont bâties pour l'éternité. Je voudrais qu'on eût autant d'eau à faire passer dessus qu'elles sont capables d'en porter. Il y a là plus de trente mille hommes qui travaillent, tous gens bien faits, et qui, si la guerre recommence, remueront plus volontiers la terre devant quelque place sur la frontière, que dans les plaines de Beauce.

J'eus l'honneur de voir madame de Maintenon, avec qui je fus une bonne partie d'une après-dinée; et elle me témoigna même que ce temps-là ne lui avoit pas duré. Elle est toujours la même que vous l'avez vue, pleine d'esprit, de raison, de piété, et de beaucoup de bonté pour nous. Elle me demanda des nouvelles de notre travail; je lui dis que votre indisposition et la mienne, mon voyage à Luxembourg et votre voyage à Bourbon, nous avoient un peu reculés; mais que nous ne perdions cependant pas notre temps¹.

A propos de Luxembourg, je viens de recevoir

¹ Ils ne le perdoient pas; mais les grands morceaux qu'ils avoient faits ont été brûlés dans l'incendie arrivé chez M. de Valincourt. (L. R.)

un plan et de la place et des attaques, et cela dans la dernière exactitude. Je viens aussi tout-à-l'heure de recevoir une lettre de Versailles, où l'on me mande une nouvelle fort surprenante et fort affligeante pour vous et pour moi ; c'est la mort de notre ami M. de Saint-Laurent¹, qui a été emporté d'un seul accès de colique néphrétique, à quoi il n'avoit jamais été sujet en sa vie. Je ne crois pas qu'excepté MADAME, on en soit fort affligé au Palais-Royal : les voilà débarrassés d'un homme de bien.

Je laisse volontiers à la gazette à vous parler de M. l'abbé de Choisy. Il fut reçu sans opposition² ; il avoit pris tous les devants qu'il falloit auprès des gens qui auroient pu lui faire de la peine. Il fera, le jour de Saint-Louis, sa harangue qu'il m'a montrée ; il y a quelques endroits d'esprit. Je lui ai fait ôter quelques fautes de jugement. M. Bergeret fera la réponse. Je crois qu'il y aura plus de jugement³.

¹ Homme d'une grande piété, précepteur du jeune duc de Chartres, depuis M. le duc d'Orléans (1701), régent (1715). Une lettre suivante fera connoître les regrets du jeune prince et sa douleur de cette mort. (L. R.) « C'étoit un homme, dit Saint-Simon, à choisir dans toute l'Europe, pour l'éducation des « rois. »

² Le 25 août 1687, à la place du duc de Saint-Aignan. L'abbé de Choisy, pour expier les désordres de sa jeunesse, voulut être de l'ambassade qu'envoya la France au roi de Siam, dans l'espoir de faire embrasser le christianisme à ce prince. Au retour de ce long voyage, il composa une *Vie de David* et une traduction des *Psaumes*. Desirant reparoître à la cour, il employa la médiation du père de La Chaise, et présenta ses deux nouveaux ouvrages de piété à Louis XIV, dont il obtint un accueil favorable.

³ Jean-Louis Bergeret, ancien avocat-général au parlement

Je suis bien aise que vous n'ayez pas conçu la critique de M. l'abbé Tallemant : c'est signe qu'elle ne vaut rien. La critique tomboit sur ces mots : *Il en commença les fonctions*. Il prétendoit qu'il falloit dire nécessairement : *Il commença à en faire les fonctions*. Le père Bouhours ne les devina point, non plus que vous ; et quand je lui dis la difficulté, il s'en moqua. Je donnai l'épithète de mademoiselle de Lamoignon à M. de La Chapelle¹, en l'état que nous étions convenus à Montgeron ; je n'en ai pas ouï parler depuis.

M. Hessein n'a point changé ; nous fûmes cinq jours ensemble. Il fut fort doux dans les quatre premiers jours, et eut beaucoup de complaisance pour M. de Termes, qui ne l'avoit jamais vu, et qui étoit

de Metz, secrétaire de la chambre et du cabinet du roi, et premier commis des affaires étrangères, sous M. Colbert de Croissy. « On sait, dit l'abbé d'Olivet (*Hist. de l'acad.*, tome II, « p. 326), comment il força les barrières de l'académie. Deux « places vaquoient en même temps : celle de Corneille l'ainé, des- « tinée au cadet ; et celle de Cordemoy, destinée à Ménage. Une « puissante brigade fit tomber cette seconde à M. Bergeret, par une « préférence injuste,

Dont la troupe de Ménage
Appela comme d'abus
Au tribunal de Phébus ;

« dit hardiment Benserade, dans ses *Portraits des quarante acadé-
« démiciens*, lus en pleine académie, le jour même que M. Ber-
« geret fut reçu. »

¹ Henri de Bessé ou Besset, sieur de La Chapelle-Milon, avoit épousé Charlotte Dongois, fille d'une sœur de Despréaux. En qualité de contrôleur des bâtiments du roi, il étoit adjoint comme secrétaire à la *petite académie*, aujourd'hui l'*académie des Inscriptions et Belles-Lettres*.

charmé de sa douceur. Le dernier jour, M. Hessein ne lui laissa pas passer un mot sans le contredire ; et même quand il nous voyoit fatigués et endormis , il avançoit malicieusement quelque paradoxe , qu'il savoit bien qu'on ne lui laisseroit point passer. En un mot , il eut contentement : non seulement on disputa ; mais on se querella , et on se sépara sans avoir trop d'envie de se revoir de plus de huit jours. Il me sembla que M. de Termes avoit toujours raison ; il lui sembla aussi la même chose de moi. M. Félix témoigna un peu plus de bonté pour M. Hessein , et aima mieux nous gronder tous , que de se résoudre à le condamner. Voilà comment s'est passé le voyage. Mon mal de gorge est beaucoup diminué, Dieu merci ; mais il n'est pas encore fini ; il me reste de temps en temps quelques âcretés vers la luette, mais cela ne dure point. Quoi qu'il en soit , je n'y fais plus rien. Mes chevaux marcheront demain pour la première fois depuis votre départ. Celui qui avoit le farcin , est , dit-on , entièrement guéri ; je n'ose encore trop vous l'assurer. M. Marchand me vint voir il y a trois jours , un peu fâché de ce que vous n'avez pas pris à Bourbon le logis qu'il vous avoit dit. Il doit mener à Auteuil sa fille qui est sortie de religion , pour lui faire prendre l'air. Cela ne m'empêchera pas d'y aller passer des après-dînées , et même d'y aller dîner avec lui. Adieu , mon cher monsieur ; mandez-moi au plus tôt que vous parlez : c'est la meilleure nouvelle que je puisse recevoir en ma vie.

LETTRE XVII.

RACINE A BOILEAU.

Paris, 8 août 1687.

Madame Manchon vint avant-hier me chercher, fort alarmée d'une lettre que vous lui avez écrite, et qui est en effet bien différente de celle que j'ai reçue de vous. J'aurois déjà été à Versailles pour entretenir M. Fagon; mais le roi est à Marly depuis quatre jours, et n'en reviendra que demain au soir: ainsi je n'irai qu'après demain matin, et je vous manderai exactement tout ce qu'il m'aura dit. Cependant je me flatte que ce dégoût et cette lassitude dont vous vous plaignez n'auront point de suite, et que c'est seulement un effet que les eaux doivent produire, quand l'estomac n'y est pas encore accoutumé; que si elles continuent à vous faire mal, vous savez ce que tout le monde vous dit en partant, qu'il falloit les quitter en ce cas, ou tout du moins les interrompre. Si par malheur elles ne vous guérissent pas, il n'y a point lieu encore de vous décourager, et vous ne seriez pas le premier qui, n'ayant pas été guéri sur les lieux, s'est trouvé guéri étant de retour chez lui. En tout cas, le sirop d'*erysimum* n'est point assurément une vision. M. Dodart, à qui j'en parlai il y a trois jours, me dit et m'assura en conscience que ce M. Morin, qui m'a parlé de ce

remède, est sans doute le plus habile médecin qui soit dans Paris, et le moins charlatan. Il est constant que, pour moi, je me trouve infiniment mieux depuis que, par son conseil, j'ai renoncé à tout ce lavage d'eaux qu'on m'avoit ordonnées, et qui m'avoient presque gâté entièrement l'estomac, sans me guérir mon mal de gorge. Je prierai aussi M. de Jussac d'écrire à madame sa femme, à Fontevraud, et de lui mander l'embarras de ce pauvre paralytique, qui étoit sans vous sur le pavé.

M. de Saint-Laurent est mort d'une colique de *miserere*, et non point d'un accès de néphrétique, comme je vous avois mandé. Sa mort a été fort chrétienne, et même aussi singulière que le reste de sa vie. Il ne confia qu'à M. de Chartres qu'il se trouvoit mal, et qu'il alloit s'enfermer dans une chambre pour se reposer, conjurant instamment ce jeune prince de ne point dire où il étoit, parcequ'il ne vouloit voir personne. En le quittant il alla faire ses dévotions : c'étoit un dimanche, et on dit qu'il les faisoit tous les dimanches ; puis il s'enferma dans une chambre jusqu'à trois heures après midi, que M. de Chartres, étant en inquiétude de sa santé, déclara où il étoit. Tancret y fut, qui le trouva tout habillé sur un lit, souffrant apparemment beaucoup, et néanmoins fort tranquille. Tancret ne lui trouva point de pouls ; mais M. de Saint-Laurent lui dit que cela ne l'étonnât point ; qu'il étoit vieux, et qu'il n'avoit pas naturellement le pouls fort élevé. Il voulut être saigné, et il ne vint point

de sang. Peu de temps après il se mit sur son séant, puis dit à son valet de le pencher un peu sur son chevet; et aussitôt ses pieds se mirent à trépigner contre le plancher, et il expira dans le moment même. On trouva dans sa bourse un billet par lequel il déclaroit où l'on trouveroit son testament. Je crois qu'il donne tout son bien aux pauvres. Voilà comme il est mort; et voici ce qui fait, ce me semble, assez bien son éloge: vous savez qu'il n'avoit presque point d'autres soins auprès de M. de Chartres¹ que de l'empêcher de manger des friandises; qu'il l'empêchoit le plus qu'il pouvoit d'aller aux comédies et aux opéras; et il vous a conté lui-même toutes les rebuffades qu'il lui a fallu essayer pour cela, et comment toute la maison de MONSIEUR étoit déchaînée contre lui, gouverneur², sous-précepteur³, valets-de-chambre. Cependant on a été plus de deux jours sans oser apprendre sa mort à ce même M. de Chartres; et quand MONSIEUR enfin la lui a annoncée, il a jeté des cris effroyables, se jetant, non point sur son lit, mais sur le lit de M. de Saint-Laurent, qui étoit encore dans sa chambre, et l'appelant à

¹ Depuis duc d'Orléans et régent du royaume: alors âgé de douze ans.

² Le duc de Chartres eut successivement quatre gouverneurs dans l'espace de six années: les maréchaux de Navailles et d'Estades, le duc de La Vieuville et le marquis d'Arcy, chevalier des ordres. Des morts si rapprochées faisoient dire à Benserade que l'on ne pouvoit pas élever de gouverneur à ce prince. (S. S.)

³ Le gouverneur étoit alors le duc de La Vieuville; et le sous-précepteur, le trop fameux abbé Dubois.

haute voix comme s'il eût encore été en vie : tant la vertu, quand elle est vraie, a de force pour se faire aimer ! Je suis assuré que cela vous fera plaisir, non seulement pour la mémoire de M. de Saint-Laurent, mais même pour M. de Chartres. Dieu veuille qu'il persiste long-temps dans de pareils sentiments ! Il me semble que je n'ai point d'autres nouvelles à vous mander.

M. le duc de Roannès¹ est venu ce matin pour me parler de sa rivière, et pour me prier d'en parler. Je lui ai demandé s'il ne savoit rien de nouveau, il m'a dit que non ; et il faut bien, puisqu'il ne sait point de nouvelles, qu'il n'y en ait point, car il en sait toujours plus qu'il n'y en a. On dit seulement que M. de Lorraine a passé la Drave, et les Turcs la Save : ainsi il n'y a point de rivière qui les sépare ; tant pis apparemment pour les Turcs ; je les trouve merveilleusement accoutumés à être battus². La nouvelle qui fait ici le plus de bruit, c'est l'embarras des comédiens, qui sont obligés de déloger de la rue Guénégaud³, à cause que messieurs de Sorbonne,

¹ Louis d'Aubusson, duc de Roannès, second maréchal de La Feuillade, élevé à ce grade éminent le 2 février 1724, mourut à Marly le 29 janvier 1725. (S. S.) — L'éditeur du Racine commenté par La Harpe, prétend qu'il s'agit ici de *François*, et non pas de *Louis* : ce dernier n'étoit en effet alors, en 1687, qu'un enfant de quatorze ans.

² Ils le furent de nouveau le 12 août de cette même année.

³ Le 20 juin 1687, les comédiens françois reçurent l'ordre de fermer, dans trois mois, leur théâtre de Guénégaud. Après plusieurs contrats qui furent cassés par arrêt du conseil, ils obtinrent enfin, en 1688, la permission d'acquérir le jeu de paume de

en acceptant le collège des Quatre-Nations, ont demandé, pour première condition, qu'on les éloignât de ce collège. Ils ont déjà marchandé des places dans cinq ou six endroits; mais par-tout où ils vont, c'est merveille d'entendre comme les curés crient. Le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois a déjà obtenu qu'ils ne seroient point à l'hôtel de Sourdis, parceque de leur théâtre on auroit entendu tout à plein les orgues, et de l'église on auroit parfaitement bien entendu les violons; enfin ils en sont à la rue de Savoie, dans la paroisse de Saint-André. Le curé a été aussi au roi lui représenter qu'il n'y a tantôt plus dans sa paroisse que des auberges et des coquetiers; si les comédiens y viennent, que son église sera déserte. Les Grands-Augustins ont aussi été au roi, et le père Lembrochons, provincial, a porté la parole; mais on prétend que les comédiens ont dit à Sa Majesté que ces mêmes Augustins, qui ne veulent point les avoir pour voisins, sont fort assidus spectateurs de la comédie, et qu'ils ont même voulu vendre à la troupe des maisons qui leur appartiennent dans la rue d'Anjou, pour y bâtir un théâtre, et que le marché seroit déjà conclu, si le lieu eût été plus commode. M. de Louvois a ordonné à M. de La Chapelle de lui envoyer le plan du lieu où ils veulent bâtir dans la rue de Savoie. Ainsi on attend ce que M. de Louvois décidera. Cependant l'alarme est

l'Étoile, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés; et ils y firent construire le théâtre qui a été pendant près de cent ans celui de la comédie française.

grande dans le quartier : tous les bourgeois , qui sont gens de palais , trouvant fort étrange qu'on vienne leur embarrasser leurs rues. M. Billard sur-tout¹, qui se trouvera vis-à-vis de la porte du parterre, crie fort haut ; et quand on lui a voulu dire qu'il en auroit plus de commodité pour s'aller divertir quelquefois , il a répondu fort tragiquement : *Je ne veux point me divertir.* Adieu, monsieur ; je fais moi-même ce que je puis pour vous divertir, quoique j'aie le cœur fort triste, depuis la lettre que vous avez écrite à madame votre sœur. Si vous croyez que je puisse vous être bon à quelque chose à Bourbon, n'en faites point de façon, mandez-le-moi ; je volerai pour vous aller voir.

LETTRE XVIII.

A RACINE.

Bourbon, le 9 août 1687.

Je vous demande pardon du gros paquet que je vous envoie ; mais M. Bourdier, mon médecin, a cru qu'il étoit de son devoir d'écrire à M. Fagon sur ma maladie. Je lui ai dit qu'il falloit que M. Dodart vît aussi la chose : ainsi nous sommes convenus de

¹ Germain Billard, avocat renommé. Il avoit marié une de ses filles à Jérôme Bignon, qui fut prévôt des marchands de la ville de Paris, en 1708 ; l'autre à Louis Chauvelin, père du garde-des-sceaux.

vous adresser sa relation. Je vous envoie un compliment pour M. de La Bruyère.

J'ai été sensiblement affligé de la mort de M. de Saint-Laurent. Franchement notre siècle se dégarnit fort de gens de mérite et de vertu ; et sans ceux qu'on a étouffés sous prétexte de jansénisme, en voilà un grand nombre que la mort a enlevés depuis peu. Je plains fort le pauvre M. de Saintot¹. Je ne vous dirai point en quel état est ma poitrine, puisque mon médecin vous en écrit tout le détail ; ce que je puis vous dire, c'est que ma maladie est de ces sortes de choses *quæ non recipiunt magis et minus*, puisque je suis environ au même état que j'étois lorsque je suis arrivé. On me dit cependant toujours, comme à Paris, que cela reviendra ; et c'est ce qui me désespère, cela ne revenant point. Si je savois que je dusse être sans voix toute ma vie, je m'affligerois sans doute ; mais je prendrois ma résolution, et je serois peut-être moins malheureux que dans un état d'incertitude qui ne me permet pas de me fixer, et qui me laisse toujours comme un coupable qui attend le jugement de son procès. Je m'efforce cependant de traîner ici ma misérable vie du mieux que je puis, avec un abbé, très honnête homme, qui est trésorier d'une sainte chapelle, mon médecin et mon apothicaire. Je passe le temps avec eux à-peu-près comme D. Quixotte le passoit, *en un lugar de la Mancha*, avec son curé, son barbier, et le bachelier Samson Carrasco. J'ai aussi une ser-

¹ Maître des cérémonies.

vante : il me manque une nièce ; mais de tous ces gens-là , celui qui joue le mieux son personnage , c'est moi qui suis presque aussi fou que lui , et qui ne dirois guère moins de sottises , si je pouvois me faire entendre.

Je n'ai point été surpris de ce que vous m'avez mandé de M. Hessein :

Naturam expelles furca , tamen usque recurret ¹.

Il a d'ailleurs de très bonnes qualités ; mais , à mon avis , puisque je suis sur la citation de D. Quixotte , il n'est pas mauvais de garder avec lui les mêmes mesures qu'avec Cardenio. Comme il veut toujours contredire , il ne seroit pas mauvais de le mettre avec cet homme que vous savez de notre assemblée , qui ne dit jamais rien qu'on ne doive contredire ² ; ils seroient merveilleux ensemble.

J'ai déjà formé mon plan pour l'année 1667 ³ , où je vois de quoi ouvrir un beau champ à l'esprit ; mais , à ne vous rien déguiser , il ne faut pas que vous fassiez un grand fond sur moi , tant que j'aurai tous les matins à prendre douze verres d'eau , qu'il coûte encore plus à rendre qu'à avaler , et qui vous

¹ HORACE , liv. I , ép. x , v. 24.

Chassez le naturel : il revient au galop.

DESTOUCHES.

² Charpentier , de l'académie françoise , et de celle des Inscriptions et Belles-Lettres.

³ Il parle de l'histoire du roi , dont ils étoient tous deux continuellement occupés. (L. R.)

laissent tout étourdi le reste du jour, sans qu'il vous soit permis de sommeiller un moment. Je ferai pourtant du mieux que je pourrai, et j'espère que Dieu m'aidera.

Vous faites bien de cultiver madame de Maintenon; jamais personne ne fut si digne qu'elle du poste qu'elle occupe, et c'est la seule vertu où je n'aie point encore remarqué de défaut. L'estime qu'elle a pour vous est une marque de son bon goût. Pour moi, je ne me compte pas au rang des choses vivantes :

Vox quoque Mœrim

Jam fugit ipsa : lupi Mœrim videre priores ¹.

LETTRE XIX.

RACINE A BOILEAU.

Paris, 13 août 1687.

Je ne vous écrirai aujourd'hui que deux mots; car, outre qu'il est extrêmement tard, je reviens chez moi pénétré de frayeur et de plaisir. Je sors de chez le pauvre M. Hessein, que j'ai laissé à l'extrémité; je doute qu'à moins d'un miracle je le retrouve demain en vie. Je vous conterai sa maladie une autre fois, et je ne vous parlerai maintenant que de

¹ VIRGILE, Écl. IX, v. 53. — Suivant un ancien proverbe rustique, quand le loup aperçoit, le premier, un homme, cet homme devoit enroué.

ce qui vous regarde. Vous êtes un peu cruel à mon égard, de me laisser si long-temps dans l'horrible inquiétude où vous avez bien dû juger que votre lettre à madame votre sœur me pouvoit jeter. J'ai vu M. Fagon, qui, sur le récit que je lui ai fait de ce qui est dans cette lettre, a jugé qu'il falloit sur-le-champ quitter vos eaux. Il dit que leur effet naturel est d'ouvrir l'appétit, bien loin de l'ôter; il croit même qu'à l'heure qu'il est vous les aurez interrompues, parcequ'on n'en prend jamais plus de vingt jours de suite. Si vous vous en êtes trouvé considérablement bien, il est d'avis qu'après les avoir laissées pour quelque temps, vous les recommenciez; si elles ne vous ont fait aucun bien, il croit qu'il les faut quitter entièrement. Le roi me demanda hier au soir si vous étiez revenu; je lui répondis que non, et que les eaux jusqu'ici ne vous avoient pas fort soulagé. Il me dit ces propres mots: « Il fera
« mieux de se remettre à son train de vie ordinaire;
« la voix lui reviendra lorsqu'il y pensera le moins. » Tout le monde est charmé de la bonté que Sa Majesté a témoignée pour vous en parlant ainsi, et tout le monde est d'avis que, pour votre santé, vous ferez bien de revenir. M. Félix est de cet avis; le premier médecin et M. Moreau en sont entièrement. M. du Tartre¹ croit qu'absolument les eaux de Bourbon ne sont pas bonnes pour votre poitrine, et que vos lassitudes en sont une marque. Tout cela,

¹ Chirurgien juré du parlement de Paris, dans la suite chirurgien ordinaire du roi.

mon cher monsieur, m'a donné une furieuse envie de vous voir de retour. On dit que vous trouverez de petits remèdes innocents qui vous rendront infailliblement la voix, et qu'elle reviendra d'elle-même quand vous ne feriez rien. M. le maréchal de Bellefonds m'enseigna hier un remède¹ dont il dit qu'il a vu plusieurs gens guéris d'une extinction de voix; c'est de laisser fondre dans sa bouche un peu de myrrhe, la plus transparente qu'on puisse trouver¹; d'autres se sont guéris avec la simple eau de poulet, sans compter l'*erysimum*; enfin, tout d'une voix, tout le monde vous conseille de revenir. Je n'ai jamais vu une santé plus généralement souhaitée que la vôtre. Venez donc, je vous en conjure; et, à moins que vous n'ayez déjà un commencement de voix qui vous donne des assurances que vous achèverez de guérir à Bourbon, ne perdez pas un moment de temps pour vous redonner à vos amis, et à moi sur-tout, qui suis inconsolable de vous voir si loin de moi, et d'être des semaines entières sans savoir si vous êtes en santé ou non. Plus je vois décroître le nombre de mes amis, plus je deviens sensible au peu qui m'en reste; et il me semble, à vous parler franchement, qu'il ne me reste presque plus que vous. Adieu; je crains de m'attendrir follement, en m'arrêtant trop sur cette ré-

¹ Madame de Sévigné plaisante sur le goût de ce maréchal pour la médecine, et veut que le médecin Carette le laisse, *comme son maître garçon*, auprès de madame de Coulanges, pour la conduire dans ses remèdes. Lett. du 5 juillet 1694.

flexion. Madame Manchon pense toutes les mêmes choses que moi, et est véritablement inquiète sur votre santé.

LETTRE XX.

A RACINE.

Moulins, le 13 août 1687.

Mon médecin a jugé à propos de me laisser reposer deux jours, et j'ai pris ce temps pour venir voir Moulins, où j'arrivai hier au matin, et d'où je m'en dois retourner aujourd'hui au soir. C'est une ville très marchande et très peuplée, et qui n'est pas indigne d'avoir un trésorier de France comme vous¹. Un M. de Chamblain, ami de M. l'abbé de Sales, qui y est venu avec moi, m'y donna hier à souper fort magnifiquement. Il se dit grand ami de M. de Poignant, et connoît fort votre nom, aussi bien que tout le monde de cette ville, qui s'honore fort d'avoir un magistrat de votre force, et qui lui est si peu à charge². Je vous ai envoyé par le dernier ordinaire une très longue déduction de ma maladie, que M. Bourdier, mon médecin, écrit à M. Fa-

¹ « M. de Colbert, dit Louis Racine, le fit favoriser d'une charge de trésorier de France au bureau des finances de Moulins, qui étoit tombée aux parties casuelles. » (*Mémoires sur la vie de Jean Racine.*)

² Parcequ'il n'y alloit jamais. (L. R.)

gon : ainsi vous en devez être instruit à l'heure qu'il est parfaitement. Je vous dirai pourtant que dans cette relation il ne parle point de la lassitude de jambes et du peu d'appétit ; si bien que tout le profit que j'ai fait jusqu'ici à boire des eaux, selon lui, *consiste à un* éclaircissement de teint, que le hâle du voyage m'avoit jauni plutôt que la maladie ; car vous savez bien qu'en partant de Paris, je n'avois pas le visage très mauvais ; et je ne vois pas qu'à Moulins, où je suis, on me félicite fort présentement de mon embonpoint. Si j'ai écrit une lettre si triste à ma sœur, cela ne vient point de ce que je me *sente* beaucoup plus mal qu'à Paris, puisqu'à vous dire le vrai, tout le bien et tout le mal mis ensemble, je suis environ au même état que quand je partis ; mais dans le chagrin de ne point guérir, on a quelquefois des moments où la mélancolie redouble, et je lui ai écrit dans un de ces moments. Peut-être dans une autre lettre verra-t-elle que je ris. Le chagrin est comme une fièvre qui a ses redoublements et ses suspensions.

La mort de M. de Saint-Laurent est tout-à-fait édifiante ; il me paroît qu'il a fini avec toute l'audace d'un philosophe et toute l'humilité d'un chrétien. Je suis persuadé qu'il y a des saints canonisés qui n'étoient pas plus saints que lui : on le verra un jour, selon toutes les apparences, dans les litanies. Mon embarras est seulement comment on l'appellera, et si on lui dira simplement saint Laurent, ou saint Saint-Laurent. Je n'admire pas seulement M. de

Chartres, mais je l'aime, j'en suis fou. Je ne sais pas ce qu'il sera dans la suite; mais je sais bien que l'enfance d'Alexandre, ni de Constantin, n'a jamais promis de si grandes choses que la sienne; et on pourroit beaucoup plus justement faire de lui les prophéties que Virgile, à mon avis, avoit faites assez à la légère du fils de Pollion¹.

Dans le temps que je vous écris ceci, M. Amiot² vient d'entrer dans ma chambre; il a précipité, dit-il, son retour à Bourbon pour me venir rendre service. Il m'a dit qu'il avoit vu, avant que de partir, M. Fagon, et qu'ils persistoient l'un et l'autre dans la pensée du demi-bain, quoi qu'en puissent dire MM. Bourdier et Baudière: c'est une affaire qui se décidera demain à Bourbon. A vous dire le vrai, mon cher monsieur, c'est quelque chose d'assez fâcheux, que de se voir ainsi le jouet d'une science très conjecturale, et où l'un dit blanc et l'autre noir: car les deux derniers ne soutiennent pas seulement que le bain n'est pas bon à mon mal; mais ils prétendent qu'il y va de la vie, et citent sur cela des exemples funestes. Mais enfin me voilà livré à la

¹ Le témoignage de Boileau confirme celui des historiens sur les heureuses dispositions du jeune prince. Il étoit né avec des qualités aimables et brillantes, auxquelles son précepteur, l'abbé Dubois, fit prendre une funeste direction. Intéressé à ce que son auguste disciple ne crût pas à la vertu, il sut lui inspirer pour les hommes ce profond mépris qui éteint pour eux tout amour, et qui défend de travailler à leur bonheur. (S. S.)

² Médecin de Bourbon, qui, un mois après, donna ses soins à madame de Sévigné.

médecine, et il n'est plus temps de reculer. Ainsi, ce que je demande à Dieu, ce n'est pas qu'il me rende la voix, mais qu'il me donne la vertu et la piété de M. de Saint-Laurent, ou de M. Nicole, ou même la vôtre, puisqu'avec cela on se moque des périls. S'il y a quelque malheur dont on se puisse réjouir, c'est, à mon avis, de celui des comédiens; si on continue à les traiter comme on fait, il faudra qu'ils s'aillent établir entre la Villette et la porte Saint-Martin; encore ne sais-je s'ils n'auront point sur les bras le curé de Saint-Laurent. Je vous ai une obligation infinie du soin que vous prenez d'entretenir un misérable comme moi. L'offre que vous me faites de venir à Bourbon est tout-à-fait héroïque et obligeante; mais il n'est pas nécessaire que vous veniez vous enterrer inutilement dans le plus vilain lieu du monde; et le chagrin que vous auriez infailliblement de vous y voir, ne feroit qu'augmenter celui que j'ai d'y être. Vous m'êtes plus nécessaire à Paris qu'ici, et j'aime encore mieux ne vous point voir, que de vous voir triste et affligé. Adieu, mon cher monsieur; mes recommandations à M. Félix, à M. de Termes, et à tous nos autres amis.

LETTRE XXI.

RACINE A BOILEAU.

Paris, 17 août 1687.

J'allai hier au soir à Versailles, et j'y allai tout exprès pour voir M. Fagon et lui donner la consultation de M. Bourdier. Je la lus auparavant avec M. Félix, et je la trouvai très savante, dépeignant votre tempérament et votre mal en termes très énergiques; j'y croyois trouver en quelque page :

Numero Deus impare gaudet¹.

M. Fagon me dit que du moment qu'il s'agissoit de la vie, et qu'elle pouvoit être en compromis, il s'étonnoit qu'on mit en question si vous prendriez le demi-bain. Il en écrira à M. Bourdier; et cependant il m'a chargé de vous écrire au plus vite de ne point vous baigner, et même, si les eaux vous ont incommodé, de les quitter entièrement, et de vous en revenir. Je vous avois déjà mandé son avis là-dessus, et il persiste toujours. Tout le monde crie que vous devriez revenir: médecins, chirurgiens, hommes, femmes. Je vous avois mandé qu'il falloit un miracle pour sauver M. Hessein; il est sauvé, et c'est votre bon ami le quinquina qui a fait ce miracle. L'é-métique l'avoit mis à la mort: M. Fagon arriva fort

¹ Virgile, Écl. VIII, v. 75.

à propos, qui, le croyant à demi mort, ordonna au plus vite le quinquina. Il est présentement sans fièvre ; je l'ai même tantôt fait rire jusqu'à la convulsion, en lui montrant l'endroit de votre lettre où vous parlez du bachelier, du curé, et du barbier. Vous dites qu'il vous manque une nièce ; voudriez-vous qu'on vous envoyât mademoiselle Despréaux¹ ? Je m'en vais ce soir à Marly. M. Félix a demandé permission au roi pour moi, et j'y demeurerai jusqu'à mercredi prochain.

M. le duc de Charost² m'a tantôt demandé de vos nouvelles, d'un ton de voix que je vous souhaiterois de tout mon cœur. Quantité de gens de nos amis sont malades, entre autres M. le duc de Chevreuse et M. de Chamblai³ : tous deux ont la fièvre double-

¹ Petit trait de malice de la part de Racine. La nièce en question étoit fille de Jérôme Boileau, le greffier, mort en 1679. Sa femme étoit de l'humeur la plus bizarre, et la fille tenoit de la mère, qui a fourni au poëte plusieurs traits de sa satire contre les femmes.

² Armand de Béthune, duc de Charost, gendre du surintendant Fouquet.

³ « Chamblai avoit toujours passé pour le meilleur maréchal-
« des-logis d'une armée. Recherché par tous les généraux, estimé
« du roi, et, qui plus est, de Turenne, il n'en étoit pas moins
« cher à Louvois ; ce qui prouve qu'il étoit nécessaire à tous. Le
« roi ne pouvant faire un meilleur choix pour le département de
« la guerre (*après la mort de Louvois*), le pressa fort de s'en
« charger ; mais Chamblai fit valoir les titres de Barbesieux, et finit
« par dire : *Si votre majesté ne veut pas absolument donner la place*
« *au fils, je la supplie de nommer tout autre que moi, qui ne puis*
« *me revêtir de la dépouille de son père, mon ami et mon bienfai-*
« *teur.* L'action de Chamblai étonna tout le monde, excepté lui,

tierce. M. de Chamlay a déjà pris le quinquina ; M. de Chevreuse le prendra au premier jour. On ne voit à la cour que des gens qui ont le ventre plein de quinquina. Si cela ne vous excite pas à y revenir, je ne sais plus ce qui vous peut en donner envie. M. Hessein ne l'a point voulu prendre des apothicaires, mais de la propre main de Smith. J'ai vu ce Smith chez lui ; il a le visage vermeil et boutonné, et a bien plus l'air d'un maître cabaretier que d'un médecin. M. Hessein dit qu'il n'a jamais rien bu de plus agréable, et qu'à chaque fois qu'il en prend, il sent la vie descendre dans son estomac. Adieu, mon cher monsieur ; je commencerai et finirai toutes mes lettres en vous disant de vous hâter de revenir.

LETTRE XXII.

A RACINE.

Bourbon, ce 19 août 1687.

Vous pouvez juger, monsieur, combien j'ai été frappé de la funeste nouvelle que vous m'avez mandée de notre pauvre ami ¹. En quelque état pitoyable néanmoins que vous l'avez laissé, je ne saurois

« qui ne fut étonné que des éloges. Un tel procédé mérite bien sa place dans l'histoire ; de pareils faits ne surchargeront pas ces « mémoires. » (*Mémoires secrets sur le règne de Louis XIV, la régence et le règne de Louis XV*, par Duclos, tome I, p. 171.)

¹ M. Hessein.

m'empêcher d'avoir quelque rayon d'espérance, tant que vous ne m'aurez point écrit, *il est mort*; et je me flatte même qu'au premier ordinaire j'apprendrai qu'il est hors de danger. A dire le vrai, j'ai bon besoin de me flatter ainsi, sur-tout aujourd'hui que j'ai pris une médecine qui m'a fait tomber quatre fois en foiblesse, et qui m'a jeté dans un abattement dont même les plus agréables nouvelles ne seroient pas capables de me relever. Je vous avoue pourtant que si quelque chose pouvoit me rendre la santé et la joie, ce seroit la bonté qu'a Sa Majesté de s'enquérir de moi, toutes les fois que vous vous présentez devant lui. Il ne sauroit guère rien arriver de plus glorieux, je ne dis pas à un misérable comme moi, mais à tout ce qu'il y a de gens plus considérables à la cour; et je gage qu'il y en a plus de vingt d'entre eux qui, à l'heure qu'il est, envient ma bonne fortune, et qui voudroient avoir perdu la voix, et même la parole à ce prix. Je ne manquerai pas, avant qu'il soit peu, de profiter du bon avis qu'un si grand prince me donne, sauf à désobliger M. Bourdier mon médecin, et M. Baudière mon apothicaire, qui prétendent maintenir, contre lui, que les eaux de Bourbon sont admirables pour rendre la voix; mais je m'imagine qu'ils réussiront dans cette entreprise à-peu-près comme toutes les puissances de l'Europe ont réussi à *lui empêcher* de prendre Luxembourg et tant d'autres villes. Pour moi, je suis persuadé qu'il fait bon suivre ses ordonnances, en fait même de médecine. J'accepte l'augure qu'il

m'a donné, en vous disant que la voix me reviendrait lorsque j'y penserois le moins. Un prince qui a exécuté tant de choses miraculeuses, est vraisemblablement inspiré du ciel, et toutes les choses qu'il dit sont des oracles. D'ailleurs j'ai encore un remède à essayer, où j'ai grande espérance, qui est de me présenter à son passage dès que je serai de retour ; car je crois que l'envie que j'aurai de lui témoigner ma joie et ma reconnoissance me fera trouver de la voix, et peut-être même des paroles éloquentes. Cependant je vous dirai que je suis aussi muet que jamais, quoique inondé d'eaux et de remèdes. Nous attendons la réponse de M. Fagon sur la relation que M. Bourdier lui a envoyée. Jusque-là je ne puis rien vous dire sur mon départ. On me fait toujours espérer ici une guérison prochaine, et nous devons tenter le demi-bain, supposé que M. Fagon persiste toujours dans l'opinion qu'il me peut être utile. Après cela je prendrai mon parti.

Vous ne sauriez croire combien je vous suis obligé de la tendresse que vous m'avez témoignée dans votre dernière lettre : les larmes m'en sont presque venues aux yeux ; et quelque résolution que j'eusse faite de quitter le monde, supposé que la voix ne me revint point, cela m'a entièrement fait changer d'avis ; c'est-à-dire, en un mot, que je me sens capable de quitter toutes choses, hormis vous. Adieu, mon cher monsieur : excusez si je ne vous écris pas une plus longue lettre ; franchement je suis fort abattu. Je n'ai point d'appétit ; je traîne les jam-

bes plutôt que je ne marche ; je n'oserois dormir, et je suis toujours accablé de sommeil. Je me flatte pourtant encore de l'espérance que les eaux de Bourbon me guériront. M. Amiot est homme d'esprit, et me rassure fort. Il se fait une affaire très sérieuse de me guérir, aussi bien que les autres médecins. Je n'ai jamais vu de gens si affectionnés à leur malade, et je crois qu'il n'y en a pas un d'entre eux qui ne donnât quelque chose de sa santé pour me rendre la mienne. Outre leur affection, il y va de leur intérêt, parceque ma maladie fait grand bruit dans Bourbon. Cependant ils ne sont point d'accord, et M. Bourdier lève toujours des yeux très tristes au ciel, quand on parle de bain. Quoi qu'il en soit, je leur suis obligé de leurs soins et de leur bonne volonté ; et quand vous m'écrirez, je vous prie de me dire quelque chose qui marque que je parle bien d'eux.

M. de La Chapelle m'a écrit une lettre fort obligeante, et m'envoie plusieurs inscriptions sur lesquelles il me prie de dire mon avis. Elles me paroissent toutes fort spirituelles ; mais je ne saurois pas lui mander, pour cette fois, ce que j'y trouve à redire : ce sera pour le premier ordinaire. M. Boursault¹, que je croyois mort, me vint voir il y a cinq

¹ Boursault étoit alors receveur des fermes à Mont-Luçon, d'où, à l'occasion de son emploi, il écrivit une lettre assez connue. Boileau l'avoit attaqué dans ses satires. Boursault, pour s'en venger, fit imprimer contre lui une comédie intitulée : *Satire des satires*. Cependant quand il sut Boileau malade à Bourbon, il alla

à six jours, et m'apparut le soir assez subitement. Il me dit qu'il s'étoit détourné de trois grandes lieues du chemin de Mont-Luçon, où il alloit, et où il est habitué, pour avoir le bonheur de me saluer. Il me fit offre de toutes choses, d'argent, de commodités, de chevaux. Je lui répondis avec les mêmes honnêtetés, et voulus le retenir pour le lendemain à dîner; mais il me dit qu'il étoit obligé de s'en aller dès le grand matin : ainsi nous nous séparâmes amis à outrance. A propos d'amis, mes baisemains, je vous prie, à tous nos amis communs. Dites bien à M. Quinault¹ que je lui suis infiniment obligé de son souvenir, et des choses obligeantes qu'il a écrites de moi à M. l'abbé de Sales. Vous pouvez l'assurer que je le compte présentement au rang de mes meilleurs amis, et de ceux dont j'estime le plus le cœur et l'esprit. Ne vous étonnez pas si vous recevez quelquefois mes lettres un peu tard, parceque la poste n'est point à Bourbon, et que souvent, faute de gens pour envoyer à Moulins, on perd un ordinaire. Au nom de Dieu, mandez-moi avant toutes choses des nouvelles de M. Hessein.

le voir, et lui offrit sa bourse. Boileau, sensible à ce trait de générosité, ôta dans la suite, de ses satires, le nom de Boursault. (L. R.)

¹ Cet endroit doit détromper ceux qui croient que Boileau a toujours été l'ennemi de Quinault. (L. R.)

LETTRE XXIII.

A RACINE.

Bourbon, le 23 août 1687.

On me vient avertir que la poste est de ce soir à Bourbon ; c'est ce qui fait que je prends la plume à l'heure qu'il est, c'est-à-dire à dix heures du soir, qui est une heure fort extraordinaire aux malades de Bourbon, pour vous dire que, malgré les tragiques remontrances de M. Bourdier, je me suis mis aujourd'hui dans le demi-bain, par le conseil de M. Amiot, et même de M. des Trapières, que j'ai appelé au conseil. Je n'y ai été qu'une heure ; cependant j'en suis sorti beaucoup en meilleur état que je n'y étois entré, c'est-à-dire, la poitrine beaucoup plus dégagée, les jambes plus légères, l'esprit plus gai : et même mon laquais m'ayant demandé quelque chose, je lui ai répondu un *non* à pleine voix, qui l'a surpris lui-même, aussi bien qu'une servante qui étoit dans la chambre ; et pour moi, j'ai cru l'avoir prononcé par enchantement. Il est vrai que je n'ai pu depuis rattraper ce ton-là ; mais, comme vous voyez, monsieur, c'en est assez pour me remettre le cœur au ventre, puisque c'est une preuve que ma voix n'est pas entièrement perdue, et que le bain m'est très bon. Je m'en vais piquer de ce côté-là, et je vous manderai le succès. Je ne sais pas

pourquoi M. Fagon a molli si aisément sur les objections très superstitieuses de M. Bourdier. Il y a tantôt six mois que je n'ai eu de véritable joie que ce soir. Adieu, mon cher monsieur; je dors en vous écrivant. Conservez-moi votre amitié, et croyez que si je recouvre la voix, je l'emploierai à publier à toute la terre la reconnoissance que j'ai des bontés que vous avez pour moi, et qui ont encore accru de beaucoup la véritable estime et la sincère amitié que j'avois pour vous. J'ai été ravi, charmé, enchanté du succès du quinquina; et ce qu'il a fait sur notre ami Hessein, m'engage encore plus dans ses intérêts que la guérison de ma fièvre double-tierce.

LETTRE XXIV.

RACINE A BOILEAU.

Paris, 24 août 1687.

Je vous dirai, avant toutes choses, que M. Hessein, excepté quelque petit reste de foiblesse, est entièrement hors d'affaire, et ne prendra plus que huit jours du quinquina, à moins qu'il n'en prenne pour son plaisir; car la chose devient à la mode, et on commencera bientôt, à la fin des repas, à le servir comme le café et le chocolat. L'autre jour, à Marly, MONSEIGNEUR, après un fort grand déjeuner avec madame la princesse de Conti¹ et d'autres da-

¹ Anne-Marie de Bourbon, dite mademoiselle de Blois, fille

mes, en envoya querir deux bouteilles chez les apothicaires du roi, et en but le premier un grand verre; ce qui fut suivi par toute la compagnie, qui, trois heures après, n'en dina que mieux; il me semble même que cela leur avoit donné un plus grand air de gaieté ce jour-là; et, à ce même dîner, je contai au roi votre embarras entre vos deux médecins, et la consultation très savante de M. Bourdier. Le roi eut la bonté de me demander ce qu'on vous répondoit là-dessus, et s'il y avoit à délibérer. « Oh! pour moi, s'écria naturellement madame la princesse de Conti, qui étoit à la table à côté de Sa Majesté, j'aimerois mieux ne parler de trente ans, que d'exposer ainsi ma vie pour recouvrer la parole. » Le roi, qui venoit de faire la guerre à MONSEIGNEUR sur sa débauche de quinquina, lui demanda s'il ne voudroit point aussi tâter des eaux de Bourbon. Vous ne sauriez croire combien cette maison de Marly est agréable; la cour y est, ce me semble, tout autre qu'à Versailles. Il y a peu de gens, et le roi nomme tous ceux qui l'y doivent suivre. Ainsi tous ceux qui y sont, se trouvant fort honorés d'y être, y sont aussi de fort bonne humeur. Le roi même y est fort libre et fort caressant. On diroit qu'à Versailles il est tout entier aux affaires; et qu'à Marly il est tout à lui et à son plaisir. Il m'a fait l'honneur plusieurs fois

de Louis XIV et de madame de La Vallière. Deux ans auparavant elle avoit eu la petite vérole; le prince de Conti, son époux, en lui donnant des soins, fut atteint de la même maladie, et il en mourut le 9 novembre 1685.

de me parler, et j'en suis sorti à mon ordinaire, c'est-à-dire fort charmé de lui et au désespoir contre moi : car je ne me trouve jamais si peu d'esprit, que dans ces moments, où j'aurois le plus d'envie d'en avoir.

Du reste, je suis devenu riche de bons mémoires¹. J'y ai entretenu tout à mon aise les gens qui pouvoient me dire le plus de choses de la campagne de Lille. J'eus même l'honneur de demander cinq ou six éclaircissements à M. de Louvois, qui me parla avec beaucoup de bonté. Vous savez sa manière, et comme toutes ses paroles sont pleines de droit sens et vont au fait. En un mot, j'en sortis très savant et très content. Il me dit que, tout autant de difficultés que nous aurions, il nous écouterait avec plaisir. Les questions que je lui fis regardoient Charleroi et Douai. J'étois en peine pourquoi on alla d'abord à Charleroi, et si on avoit déjà nouvelle que les Espagnols l'eussent rasé : car, en voulant écrire, je me suis trouvé arrêté tout-à-coup, et par cette difficulté, et par beaucoup d'autres que je vous dirai. Vous ne me trouverez peut-être, à cause de cela, guère plus avancé que vous, c'est-à-dire, beaucoup d'idées et peu d'écriture. Franchement je vous trouve fort à dire, et dans mon travail, et dans mes plaisirs. Une heure de conversation m'étoit d'un grand secours pour l'un, et d'un grand accroissement pour les autres.

Je viens de recevoir une lettre de vous. Je ne

¹ Il ne perdoit aucune occasion de rassembler des mémoires pour l'histoire du roi. (L. R.)

doute pas que vous n'avez présentement reçu celle où je vous mandois l'avis de M. Fagon ; et que M. Bourdier n'ait reçu des nouvelles de M. Fagon même, qui ne serviront pas peu à le confirmer dans son avis. Tout ce que vous m'écrivez de votre peu d'appétit et de votre abattement est très considérable, et marque toujours, de plus en plus, que les eaux ne vous conviennent point. M. Fagon ne manquera pas de me répéter encore qu'il les faut quitter, et les quitter au plus vite ; car, je vous l'ai mandé : il prétend que leur effet naturel est d'ouvrir l'appétit et de rendre les forces. Quand elles font le contraire, il y faut renoncer.

Je ne doute pas que vous ne vous remettiez bientôt en chemin pour revenir. Je suis persuadé comme vous que la joie de revoir un prince qui témoigne tant de bonté pour vous, vous fera plus de bien que tous les remèdes. M. Roze m'avoit déjà dit de vous mander de sa part qu'après Dieu, le roi étoit le plus grand médecin du monde ; et je fus même fort édifié que M. Roze voulût bien mettre Dieu avant le roi¹. Je commence à soupçonner qu'il pourroit bien être en effet dans la dévotion. M. Nicole a donné depuis deux jours au public deux tomes de *Ré-*

¹ Le président Roze, secrétaire du cabinet du roi, étoit un courtisan d'un caractère très souple et d'un esprit très aimable ; il plaisoit beaucoup à Louis XIV ; mais, ce qui est très digne de remarque, il n'usa jamais de sa faveur que pour obliger tous ceux qui en avoient besoin. C'est à lui que l'académie françoise fut redevable du privilège de haranguer nos rois, à la suite des cours supérieures. D'ALEMBERT, *Éloges des Acad.*, tom. I, p. 489.

*flexions sur les épîtres et sur les évangiles*¹, qui me semblent encore plus forts et plus édifiants que tout ce qu'il a fait. Je ne vous les envoie pas, parceque j'espère que vous serez bientôt de retour, et vous les trouverez infailliblement chez vous. Il n'a encore travaillé que sur la moitié des épîtres et des évangiles de l'année ; j'espère qu'il achèvera le reste, pourvu qu'il plaise à Dieu et au révérend père de La Chaise de lui laisser encore un an de vie.

Il n'y a point de nouvelles de Hongrie que celles qui sont dans la gazette. M. de Lorraine, en passant la Drave, a fait, ce me semble, une entreprise de fort grand éclat et fort inutile. Cette expédition a bien l'air de celle qu'on fit pour secourir Philisbourg. Il a trouvé au-delà de la rivière un bois, et au-delà de ce bois les ennemis retranchés jusqu'aux dents. M. de Termes est du nombre de ceux que je vous ai mandé qui avoient l'estomac farci de quinquina. Croyez-vous que le quinquina, qui vous a sauvé la vie, ne vous rendroit point la voix ? Il devrait du moins vous être plus favorable qu'à un autre, vous qui vous êtes enrôlé tant de fois à le louer. Les comédiens, qui vous font si peu de pitié, sont pourtant toujours sur le pavé ; et je crains, comme vous, qu'ils ne soient obligés de s'aller établir auprès des vignes de feu monsieur votre père² ; ce seroit un

¹ Continuation des *Essais de morale*, dont il parut deux autres tomes l'année suivante, 1688.

² Le père de Boileau avoit eu des vignes du côté de Pantin, près du lieu où l'on transportoit les immondices de Paris.

digne théâtre pour les œuvres de M. Pradon, j'allois ajouter de M. Boursault; mais je suis trop touché des honnêtetés que vous avez tout nouvellement reçues de lui. Je ferai tantôt à M. Quinault celles que vous me mandez de lui faire. Il me semble que vous avancez furieusement dans le chemin de la perfection. Voilà bien des gens à qui vous avez pardonné!

On m'a dit, chez madame votre sœur, que M. Marchand partoît lundi prochain pour Bourbon :

Hei! vereor ne quid Andria adportet mali¹!

Franchement, j'appréhende un peu qu'il ne vous retienne. Il aime fort son plaisir. Cependant je suis assuré que M. Bourdier même vous dira de vous en aller. Le bien que les eaux vous pourroient faire est peut-être fait: elles auront mis votre poitrine en bon train. Les remèdes ne font pas toujours sur-le-champ leur plein effet; et mille gens qui étoient allés à Bourbon pour des foiblesses de jambes, n'ont commencé à bien marcher que lorsqu'ils ont été de retour chez eux. Adieu, mon cher monsieur; vous me demandez pardon de m'avoir écrit une lettre trop courte, et vous avez raison de le demander; et moi, je vous le demande d'en avoir écrit une trop longue, et j'ai peut-être aussi raison.

¹ TÉRENCE, *Andrienne*; act. I, sc. I, v. 46.

LETTRE XXV.

A RACINE.

Bourbon, le 28 août 1687.

Je ne m'étonne point, monsieur, que madame la princesse de Conti soit dans le sentiment où elle est. Quand elle auroit perdu la voix, il lui resteroit encore un million de charmes pour se consoler de cette perte; et elle seroit encore la plus parfaite chose que la nature ait produite depuis long-temps. Il n'en est pas ainsi d'un misérable qui a besoin de sa voix pour être souffert des hommes, et qui a quelquefois à disputer contre M. Charpentier. Quand ce ne seroit que cette dernière raison, il doit risquer quelque chose; et la vie n'est pas d'un si grand prix qu'il ne la puisse hasarder, pour se mettre en état d'interrompre un tel parleur. J'ai donc tenté l'aventure du demi-bain avec toute l'audace imaginable: mes valets faisant lire leur frayeur sur leurs visages, et M. Bourdier s'étant retiré pour n'être point témoin d'une entreprise si téméraire. A vous dire vrai, cette aventure a été un peu semblable à celle des *mailloins* dans don Quichotte: je veux dire, qu'après bien des alarmes, il s'est trouvé qu'il n'y avoit qu'à rire, puisque non seulement le bain ne m'a point augmenté la fluxion sur la poitrine, mais qu'il me l'a même fort soulagée; et que, s'il ne m'a

rendu la voix, il m'a du moins en partie rendu la santé. Je ne l'ai encore essayé que quatre fois, et M. Amiot prétend le pousser jusqu'à dix; après quoi, si la voix ne me revient, il m'assure qu'il me donnera mon congé. Je conçois un fort grand plaisir à vous revoir et à vous embrasser; mais vous ne sauriez croire pourtant tout ce qui se présente d'affreux à mon esprit, quand je songe qu'il me faudra peut-être repasser muet par ces hôtelleries, et revenir sans voix dans ces mêmes lieux où l'on m'avoit tant de fois assuré que les eaux de Bourbon me guériroient infailliblement. Il n'y a que Dieu et vos consolations qui me puissent soutenir dans une si juste occasion de désespoir.

J'ai été fort frappé de l'agréable débauche de MONSEIGNEUR chez madame la princesse de Conti; mais ne songe-t-il point à l'insulte qu'il a faite par-là à tous messieurs de la faculté? Passe pour avaler le quinquina sans avoir la fièvre; mais de le prendre sans s'être préalablement fait saigner et purger, c'est une chose qui crie vengeance, et il y a une espèce d'effronterie à ne se point trouver mal après un tel attentat contre toutes les règles de la médecine. Si MONSEIGNEUR et toute sa compagnie avoient, avant tout, pris une dose de séné dans quelque sirop convenable, cela lui auroit à la vérité coûté quelques tranchées, et l'auroit mis, lui et tous les autres, hors d'état de dîner: mais il y auroit eu au moins quelques formes gardées; et M. Bachot¹ au-

¹ Apothicaire.

roit trouvé le trait galant. Au lieu que de la manière dont la chose s'est faite, cela ne sauroit jamais être approuvé que des gens de cour et du monde, et non point des véritables disciples d'Hippocrate, gens à barbe vénérable, et qui ne verront point assurément ce qu'il peut y avoir eu de plaisant à tout cela. Que si personne n'en a été malade, ils vous répondront qu'il y a eu du sortilège; et en effet, monsieur, de la manière dont vous me peignez Marly, c'est un véritable lieu d'enchantement. Je ne doute point que les Fées n'y habitent. En un mot, tout ce qui s'y dit et tout ce qui s'y fait me paroît enchanté; mais sur-tout les discours du maître du château ont quelque chose de fort ensorcelant, et ont un charme qui se fait sentir jusqu'à Bourbon. De quelque pitoyable manière que vous m'ayez conté la disgrâce des comédiens, je n'ai pu m'empêcher d'en rire. Mais dites-moi, monsieur, supposé qu'ils aillent habiter où je vous ai dit, croyez-vous qu'ils boivent du vin du crû? Ce ne seroit pas une mauvaise pénitence à proposer à M. de Champmeslé, pour tant de bouteilles de vin de Champagne qu'il a bues : vous savez aux dépens de qui¹. Vous avez raison de dire qu'ils

¹ De Racine, tout le premier, quand il faisoit la cour à la Champmeslé. Médiocre dans la tragédie, où il remplissoit les rôles de rois, cet acteur avoit quelques rôles comiques, dans lesquels le public le voyoit avec plaisir, même après La Thorillière. C'étoit, du reste, un homme d'esprit, recherché des aimables libertins de son temps, *aux dépens desquels* il buvoit le champagne que lui reproche ici Boileau. Il mourut subitement le 22 août 1701, trois ans et quelques mois après sa femme.

auront là un merveilleux théâtre pour jouer les pièces de M. Pradon ; et d'ailleurs ils y auront une commodité ; c'est que quand le souffleur aura oublié d'apporter la copie de ses ouvrages, il en retrouvera infailliblement une bonne partie dans les précieux dépôts qu'on apporte tous les matins en cet endroit. M. Fagon n'a point écrit à M. Bourdier. Faites bien des compliments pour moi à M. Roze. Les gens de son tempérament sont de fort dangereux ennemis ; mais il n'y a point aussi de plus chauds amis, et je sais qu'il a de l'amitié pour moi. Je vous félicite des conversations fructueuses que vous avez eues avec M. de Louvois, d'autant plus que j'aurai part à votre récolte. Ne craignez point que M. Marchand m'arrête à Bourbon. Quelque amitié que j'aie pour lui, il n'entre point en balance avec vous, et l'*Andrienne* n'apportera aucun mal¹. Je meurs d'envie de voir les Réflexions de M. Nicole ; et je m'imagine que c'est Dieu qui me prépare ce livre à Paris, pour me consoler de mon infortune. J'ai fort ri de la raillerie que vous me faites sur les gens à qui j'ai pardonné. Cependant savez-vous bien qu'il y a à cela plus de mérite que vous ne croyez, si le proverbe italien est vrai, que *Chi offende non perdona*² ?

L'action de M. de Lorraine ne me paroît point si inutile qu'on se veut imaginer, puisque rien ne peut mieux confirmer l'assurance de ses troupes, que de

¹ Allusion au vers de Térence, cité par Racine, dans la lettre précédente.

² Il avoue qu'il les a offensés. (L. R.)

voir que les Turcs n'ont osé sortir de leurs retranchements, ni même donner sur son arrière-garde dans sa retraite : et il faut en effet que ce soient de grands coquins, pour l'avoir ainsi laissé repasser la Drave. Croyez-moi, ils seront battus ; et la retraite de M. de Lorraine a plus de rapport à la retraite de César, quand il décampa devant Pompée, qu'à l'affaire de Philisbourg. Quand vous verrez M. Hessein, faites-le ressouvenir que nous sommes frères en quinquina, puisqu'il nous a sauvé la vie à l'un et à l'autre. Vous pensez vous moquer, mais je ne sais pas si je n'en essaierai point pour le recouvrement de ma voix. Adieu, mon cher monsieur, aimez-moi toujours, et croyez qu'il n'y a rien au monde que j'aime plus que vous. Je ne sais où vous vous êtes mis en tête que vous m'aviez écrit une longue lettre, car je n'en ai jamais trouvé une si courte.

LETTRE XXVI.

AU MÊME.

Bourbon, le 2 septembre 1687.

Ne vous étonnez pas, monsieur, si vous ne recevez pas des réponses à vos lettres aussi promptement que peut-être vous souhaitez, parceque la poste est fort irrégulière à Bourbon, et qu'on ne sait pas trop bien quand il faut écrire. Je commence à songer à ma retraite. Voilà tantôt la dixième fois

que je me baigne ; et , à ne vous rien céler , ma voix est tout au même état , que quand je suis arrivé . Le monosyllabe que j'ai prononcé n'a été qu'un effet de ces petits tons que vous savez qui m'échappent quelquefois quand j'ai beaucoup parlé , et mes valets ont été un peu trop prompts à crier miracle . La vérité est pourtant que le bain m'a renforcé les jambes , et fortifié la poitrine ; mais pour ma voix , ni le bain , ni la boisson des eaux , ne m'ont de rien servi . Il faut donc s'en aller de Bourbon aussi muet que j'y suis arrivé . Je ne saurois vous dire quand je partirai ; je prendrai brusquement mon parti , et Dieu veuille que le déplaisir ne me tue pas en chemin ! Tout ce que je vous puis dire , c'est que jamais exilé n'a quitté son pays avec tant d'affliction que je retournerai au mien . Je vous dirai encore plus : c'est que sans votre considération , je ne crois pas que j'eusse jamais revu Paris , où je ne conçois aucun autre plaisir que celui de vous revoir . Je suis bien fâché de la juste inquiétude que vous donne la fièvre de M. votre jeune fils . J'espère que cela ne sera rien ; mais si quelque chose me fait craindre pour lui , c'est le nombre de bonnes qualités qu'il a , puisque je n'ai jamais vu d'enfant de son âge si accompli en toutes choses ¹ . M. Marchand est arrivé ici samedi . J'ai été fort aise de le voir ; mais je ne tarderai guère à le quitter . Nous faisons notre ménage ensemble . Il est toujours aussi bon et aussi

¹ J. B. Racine, fils aîné; il avoit près de neuf ans, étant né le 10 novembre 1678.

méchant que jamais. J'ai su par lui tout ce qu'il y a de mal à Bourbon, dont je ne savois pas un mot à son arrivée. Votre relation de l'affaire de Hongrie m'a fait un très grand plaisir, et m'a fait comprendre en très peu de mots ce que les plus longues relations ne m'auroient peut-être pas appris. Je l'ai débitée à tout Bourbon, où il n'y avoit qu'une relation d'un commis de M. Jacques¹, où, après avoir parlé du grand-visir, on ajoutoit, entre autres choses, que *ledit visir voulant réparer le grief qui lui avoit été fait*, etc. Tout le reste étoit de ce style. Adieu, mon cher monsieur, aimez-moi toujours, et croyez que vous seul êtes ma consolation.

Je vous écrirai en partant de Bourbon, et vous aurez de mes nouvelles en chemin. Je ne sais pas trop le parti que je prendrai à Paris. Tous mes livres sont à Auteuil, où je ne puis plus désormais aller les hivers. J'ai résolu de prendre un logement pour moi seul². Je suis las franchement d'entendre le tintamarre des nourrices et des servantes. Je n'ai qu'une chambre et point de meubles au cloître³. Tout ceci soit dit entre nous; mais cependant je vous prie de me mander votre avis. N'ayant point de voix, il me faut du moins de la tranquillité. Je

¹ Entrepreneur de la fourniture des vivres dans l'armée du duc de Lorraine. Ne seroit-ce point le même que Jacquet, dont il est fait mention dans les mémoires du temps?

² Il demouroit alors chez M. Dongois, son neveu, et avoit envie de vivre seul. (L. R.)

³ Au cloître Notre-Dame, chez l'abbé de Dreux, conseiller au parlement, et chanoine de l'église de Paris.

suis las de me sacrifier au plaisir et à la commodité d'autrui. Il n'est pas vrai que je ne puisse bien vivre et tenir seul mon ménage : ceux qui le croient se trompent grossièrement. D'ailleurs je prétends désormais mener un genre de vie dont tout le monde ne s'accommodera pas. J'avois pris des mesures que j'aurois exécutées, si ma voix ne s'étoit point éteinte. Dieu ne l'a pas voulu. J'ai honte de moi-même, et je rougis des larmes que je répands, en vous écrivant ces derniers mots.

LETTRE XXVII.

RACINE A BOILEAU.

Paris, 5 septembre 1687.

J'avois destiné cette après-dînée à vous écrire fort au long; mais

Un cousin, abusant d'un fâcheux parentage¹,

est venu malheureusement me voir, et il ne fait que de sortir de chez moi. Je ne vous écris donc que pour vous dire que je reçus avant-hier une lettre de vous. Le P. Bouhours et le P. Rapin étoient dans mon cabinet quand je la reçus. Je leur en fis la lecture en la décachetant, et je leur fis un fort grand plaisir. Je regardois pourtant de loin, à mesure que je la lisois, s'il n'y avoit rien dedans qui fût trop

¹ Épître VI.

janséniste. Je vis vers la fin le nom de M. Nicole, et je sautai bravement, ou, pour mieux dire, lâchement, par-dessus. Je n'osai m'exposer à troubler la grande joie et même les éclats de rire que leur causèrent plusieurs choses fort plaisantes que vous me mandiez. Nous aurions été tous trois les plus contents du monde, si nous eussions trouvé à la fin de votre lettre que vous parliez à votre ordinaire, comme nous trouvions que vous écriviez avec le même esprit que vous avez toujours eu. Ils sont, je vous assure, tous deux fort de vos amis, et même de fort bonnes gens. Nous avions été le matin entendre le P. de Villiers¹, qui faisoit l'oraison funèbre de M. le Prince, grand-père de M. le Prince d'aujourd'hui. Il y a joint les louanges du dernier mort, et il s'est enfoncé jusqu'au cou dans le combat de Saint-Antoine; Dieu sait combien judicieusement! En vérité, il a beaucoup d'esprit; mais il auroit bien besoin de se laisser conduire. J'annonçai au P. Bouhours un nouveau livre qui excita fort sa curiosité: ce sont les *Remarques de M. de Vaugelas*,

¹ Il étoit alors jésuite, mais il quitta cette société deux ans après. Il a fait un poëme sur *l'Art de prêcher*, et, entre autres ouvrages en prose, un *Entretien sur les tragédies*, dans lequel on remarque d'excellentes vues. On trouve aussi des idées très justes dans ses *Réflexions sur les défauts d'autrui*; témoin celle-ci: « Le « signe de la médiocrité dans les auteurs, est la révolte contre la « critique. » L'oraison funèbre dont il s'agit ici est celle de Henri de Bourbon, prince de Condé, mort en 1646. Boileau avoit coutume d'appeler cet abbé *le Matamore de Clugni*, parcequ'il avoit l'air audacieux et la parole impérieuse.

avec les notes de Thomas Corneille. Cela est ainsi affiché dans Paris depuis quatre jours. Auriez-vous jamais cru voir ensemble M. de Vaugelas et M. de Corneille le jeune, donnant des règles sur la langue ?

J'eusse bien voulu vous pouvoir mander que M. de Louvois est guéri, en vous mandant qu'il a été malade; mais ma femme, qui vient de voir madame de La Chapelle², m'apprend qu'il a encore de la fièvre. Elle étoit d'abord comme continue, et même assez grande, elle n'est présentement qu'intermittente; et c'est encore une des obligations que nous avons au quinquina. J'espère que je vous manderai lundi qu'il est absolument guéri. Outre l'intérêt du roi et celui du public, nous avons, vous et moi, un intérêt très particulier à lui souhaiter une longue santé. On ne peut pas nous témoigner plus de bonté qu'il nous en témoigne; et vous ne sauriez croire avec quelle amitié il m'a toujours demandé de vos nouvelles. Bonsoir, mon cher monsieur; je salue de tout mon cœur M. Marchand. Je vous écrirai plus au long lundi. Mon fils est guéri.

¹ Vaugelas étoit mort en 1649.

² Nièce de Boileau; celle dont il est question dans la lettre de Racine, du 4 août 1687.

BILLET

A M. DE LAMOIGNON, AVOCAT GÉNÉRAL.

A Paris, lundi ¹.

M. Racine est présentement tout occupé à finir sa pièce, qui sera vraisemblablement achevée cette semaine. Il vous prie donc, monsieur, de remettre à la semaine qui vient le récit que vous *souhaités* qu'il fasse à madame de Lamoignon et au P. de La Rue. Pour Auteuil, il ne tiendra qu'à vous de l'*honorer*, quand il vous plaira, de *vostre* présence. Je serois bien aise néanmoins que vous le *vissies* dans tout son éclat, c'est-à-dire, avec un soleil digne du mois de juin, et non pas dans une journée de pluies et de frimats, comme celle d'*aujourd'hui* ². Je suis *vostre* très humble et très obéissant serviteur,

DESPRÉAUX.

¹ Ce billet doit avoir été écrit en 1688, au sujet d'Esther, ou en 1690, au sujet d'Athalie; et ce fut en 1685 que Despréaux acheta la maison d'Auteuil, où il desiroit recevoir M. de Lamoignon.

² On a conservé l'orthographe de Despréaux, et jusqu'aux fautes qui lui sont échappées par inadvertance. (S. S.)

LETTRE XXVIII*.

RACINE ET BOILEAU AU MARESCHAL DUC DE LUXEMBOURG.

FÉLICITATION SUR LA VICTOIRE DE FLEURUS¹.

A Paris, 8 juillet 1699.

Au milieu des louanges et des compliments que vous *recevés* de tous *costés* pour le grand service que vous *venés* de rendre à la France, *trouvés* bon, monseigneur, qu'on vous remercie aussi du grand bien que vous avez fait à l'histoire, et du soin que vous *prenés* de l'enrichir. Personne jusqu'ici n'y a travaillé avec plus de *succez* que vous, et la bataille que vous *venés* de gagner fera sans doute un de ses plus magnifiques ornements. Jamais il n'y en eut de si propre à *estre* racontée, et tout s'y rencontre à-la-fois, la grandeur de la *querelle*, l'animosité des deux partis, l'audace et la multitude des combattants, une résistance de plus de six heures, un carnage horrible, et enfin une déroute entière des ennemis. *Jugés* donc quel agrément c'est pour des historiens d'avoir de telles choses à *escrire*, sur-tout quand ces

* Cette lettre a été publiée, pour la première fois, dans les *OEuvres de Jean Racine, avec des Commentaires*, par J. L. Geoffroy, 1808. Écrite de la main de Racine, elle a servi de modèle pour le *fac simile* inséré dans le premier volume de cette même édition.

¹ Rempportée le 1^{er} juillet 1690, par le maréchal de Luxembourg, contre le prince de Valdeck.

historiens peuvent espérer d'en apprendre de *vostre* bouche même le détail. C'est de quoi nous osons nous flatter ; mais laissant là l'histoire à part, sérieusement, monseigneur, il n'y a point de gens qui soient si véritablement touchés que nous de l'heureuse victoire que vous *avés* remportée. Car, sans *conter*¹ l'intérêt général que nous y prenons avec tout le royaume, figurés-vous quelle est notre joie d'entendre publier par-tout que nos affaires sont *restablies*, toutes les mesures des ennemis rompues, la France, pour ainsi dire, sauvée ; et de songer que le héros qui a *faict* tous ces miracles est ce même homme d'un commerce si agréable, qui nous *honore* de son amitié, et qui nous donna à *disner* le jour que le roi lui donna le commandement de ses armées. Nous sommes avec un profond respect, monseigneur, vos très humbles et très obéissants serviteurs,

RACINE, DESPRÉAUX.

LETTRE XXIX.

A RACINE.

Paris, 25 mars 1691.

Je ne voyois proprement que vous pendant que vous étiez à Paris ; et depuis que vous n'y êtes plus ;

¹ On a respecté jusqu'à cette faute, commise par mégarde.
(S. S.)

je ne vois plus, pour ainsi dire, personne. N'attendez donc pas que je vous rende nouvelles pour nouvelles, puisque je n'en sais aucune. D'ailleurs, il n'est guère fait mention à Paris présentement que du siège de Mons, dont je ne crois pas vous devoir instruire. Les particularités que vous m'en avez mandées m'ont fait un fort grand plaisir. Je vous avoue pourtant que je ne saurois digérer que le roi s'expose comme il fait. C'est une mauvaise habitude qu'il a prise, dont il devrait se guérir; et cela ne s'accorde pas avec cette haute prudence qu'il fait paroître dans toutes ses autres actions. Est-il possible qu'un prince, qui prend si bien ses mesures pour assiéger Mons, en prenne si peu pour la conservation de sa propre personne? Je sais bien qu'il a pour lui l'exemple des Alexandre et des César, qui s'exposaient de la sorte; mais avoient-ils raison de le faire? Je doute qu'il ait lu ce vers d'Horace :

Decipit exemplar vitis imitabile ¹.

Je suis ravi d'apprendre que vous êtes dans un couvent, en même cellule que M. de Cavoie²; car, bien que le logement soit un peu étroit, je m'imagine qu'on n'y garde pas trop étroitement les règles, et

¹ Liv. I, ép. XIX, v. 17.

² Il étoit très lié avec Racine. C'est de lui que Louis XIV dit un jour, en le voyant se promener avec Racine : « Cavoie croit devenir bel-esprit, et Racine se croira bientôt un fin courtisan. » Pendant la disgrâce momentanée de Cavoie, Racine se montra plus que jamais son ami.

qu'on n'y fait pas la lecture pendant le dîner, si ce n'est, peut-être, de lettres pareilles à la mienne. Je vous dis bien en partant que je ne vous plaignois plus, puisque vous faisiez le voyage avec un homme tel que lui, auprès duquel on trouve toutes sortes de commodités, et dont la compagnie pourroit consoler de toutes sortes d'incommodités. Et puis, je vois bien qu'à l'heure qu'il est, vous êtes un soldat parfaitement aguerrri contre les périls et contre la fatigue. Je vois bien, dis-je, que vous allez recouvrer votre honneur à Mons; et que toutes les mauvaises plaisanteries du voyage de Gand ne tomberont plus que sur moi¹. M. de Cavoie a déjà assez bien commencé à m'y préparer. Dieu veuille seulement que je les puisse entendre, au hasard même d'y mal répondre! Mais, à ne vous rien céler, non seulement mon mal ne finit point, mais je doute même qu'il guérisse. En récompense me voilà fort bien guéri d'ambition et de vanité. Et, en vérité, je ne sais si cette guérison-là ne vaut pas bien l'autre, puisqu'à mesure que les honneurs et les biens me fuient, il me semble que la tranquillité me vient. J'ai été une fois

¹ Voyez, sur ces plaisanteries, bonnes et mauvaises, du voyage de Gand, les *Mémoires* de Louis Racine, tome V de ses œuvres complètes, p. 93 et suiv. Mais relisez sur-tout la lettre charmante (18 mars 1678) où madame de Sévigné fait de nos deux poètes *suivants l'armée*, un portrait si naïf et si plaisant. Il y a dans tout cela bien des *pauvretés*, comme elle le dit elle-même; mais ces *pauvretés* sont dites avec tant d'esprit, avec une grace si naturelle, que l'on dit avec l'aimable auteur, que sa plume a mis *tout cela* sans son consentement.

à notre assemblée ¹ depuis votre départ. M. de La Chapelle ne manqua pas, comme vous vous le figurez bien, de proposer d'abord une médaille sur le siège de Mons : et j'en imaginai une sur.... ².

LETTRE XXX.

RACINE À BOILEAU.

Au camp devant Mons, 3 avril 1691.

On nous avoit trop tôt mandé la prise de l'ouvrage à cornes : il ne fut attaqué, pour la première fois, qu'avant-hier. Encore fut-il abandonné un moment après par les grenadiers du régiment des Gardes, qui s'épouvantèrent mal-à-propos, et que leurs officiers ne purent retenir, même en leur présentant l'épée nue, comme pour les percer. Le lendemain, qui étoit hier, sur les neuf heures du matin, on recommença une autre attaque avec beaucoup plus de précaution que la précédente. On choisit pour cela huit compagnies de grenadiers, tant du régiment du Roi que d'autres régiments, qui tous méprisent fort les soldats des Gardes, qu'ils appellent des *Pierrots*. On commanda aussi cent cin-

¹ La *petite Académie*, devenue l'année suivante *Académie royale des inscriptions et médailles*.

² Seroit-ce, par hasard, celle qu'il avoit imaginée, dit-on, pour l'académie françoise? des singes assis autour d'un bassin, dans lequel ils se regardent avec complaisance. La légende : *Sibi pulchri*.

quante mousquetaires des deux compagnies pour soutenir les grenadiers. L'attaque se fit avec une vigueur extraordinaire, et dura trois bons quarts d'heure ; car les ennemis se défendirent en fort braves gens, et quelques uns d'entre eux se colletèrent même avec quelques uns de nos officiers. Mais comment auroient-ils pu faire ? Pendant qu'ils étoient aux mains, tout notre canon tiroit sans discontinuer sur les deux demi-lunes qui devoient les couvrir, et d'où, malgré cette tempête de canon, on ne laissa pourtant pas de faire un feu épouvantable. Nos bombes tomboient aussi à tous moments sur ces demi-lunes, et sembloient les renverser sens dessus dessous. Enfin nos gens demeurèrent les maîtres, et s'établirent de manière qu'on n'a pas même osé les inquiéter. Nous y avons bien perdu deux cents hommes, entre autres huit ou dix mousquetaires, du nombre desquels étoit le fils de M. le prince de Courtenai ¹, qui a été trouvé mort dans la palissade de la demi-lune ; car quelques mousquetaires poussèrent jusque dans cette demi-lune, malgré la défense expresse de M. Vauban et de M. de Maupertuis ², croyant faire sans doute la même chose qu'à Valenciennes. Ils furent obligés de revenir fort vite sur leurs pas ; et c'est là que la plupart

¹ Louis Gaston, fils aîné de Louis-Charles, prince de Courtenai, n'avoit guère que vingt ans lorsqu'il fut tué.

² Louis de Melun, marquis de Maupertuis, capitaine de la première compagnie de mousquetaires, mort en 1721, sans postérité, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

furent tués ou blessés. Les grenadiers, à ce que dit M. de Maupertuis lui-même, ont été aussi braves que les mousquetaires. De huit capitaines, il y en a eu sept tués ou blessés. J'ai retenu cinq ou six actions ou paroles de simples grenadiers, dignes d'avoir place dans l'histoire; et je vous les dirai quand nous nous reverrons. M. de Châteauvillain, fils de M. le grand trésorier de Pologne¹, étoit à tout, et est un des hommes de l'armée le plus estimé. La Chesnaye² a aussi fort bien fait. Je vous les nomme tous deux, parceque vous les connoissez particulièrement; mais je ne puis vous dire assez de bien du premier, qui joint beaucoup d'esprit à une fort grande valeur. Je voyois toute l'attaque fort à mon aise, d'un peu loin à la vérité; mais j'avois de fort bonnes lunettes, que je ne pouvois presque tenir fermes, tant le cœur me battoit à voir tant de si braves gens dans le péril. On fit une suspension pour retirer les morts de part et d'autre. On trouva de nos mousquetaires morts dans le chemin couvert de la demi-lune. Deux mousquetaires blessés s'étoient couchés parmi ces morts, de peur d'être achevés: ils se levèrent tout-à-coup sur leurs pieds, pour s'en revenir avec les morts qu'on remportoit; mais les ennemis prétendirent qu'ayant été trouvés sur leur terrain, ils devoient demeurer prisonniers.

¹ Le comte de Morstein, grand trésorier de Pologne, s'étoit établi en France, où il avoit acquis le comté de Châteauvillain.

² On lit dans le *journal de Dangeau*, que La Chesnaye eut un cheval tué sous lui, entre le roi et le comte de Toulouse.

Notre officier ne put pas en disconvenir; mais il voulut au moins donner de l'argent aux Espagnols, afin de faire traiter ces deux mousquetaires. Les Espagnols répondirent : « Ils seront mieux traités parmi nous que parmi vous, et nous avons de l'argent plus qu'il n'en faut pour nous et pour eux. » Le gouverneur fut un peu plus incivil; car M. de Luxembourg lui ayant envoyé une lettre par un tambour pour s'informer si le chevalier d'Estrades¹, qui s'est trouvé perdu, n'étoit point du nombre des prisonniers qui ont été faits dans ces deux actions, le gouverneur ne voulut ni lire la lettre, ni voir le tambour.

On a pris aujourd'hui deux manières de paysans, qui étoient sortis de la ville avec des lettres pour M. de Castanaga². Ces lettres portoient que la place ne pouvoit plus tenir que cinq ou six jours. En récompense, comme le roi regardoit de la tranchée tirer nos batteries cette après-dînée, un homme, qui apparemment étoit quelque officier ennemi, déguisé en soldat avec un simple habit gris, est sorti, à la vue du roi, de notre tranchée; et, traversant jusqu'à une demi-lune des ennemis, s'est jeté dedans, et on a vu deux des ennemis venir au-devant de lui pour le recevoir. J'étois aussi dans la tranchée dans ce temps-là, et je l'ai conduit de l'œil jusque dans la demi-lune. Tout le monde a été surpris au dernier point de son impudence; mais vraisembla-

¹ Gabriel-Joseph, second fils du maréchal d'Estrades, fut tué le 3 août de l'année suivante, au combat de Steinkerque.

² Gouverneur de Bruxelles.

blement il n'empêchera pas la place d'être prise dans cinq ou six jours¹. Toute la demi-lune est presque éboulée, et les remparts de ce côté-là ne tiennent plus à rien : on n'a jamais vu un tel feu d'artillerie. Quoique je vous dise que j'ai été dans la tranchée, n'allez pas croire que j'aie été dans aucun péril : les ennemis ne tiroient plus de ce côté-là, et nous étions tous, ou appuyés sur le parapet, ou debout sur le revers de la tranchée ; mais j'ai couru d'autres périls, que je vous conterai en riant quand nous serons de retour.

Je suis, comme vous, tout consolé de la réception de Fontenelle. M. Roze partit, fâché de voir, dit-il, l'académie *in pejus ruere*². Il vous fait ses baisemains avec des expressions très fortes, à son ordinaire. M. de Cavoie, et quantité de nos communs amis, m'ont chargé aussi de vous en faire. Voilà, ce me semble, une assez longue lettre ; mais j'ai les pieds chauds, et je n'ai guère de plus grand plaisir que de causer avec vous. Je crois que le nez a saigné au prince d'Orange, et il n'est tantôt plus fait mention de lui. Vous me ferez un extrême plaisir de m'écrire, quand cela vous fera aussi quelque plaisir.

¹ Elle le fut en effet, le 9 avril 1691, six jours après la date de cette lettre.

² Racine et Boileau avoient trop d'esprit, sans doute, pour ne pas apprécier celui de Fontenelle ; mais ils ne lui pardonnoient pas son admiration exclusive pour le grand Corneille, son oncle, et bien moins encore sa méchante épigramme sur *Esther* et sur *Athalie*. Racine cependant s'en étoit vengé sur l'*Aspar*, de manière à n'avoir absolument rien à lui reprocher.

Je vous prie de faire mes baisemains à M. de La Chapelle. Ayez la bonté de mander à ma femme que vous avez reçu de mes nouvelles.

J'ai oublié de vous dire que, pendant que j'étois sur le mont Pagnotte à regarder l'attaque, le R. P. de La Chaise étoit dans la tranchée, et même fort près de l'attaque, pour la voir plus distinctement. J'en parlois hier au soir à son frère¹, qui me dit tout naturellement : « Il se fera tuer un de ces jours. » Ne dites rien de cela à personne ; car on croiroit la chose inventée, et elle est très vraie et très sérieuse.

LETTRE XXXI.

ANTOINE ARNAULD, DOCTEUR DE SORBONNE,
 À BOILEAU,
 QUI LUI AVOIT ENVOYÉ LA TRAGÉDIE D'ATHALIE.

De Bruxelles, ce 10 avril 1691.

Ce ne sont pas les scrupules du P. Massillon² qui ont été cause que j'ai tant différé à vous écrire de l'Athalie, pour remercier l'auteur du présent qu'il m'en a fait. Je l'ai reçue tard, et l'ai lue aussitôt deux ou trois fois avec une grande satisfaction ;

¹ Le comte de La Chaise, capitaine de la porte du roi.

² L'austérité de sa doctrine formoit un véritable contraste avec la douceur de son caractère et le charme de son éloquence. Il condamnoit les pièces de théâtre indistinctement ; suivant lui, on devoit s'en interdire jusqu'à la lecture. Despréaux passoit condamnation sur les représentations théâtrales ; mais il prétendoit

mais j'ai depuis été si fort occupé, que je n'ai pas cru me pouvoir détourner pour quoi que ce soit ; à quoi ont succédé des empêchements d'écrire qui venoient d'autres causes. Si j'avois plus de loisir, je vous marquerois plus au long ce que j'ai trouvé dans cette pièce qui me la fait admirer. Le sujet y est traité avec un art merveilleux : les caractères bien soutenus, les vers nobles et naturels. Ce qu'on y fait dire aux gens de bien inspire du respect pour la religion et pour la vertu ; et ce que l'on fait dire aux méchants n'empêche point qu'on n'ait de l'horreur de leur malice ; en quoi je trouve que beaucoup de poètes sont blâmables, mettant tout leur esprit à faire parler leurs personnages d'une manière qui peut rendre leur cause si bonne, qu'on est plus porté à approuver ou à excuser les plus méchantes actions, qu'à en avoir de la haine. Mais comme il est bien difficile que deux enfants du même père soient si également parfaits, qu'il n'ait pas plus d'inclination pour l'un que pour l'autre, je voudrois bien savoir laquelle de ses deux pièces votre voisin aime davantage. Mais, pour moi, je vous dirai franchement que les charmes de la cadette n'ont pu m'empêcher de donner la préférence à l'aînée¹. J'en ai beaucoup de raisons, dont la principale est que j'y

que la lecture des ouvrages dramatiques étoit en elle-même aussi innocente que celle des autres ouvrages de littérature. Le rigide Arnauld lui-même, comme on le voit par sa lettre, ne partageoit pas *les scrupules* du jeune oratorien ; on sait d'ailleurs qu'il approuvoit la morale de la tragédie de Phèdre. (S. S.)

¹ C'est-à-dire, à *Esther*. Peu de lecteurs seront ici de l'avis du

trouve beaucoup plus de choses très édifiantes et très capables d'inspirer de la piété. Je suis tout à vous.

LETTRE XXXII.

RACINE A BOILEAU.

Versailles, ce mardi 8 avril 1692.

Madame de Maintenon m'a dit ce matin que le roi avoit réglé notre pension¹ à quatre mille francs pour moi, et à deux mille francs pour vous : cela s'entend, sans y comprendre notre pension de gens de lettres. Je l'ai fort remerciée pour vous et pour moi. Je viens aussi tout-à-l'heure de remercier le roi. Il m'a paru qu'il avoit quelque peine qu'il y eût de la diminution; mais je lui ai dit que nous étions trop contents. J'ai plus appuyé encore sur vous que sur moi, et j'ai dit au roi que vous prendriez la liberté de lui écrire pour le remercier, n'osant pas lui

célèbre Arnauld, en ne prenant même, pour règle de leur jugement, que les motifs qui déterminèrent le sien, dans cette circonstance. Il y a bien autant de *choses édifiantes* dans *Athalie* que dans *Esther*; et je crois la première *très capable* aussi d'*inspirer la piété*, par la grandeur de l'action, l'élévation des sentiments, et la majesté presque divine du style. Ce sont, chacun dans leur genre, deux excellents ouvrages; mais l'incontestable supériorité d'*Athalie* sur *Esther*, tient sur-tout au rare bonheur du sujet le plus éminemment tragique, traité par le poète le plus capable d'en tirer tout le parti qu'il offroit. —¹ D'historiographes.

venir donner la peine d'élever sa voix¹ pour vous parler. J'ai dit en propres paroles : « Sire, il a plus « d'esprit que jamais, plus de zèle pour votre ma-
« jesté, et plus d'envie de travailler pour votre gloi-
« re. » Vous voyez enfin que les choses ont été réglées comme vous l'avez souhaité vous-même. Je ne laisse pas d'avoir une vraie peine de ce qu'il semble que je gagne à cela plus que vous²; mais outre les dépenses et les fatigues des voyages, dont je suis assez aise que vous soyez délivré, je vous connois si noble et si plein d'amitié, que je suis assuré que vous souhaiteriez de bon cœur que je fusse encore mieux traité. Je serai très content si vous l'êtes en effet. J'espère vous revoir bientôt. Je demeure ici pour voir de quelle manière la chose doit tourner; car on ne m'a point encore dit si c'est par un brevet, ou si c'est à l'ordinaire sur la cassette. Je suis entièrement à vous. Il n'y a rien de nouveau ici. On ne parle que du voyage³, et tout le monde n'est occupé que de ses équipages.

Je vous conseille d'écrire quatre lignes au roi, et autant à madame de Maintenon, qui assurément s'intéresse toujours avec beaucoup d'amitié à tout

¹ Boileau commençoit à devenir un peu sourd. (L. R.)

² Que ce scrupule est devenu rare parmi les gens de lettres !
(Id.)

³ Le voyage de Flandre : il eut lieu le mois suivant, et le roi y fut suivi de toute sa cour. Le siège et la prise de Namur, en présence de cent mille hommes, commandés par le prince d'Orange et l'électeur de Bavière, furent les événements les plus remarquables de cette campagne.

ce qui vous touche. Envoyez-moi vos lettres par la poste, ou par votre jardinier, comme vous le jugerez à propos.

LETTRE XXXIII.

A RACINE.

Paris, 9 avril 1692.

Êtes-vous fou avec vos compliments? Ne savez-vous pas bien que c'est moi qui ai, pour ainsi dire, prescrit la chose de la manière qu'elle s'est faite? Et pouvez-vous douter que je ne sois parfaitement content d'une affaire où l'on m'accorde tout ce que je demande? Tout va le mieux du monde, et je suis encore plus réjoui pour vous que pour moi-même.

Je vous envoie deux lettres, que j'écris, suivant vos conseils, l'une au roi, l'autre à madame de Maintenon. Je les ai écrites sans faire de brouillon, et je n'ai point ici de conseil : ainsi je vous prie d'examiner si elles sont en état d'être données, afin que je les réforme, si vous ne les trouvez pas bien. Je vous les envoie pour cela toutes décachetées ; et, supposé que vous trouviez à propos de les présenter, prenez la peine d'y mettre votre cachet. Je verrai aujourd'hui madame Racine pour la féliciter. Je vous donne le bonjour, et suis tout à vous. Je ne reçus votre lettre qu'hier tout au soir, et je vous envoie mes trois lettres à huit heures par la poste. Voilà, ce me sem-

ble, une assez grande diligence pour le plus paresseux de tous les hommes.

LETTRE XXXIV.

RACINE A BOILEAU.

Versailles, 11 avril 1692.

Je vous renvoie vos deux lettres avec mes remarques, dont vous ferez tel usage qu'il vous plaira. Tâchez de me les renvoyer avant six heures, ou, pour mieux dire, avant cinq heures et demie du soir, afin que je les puisse donner avant que le roi entre chez madame de Maintenon. J'ai trouvé que *la trompette et les sourds* étoient trop joués¹, et qu'il ne falloit point trop appuyer sur votre incommodité, moins encore chercher de l'esprit sur ce sujet. Du reste, les lettres seront fort bien, et il n'en faut pas davantage. Je m'assure que vous donnerez un meilleur tour aux choses que j'ai ajoutées. Je ne veux point faire attendre votre jardinier.

Je n'ai point encore de nouvelles de la manière dont notre affaire sera tournée. M. de Chevreuse veut que je laisse achever ce qu'il a commencé, et dit que nous nous en trouverons bien. Je vous conseille de lui écrire un mot à votre loisir. On ne peut pas avoir plus d'amitié qu'il en a pour vous.

¹ Boileau avoit apparemment fait sur la surdité quelque plaisanterie, qui ne plut pas à l'ami dont il faisoit son juge. (L. R.)

LETTRE XXXV.

RACINE AU MÊME.

Versailles, 11 avril 1692.

Vos deux lettres sont à merveille, et je les donnerai tantôt. M. de Pontchartrain oublia de parler hier, et ne peut parler que dimanche; mais j'en fus bien aise, parceque M. de Chevreuse aura le temps de le voir. M. de Pontchartrain me parla de notre autre pension, et de la *petite académie*, mais avec une bonté incroyable, en me disant que dans un autre temps il prétend bien faire d'autres choses pour vous et pour moi.

Je ne crois pas aller à Auteuil : ainsi ne m'y attendez point. Je ne crois pas même aller à Paris encore demain; et, en ce cas, je vous prie de tout mon cœur de faire bien mes excuses à M. de Pontchartrain¹, que j'ai une extrême impatience de revoir. Madame sa mère me demanda hier fort obligeamment si nous n'allions pas toujours chez lui; je lui dis que c'étoit bien notre dessein de recommencer à y aller.

J'envoie à Paris pour un volume de M. Noailles, que mon laquais prétend avoir rapporté chez lui, et qu'on n'y trouve point. Cela me désole. Je vous prie

¹ C'est le fils du précédent, reçu en survivance de son père, au mois de décembre 1693.

de lui dire si vous ne croyez point l'avoir chez vous.
Je vous donne le bonjour.

LETTRE XXXVI.

RACINE AU MÊME.

Au camp de Gévries, 21 mai 1692.

Il faut que j'aime M. Vigan¹ autant que je fais, pour ne lui pas vouloir beaucoup de mal du contretemps dont il a été cause. Si je n'avois pas eu des embarras, tels que vous pouvez vous imaginer, je vous aurois été chercher à Auteuil. Je ne vous ai pas écrit pendant le chemin, parceque j'étois chagrin au dernier point d'un vilain clou qui m'est venu au menton, qui m'a fait de fort grandes douleurs, jusqu'à me donner la fièvre deux jours et deux nuits. Il est percé, Dieu merci, et il ne me reste plus qu'un emplâtre qui me défigure, et dont je me consolerois volontiers, sans toutes les questions importunes que cela m'attire à tout moment.

Le roi fit hier la revue de son armée et de celle de M. de Luxembourg. C'étoit assurément le plus grand spectacle qu'on ait vu depuis plusieurs siècles. Je ne me souviens point que les Romains en aient vu un tel; car leurs armées n'ont guère passé,

¹ Cet ami habitoit Versailles; et Racine plaça son fils aîné chez lui, lorsqu'il travailloit dans les bureaux de M. de Torci, ministre des affaires étrangères.

ce me semble, quarante, ou tout au plus cinquante mille hommes ; et il y avoit hier six vingt mille hommes ensemble sur quatre lignes. Comptez qu'à la rigueur il n'y avoit pas là-dessus trois mille hommes à rabattre. Je commençai à onze heures du matin à marcher ; j'allai toujours au grand pas de mon cheval, et je ne finis qu'à huit heures du soir ; enfin on étoit deux heures à aller du bout d'une ligne à l'autre. Mais, si on n'a jamais vu tant de troupes ensemble, assurez-vous que jamais on n'en a vu de si belles. Je vous rendrois un fort bon compte des deux lignes de l'armée du roi et de la première de M. de Luxembourg ; mais quant à la seconde ligne, je ne vous en puis parler que sur la foi d'autrui. J'étois si las, si ébloui de voir briller des épées et des mousquets ; si étourdi d'entendre des tambours, des trompettes, et des timbales, qu'en vérité je me laissois conduire par mon cheval, sans plus avoir d'attention à rien ; et j'eusse voulu de tout mon cœur que tous les gens que je voyois eussent été chacun dans leur chaumière ou dans leur maison, avec leurs femmes et leurs enfants, et moi, dans ma rue des Maçons avec ma famille ¹. Vous avez peut-être

¹ Racine, lors de son mariage, demouroit rue Saint-André-des-Arcs, au coin de la rue de l'Éperon, dans une maison remarquable par une petite tourelle qui faisoit saillie sur la rue, à la hauteur du premier étage. Cette petite tourelle, qui n'est détruite que depuis très peu d'années, étoit son arrière-cabinet. En 1686, il prit un logement rue des Maçons, près la Sorbonne ; et, en 1693, il occupa la maison rue des Marais, faubourg Saint-Germain, dans laquelle il est mort.

trouvé dans les poèmes épiques les revues d'armée fort longues et fort ennuyeuses ; mais celle-ci m'a paru tout autrement longue , et même , pardonnez-moi cette espèce de blasphème , plus lassante que celle de la Pucelle. J'étois , au retour , à-peu-près dans le même état que nous étions vous et moi dans la cour de l'abbaye de Saint-Amand¹. A cela près , je ne fus jamais si charmé et si étonné , que je fus de voir une puissance si formidable. Vous jugez bien que tout cela nous prépare de belles matières. On m'a donné un ordre de bataille des deux armées. Je vous l'aurois volontiers envoyé , mais il y en a ici mille copies ; et je ne doute pas qu'il n'y en ait bientôt autant à Paris. Nous sommes ici campés le long de la Trouille , à deux lieues de Mons. M. de Luxembourg est campé près de Binche , partie sur le ruisseau qui passe aux Estives , et partie sur la Haisne , où ce ruisseau tombe. Son armée est de soixante-six bataillons et de deux cent neuf escadrons ; celle du roi , de quarante-six bataillons et de quatre-vingt-dix escadrons. Vous voyez par-là que celle de M. de Luxembourg occupoit bien plus de terrain que celle du roi. Son quartier-général , j'entends celui de M. de Luxembourg , est à Thieusies. Vous trouverez tous ces villages dans la carte. L'une et l'autre se mettent en marche demain. Je pourrai bien n'être pas en état de vous écrire de cinq ou six jours ; c'est pourquoi je vous écris aujourd'hui une si longue lettre. Ne trouvez point étrange le peu d'ordre

¹ Près de Tournai , pendant la campagne de 1678.

que vous y trouverez : je vous écris au bout d'une table environnée de gens qui raisonnent de nouvelles, et qui veulent à tous moments que j'entre dans la conversation. Il vint hier de Bruxelles un rendu, qui dit que le prince d'Orange assembloit quelques troupes à Auderleck, qui en est à trois quarts de lieue. On demanda au rendu ce qu'on disoit à Bruxelles. Il répondit qu'on y étoit fort en repos, parcequ'on étoit persuadé qu'il n'y avoit à Mons qu'un camp volant, que le roi n'étoit point en Flandre, et que M. de Luxembourg étoit en Italie.

Je ne vous dis rien de la marine ; vous êtes à la source, et nous ne savons qu'après vous. Vraisemblablement j'aurai bientôt de plus grandes choses à vous mander qu'une revue, quelque grande et quelque magnifique qu'elle ait été. M. de Savoie vous baise les mains. Je ne sais ce que je ferois sans lui ; il faudroit en vérité que je renonçasse aux voyages et au plaisir de voir tout ce que je vois. M. de Luxembourg, dès le premier jour que nous arrivâmes, envoya dans notre écurie un des plus commodes chevaux de la sienne, pour m'en servir pendant la campagne. Vous n'avez jamais vu un homme de cette bonté et de cette magnificence : il est encore plus à ses amis, et plus aimable à la tête de sa formidable armée, qu'il n'est à Paris et à Versailles. Je vous nommerois au contraire certaines gens qui ne sont pas reconnoissables dans ce pays-ci, et qui, tout embarrassés de la figure qu'ils y font, sont à-peu-

près comme vous dépeigniez le pauvre M. Jannart ¹, quand il commençoit une courante ². Adieu, mon cher monsieur; voilà bien du verbiage, mais je vous écris au courant de ma plume, et me laisse entraîner au plaisir que j'ai de causer avec vous, comme si j'étois dans vos allées d'Auteuil. Je vous prie de vous souvenir de moi dans la *petite académie*, et d'assurer M. de Pontchartrain de mes très humbles respects ³. Faites aussi mille compliments pour moi à M. de La Chapelle. Je prévois qu'il y aura bientôt matière à des types plus magnifiques qu'il n'en a

¹ C'est, selon toute apparence, cet oncle de madame de La Fontaine, qui fut enveloppé dans la disgrâce du surintendant Fouquet: il en étoit le substitut dans la charge de procureur-général, et fut exilé à Limoges en 1663. La Fontaine le suivit dans ce voyage, dont il nous a laissé une relation en vers et en prose, adressée à sa femme. On n'en connoissoit jusqu'à présent que les quatre premières lettres; on doit aux utiles et constantes recherches de M. de Monmerqué la découverte de la cinquième et de la sixième, qui complètent un récit d'autant plus intéressant, que le poète y parle de lui-même avec sa précieuse naïveté. (S. S.)

² Boileau étoit fort bon mime, et savoit parfaitement imiter la démarche, le geste, et même la voix de ceux qu'il vouloit contrefaire. Avec ce talent, il avoit souvent diverti le premier président de Lamoignon, et même Louis XIV. Mais, quand il eut passé la jeunesse, il ne voulut plus se prodiguer de cette manière, et réserva cette débauche de gaieté pour amuser de temps en temps ses amis les plus intimes.

³ M. de Pontchartrain, secrétaire d'état, aimoit les lettres, et vouloit que son fils, dont il est ici question, se rendit le plus fréquemment possible aux assemblées de l'*académie des inscriptions et médailles*, qu'il avoit fixées exprès aux mardis et aux samedis. (S. S.)

encore imaginés. Écrivez - moi le plus souvent que vous pourrez, et forcez votre paresse. Pendant que j'essuie de longues marches et des campements fort incommodés, serez-vous fort à plaindre quand vous n'aurez que la fatigue d'écrire des lettres bien à votre aise dans votre cabinet ?

LETTRE XXXVII.

RACINE AU MÊME.

Du camp de Gévries, 22 mai 1692.

Comme j'étois fort interrompu hier en vous écrivant, je fis une grande faute dans ma lettre, dont je ne m'aperçus que lorsqu'on l'eut portée à la poste. Au lieu de vous dire que le quartier principal de M. de Luxembourg étoit aux hautes Estives, je vous marquai qu'il étoit à Thieusies, qui est un village à plus de trois ou quatre lieues de là, et où il devoit aller camper en partant des Estives, ce qu'on m'avoit dit : on parloit même de cela autour de moi pendant que j'écrivois. J'ai donc cru que je vous ferois plaisir de vous détromper, et qu'il valoit mieux qu'il vous en coûtât un petit port de lettre, que quelque grosse gageure où vous pourriez vous engager mal-à-propos, ou contre M. de La Chapelle, ou contre M. Hessein. J'ai sur-tout pâli, quand j'ai songé au terrible inconvénient qui arriveroit si ce dernier avoit quelque avantage sur vous ; car je me souviens

du bois qu'il mettoit à la droite opiniâtrément, malgré tous les serments et toute la raison de M. de Guilleragues¹, qui en pensa devenir fou. Dieu vous garde d'avoir jamais tort contre un tel homme! Je monte en carrosse pour aller à Mons, où M. de Vauban m'a promis de me faire voir les nouveaux ouvrages qu'il y a faits. J'y allai l'autre jour dans ce même dessein; mais je souffrois alors tant de mal, que je ne songeai qu'à m'en revenir au plus vite.

LETTRE XXXVIII.

RACINE AU MÊME.

Au camp devant Namur, 3 juin 1692.

J'ai été si troublé depuis huit jours de la petite vérole de mon fils, que j'appréhendois qui ne fût fort dangereuse, que je n'ai pas eu le courage de vous mander aucunes nouvelles. Le siège a bien avancé durant ce temps-là, et nous sommes à l'heure qu'il est au corps de la place. Il n'a point fallu pour cela détourner la Meuse, comme vous m'écrivez qu'on le disoit à Paris, ce qui seroit une étrange entreprise; on n'a pas même eu besoin d'appeler les mousquetaires, ni d'exposer beaucoup de braves gens. M. de Vauban, avec son canon et ses bombes, a fait lui seul toute l'expédition. Il a trouvé des hauteurs en-deçà et au-delà de la Meuse, où il a placé

¹ Celui à qui Boileau adresse sa cinquième épître.

ses batteries. Il a conduit sa principale tranchée dans un terrain assez resserré, entre des hauteurs et une espèce d'étang d'un côté, et la Meuse de l'autre. En trois jours il a poussé son travail jusqu'à un petit ruisseau qui coule au pied de la contrescarpe, et s'est rendu maître d'une petite contre-garde revêtue qui étoit en-deçà de la contrescarpe; et de là, en moins de seize heures, a emporté tout le chemin couvert, qui étoit garni de plusieurs rangs de palissades, a comblé un fossé large de dix toises et profond de huit pieds, et s'est logé dans une demi-lune qui étoit au-devant de la courtine, entre un demi-bastion qui est sur le bord de la Meuse à la gauche des assiégeants, et un bastion qui est à leur droite : en telle sorte que cette place si terrible, en un mot, Namur, a vu tous ses dehors emportés dans le peu de temps que je vous ai dit, sans qu'il en ait coûté au roi plus de trente hommes. Ne croyez pas pour cela qu'on ait eu affaire à des poltrons : tous ceux de nos gens qui ont été à ces attaques sont étonnés du courage des assiégés. Mais vous jugerez de l'effet terrible du canon et des bombes, quand je vous dirai, sur le rapport d'un officier espagnol qui fut pris hier dans les dehors, que notre artillerie leur a tué en deux jours douze cents hommes. Imaginez-vous trois batteries qui se croisent et tirent continuellement sur des pauvres gens qui sont vus d'en haut et de revers, et qui ne peuvent pas trouver un seul coin où ils soient en sûreté. On dit qu'on a trouvé les dehors tout pleins de corps dont le canon

a emporté les têtes, comme si on les avoit coupées avec des sabres.

Cela n'empêche pas que plusieurs de nos gens n'aient fait des actions de grande valeur. Les grenadiers du régiment des gardes-françoises et ceux des gardes - suisses se sont entre autres extrêmement distingués. On raconte plusieurs actions particulières, que je vous redirai quelque jour, et que vous entendrez avec plaisir; mais en voici une que je ne puis différer de vous dire, et que j'ai ouï conter au roi même. Un soldat du régiment des Fusiliers, qui travailloit à la tranchée, y avoit apporté un gabion; un coup de canon vint qui emporta son gabion; aussitôt il en alla poser à la même place un autre, qui fut sur-le-champ emporté par un autre coup de canon. Le soldat, sans rien dire, en prit un troisième, et l'alla poser; un troisième coup de canon emporta ce troisième gabion. Alors le soldat rebuté se tint en repos; mais son officier lui commanda de ne point laisser cet endroit sans gabion. Le soldat dit: « J'irai, mais « j'y serai tué. » Il y alla, et, en posant son quatrième gabion, eut le bras fracassé d'un coup de canon. Il revint soutenant son bras avec l'autre bras, et se contenta de dire à son officier: « Je l'avois bien « dit. » Il fallut lui couper le bras, qui ne tenoit presque à rien. Il souffrit cela sans desserrer les dents, et, après l'opération, dit froidement: « Je « suis donc hors d'état de travailler; c'est maintenant au roi à me nourrir. » Je crois que vous me pardonneriez le peu d'ordre de cette narration; mais

assurez-vous qu'elle est fort vraie. M. de Cavoie me presse d'achever ma lettre. Je vous dirai donc en deux mots, pour l'achever, qu'apparemment la ville sera prise en deux jours. Il y a déjà une grande brèche au bastion, et même un officier vient, dit-on, d'y monter avec deux ou trois soldats, et s'en est revenu parcequ'il n'étoit point suivi, et qu'il n'y avoit encore aucun ordre pour cela. Vous jugez bien que ce bastion ne tiendra guère; après quoi il n'y a plus que la vieille enceinte de la ville, où les assiégés ne nous attendront pas; mais vraisemblablement la garnison laissera faire la capitulation aux bourgeois, et se retirera dans le château, qui ne fait pas plus de peur à M. de Vauban que la ville. M. le prince d'Orange n'a point encore marché, et pourra bien marcher trop tard. Nous attendons avec impatience des nouvelles de la mer.

Je ne suis point surpris de tout ce que vous me mandez du gouverneur, qui a fait désertir votre assemblée à son pupille¹. J'ai ri de bon cœur de l'embarras où vous êtes sur le rang où vous devez placer M. de Richesource². Ce que vous dites des esprits médiocres est fort vrai, et m'a frappé, il y a

¹ Le duc de Chartres étoit fort assidu aux assemblées de l'académie. Le marquis d'Arcy, son gouverneur, qui vouloit lui donner une éducation toute militaire, ne lui permit plus d'assister à ces assemblées. (L. R.)

² Jean de Sourdière de Richesource donnoit des leçons publiques sur l'éloquence, dans une chambre qu'il occupoit place Dauphine. Il a publié ses leçons, sous le titre de *Conférences oratoires*, et a fait un ouvrage critique, intitulé *le Camouflet des au-*

long-temps , dans votre Poétique ¹. M. de Cavoie vous fait mille baisemains , et M. Roze aussi , qui m'a confié les grands dégoûts qu'il avoit de l'académie , jusqu'à méditer même d'y faire retrancher les jetons , s'il n'étoit , dit-il , retenu par la charité. Croyez-vous que les jetons durent beaucoup , s'il ne tient qu'à la charité de M. Roze qu'ils ne soient retranchés ² ? Adieu , monsieur , je vous conseille d'écrire un mot à monsieur le contrôleur-général lui-même (*M. de Pontchartrain*) , pour le prier de vous faire mettre sur l'état de distribution ; et cela sera fait aussitôt. Vous êtes pourtant en fort bonnes mains , puisque M. de Bie a promis de vous faire payer. C'est le plus honnête homme qui se soit jamais mêlé de finances. Mes compliments à M. de La Chapelle.

teurs. Ce Richesource avoit été le maître d'éloquence de Fléchier.
(L. R.)

¹ Fuyez sur-tout , fuyez ces basses jalousies ,
Des vulgaires esprits malignes phrénésies.
Un sublime écrivain n'en peut être infecté :
C'est un vice qui suit la médiocrité.

ART POÉT. , chant IV.

² L'anecdote suivante , rapportée par Chamfort , passe pour être relative au président Roze. On faisoit une quête à l'académie française en faveur d'un homme de lettres fort pauvre. Il manquoit un écu de six francs ou un louis dans la collecte. Un membre de la compagnie , dont l'avarice étoit bien connue , fut soupçonné de n'y avoir pas contribué. Comme on s'adressoit une seconde fois à lui pour remplir le déficit , il dit : « J'ai mis dans la bourse. » Celui qui la tenoit répondit : « Je le crois , mais je ne l'ai pas vu. » — Pour moi , repartit aussitôt Fontenelle , je l'ai vu ; mais je ne « le crois pas. »

LETTRE XXXIX.

RACINE AU MÊME.

Au camp près de Namur, 15 juin 1692.

Je ne vous ai point écrit sur l'attaque d'avant-hier ; je suis accablé des lettres qu'il me faut écrire à des gens beaucoup moins raisonnables que vous , et à qui il faut faire des réponses bien malgré moi. Je crois que vous n'aurez pas manqué de relations. Ainsi , sans entrer dans des détails ennuyeux , je vous manderai succinctement ce qui m'a le plus frappé dans cette action. Comme la garnison est au moins de six mille hommes , le roi avoit pris de fort grandes précautions pour ne pas manquer son entreprise. Il s'agissoit de leur enlever une redoute et un retranchement de plus de quatre cents toises de long , d'où il sera fort facile de foudroyer le reste de leurs ouvrages , cette redoute étant au plus haut de la montagne , et par conséquent pouvant commander aux ouvrages à cornes qui couvrent le château de ce côté-là. Ainsi le roi , outre les sept bataillons de tranchée , avoit commandé deux cents de ses mousquetaires , cent cinquante grenadiers à cheval et quatorze compagnies d'autres grenadiers , avec mille ou douze cents travailleurs , pour le logement qu'on vouloit faire ; et , pour mieux intimider les ennemis , il fit paroître tout-à-coup sur la hauteur la brigade

de son régiment, qui est encore composée de six bataillons. Il étoit là en personne à la tête de son régiment, et donnoit ses ordres à la demi-portée du mousquet. Il avoit seulement devant lui trois gabions, que le comte de Fiesque¹, qui étoit son aide-de-camp de jour, avoit fait poser pour le couvrir; mais ces gabions, presque tous pleins de pierres, étoient la plus dangereuse défense du monde : car un coup de canon qui eût donné dedans auroit fait un beau massacre de tous ceux qui étoient derrière. Néanmoins un de ces gabions sauva peut-être la vie au roi, ou à MONSEIGNEUR, ou à MONSIEUR, qui tous deux étoient à ses côtés; car il rompit le coup d'une balle de mousquet qui venoit droit au roi, et qui, en se détournant un peu, ne fit qu'une contusion au bras de M. le comte de Toulouse², qui étoit, pour ainsi dire, dans les jambes du roi.

Mais, pour revenir à l'attaque, elle se fit dans un ordre merveilleux. Il n'y eut pas jusqu'aux mousquetaires qui ne firent pas un pas plus qu'on ne leur avoit commandé. A la vérité, M. de Maupertuis, qui marchoit à leur tête, leur avoit déclaré que, si quelqu'un osoit passer devant lui, il le tueroit. Il n'y en eut qu'un seul qui, ayant osé désobéir et passer devant lui, il le porta par terre de deux coups de sa pertuisane, qui ne le blessèrent pourtant point. On a fort loué la sagesse de M. de Maupertuis; mais il faut dire aussi deux traits de M. de Vau-

¹ Jean-Louis, comte de Lavagne et de Fiesque.

² Ce prince venoit d'atteindre sa quatorzième année.

ban, que je suis assuré qui vous plairont. Comme il connoît la chaleur du soldat dans ces sortes d'attaques, il leur avoit dit : « Mes enfants, on ne « vous défend pas de poursuivre les ennemis quand « ils s'enfuiront ; mais je ne veux pas que vous al- « liez vous faire échiner mal-à-propos sur la con- « trescarpe de leurs autres ouvrages. Je retiens « donc à mes côtés cinq tambours pour vous rap- « peler, quand il sera temps. Dès que vous les en- « tendrez, ne manquez pas de revenir chacun à vos « postes. » Cela fut fait comme il l'avoit concerté. Voilà pour la première précaution. Voici la seconde. Comme le retranchement qu'on attaquoit avoit un fort grand front, il fit mettre sur notre tranchée des espèces de jalons, vis-à-vis desquels chaque corps devoit attaquer et se loger pour éviter la confusion ; et la chose réussit à merveille. Les ennemis ne soutinrent point, et n'attendirent pas même nos gens : ils s'enfuirent après qu'ils eurent fait une seule décharge, et ne tirèrent plus que de leurs ouvrages à cornes. On en tua bien quatre ou cinq cents ; entre autres un capitaine espagnol, fils d'un grand d'Espagne, qu'on nomme le comte de Lemos. Celui qui le tua étoit un des grenadiers à cheval, nommé *Sans-Raison*. Voilà un vrai nom de grenadier. L'Espagnol lui demanda quartier, et lui promit cent pistoles, lui montrant même sa bourse où il y en avoit trente-cinq. Le grenadier, qui venoit de voir tuer le lieutenant de sa compagnie, qui étoit un fort brave homme, ne voulut point faire de quartier, et tua son

Espagnol. Les ennemis envoyèrent demander le corps qui leur fut rendu ; et le grenadier *Sans-Raison* rendit aussi les trente-cinq pistoles qu'il avoit prises au mort, en disant, « Tenez, voilà son argent, dont « je ne veux point ; les grenadiers ne mettent la main « sur les gens que pour les tuer. » Vous ne trouverez point peut-être ces détails dans les relations que vous lirez ; et je m'assure que vous les aimerez bien autant qu'une supputation exacte du nom des bataillons et de chaque compagnie des gens détachés, ce que M. l'abbé de Dangeau ne manqueroit pas de rechercher très curieusement.

Je vous ai parlé du lieutenant de la compagnie des grenadiers qui fut tué, et dont *Sans-Raison* vengea la mort. Vous ne serez peut-être pas fâché de savoir qu'on lui trouva un cilice sur le corps. Il étoit d'une piété singulière, et avoit même fait ses dévotions le jour d'aparavant. Respecté de toute l'armée pour sa valeur, accompagnée d'une douceur et d'une sagesse merveilleuse, le roi l'estimoit beaucoup, et a dit, après sa mort, que c'étoit un homme qui pouvoit prétendre à tout. Il s'appeloit Roquevert¹. Croyez-vous que frère Roquevert ne valoit pas bien frère Muce ? Et si M. de la Trappe l'avoit connu, auroit-il mis dans la vie de frère Muce², que les grenadiers font profession d'être les plus grands scélérats du monde ? Effectivement, on dit

¹ Ce lieutenant se nommoit *Flotte de Roquevaire*.

² L'abbé de la Trappe (Le Bouthilier de Rancé) avoit, en 1690, publié les *instructions sur la mort de don Muce*.

que dans cette compagnie il y a des gens fort réglés. Pour moi, je n'entends guère de messe dans le camp qui ne soit servie par quelque mousquetaire, et où il n'y en ait quelqu'un qui communie, et cela de la manière du monde la plus édifiante.

Je ne vous dis rien de la quantité de gens qui reçurent des coups de mousquet ou des contusions tout auprès du roi : tout le monde le sait, et je crois que tout le monde en frémit. M. le Duc¹ étoit lieutenant-général de jour, et y fit à la Condé, c'est tout dire. M. le Prince, dès qu'il vit que l'action alloit commencer, ne put s'empêcher de courir à la tranchée et de se mettre à la tête de tout. En voilà bien assez pour un jour.

Je ne puis pourtant finir sans vous dire un mot de M. de Luxembourg. Il est toujours vis-à-vis des ennemis, la Méhaigne entre deux, qu'on ne croit pas qu'ils osent passer. On lui amena avant-hier un officier espagnol, qu'un de nos partis avoit pris, et qui s'étoit fort bien battu. M. de Luxembourg lui trouvant de l'esprit, lui dit : « Vous autres Espa-
« gnols, je sais que vous faites la guerre en honnêtes
« gens, et je la veux faire avec vous de même. » Ensuite il le fit dîner avec lui, puis lui fit voir toute son armée. Après quoi il le congédia, en lui disant : « Je
« vous rends votre liberté; allez trouver M. le prince
« d'Orange, et dites-lui ce que vous avez vu. » On a su aussi, par un rendu, qu'un de nos soldats s'étant

¹ M. le Duc (Louis III de Bourbon) étoit fils de M. le Prince, et petit-fils du grand Condé.

allé rendre aux ennemis, le prince d'Orange lui demanda pourquoi il avoit quitté l'armée de M. de Luxembourg : « C'est, lui dit le soldat, qu'on y meurt de faim ; mais, avec tout cela, ne passez pas la rivière, car assurément ils vous battront. »

Le roi envoya hier six mille sacs d'avoine et cinq cents bœufs à l'armée de M. de Luxembourg, et quoi qu'ait dit le déserteur, je vous puis assurer qu'on y est fort gai, et qu'il s'en faut bien qu'on y meure de faim. Le général a été trois jours sans monter à cheval, passant le jour à jouer dans sa tente.

Le roi a eu nouvelle aujourd'hui que le baron de Serclas¹, avec cinq ou six mille chevaux de l'armée du prince d'Orange, avoit passé la Meuse à Huy, comme pour venir inquiéter le quartier de M. de Boufflers. Le roi prend ses mesures pour le bien recevoir.

Adieu, monsieur. Je vous manderai une autre fois des nouvelles de la vie que je mène, puisque vous en voulez savoir. Faites, je vous prie, part de cette lettre à M. de La Chapelle, si vous trouvez qu'elle en vaille la peine. Vous me ferez même beaucoup de plaisir de l'envoyer à ma femme, quand vous l'aurez lue ; car je n'ai pas le temps de lui écrire, et cela pourra la réjouir elle et mon fils.

On est fort content de M. de Bonrepaux². J'ai

¹ Le comte Tzerclaës de Tilly. Il en est parlé dans la *Relation de ce qui s'est passé au siège de Namur*, que Racine rédigea par ordre du roi, et qui fut imprimée en 1692.

² François Dusson de Bonrepaux servoit alors en qualité de

écrit à M. de Pontchartrain le fils par le conseil de M. de La Chapelle. Une page de compliments m'a plus coûté cinq cents fois que les huit pages que je vous viens d'écrire. Adieu, monsieur. Je vous envie bien votre beau temps d'Auteuil, car il fait ici le plus horrible temps du monde.

Je vous ai vu rire assez volontiers de ce que le vin fait quelquefois faire aux ivrognes. Hier un boulet de canon emporta la tête d'un de nos Suisses dans la tranchée. Un autre Suisse son camarade, qui étoit auprès, se mit à rire de toute sa force, en disant : « Oh ! oh ! cela est plaisant ; il reviendra sans « tête dans le camp. »

On a fait aujourd'hui trente prisonniers de l'armée du prince d'Orange, et ils ont été pris par un parti de M. de Luxembourg. Voici la disposition de l'armée des ennemis : M. de Bavière à la droite avec des Brandebourgs et autres Allemands ; M. de Valdeck est au corps de bataille avec les Hollandois ; et le prince d'Orange, avec les Anglois, est à la gauche.

J'oublois de vous dire que, quand M. le comte de Toulouse reçut le coup de mousquet, on entendit le bruit de la balle ; et le roi demanda si quelqu'un étoit blessé. « Il me semble, dit en souriant le « jeune prince, que quelque chose m'a touché. » Cependant la contusion étoit assez grosse, et j'ai vu la balle sur le galon de la manche, qui étoit tout noirci

lieutenant-général des armées navales. Il avoit été plusieurs fois *envoyé extraordinaire* près la cour d'Angleterre ; il fut, en 1693, nommé ambassadeur près celle de Danemarck. (S. S.)

comme si le feu y avoit passé. Adieu, monsieur. Je ne saurois me résoudre à finir quand je suis avec vous.

En fermant ma lettre, j'apprends que la présidente Barentin, qui avoit épousé M. de Cormaillon, ingénieur, a été pillée par un parti de Charleroi. Ils lui ont pris ses chevaux de carrosse et sa cassette, et l'ont laissée dans le chemin à pied¹. Elle venoit pour être auprès de son mari, qui avoit été blessé. Il est mort.

LETTRE XL.

RACINE AU MÊME.

Au camp près de Namur, 24 juin 1692.

Je laisse à M. de Valincour² le soin de vous écrire la prise du château neuf. Voici seulement quelques circonstances qu'il oubliera peut-être dans sa relation.

Ce château neuf est appelé autrement le *Fort-Guillaume*, parceque c'est le prince d'Orange qui or-

¹ La présidente de Barentin, remariée à M. de Damas de Cormaillon, avoit alors soixante-cinq ans; elle étoit aïeule de la marquise de Louvois (Anne de Souvré).

² Valincour, qui vécut jusqu'en 1730, succéda à Racine dans l'académie françoise et dans les travaux relatifs à l'histoire du roi, qu'il continua avec Boileau; mais tous leurs mémoires périrent dans l'incendie qui consuma la maison de Valincour à Saint-Cloud, la nuit du 13 au 14 janvier 1726.

donna l'année passée de le faire construire, et qui avança pour cela dix mille écus de son argent. C'est un grand ouvrage à cornes, avec quelques redans dans le milieu de la courtine, selon que le terrain le demandoit. Il est situé de telle sorte que, plus on en approche, moins on le découvre ; et depuis huit ou dix jours que notre canon le battoit, il n'y avoit fait qu'une très petite brèche à passer deux hommes, et il n'y avoit pas une palissade du chemin couvert qui fût rompue. M. de Vauban a admiré lui-même la beauté de cet ouvrage. L'ingénieur qui l'a tracé, et qui a conduit tout ce qu'on y a fait, est un Hollandois nommé Cohorn. Il s'étoit enfermé dedans pour le défendre, et y avoit même fait creuser sa fosse, disant qu'il s'y vouloit enterrer. Il en sortit hier, avec la garnison, blessé d'un éclat de bombe. M. de Vauban a eu la curiosité de le voir, et, après lui avoir donné beaucoup de louanges, lui a demandé s'il jugeoit qu'on eût pu l'attaquer mieux qu'on n'a fait. L'autre fit réponse que, si on l'eût attaqué dans les formes ordinaires, et en conduisant une tranchée devant la courtine et les demi-bastions, il se seroit encore défendu plus de quinze jours, et qu'il nous en auroit coûté bien du monde ; mais que de la manière dont on l'avoit embrassé de toutes parts, il avoit fallu se rendre ¹. La vérité est que notre tranchée est quelque chose de prodigieux, embrassant à-la-fois plusieurs montagnes et plu-

¹ Pour fortifier, pour attaquer, Vauban ne consultoit que son coup-d'œil et son génie. « Je n'ai point de manière », disoit-il.

sieurs vallées avec une infinité de détours et de retours, autant presque qu'il y a de rues à Paris.

Les gens de la cour commençoient déjà à s'ennuyer de voir si long-temps remuer la terre; mais enfin il s'est trouvé que, dès que nous avons attaqué la contrescarpe, les ennemis, qui craignoient d'être coupés, ont abandonné dans l'instant tout le chemin couvert; et, voyant dans leur ouvrage vingt de nos grenadiers qui avoient grimpé par un petit endroit où on ne pouvoit monter qu'un à un, ils ont aussitôt battu la chamade. Ils étoient encore quinze cents hommes, tous gens bien faits s'il y en a au monde. Le principal officier qui les commandoit, nommé M. de Vimbergue, est âgé de près de quatre-vingts ans. Comme il étoit d'ailleurs fort incommodé des fatigues qu'il a souffertes depuis quinze jours, et qu'il ne pouvoit plus marcher, il s'étoit fait porter sur la petite brèche que notre canon avoit faite, résolu d'y mourir l'épée à la main. C'est lui qui a fait la capitulation; il y a fait mettre qu'il lui seroit permis d'entrer dans le vieux château pour s'y défendre encore jusqu'à la fin du siège. Vous voyez par-là à quelles gens nous avons affaire, et que l'art et les précautions de M. de Vauban ne sont pas inutiles pour épargner bien de braves gens qui s'iroient faire tuer mal-à-propos. C'étoit encore M. le Duc qui étoit lieutenant-général de jour; et voici la troisième affaire qui passe par ses mains. Je voudrois que vous eussiez pu entendre de quelle manière aisée, et même avec quel esprit, il m'a bien

voulu raconter une partie de ce que je vous mande ; les réponses qu'il fit aux officiers qui le vinrent trouver pour capituler ; et comme, en leur faisant mille honnêtetés, il ne laissoit pas de les intimider. On a trouvé le chemin couvert tout plein de corps morts, sans tous ceux qui étoient à demi enterrés dans l'ouvrage. Nos bombes ne les laissoient pas respirer ; ils voyoient sauter à tout moment en l'air leurs camarades, leurs valets, leur pain, leur vin ; ils étoient si las de se jeter par terre, comme on fait quand il tombe une bombe, que les uns se tenoient debout, au hasard de ce qui en pourroit arriver ; les autres avoient creusé de petites niches dans des retranchements qu'ils avoient faits dans le milieu de l'ouvrage, et s'y tenoient plaqués tout le jour. Ils n'avoient d'eau que celle d'un petit trou qu'ils avoient creusé en terre, et ont passé ainsi quinze jours entiers.

Le vieux château est composé de quatre autres forts, l'un derrière l'autre, et va toujours en s'étrécissant, en telle sorte que celui des forts qui est à l'extrémité de la montagne, ne paroît pas pouvoir contenir trois cents hommes. Vous jugez bien quel fracas y feront nos bombes. Heureusement nous ne craignons pas d'en manquer sitôt. On en trouva hier chez les révérends pères jésuites de Namur douze cent soixante toutes chargées, avec leurs amorces. Les bons pères gardoient précieusement ce beau dépôt, sans en rien dire, espérant vraisemblablement de le rendre aux Espagnols, au cas qu'on nous fit le-

ver le siège ¹. Ils paroissent pourtant les plus contents du monde d'être au roi; et ils me dirent à moi-même, d'un air riant et ouvert, qu'ils lui étoient trop obligés de les avoir délivrés de ces maudits protestants qui étoient en garnison à Namur, et qui avoient fait un prêche de leurs écoles. Le roi a envoyé le père recteur à Dôle; mais le père de La Chaise dit lui-même que le roi est trop bon, et que les supérieurs de leur compagnie seront plus sévères que lui. Adieu, monsieur, ne me citez point. J'écrirai demain à M. de Milon ², qui m'a mandé, comme vous, le crachement de sang de M. de La Chapelle. J'espère que cela n'aura point de suites; je vous assure que j'en suis sensiblement affligé.

J'oublois de vous dire que je vis passer les deux otages que ceux du dedans de l'ouvrage à cornes envoient au roi. L'un avoit le bras en écharpe; l'autre la mâchoire à demi emportée, avec la tête bandée d'une écharpe noire. Le dernier est un chevalier de Malte. Je vis aussi huit prisonniers qu'on amenoit du chemin couvert; ils faisoient horreur. L'un avoit un coup de baïonnette dans le côté; un autre un coup de mousquet dans la bouche; les six autres avoient le visage et les mains toutes brûlées du feu qui avoit pris à la poudre qu'ils avoient dans leurs havresacs.

¹ Saint-Simon rapporte ce fait avec toutes ses circonstances; mais il ajoute: « Comme c'étoient des jésuites, il n'en fut rien. »

² Frère aîné de M. de La Chapelle; celui-ci mourut l'année suivante.

LETTRE XLI.

RACINE AU MÊME.

Fontainebleau, 3 octobre 1692.

Votre ancien laquais, dont j'ai oublié le nom, m'a fait grand plaisir ce matin en m'apprenant de vos nouvelles. A ce que je vois, vous êtes dans une fort grande solitude à Auteuil, et vous n'en partez point. Est-il possible que vous puissiez être si long-temps seul, et ne point faire du tout de vers? Je m'attends qu'à mon retour je trouverai votre *Satire des femmes* entièrement achevée. Pour moi, il s'en faut bien que je sois aussi solitaire que vous. M. de Cavoie a voulu encore à toute force que je logeasse chez lui, et il ne m'a pas été possible d'obtenir de lui que je fisse tendre un lit dans votre maison, où je n'aurois pas été si magnifiquement que chez lui; mais j'y aurois été plus tranquillement et avec plus de liberté.

Cependant elle n'a été marquée pour personne, au grand déplaisir des gens qui s'en étoient emparés les autres années. Notre ami M. Félix y a mis son carrosse et ses chevaux, et les miens n'y ont pas même trouvé place; mais tout cela s'est passé avec mon agrément et sous mon bon plaisir. J'ai mis mes chevaux à l'hôtel de Cavoie, qui en est tout proche. M. de Cavoie a permis aussi à M. de Bonrepaux de faire sa cuisine chez vous. Votre concierge voyant

que les chambres demeuroient vides, en a meublé *quelqu'une*, et l'a louée. On a mis sur la porte qu'elle étoit à vendre, et j'ai dit qu'on m'adressât ceux qui la viendroient voir; mais on ne m'a encore envoyé personne. Je soupçonne que le concierge, se trouvant fort bien d'y louer des chambres, seroit assez aise que la maison ne se vendît point. J'ai conseillé à M. Félix de l'acheter, et je vois bien que je le ferai aller jusqu'à 4,000 fr. Je crois que vous ne feriez pas trop mal d'en tirer cet argent; et je crains que si le voyage se passe sans que le marché soit conclu, M. Félix, ni personne, n'y songe plus jusqu'à l'autre année. Mandez-moi là-dessus vos sentiments; je ferai le reste.

On reçut hier de bonnes nouvelles d'Allemagne. M. le maréchal de Lorges ayant fait assiéger par un détachement de son armée une petite ville nommée Pforzheim¹, entre Philisbourg et Dourlach, les Allemands ont voulu s'avancer pour la secourir. Il a eu avis qu'un corps de quarante escadrons avoit pris les devants, et n'étoit qu'à une lieue et demie de lui, ayant devant eux un ruisseau assez difficile à passer. La ville a été prise dès le premier jour, et cinq cents hommes qui étoient dedans ont été faits prisonniers de guerre.

Le lendemain M. de Lorges a marché avec toute son armée sur ces quarante escadrons que je vous ai dits, et a fait d'abord passer le ruisseau à seize de

¹ M. de Lorges prit Pforzheim le 16 septembre 1692, et défit les Allemands le 17.

ses escadrons soutenus du reste de la cavalerie. Les ennemis, voyant qu'on alloit à eux avec cette vigueur, *s'en sont fuis*¹ à vau-de-route, abandonnant leurs tentes et leur bagage, qui a été pillé. On leur a pris deux pièces de canon, deux paires de timbales, et neuf étendards, quantité d'officiers, entre autres leur général, qui est oncle de M. de Wirtemberg et administrateur de ce duché; un général-major de Bavière et plus de treize cents cavaliers. Ils en ont eu près de neuf cents tués sur la place. Il ne nous en a coûté qu'un maréchal-des-logis, un cavalier, et six dragons. M. de Lorges a abandonné au pillage la ville de Pforzheim et une autre petite ville, auprès de laquelle étoient campés les ennemis. C'a été, comme vous voyez, une déroute; et il n'y a pas eu, à proprement parler, aucun coup de tiré de leur part : tout ce qu'on a pris et tué, c'a été en les poursuivant.

Le prince d'Orange est parti pour la Hollande. Son armée s'est rapprochée de Gand, et apparemment se séparera bientôt. M. de Luxembourg me mande qu'il est en parfaite santé. Le roi se porte à merveille.

¹ Locution employée autrefois par quelques personnes, mais condamnée, dès le temps, par Racine, par les annotateurs de Vaugelas, qui s'expriment ainsi : « Il faut dire, *ils se sont enfuis*, « parceque la particule *en* ne se doit point séparer de *fuir*, et que « les deux ne font qu'un seul mot. » — *A vau de route*, vieille expression, qui signifioit *en désordre*, *précipitamment*, et se disoit sur-tout d'une armée mise en fuite.

LETTRE XLII.

RACINE AU MÊME.

Fontainebleau, 6 octobre 1692.

J'ai parlé à M. de Pontchartrain, le conseiller, du garçon qui vous a servi; et M. le comte de Fiesque, à ma prière, lui en a parlé aussi. Il m'a dit qu'il ferait son possible pour le placer; mais qu'il prétendait que vous lui en écrivissiez vous-même, au lieu de lui faire écrire par un autre. Ainsi je vous conseille de forcer votre paresse, et de m'envoyer une lettre pour lui, ou bien de lui écrire par la poste.

J'ai déjà fait naître à madame de Maintenon une grande envie de voir de quelle manière vous parlez de Saint-Cyr¹. Elle a paru fort touchée de ce que vous aviez eu même la pensée d'en parler; et cela lui donne occasion de dire mille biens de vous. Pour moi, j'ai une extrême impatience de voir ce que vous me dites que vous m'enverrez. Je n'en ferai

Dans la satire X :

Mais eût-elle sucé la raison dans Saint-Cyr, etc.

Voyez ce que nous avons dit, tome I, p. 210, de cet établissement célèbre, qui, confondu quelque temps dans la ruine commune de nos anciennes institutions, se trouve rendu en quelque sorte à sa destination première. C'est aujourd'hui une école royale militaire, sous la direction spéciale du gouvernement.

part qu'à ceux que vous voudrez, à personne même si vous le souhaitez. Je crois pourtant qu'il sera très bon que madame de Maintenon voie ce que vous avez imaginé pour sa maison. Ne vous mettez pas en peine : je le lirai du ton qu'il faut, et je ne ferai point de tort à vos vers.

Je n'ai point vu M. Félix depuis que j'ai reçu votre lettre. Au cas que vous ne trouviez point les 5,000 francs, ce que je crois très difficile, je vous conseille de louer votre maison ; mais il faudra pour cela que je vous trouve des gens qui prennent soin de vous trouver des locataires : car je doute que ceux qui y logent soient bien propres à vous trouver des marchands, leur intérêt étant de demeurer seuls dans cette maison, et d'empêcher qu'on ne les en vienne déposséder.

Il n'y a ici aucune nouvelle. L'armée de M. de Luxembourg commence à se séparer, et la cavalerie entre dans des quartiers de fourrages. Quelques gens vouloient hier que le duc de Savoie pensât à assiéger Nice, à l'aide des galères d'Espagne ; mais le comte d'Estrées ne tardera guère à donner la chasse aux galères et aux vaisseaux espagnols, et doit arriver incessamment vers les côtes d'Italie. Le roi grossit de quarante bataillons son armée de Piémont pour l'année prochaine, et je ne doute pas qu'il ne tire une rude vengeance des pays de M. de Savoie.

Mon fils m'a écrit une assez jolie lettre sur le plaisir qu'il a eu de vous aller voir, et sur une conversation qu'il a eue avec vous. Je vous suis plus obligé que

vous ne le sauriez dire, de vouloir bien vous amuser avec lui. Le plaisir qu'il prend d'être avec vous me donne assez bonne opinion de lui; et s'il est jamais assez heureux pour vous entendre parler de temps en temps, je suis persuadé qu'avec l'admiration dont il est prévenu, cela lui fera le plus grand bien du monde. J'espère que cet hiver vous voudrez bien faire chez moi de petits dînés dont je prétends tirer tant d'avantages. M. de Cavoie vous fait ses compliments. J'appris hier la mort du pauvre abbé de Saint-Réal¹.

 LETTRE XLIII.

A RACINE.

Auteuil, le 7 octobre 1692.

Je vous écrivis avant-hier² si à la hâte, que je ne sais si vous aurez bien conçu ce que je vous écrivois : c'est ce qui m'oblige à vous récrire aujourd'hui. Madame Racine vient d'arriver chez moi, qui s'engage à vous faire tenir ma lettre. L'action de M. de

¹ César Viehard, abbé de Saint-Réal, de l'académie de Turin; né à Chambéry, et mort dans la même ville en 1692. Sa *Conjuration de Venise*, celle des *Gracques*, et l'histoire de *don Carlos*, n'ont jamais été que des romans historiques; mais ceux-là, du moins, avoient le mérite du style; et les droits de l'histoire y étoient convenablement respectés.

² Cette lettre est du nombre de celles que l'on n'a point retrouvées.

Lorges est très grande et très belle, et j'ai déjà reçu une lettre de M. l'abbé Renaudot¹, qui me mande que M. de Pontchartrain veut qu'on travaille au plus tôt à faire une médaille pour cette action. Je crois que cela occupe déjà fort M. de La Chapelle ; mais, pour moi, je crois qu'il sera assez temps d'y penser vers la Saint-Martin.

Je ne saurois assez vous remercier du soin que vous prenez de notre maison de Fontainebleau. Je n'ai point encore vu sur cela personne de notre famille ; mais, autant que j'en puis juger, tout le monde trouvera assez mauvais que celui qui l'habite prétende en profiter à nos dépens. C'est une étrange chose qu'un bien en commun : chacun en laisse le soin à son compagnon ; ainsi personne n'y soigne, et il demeure au pillage.

Je vous mandois, le dernier jour, que j'ai travaillé à la *Satire des femmes* pendant huit jours : cela est véritable ; mais il est vrai aussi que ma fougue poétique est passée presque aussi vite qu'elle est venue, et que je n'y pense plus à l'heure qu'il est. Je crois que, lorsque j'aurai tout amassé, il y aura bien cent vers nouveaux d'ajoutés ; mais je ne sais si je n'en ôterai pas bien vingt-cinq ou trente de la description du lieutenant et de la lieutenant criminelle². C'est un ouvrage qui me tue par la multi-

¹ Celui auquel est adressée l'épître XII sur l'*Amour de Dieu*. Il étoit petit-fils de Théophraste Renaudot, qui rendit à la France l'important service des gazettes.

² Il eût bien fait, et c'étoit aussi l'avis de Racine ; mais nous

tude des transitions, qui sont, à mon sens, le plus difficile chef-d'œuvre de la poésie ¹. Comme je m'imaginais que vous avez quelque impatience d'en voir quelque chose, je veux bien vous en transcrire ici vingt ou trente vers; mais c'est à la charge que, foi d'honnête homme, vous ne les montrerez à personne vivante, parceque je veux être absolument maître d'en faire ce que je voudrai; et que, d'ailleurs, je ne sais s'ils sont en l'état où ils demeureront. Mais, afin que vous en puissiez voir la suite, je vais vous mettre la fin de l'histoire de la lieutenantante, de la manière que je l'ai achevée :

Mais peut-être j'invente une fable frivole.

Soutiens ² donc tout Paris, qui, prenant la parole,

Sur ce sujet encor de bons témoins pourvu,

Tout prêt à le prouver, te dira : Je l'ai vu.

Vingt ans j'ai vu ce couple uni d'un même vice,

A tous mes habitants montrer que l'avarice

Peut faire dans les biens trouver la pauvreté,

Et nous réduire à pis que la mendicité.

Deux ³ voleurs qui, chez eux, pleins d'espérance entrèrent,

Enfin un beau matin tous deux les massacrèrent ⁴ :

Digne et funeste fruit du nœud le plus affreux

Dont l'hymen ait jamais uni deux malheureux !

avons vu (tome I, p. 208), que l'amour paternel l'emporta, et que Boileau rétablit, dans les éditions postérieures à la mort de son judicieux ami, les vers justement proscrits.

¹ Et même de la prose, suivant Boileau lui-même.

² VAR. Démens donc tout Paris

³ VAR. Des voleurs

⁴ VAR. De cette triste vie enfin les délivrèrent.

Ce récit passe un peu l'ordinaire mesure ;
 Mais un exemple enfin, si digne de censure,
 Peut-il dans la satire occuper moins de mots ?
 Chacun sait son métier ; suivons notre propos.
 Nouveau prédicateur aujourd'hui, je l'avoue,
Vrai disciple, ou plutôt singe de Bourdaloue,
 Je me plais à remplir mes sermons de portraits.
 En voilà déjà trois, peints d'assez heureux traits :
*La louve, la coquette et la parfaite*² avare.
 Il y faut joindre encor la revêche bizarre³,
 Qui sans cesse, d'un ton par la colère aigri,
 Gronde, choque, dément, contredit un mari ;
Qui dans tous ses discours par quolibets s'exprime,
A toujours dans la bouche un proverbe, une rime ;
Et d'un roulement d'yeux aussitôt applaudit
Au mot aigrement fou qu'au hasard elle a dit.
 Il n'est point de repos ni de paix avec elle :
 Son mariage n'est qu'une longue querelle.
 Laisse-t-elle un moment respirer son époux,
 Ses valets sont d'abord l'objet de son courroux ;
 Et, sur le ton grondeur lorsqu'elle les harangue,
 Il faut voir de quels mots elle enrichit la langue.
 Ma plume, ici traçant ces mots par alphabet,
 Pourroit d'un nouveau tome augmenter Richelet.
 Tu crains peu d'essuyer cette étrange furie :
 En trop bon lieu, dis-tu, ton épouse nourrie,
 Jamais de tels discours ne te rendra martyr.
 Mais eût-elle sucé la raison dans Saint-Cyr,
 Crois-tu que d'une fille humble, honnête, charmante,
 L'hymen n'ait jamais fait de femme extravagante ?

¹ VAR. Écolier.....

² VAR. La femme sans honneur, la coquette et l'avare.

³ Boileau avoit en vue, dans ces quatre vers, la femme de feu son frère, le greffier.

Combien n'a-t-on pas vu de *Philis* ¹ aux doux yeux,
 Avant le mariage anges si gracieux,
 Tout-à-coup se changeant en bourgeoises sauvages,
 Vrais démons, apporter l'enfer dans leurs ménages;
 Et découvrant l'orgueil de leurs rudes esprits,
 Sous leur fontange altière asservir leurs maris!

En voilà plus que je ne vous avois promis. Mandez-moi ce que vous y aurez trouvé de fautes plus grossières.

J'ai envoyé des pêches à madame de Caylus ², qui les a reçues, dit-on, avec de grandes marques de joie. Je vous donne le bonsoir, et suis tout à vous.

LETTRE XLIV.

RACINE A BOILEAU.

Au Quesnoy, 30 mai 1693.

Le roi fait demain ses dévotions. Je parlai hier de M. le doyen ³ au père de La Chaise; il me dit qu'il avoit reçu votre lettre, me demanda des nouvelles de votre santé; et m'assura qu'il étoit fort de vos amis et de toute la famille. J'ai parlé ce matin à

¹ VAR. de belles aux doux yeux.

² Nièce de madame de Maintenon, et agréablement célèbre par le petit volume intitulé *les Souvenirs de madame de Caylus*.

³ L'abbé Jacques Boileau, frère de Despréaux; il étoit doyen de la cathédrale de Sens.

madame de Maintenon, et je lui ai même donné une lettre que je lui avois écrite sur ce sujet, la mieux tournée que j'ai pu, afin qu'elle la pût lire au roi. M. de Chamlai, de son côté, proteste qu'il a déjà fait merveilles, et qu'il a parlé de M. le doyen comme de l'homme du monde qu'il estimoit le plus, et qui méritoit le mieux les graces de Sa Majesté. Il promet qu'il reviendra encore ce soir à la charge. Je l'ai échauffé de tout mon possible, et l'ai assuré de votre reconnoissance et de celle de M. le doyen et de MM. Dongois¹. Voilà, mon cher monsieur, où la chose en est. Le reste est entre les mains du bon Dieu, qui peut-être inspirera le roi en notre faveur. Nous en saurons demain davantage.

Quant à nos ordonnances, M. de Pontchartrain me promet qu'il nous les feroit payer aussitôt après le départ du roi. C'est à vous de faire vos sollicitations, soit par M. de Pontchartrain le fils, soit par M. l'abbé Bignon². Croyez-vous que vous fissiez mal d'aller vous-même une fois chez lui? Il est bien intentionné; la somme est petite; enfin, on m'assure qu'il faut presser, et qu'il n'y a pas un moment à perdre. Quand vous aurez arraché cela de lui, il ne vous en voudra que plus de bien. Il faudroit aussi voir ou faire voir M. de Bie, qui est le

¹ L'abbé Dongois et Antoine Dongois, greffier de la grand-chambre du parlement de Paris, neveux de Despréaux et frères de madame de La Chapelle.

² Jean-Paul Bignon, neveu de M. de Pontchartrain, qui lui avoit donné l'inspection de l'académie des inscriptions et médailles.

meilleur homme du monde, et qui le feroit souvenir de vous quand il feroit l'état de distribution.

Au reste, j'ai été obligé de dire ici, le mieux que j'ai pu, quelques uns des vers de votre satire à M. le Prince : *nosti hominem*. Il ne parle plus d'autre chose, et il me les a redemandés plus de dix fois. M. le prince de Conti voudroit bien que vous m'envoyassiez l'histoire du lieutenant-criminel, dont il est sur-tout charmé. M. le Prince et lui ne font que redire les deux vers :

*La mule et les chevaux au marché s'envolèrent ¹ ;
Deux grands laquais, à jeun, sur le soir s'en allèrent.*

Je vous conseille de m'envoyer tout cet endroit, et quelques autres morceaux détachés, si vous pouvez : assurez-vous qu'ils ne sortiront point de mes mains. M. le Prince n'est pas moins touché de ce que j'ai pu retenir de votre ode. Je ne suis point surpris de la prière que M. de Pontchartrain le fils vous a faite ² en faveur de Fontenelle. Je savois bien

¹ Boileau corrigea depuis :

Les deux chevaux, la mule, au marché s'envolèrent.

² De supprimer la seconde strophe de l'ode sur la prise de Namur. La voici :

Un torrent dans les prairies
Roule à flots précipités ;
Malherbe dans ses furies
Marche à pas trop concertés.
J'aime mieux, nouvel Icare,
Dans les airs suivant Pindare,
Tomber du ciel le plus haut ;

qu'il avoit beaucoup d'inclination pour lui : et c'est pour cela même que M. de La Loubère¹ n'en a guère ; mais enfin vous avez très bien répondu ; et pour peu que Fontenelle se reconnoisse, je vous conseillerois aussi de lui faire grace. Mais, à dire vrai, il est bien tard, et la stance a fait un furieux progrès.

Je n'ai pas le temps d'écrire ce matin à M. de La Chapelle. Ayez la bonté de lui dire que tout ce qu'il a imaginé, et vous aussi, sur l'ordre de Saint-Louis, me paroît fort beau ; mais que, pour moi, je voudrois simplement mettre pour type la croix même de Saint-Louis, et la légende *Ordo militaris*², etc. Chercherons-nous toujours de l'esprit dans les choses qui en demandent le moins ? Je vous écris tout ceci avec une rapidité épouvantable, de peur que la poste ne soit partie.

Il fait le plus beau temps du monde. Le roi, qui a eu une fluxion sur la gorge, se porte bien : ainsi nous serons bientôt en campagne. Je vous écrirai plus à loisir, avant que de sortir du Quesnoy.

Que, loué de Fontenelle,
Raser, timide hirondelle,
La terre comme Perrault.

¹ Simon de La Loubère fut reçu de l'académie françoise cette même année, par le crédit de MM. de Pontchartrain ; ce qui fit dire à Chaulieu :

C'est un impôt que Pontchartrain
Veut mettre sur l'académie.

² L'ordre militaire de Saint-Louis fut institué le 10 mai 1693.

LETTRE XLV.

RACINE AU MÊME.

Au Quesnoy, le 31 mai au soir 1693.

Vous verrez par la lettre que j'écris à M. l'abbé Dongois, les obligations que vous avez à Sa Majesté. M. le doyen est chanoine de la Sainte-Chapelle, et est bien mieux encore que je n'avois demandé. Madame de Maintenon m'a chargé de vous faire ses *baisemains*¹. Elle mérite bien que vous lui fassiez quelque remerciement, ou du moins que vous fassiez d'elle une mention honorable qui la distingue de tout son sexe², comme en effet elle en est distinguée de toute manière.

Je suis content au dernier point de M. de Cham-lai ; et il faut absolument que vous lui écriviez, aussi bien qu'au père La Chaise, qui a très bien servi M. le doyen.

Tout le monde m'a chargé ici de vous faire ses compliments, entre autres M. de Cavoie et M. de Sérignan. M. le prince de Conti même m'a témoigné prendre beaucoup de part à votre joie.

¹ N'est plus usité depuis long-temps, dans le sens de *compliments, civilités*.

² Boileau n'y manqua pas, et ajouta dans la satire X le fameux morceau :

A Paris, à la cour, on trouve, je l'avoue,
Des femmes, dont le zèle est digne qu'on le loue, etc.

Nous partons mardi pour aller camper sous Mons. Le roi se mettra à la tête de l'armée de M. de Boufflers; M. de Luxembourg, avec la sienne, nous côtoiera de fort près. Le roi envoie les dames à Maubeuge: ainsi nous voilà à la veille de grandes nouvelles. Je vous donne le bonsoir, et suis entièrement à vous.

Songez à nos ordonnances. Prenez aussi la peine de recommander à M. Dongois le petit Mercier, valet-de-chambre de madame de Maintenon. Il voudroit avoir pour commissaire, pour la conclusion de son affaire, M. l'abbé Brunet ou M. l'abbé Petit¹. Si cela se peut faire dans les règles, et sans blesser la conscience, il faudroit tâcher de lui faire avoir ce qu'il demande.

LETTRE XLVI.

A RACINE.

Juin 1693².

Je sors de notre assemblée des Inscriptions, où j'ai été principalement pour parler à M. de Tourreil; mais il ne s'y est point trouvé³. Il s'étoit chargé de

¹ Deux conseillers-clerks.

² Cette lettre, publiée sans aucune date par Cizeron-Rival, tome III, p. 171, répond à celle de Racine, écrite du Quesnoy le 30 mai précédent. Elle est évidemment du 1 ou du 2 juin 1693.

³ Jacques de Tourreil, de l'académie françoise et de celle des inscriptions et belles-lettres; né à Toulouse, en 1656, mort en

parler de nos ordonnances à M. de Pontchartrain le père, et il m'en devoit rendre compte aujourd'hui. J'enverrai demain savoir s'il est malade, et pourquoi il n'est pas venu. Cependant M. l'abbé Renaudot m'a promis aussi d'agir très fortement auprès du même ministre. Cet abbé doit venir dîner jeudi avec moi à Auteuil, et me raconter tout ce qu'il aura fait : ainsi il ne se perdra point de temps.

Madame Racine me fit l'honneur de souper dimanche chez moi, avec toute votre petite et agréable famille. Cela se passa fort gaiement, mon rhume étant presque entièrement guéri. Je n'ai jamais vu une si belle journée. J'entretins fort monsieur votre fils, qui, à mon sens, croit toujours en mérite et en esprit. Il me montra une traduction qu'il a faite d'une harangue de Tite-Live, et j'en fus fort content. Je crois non seulement qu'il sera habile pour les lettres, mais qu'il aura la conversation agréable, parcequ'en effet il pense beaucoup, et qu'il conçoit fort vivement tout ce qu'on lui dit. Je ne saurois

1714. Écrivain estimable, et qui seroit plus estimé encore, si, au lieu de s'obstiner à *donner* (suivant l'expression de Racine) *de l'esprit à Démosthène*, il se fût livré à des compositions originales; ou qu'il eût choisi du moins, pour le traduire, un auteur dont l'esprit eût plus d'analogie avec le sien. Mais s'il a complètement échoué comme traducteur, on lui doit des éloges comme écrivain instruit, facile et abondant. Ce fut lui qui présenta au roi la première édition du Dictionnaire de l'Académie. Il composa à cette occasion *trente-deux compliments*, « tous convenables, » dit l'abbé Fleury, et tous différents les uns des autres, prononcés avec une liberté et une grace merveilleuses. » (Disc. prononcé le 29 décembre 1714, à la réception de l'abbé Massieu.)

trouver de termes assez forts pour vous remercier des mouvements que vous vous donnez pour monsieur le doyen de Sens ; et, quand l'affaire ne réussiroit point, je vous puis assurer que je n'oublierai jamais la sensible obligation que je vous ai.

Vous m'avez fort surpris en me mandant l'empressement qu'ont deux des plus grands princes de la terre pour voir des ouvrages que je n'ai pas achevés¹. En vérité, mon cher monsieur, je tremble qu'ils ne se soient trop aisément laissé prévenir en ma faveur ; car, pour vous dire sincèrement ce qui se passe en moi au sujet de ces derniers ouvrages, il y a des moments où je crois n'avoir rien fait de mieux ; mais il y en a aussi beaucoup où je n'en suis point du tout content, et où je fais résolution de ne les jamais laisser imprimer. Oh ! qu'heureux est M. Charpentier, qui raillé, et mettons quelquefois bafoué sur les siens, se maintient toujours parfaitement tranquille, et demeure invinciblement persuadé de l'excellence de son esprit ! Il a tantôt apporté à l'académie une médaille de très mauvais goût ; et avant que de la laisser lire, il a commencé par en faire l'éloge. Il s'est mis par avance en colère sur ce qu'on y trouveroit à redire, déclarant pourtant que, quelques critiques qu'on y pût faire, il sauroit bien ce qu'il devoit penser là-dessus, et qu'il n'en resteroit pas moins convaincu qu'elle étoit parfaitement bonne. Il a en effet tenu parole, et tout le monde l'ayant généralement désapprouvée, il a querellé

¹ La satire X contre les femmes, et l'ode sur la prise de Namur.

tout le monde, il a rougi et s'est emporté; mais il s'est en allé satisfait de lui-même¹. Je n'ai point, je l'avoue, cette force d'ame; et si des gens un peu sensés s'opiniâtroient de dessein formé à blâmer la meilleure chose que j'aie écrite, je leur résisterois d'abord avec assez de chaleur; mais je sens bien que peu de temps après je conclurois contre moi, et que je me dégoûterois de mon ouvrage. Ne vous étonnez donc point si je ne vous envoie point encore par cet ordinaire les vers que vous me demandez, puisque je n'oserois presque me les présenter à moi-même sur le papier. Je vous dirai pourtant que j'ai en quelque sorte achevé l'*ode sur Namur*, à quelques vers près, où je n'ai point encore attrapé l'expression que je cherche. Je vous l'enverrai un de ces jours; mais c'est à la charge que vous la tiendrez secrète, et que vous n'en lirez rien à personne, que je ne l'aie entièrement corrigée sur vos avis.

Il n'est bruit ici que des grandes choses que le roi va faire; et, à vous dire le vrai, jamais commen-

¹ « Quoi qu'en dise Despréaux, il est certain que Charpentier « contribua beaucoup par son travail et par son zèle à la belle « suite de médailles qui furent frappées sous le règne de Louis XIV. « Il dirigea les beaux dessins de la plupart de ces médailles, ce « qui suppose beaucoup de goût et d'intelligence dans les arts; et « l'abbé d'Olivet, si porté d'ailleurs à souscrire aux jugements « du célèbre satirique, n'a pu s'empêcher de rendre à notre aca- « démicien le tribut de louanges que cet ouvrage lui assure. » (D'Alemb., *Éloges des Acad.*, tom. II, p. 137.) Voyez aussi d'Olivet, *Hist. de l'Acad.*, in-12, tome I, p. 363; et notre note sur Charpentier, tome I, p. 31.

cement de campagne n'eut un meilleur air. J'ai bien vu dans les livres des exemples de grandes félicités ; mais au prix de la fortune du roi, à mon sens, tout est malheur. Ce qui m'embarrasse, c'est qu'ayant épuisé pour Namur toutes les hyperboles et toutes les hardiesses de notre langue, où trouverai-je des expressions pour le louer, s'il vient à faire quelque chose de plus grand que la prise de cette ville ? Je sais bien ce que je ferai : je garderai le silence et vous laisserai parler. C'est le meilleur parti que je puisse prendre :

*Spectatus satis, et donatus jam rude. . . .*¹

Je vous prie de bien témoigner à M. de Chamlai combien je lui suis obligé des bons offices qu'il rend à mon frère² ; je vois bien que la fortune n'est pas capable de l'aveugler, et qu'il voit toujours ses amis avec les mêmes yeux qu'auparavant. Adieu, mon cher monsieur ; soyez bien persuadé que je vous aime et que je vous estime infiniment. Dans le temps que j'allois finir cette lettre, M. l'abbé Dongois est entré dans ma chambre avec le petit mot de lettre que vous écrivez à madame Racine, et où vous mandez l'heureux, surprenant, incroyable succès de votre négociation³. Que vous dirai-je là-dessus ? Cela demande une lettre tout entière, que je vous écrirai

¹ HORACE, liv. I, ép. 1, v. 2.

² Jacques Boileau, doyen du chapitre de Sens, desiroit obtenir un canonicat de la Sainte-Chapelle de Paris.

³ Pour le canonicat désiré, et enfin obtenu.

demain. Cependant souvenez-vous de l'état de Pamphile, à la fin de l'Andrienne :

Nunc est, quum me interfici patiar¹.

Voilà à-peu-près mon état. Adieu encore un coup, mon cher, illustrissime, effectif, ou, puisque la passion permet quelquefois d'inventer des mots, mon *effectissime* ami.

LETTRE XLVII.

AU MÊME.

Paris, ce 4 juin 1693.

Je vous écrivis hier au soir une assez longue lettre², et qui étoit toute remplie du chagrin que j'avois alors, causé par un tempérament sombre qui me dominoit, et par un reste de maladie; mais je vous en écris une aujourd'hui toute pleine de la joie que m'a causée l'agréable nouvelle que j'ai reçue. Je ne saurois exprimer l'alégresse qu'elle a excitée dans toute ma famille : elle a fait changer de caractère à tout le monde. M. Dongois le greffier est présente-

¹ Boileau confond ici l'*Eunuque* avec l'*Andrienne*, et *Pamphile* avec *Chérée*. C'est dans la première pièce (acte III, sc. VI), que le jeune amant, au comble de ses vœux, s'écrie en effet : « Oui, dans un pareil moment, je recevrais volontiers la mort! »

Nunc est profecto tempus, quum perpeti me possum interfici.

² Cette lettre est l'une de celles que l'on n'a pas retrouvées.

ment un homme jovial et folâtre ; M. l'abbé Don-
gois, un bouffon et un badin. Enfin il n'y a personne
qui ne se signale par des témoignages extraordi-
naires de plaisir et de satisfaction, et par des louan-
ges et des exclamations sans fin sur votre bonté,
votre générosité, votre amitié, etc. A mon sens
néanmoins, celui qui doit être le plus satisfait, c'est
vous, et le contentement que vous devez avoir en
vous-même d'avoir obligé si efficacement dans cette
affaire tant de personnes qui vous estiment et qui
vous honorent depuis si long-temps, est un plaisir
d'autant plus agréable, qu'il ne procède que de la
vertu, et que les ames du commun ne sauroient ni
se l'attirer, ni le sentir. Tout *ce que j'ai à vous prier*¹
maintenant, c'est de me mander les démarches que
vous croyez qu'il faut que je fasse à l'égard du roi
et du P. de La Chaise; et non seulement s'il faut,
mais à-peu-près ce qu'il faut que je leur écrive. M. le
doyen de Sens ne sait encore rien de ce qu'on a fait
pour lui. Jugez de sa surprise, quand il apprendra
tout d'un coup le bien imprévu et excessif que vous
lui avez fait ! Ce que j'admire le plus, c'est la félicité
de la circonstance, qui a fait que demandant pour
lui la moindre de toutes les chanoines de la Sainte-
Chapelle, nous lui avons obtenu la meilleure, après
celle de M. l'abbé d'Ense. *O factum benè !* Vous pou-
vez compter que vous aurez désormais en lui un
homme qui disputera avec moi de zèle et d'amitié
pour vous.

¹ Aujourd'hui l'on diroit : *tout ce dont j'ai à vous prier.*

J'avois résolu de ne vous envoyer la suite de mon *ode sur Namur* que quand je l'aurois mise en état de n'avoir plus besoin que de vos corrections; mais en vérité vous m'avez fait trop de plaisir, pour ne pas satisfaire sur - le - champ la curiosité que vous avez peut-être conçue de la voir. *Ce que je vous prie*, c'est de ne la montrer à personne, et de ne la point épargner. J'y ai hasardé des choses fort neuves, jusqu'à parler de la plume blanche que le roi a sur son chapeau; mais, à mon avis, pour trouver des expressions nouvelles en vers, il faut parler de choses qui n'aient point été dites en vers. Vous en jugerez, sauf à tout changer, si cela vous déplaît¹. L'ode sera de dix-huit stances². Cela fait cent quatre-vingts vers. Je ne croyois pas aller si loin. Voici ce que vous n'avez point vu. Je vais le mettre sur l'autre feuillet :

IX.

Déployez toutes vos rages,
Princes, vents, peuples, frimats;
Ramassez tous vos nuages,
Rassemblez tous vos soldats.
Malgré vous, Namur en poudre

¹ On apprend par ces lettres, et par celle dans laquelle mon père lui demande son avis sur un de ses cantiques spirituels, de quelle manière ces deux amis se consultoient mutuellement sur leurs ouvrages. (L. R.) — J'ajouterai à la remarque de Louis Racine, que cette correspondance entre deux grands poètes seroit bien plus intéressante, sous tous les rapports, si elle rouloit plus souvent sur de semblables matières.

² Elle est réduite à dix-sept, par la suppression de celle contre Fontenelle.

LETTRES

S'en va tomber sous la foudre
 Qui dompta Lille, Courtrai,
 Gand, la *constante*¹ Espagnole,
*Luxembourg*², Besançon, Dole,
 Ipres, Maastricht et Cambrai.

X.

Mes présages s'accomplissent,
 Il commence à chanceler.
Je vois ses murs qui frémissent,
*Déjà prêts*³ à s'écrouler.
 Mars, en feu, qui les domine,
*De loin souffle*⁴ leur ruine;
 Et les bombes dans les airs,
 Allant chercher le tonnerre,
 Semblent, tombant sur la terre,
 Vouloir s'ouvrir les enfers.

XI.

*Approchez, troupes altières*⁵,
 Qu'unit un même devoir :

¹ VAR. Gand, la superbe Espagnole,

² VAR. Saint-Omer, Besançon, Dole,

³ VAR. Sous les coups qui retentissent
 Ses murs s'en vont s'écrouler.

⁴ VAR. Souffle à grand bruit leur ruine;

⁵ Cette strophe et les deux suivantes ont été refaites ainsi :

XI.

Accourez, Nassau, Bavière,
 De ces murs l'unique espoir;
 A couvert d'une rivière,
 Venez, vous pouvez tout voir;
 Considérez ces approches;
 Voyez grimper sur ces roches
 Ces athlètes belliqueux;

A couvert de ces rivières,
 Venez, vous pouvez tout voir.
 Contemplez bien ces approches;
 Voyez détacher ces roches,
 Voyez ouvrir ce terrain;
 Et dans les eaux, dans la flamme,
 Louis à tout donnant l'ame,
 Marcher tranquille et serein.

XII.

Voyez, dans cette tempête,
 Par-tout se montrer aux yeux
 La plume qui ceint sa tête
 D'un cercle si glorieux.
 A sa blancheur remarquable¹,

Et dans les eaux, dans la flamme,
 Louis à tout donnant l'ame,
 Marcher, courir avec eux.

¹ Dans le manuscrit, le mot *remarquable* remplace *redoutable*, qui est sous une rature.

XII.

Contemplez, dans la tempête
 Qui sort de ces boulevards,
 La plume qui sur sa tête
 Attire tous les regards.
 A cet astre redoutable,
 Toujours un sort favorable
 S'attache dans les combats;
 Et toujours avec la gloire,
 Mars, amenant la victoire,
 Vole et le suit à grands pas.

XIII.

Grands défenseurs de l'Espagne,
 Montrez-vous, il en est temps.
 Courage! vers la Méhagne
 Voilà vos drapeaux flottants!
 Jamais ses ondes craintives

Toujours un sort favorable
 S'attache dans les combats ;
 Et toujours avec la gloire
 Mars et sa sœur la Victoire
 Suivent cet astre à grands pas.

XIII.

Grands défenseurs de l'Espagne,
 Accourez tous, il est temps.
 Mais déjà vers la Méhagne
 Je vois vos drapeaux flottants.
 Jamais ses ondes craintives
 N'ont vu sur leurs foibles rives
 Tant de guerriers s'amasser.
 Marchez donc, troupe héroïque :
 Au-delà de ce Granique
 Que tardez-vous d'avancer ?

XIV.

Loin de fermer le passage
 A vos nombreux bataillons,
 Luxembourg a du rivage
 Reculé ses pavillons.
 Eh quoi ! son aspect vous glace !
 Où sont ces chefs pleins d'audace,
 Jadis si prompts à marcher,
 Qui devoient, de la Tamise
 Et de la Drave soumise,
 Jusqu'à Paris nous chercher ?

N'ont vu sur leurs foibles rives
 Tant de guerriers s'amasser.
 Courez donc : qui vous retarde ?
 Tout l'univers vous regarde ;
 N'osez-vous la traverser ?

V A R. Quoi ! leur seul aspect vous glace !

XV.

Cependant l'effroi redouble
 Sur les remparts de Namur :
 Son gouverneur qui se trouble,
 S'enfuit sous son dernier mur.
 Déjà jusques à ses portes
 Je vois *nos fières* cohortes
*S'ouvrir un large chemin*¹ ;
 Et sur *des*² monceaux de piques,
 De corps morts, de rocs, de briques,
*Monter le sabre à la main*³.

XVI.

C'en est fait, je viens d'entendre,
 Sur *les remparts*⁴ éperdus,
 Battre un signal pour se rendre :
 Le feu cesse; ils sont rendus.
*Rappelez votre constance*⁵,
 Fiers ennemis de la France;
 Et désormais gracieux,
 Allez à Liège, à Bruxelles,
 Porter les humbles nouvelles
 De Namur pris à vos yeux.

XVII.

Pour moi, que Phébus anime
 De ses transports les plus doux,

- ¹ VAR. Je vois monter nos cohortes,
 La flamme et le fer en main ;
² VAR. Et sur les monceaux de piques,
³ VAR. S'ouvrir un large chemin.
⁴ VAR. Sur ces rochers éperdus,
⁵ VAR. Dépouillez votre arrogance,

Rempli de ce dieu sublime ,
 Je vais, plus hardi que vous ,
 Montrer que sur le Parnasse ,
 Des *bois fréquentés*¹ d'Horace
 Ma muse, *sur*² son déclin ,
 Sait encor les avenues ,
 Et des sources inconnues
 A l'auteur de Saint-Paulin³.

Je vous demande pardon de la peine que vous aurez peut-être à déchiffrer tout ceci, que je vous ai écrit sur un papier qui boit. Je vous le récrirois bien ; mais il est près de midi, et j'ai peur que la poste ne parte. Ce sera pour une autre fois. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE XLVIII.

AU MÊME.

Paris, le 9 juin 1693.

Je vous écrivis hier, avec toute la chaleur qu'inspire une méchante nouvelle, le refus que fait l'abbé de Paris de se démettre de sa chanoinie. Ainsi vous jugerez bien par ma lettre que ce ne sont pas, à l'heure qu'il est, des remerciements que je médite,

¹ On lit sous la rature du manuscrit :

Des autres chéris d'Horace.

² VAR. Ma muse, dans son déclin,

³ Voyez, tome II, nos remarques sur cette ode.

puisque je suis même honteux de ceux que j'ai déjà faits. A vous dire le vrai, le contre-temps est fâcheux; et quand je songe aux chagrins qu'il m'a déjà causés, je voudrois presque n'avoir jamais pensé à ce bénéfice pour mon frère. Je n'aurois pas la douleur de voir que vous vous soyez peut-être donné tant de peine si inutilement. Ne croyez pas toutefois, quoi qu'il puisse arriver, que cela diminue en moi le sentiment des obligations que je vous ai. Je sens bien qu'il n'y a qu'une étoile bizarre et infortunée qui pût empêcher le succès d'une affaire si bien conduite, et où vous avez également signalé votre prudence et votre amitié.

Je vous ai mandé, par ma dernière lettre, ce que M. de Pontchartrain avoit répondu à M. l'abbé Renaudot touchant nos ordonnances. Comme il a fait de la distinction entre les raisons que vous aviez de le presser, et celles que j'avois d'attendre, je m'en vais ce matin chez madame Racine, et je lui conseillerai de porter votre ordonnance à M. de Bie à part; je ne doute point qu'elle ne touche au plus tôt son argent. Pour moi, j'attendrai sans peine la commodité de M. de Pontchartrain: je n'ai rien qui me presse, et je vois bien que cela viendra. J'oubliai hier de vous mander que M. de Pontchartrain, en même temps qu'il parla de nos ordonnances à M. l'abbé Renaudot, le chargea de me féliciter sur la chanoinie de mon frère.

Je ne doute point, monsieur, que vous ne soyez à la veille de quelque grand et heureux événement;

et, si je ne me trompe, le roi va faire la plus triomphante campagne qu'il ait jamais faite. Il fera grand plaisir à M. de La Chapelle, qui, si nous l'en voulions croire, nous engageroit déjà à imaginer une médaille sur la prise de Bruxelles, dont je suis persuadé qu'il a déjà fait le type en lui-même. Vous m'avez fort réjoui de me mander la part qu'a madame de Maintenon dans notre affaire. Je ne manquerai pas de me donner l'honneur de lui écrire; mais il faut auparavant que notre embarras soit éclairci, et que je sache s'il faut parler sur le ton gai, ou sur le ton triste. Voici la quatrième lettre que vous devez avoir reçue de moi depuis six jours ¹.

Trouvez bon que je vous prie encore ici de ne rien montrer à personne du fragment informe que je vous ai envoyé, et qui est tout plein des négligences d'un ouvrage qui n'est point encore digéré. Le mot de *voir* y est répété par-tout jusqu'au dégoût. La stance

Grands défenseurs de l'Espagne, etc.

rebat celle qui dit :

Approchez, troupes altières, etc.

Celle sur la plume blanche du roi est encore un peu en maillot; et je ne sais si je la laisserai, avec

Mars et sa sœur la Victoire ².

¹ Deux de ces lettres sont perdues.

² On a vu dans les *variantes* (ci-dev. p. 155), comment Boileau avoit corrigé ce vers.

J'ai déjà retouché à tout cela ; mais je ne veux point l'achever que je n'aie reçu vos remarques, qui sûrement m'éclaireront encore l'esprit : après quoi je vous enverrai l'ouvrage complet. Mandez - moi si vous croyez que je doive parler de M. de Luxembourg. Vous n'ignorez pas combien notre maître est chatouilleux sur les gens qu'on associe à ses louanges. Cependant j'ai suivi mon inclination ¹. Adieu, mon cher monsieur ; croyez qu'heureux ou malheureux, gratifié ou non gratifié, payé ou non payé, je serai toujours tout à vous.

LETTRE XLIX.

RACINE A BOILEAU.

Gembloux ², 9 juin 1693.

J'avois commencé une grande lettre où je prétendois vous dire mon sentiment sur quelques endroits des stances que vous m'avez envoyées ; mais comme j'aurai le plaisir de vous revoir bientôt, puis-

¹ Il y avoit, en effet, du courage à louer quelque autre à côté du maître ; et il faut savoir gré à Boileau d'avoir eu plus d'une fois ce courage : mais comment interpréter son silence sur Vauban, qui dirigea si habilement les travaux de ce siège mémorable ?

² Toutes les éditions portent *Gemblours* ; l'histoire et la géographie disent *Gembloux*. (S. S.) — C'est une petite ville du Brabant, avec titre de comté, et une belle abbaye fort ancienne.

que nous nous en retournons à Paris¹, j'aime mieux attendre à vous dire de vive voix tout ce que j'avois à vous mander. Je vous dirai seulement, en un mot, que les stances m'ont paru très belles et très dignes de celles qui les précédent, à quelque peu de répétitions près, dont vous vous êtes aperçu vous-même.

Le roi fait un grand détachement de ses armées, et l'envoie en Allemagne avec MONSEIGNEUR. Il a jugé qu'il falloit profiter de ce côté-là d'un commencement de campagne qui paroît si favorable, d'autant plus que le prince d'Orange s'opiniâtrant à demeurer sous de grosses places et derrière des canaux et des rivières, la guerre auroit pu devenir ici fort lente, et peut-être moins utile que ce qu'on peut faire au-delà du Rhin.

Nous allons demain coucher à Namur. M. de Luxembourg demeure en ce pays-ci avec une armée capable non seulement de faire tête aux ennemis, mais même de leur donner beaucoup d'embarras.

¹ Ce départ subit et imprévu est un des événements les plus fâcheux pour la gloire de Louis XIV, et un de ceux qui tiennent à de petites causes que l'histoire ne pourra jamais découvrir. Le prince d'Orange étoit enfermé de manière à ne plus conserver l'espoir de sauver son armée. Saint-Simon assure que le maréchal de Luxembourg se jeta aux genoux du roi pour empêcher ce fatal départ, mais qu'il ne fit que l'importuner. C'est à tort que le président Hénault dit que le roi tomba malade au Quesnoy, et revint aussitôt à Versailles. On voit, par ces lettres, qu'après l'indisposition qui l'avoit retenu quatre à cinq jours au Quesnoy, il en étoit parti le 2 juin, et avoit continué sa route jusqu'au quartier-général.

Adieu, mon cher monsieur; je me fais grand plaisir de vous embrasser bientôt.

M. de Chamlai a parlé depuis moi au père de La Chaise, qui lui a dit les mêmes choses qu'il m'a dites : que tout ira bien, et qu'il n'y a qu'à le laisser faire. M. de Chamlai n'a point encore reçu de vos nouvelles; mais il compte sur votre amitié. Tous les gens de mes amis qui connoissent le père de La Chaise, et la manière dont s'est passée l'affaire de M. le doyen, m'assurent tous que nous devons avoir l'esprit en repos.

LETTRE L.

A RACINE.

Paris, 13 juin 1693.

Je ne suis revenu que ce matin d'Auteuil, où j'ai été passer durant quatre jours la mauvaise humeur que m'avoit donnée le bizarre contretemps qui nous est arrivé dans l'affaire de la chanoinie. J'ai reçu, en arrivant à Paris, votre dernière lettre, qui m'a fort consolé, aussi bien que celle que vous avez écrite à M. l'abbé Dongois.

J'ai été fort surpris d'apprendre que M. de Chamlai n'avoit point encore reçu le compliment que je lui ai envoyé sur-le-champ, et qui a été porté à la poste en même temps que la lettre que j'ai écrite au révérend père de La Chaise. Je lui en écris un nou-

veau, afin qu'il ne me soupçonne pas de paresse dans une occasion où il m'a si bien marqué et sa bonté pour moi, et sa diligence à obliger mon frère; mais, de peur d'une nouvelle méprise, je vous l'envoie, ce compliment, empaqueté dans ma lettre, afin que vous le lui rendiez en main propre.

Je ne saurois vous exprimer la joie que j'ai du retour du roi. La nouvelle bonté que Sa Majesté m'a témoignée, en accordant à mon frère le bénéfice que nous demandons, a encore augmenté le zèle et la passion très sincère que j'ai pour elle. Je suis ravi de voir que sa sacrée¹ personne ne sera point en danger cette campagne; et, gloire pour gloire, il me semble que les lauriers sont aussi bons à cueillir sur le Rhin et sur le Danube, que sur l'Escaut et sur la Meuse. Je ne vous parle point du plaisir que j'aurai à vous embrasser plus tôt que je ne croyois : car cela s'en va sans dire.

Vous avez bien fait de ne point envoyer par écrit vos remarques sur mes stances, et d'attendre à m'en entretenir que vous soyez de retour, puisque, pour en bien juger, il faut que je vous aie communiqué auparavant les différentes manières dont je les puis tourner, et les retranchements ou les augmentations que j'y puis faire.

Je vous prie de bien témoigner au R. P. de La Chaise l'extrême reconnoissance que j'ai de toutes ses bontés. Nous devons encore aller lundi pro-

¹ Nous éviterions à présent de placer cette épithète avant le mot *personne*.

chain, M. Dongois et moi, prendre madame Racine, pour la mener avec nous chez M. de Bie, qui ne doit être revenu de la campagne que ce jour-là. J'ai fait ma sollicitation pour vous à M. l'abbé Bignon. Il m'a dit que c'étoit une chose un peu difficile, à l'heure qu'il est, d'être payé au trésor royal. Je lui ai représenté que vous étiez actuellement dans le service, et qu'ainsi vous étiez au même droit que les soldats et les autres officiers du roi. Il m'a avoué que je disois vrai, et s'est chargé d'en parler très fortement à M. de Pontchartrain. Il me doit rendre réponse aujourd'hui à notre assemblée.

Adieu le type de M. de La Chapelle sur Bruxelles¹. Il étoit pourtant imaginé fort heureusement et fort à propos; mais, à mon sens, les médailles prophétiques dépendent un peu du hasard, et ne sont pas toujours sûres de réussir. Nous voilà revenus à Heidelberg². Je propose pour mot: *Heidelberg deleta*; et nous verrons ce soir si on l'acceptera, ou les deux vers latins que propose M. Charpentier, et qu'il trouve d'un goût merveilleux pour la médaille. Les voici :

Servare potui : perdere an possim rogas^{3?}

Or, comment cela vient à Heidelberg, c'est à vous à

¹ Cette ville n'avoit point été prise.

² Le maréchal de Lorges s'en étoit emparé le 21 mai précédent.

³ Vers de la *Médée* d'Ovide, conservé par Quintilien, liv. VIII, c. v. Mais Boileau ne rapporte que l'un des deux vers proposés par Charpentier.

le deviner ; car ni moi, ni même, je crois, M. Charpentier, n'en savons rien.

Je ne vous parle presque point, comme vous voyez, de notre chagrin sur la chanoinie, parceque vos lettres m'ont rassuré, et que d'ailleurs il n'y a point de chagrin qui tiennè contre le bonheur que vous me faites espérer de vous revoir bientôt ici de retour. Adieu, mon cher monsieur ; aimez-moi toujours, et croyez qu'il n'y a personne qui vous honore et vous révère plus que moi.

LETTRE LI.

AU MÊME.

Paris, jeudi au soir, 18 juin 1693.

Je ne saurois, mon cher monsieur, vous exprimer ma surprise ; et quoique j'eusse les plus grandes espérances du monde, je ne laissois pas encore de me défier de la fortune de monsieur le Doyen. C'est vous qui avez tout fait, puisque c'est à vous que nous devons l'heureuse protection de madame de Maintenon. Tout mon embarras maintenant est de savoir comment je m'acquitterai de tant d'obligations que je vous ai. Je vous écris ceci de chez M. Dongois le greffier, qui est sincèrement transporté de joie, aussi bien que toute notre famille ; et de l'humeur dont je vous connois, je suis sûr que vous seriez ravi vous-même de voir combien d'un seul coup vous

avez fait d'heureux¹. Adieu, mon cher monsieur ; croyez qu'il n'y a personne qui vous aime plus sincèrement, ni par plus de raisons que moi. Témoignez bien à M. de Cavoie la joie que j'ai de sa joie², et à M. de Luxembourg mes profonds respects. Je vous donne le bonsoir, et suis, autant que je le dois, tout à vous.

Je viens d'envoyer chez madame Racine.

LETTRE LII.

RACINE A BOILEAU.

Versailles, 9 juillet 1693.

Je vais aujourd'hui à Marly, où le roi demeurera près d'un mois ; mais je ferai de temps en temps quelques voyages à Paris, et je choisirai les jours de *la petite académie*. Cependant je suis bien fâché que vous ne m'ayez pas donné votre ode : j'aurois peut-être trouvé quelque occasion de la lire au roi. Je vous conseille même de me l'envoyer. Il n'y a pas plus de deux lieues d'Auteuil à Marly. Votre laquais n'aura qu'à me demander et me chercher dans l'ap-

¹ Lorsque l'abbé Boileau alla remercier Louis XIV du canonicat qu'il lui avoit accordé, ce prince lui dit : « Monsieur, c'est une place qui étoit due à votre mérite aussi bien qu'aux prières de votre frère, qui nous a tant réjouis. » (*Bolæana*, n° CXII.)

² Le marquis de Cavoie se flattoit alors de l'espoir d'obtenir le cordon bleu.

partement de M. Félix. Je vous prie de renvoyer mon fils à sa mère : j'apprehende que votre grande bonté ne vous coûte un peu trop d'incommodité. Je suis entièrement à vous.

LETTRE LIII.

RACINE AU MÊME.

Marly, 6 août au matin 1693.

Je ferai vos présents ce matin¹. Je ne sais pas bien encore quand je vous reverrai, parcequ'on attend à toute heure des nouvelles d'Allemagne. La victoire de M. de Luxembourg est bien plus grande que nous ne pensions, et nous n'en savions pas la moitié². Le roi reçoit tous les jours des lettres de Bruxelles et de mille autres endroits, par où il apprend que les ennemis n'avoient pas une troupe ensemble le lendemain de la bataille; presque toute l'infanterie qui restoit avoit jeté ses armes. Les troupes hollandoises se sont la plupart enfuies jusqu'en Hollande. Le prince d'Orange, qui pensa être pris après avoir fait des merveilles, coucha le soir, lui huitième, avec M. de Bavière³, chez un curé près de Loo. Nous avons pris vingt-cinq ou trente

¹ L'Ode sur la prise de Namur venoit d'être imprimée; Racine s'étoit chargé d'en distribuer des exemplaires à la cour.

² La victoire de Nerwinde, remportée le 29 juillet 1693.

³ Maximilien-Emmanuel, frère de la dauphine morte en 1690.

drapeaux, cinquante-cinq étendards, soixante-seize pièces de canon, huit mortiers, neuf pontons, sans tout ce qui est tombé dans la rivière. Si nos chevaux, qui n'avoient point mangé depuis deux fois vingt-quatre heures, eussent pu marcher, il ne resteroit pas un corps de troupes aux ennemis.

Tout en vous écrivant, il me vient en pensée de vous envoyer deux lettres, une de Bruxelles, l'autre de Vilvorde, et un récit du combat général, qui me fut dicté hier au soir par M. d'Albergotti¹. Croyez que c'est comme si M. de Luxembourg l'avoit dicté lui-même. Je ne sais si vous le pourrez lire; car en écrivant j'étois accablé de sommeil, à-peu-près comme étoit M. de Puimorin en écrivant ce bel arrêt sous M. Dongois². Le roi est transporté de joie, et tous les ministres, de la grandeur de cette action.

Vous me feriez un fort grand plaisir, quand vous aurez lu tout cela, de l'envoyer bien cacheté, avec cette même lettre que je vous écris, à M. l'abbé Renaudot³, afin qu'il ne tombe point dans l'inconvé-

¹ Colonel très estimé du régiment de Royal-Italien.

² M. Dongois étant obligé de passer la nuit à dresser le dispositif d'un arrêt d'ordre, le dictoit à M. de Puimorin, frère de Boileau; et M. de Puimorin écrivoit si promptement, que M. Dongois étoit étonné que ce jeune homme eût tant de dispositions pour la pratique. Après avoir dicté pendant deux heures, il voulut lire l'arrêt, et trouva que le jeune Puimorin n'avoit écrit que le dernier mot de chaque phrase. (L. R.) Soit par méprise, soit à dessein, d'Alembert attribue cette anecdote à notre poète (*Élog. des Acad.*, tom. I, p. 41); mais Racine et son fils étoient probablement mieux instruits.

³ Qui avoit le privilège de la Gazette.

nient de l'année passée. Je suis assuré qu'il vous en aura obligation. Il pourra distribuer une partie des choses que je vous envoie en plusieurs articles, tantôt sous celui de Bruxelles, tantôt sous celui de Landfermé, où M. de Luxembourg campa le 31 juillet, à demi-lieue du champ de bataille, tantôt même sous l'article de Malines, ou de Vilyorde.

Il saura d'ailleurs les actions des principaux particuliers, comme, que M. de Chartres chargea trois ou quatre fois à la tête de divers escadrons, et fut débarrassé des ennemis, ayant blessé de sa main l'un d'eux qui le vouloit emmener; le pauvre Vacoigne, tué à son côté; M. d'Arci, son gouverneur, tombé aux pieds de ses chevaux, le sien ayant été blessé; La Bertière, son sous-gouverneur, aussi blessé. M. le prince de Conti chargea aussi plusieurs fois, tantôt avec la cavalerie, tantôt avec l'infanterie, et regagna pour la troisième fois le fameux village de Nerwinde, qui donne le nom à la bataille, et reçut sur la tête un coup de sabre d'un des ennemis, qu'il tua sur-le-champ. M. le Duc chargea de même, regagna une seconde fois le village à la tête de l'infanterie, et combattit encore à la tête de plusieurs escadrons. M. de Luxembourg étoit, dit-on, quelque chose de plus qu'humain, volant par-tout, et même s'opiniâtrant à continuer les attaques dans le temps que les plus braves étoient rebutés; menant en personne les bataillons et les escadrons à la charge. M. de Montmorency, son fils aîné, après avoir combattu plusieurs fois à la tête de sa brigade

de cavalerie, reçut un coup de mousquet, dans le temps qu'il se mettoit au-devant de son père, pour le couvrir d'une décharge horrible que les ennemis firent sur lui. M. le comte¹ son frère a été blessé à la jambe, M. de La Roche-Guyon² au pied, et tous autres que sait M. l'abbé; M. le maréchal de Joyeuse blessé aussi à la cuisse, et retournant au combat après sa blessure. M. le maréchal de Villeroi entra dans les lignes ou retranchements, à la tête de la maison du roi.

Nous avons quatorze cents prisonniers, entre lesquels cent soixante-cinq officiers, plusieurs officiers-généraux, dont on aura sans doute donné les noms. On croit le pauvre Ruvigni tué³, on a ses étendards; et ce fut à la tête de son régiment de François que le prince d'Orange chargea nos escadrons, en renversa quelques uns, et enfin fut renversé lui-même. Le lieutenant-colonel de ce régiment, qui fut pris, dit à ceux qui le prenoient, en leur montrant de loin le prince d'Orange: « Tenez,

¹ Le comte de Luxe dont il est question s'appeloit Paul-Sigismond, troisième fils du maréchal de Luxembourg. Le père Anselme, dans le tome III de l'*Histoire généalogique de la maison de France*, dit que le comte Paul-Sigismond fut obligé de renoncer à l'état militaire par suite de cette blessure.

² François de La Rochefoucauld, duc de La Roche-Guyon, petit-fils de l'auteur des *Maximes*, et gendre du ministre Louvois.

³ Le marquis de Ruvigni étoit un excellent officier. La révocation de l'édit de Nantes l'avoit forcé de se réfugier en Angleterre, où il fut créé comte de Galloway. Les Anglois l'employèrent constamment contre son pays; il mourut en 1720. (S. S.)

« Messieurs, voilà celui qu'il vous falloit prendre. »
Je conjure M. l'abbé Renaudot, quand il aura fait son usage de tout ceci, de bien recacheter et cette lettre et mes mémoires, et de les renvoyer chez moi.

Voici encore quelques particularités. Plusieurs généraux des ennemis étoient d'avis de repasser d'abord la rivière. Le prince d'Orange ne voulut pas; l'électeur de Bavière dit qu'il falloir au contraire rompre tous les ponts, et qu'ils tenoient à ce coup les François. Le lendemain du combat M. de Luxembourg a envoyé à Tirlemont, où il étoit resté plusieurs officiers ennemis blessés, entre autres le comte de Solms, général de l'infanterie, qui s'est fait couper la jambe. M. de Luxembourg, au lieu de les faire transporter en cet état, s'est contenté de leur parole, et leur a fait offrir toutes sortes de rafraîchissements. « Quelle nation est la « vôtre! » s'écria le comte de Solms¹, en parlant au chevalier de Rozel: « vous vous battez comme des « lions, et vous traitez les vaincus comme s'ils « étoient vos meilleurs amis. » Les ennemis commencent à publier que la poudre leur manqua tout-à-coup, voulant par-là excuser leur défaite. Ils ont tiré plus de neuf mille coups de canon, et nous quelque cinq ou six mille.

Je fais mille compliments à M. l'abbé Renaudot;

¹ Voltaire (*Siècle de Louis XIV*, ch. xvi) rapporte le même fait; mais il l'attribue à un comte de Salm, auquel il fait dire: « Il n'y a point d'ennemis plus à craindre dans une bataille, ni d'amis plus généreux, après la victoire. »

et j'exciterai ce matin M. de Croissy à empêcher, s'il peut, le malheureux *Mercure galant* ¹, de défigurer notre victoire.

Il y avoit sept lieues du camp d'où M. de Luxembourg partit jusqu'à Nerwinde. Les ennemis avoient cinquante-cinq bataillons et cent soixante escadrons.

LETTRE LIV.

RACINE AU MÊME.

1693.

Denys d'Halicarnasse, pour montrer que la beauté du style consiste principalement dans l'arrangement des mots, cite un endroit de l'Odyssée, où, Ulysse et Eumée étant sur le point de se mettre à table pour déjeuner, Télémaque arrive tout-à-coup dans la maison d'Eumée. Les chiens qui le sentent approcher, n'aboient point, mais remuent la queue; ce qui fait voir à Ulysse que c'est quelqu'un de connaissance qui est sur le point d'arriver. Denys d'Halicarnasse, ayant rapporté tout cet endroit, fait cette réflexion : que ce n'est point le choix des mots qui en fait l'agrément, la plupart de ceux qui y sont employés étant, dit-il, très vils et très bas, *εὐλεστάτων τε καὶ ταπεινοτάτων*; mots qui sont tous les jours dans la bouche des moindres laboureurs et des moindres

¹ Dirigé alors par De Visé et Thomas Corneille.

artisans, et qui ne laissent pas de charmer par la manière dont le poète a eu soin de les arranger. En lisant cet endroit, je me suis souvenu que, dans une de vos nouvelles remarques¹, vous avancez que jamais on n'a dit qu'Homère ait employé un seul mot bas. C'est à vous de voir si cette remarque de Denys d'Halicarnasse n'est point contraire à la vôtre, et s'il n'est point à craindre qu'on ne vienne vous chicaner là-dessus². Prenez la peine de lire toute la réflexion de Denys d'Halicarnasse, qui m'a paru très belle et merveilleusement exprimée; c'est dans son traité *περι συντέσεως ὀνομάτων*³, à la troisième page.

J'ai fait réflexion aussi qu'au lieu de dire que le mot d'âne est en grec un mot très noble, vous pourriez vous contenter de dire que c'est un mot *qui n'a rien de bas*⁴, et qui est comme celui de cerf, de cheval, de brebis, etc.; le *très noble* me paroît un peu trop fort.

Tout ce traité de Denys d'Halicarnasse, dont je viens de vous parler, et que je relus hier tout entier avec un grand plaisir, me fit souvenir de l'extrême impertinence de M. Perrault, qui avance que le tour des paroles ne fait rien pour l'éloquence, et

¹ Voyez, tome III, p. 257, la *Réflexion IX* sur Longin.

² Boileau évita cette chicane, en disant qu'on n'avoit *jamais fait aucun reproche à Homère* sur l'emploi des termes les moins relevés, tant il met d'art à les ennoblir.

³ Il s'agit du chapitre III, sur les *effets de l'arrangement des mots*.

⁴ Boileau adopta, et dans les mêmes termes, la correction proposée.

qu'on ne doit regarder qu'au sens ; et c'est pour-
quoi il prétend qu'on peut mieux juger d'un auteur
par son traducteur, quelque mauvais qu'il soit, que
par la lecture de l'auteur même. Je ne me souviens
point que vous ayez relevé cette extravagance, qui
vous donneroit pourtant beau jeu pour le tourner
en ridicule.

Pour le mot de *μιγείσθαι*, qui signifie quelquefois
cohabiter avec une femme ou avec un homme, et
souvent converser simplement, voici des exemples
tirés de l'Écriture. Dieu dit à Jérusalem, dans Ézé-
chiel : *Congregabo tibi amatores tuos, cum quibus com-
mista es*, etc. ¹ Dans le prophète Daniel, les deux
vieillards, racontant comme ils ont surpris Suzanne
en adultère, disent, parlant d'elle et du jeune homme
qu'ils prétendent qui étoit avec elle : *Vidimus eos
pariter commisceri* ². Ils disent aussi à Suzanne : *As-
sentire nobis, et commiscere nobiscum* ³. Voilà *commis-
ceri* dans le premier sens. Voici des exemples du
second sens. Saint Paul dit aux Corinthiens : *Ne
commisceamini fornicariis* : « N'ayez point de com-
« merce avec les fornicateurs. » Et, expliquant ce
qu'il a voulu dire par-là, il dit qu'il n'entend point
parler des fornicateurs qui sont parmi les gentils ;
« autrement, ajoute-t-il, il faudroit renoncer à vivre
« avec les hommes ; mais quand je vous ai mandé
« de n'avoir point de commerce avec les fornica-
« teurs, *non commisceri*, j'ai entendu parler de ceux

¹ Chapitre xvi, v. 37. — ² Chapitre xiii, v. 38. — ³ Cha-
pitre xiii, v. 20.

« qui se pourroient trouver parmi les fidèles ; et non
 « seulement avec les fornicateurs , mais encore avec
 « les avares et les usurpateurs du bien d'autrui, etc.¹ »
 Il en est de même du mot *cognoscere*, qui se trouve
 dans ces deux sens en mille endroits de l'Écriture.

Encore un coup , je me passerois de la fausse
 érudition de Tussanus², qui est trop clairement
 démentie par l'endroit des servantes de Pénélope.
 M. Perrault ne peut-il pas avoir quelque ami grec,
 qui lui fournisse des mémoires ?

LETTRE LV.

ANTOINE ARNAULD, DOCTEUR DE SORBONNE,
 A CHARLES PERRAULT³.

De Bruxelles , 5 mai 1694.

Vous pouvez être surpris , monsieur , de ce que
 j'ai tant différé à vous faire réponse , ayant à vous

¹ Épît. I aux Corinth. , chap. v, v. 9 et 10.

² Jacques Toussaint , nommé par François I^{er} à la chaire de
 langue grecque au Collège royal, en 1532, a publié, sous le nom
 de *Tussanus*, un *Lexicon græco-latinum*.

³ Cette lettre est non seulement un témoignage honorable pour
 Boileau de l'amitié d'un grand homme : c'est encore un monu-
 ment précieux dans son genre, et qui prouve avec quelle facilité
 l'habitude de réfléchir profondément, et de mesurer les choses
 d'une hauteur inconnue du vulgaire, peut s'allier, dans un esprit
 supérieur, à des considérations d'un ordre en apparence moins
 élevé.

remercier de votre présent, et de la manière honnête dont vous me faites souvenir de l'affection que vous m'avez toujours témoignée, vous et messieurs vos frères, depuis que j'ai le bien de vous connoître. Je n'ai pu lire votre lettre sans m'y trouver obligé; mais, pour vous parler franchement, la lecture que je fis ensuite de la préface de votre apologie des femmes me jeta dans un grand embarras, et me fit trouver cette réponse plus difficile que je ne pensois. En voici la raison.

Tout le monde sait que M. Despréaux est de mes meilleurs amis, et qu'il m'a rendu des témoignages d'estime et d'amitié en toutes sortes de temps. Un de mes amis m'avoit envoyé sa dernière satire. Je témoignai à cet ami la satisfaction que j'en avois eue, et lui marquai en particulier que ce que j'en estimois le plus, par rapport à la morale, c'étoit la manière si ingénieuse et si vive dont il avoit représenté les mauvais effets que pouvoient produire dans les jeunes personnes les opéras et les romans. Mais comme je ne puis m'empêcher de parler à cœur ouvert à mes amis, je ne lui dissimulai pas que j'aurois souhaité qu'il n'y eût point parlé de l'auteur de Saint-Paulin¹. Cela a été écrit avant que j'eusse rien su de l'*Apologie des femmes*, que je n'ai reçue qu'un mois après. J'ai fort approuvé ce que vous y dites en faveur des pères et mères qui portent leurs enfants à embrasser l'état du mariage par des motifs honnêtes et chrétiens; et j'y ai trouvé

¹ Poème héroïque, publié par Charles Perrault en 1688.

beaucoup de douceur et d'agrément dans les vers ¹.

Mais ayant rencontré dans la préface diverses choses que je ne pouvois approuver sans blesser ma conscience, cela me jeta dans l'inquiétude de ce que j'avois à faire. Enfin je me suis déterminé à vous marquer à vous-même quatre ou cinq points qui m'y ont fait le plus de peine, dans l'espérance que vous ne trouverez pas mauvais que j'agisse à votre égard avec cette naïve et cordiale sincérité que les chrétiens doivent pratiquer envers leurs amis.

La première chose que je n'ai pu approuver, c'est que vous ayez attribué à votre adversaire cette proposition générale : « que l'on ne peut manquer en « suivant l'exemple des anciens », et que vous ayez conclu « que parceque Horace et Juvénal ont dé-
« clamé contre les femmes d'une manière scanda-
« leuse, il avoit pensé qu'il étoit en droit de faire la
« même chose. » Vous l'accusez donc d'avoir dé-
clamé contre les femmes d'une manière scanda-
leuse, et en des termes qui blessent la pudeur, et de s'être cru en droit de le faire à l'exemple d'Ho-
race et de Juvénal; mais bien loin de cela, il déclare positivement le contraire : car après avoir dit dans sa préface « qu'il n'apprehende pas que les femmes
« s'offensent de sa satire », il ajoute « qu'une chose

¹ Pure politesse de la part du docteur; car rien au monde de plus plat, que le style de cette apologie. C'est, sans contredit, ce que Perrault a rimé de plus insipide; et ce n'est certes pas peu dire.

« au moins dont il est certain qu'elles le loueront,
« c'est d'avoir trouvé moyen, dans une matière aussi
« délicate que celle qu'il y traitoit, de ne pas laisser
« échapper un seul mot qui pût blesser le moins du
« monde la pudeur. » C'est ce que vous-même, mon-
sieur, avez rapporté de lui dans votre préface, et ce
que vous prétendez avoir réfuté par ces paroles :
« Quelle erreur ! Est-ce que des héros à *voix luxu-*
« *rieuse, des morales lubriques, des rendez-vous chez la*
« *Cornu, et les plaisirs de l'enfer qu'on goûte en para-*
« *dis, peuvent se présenter à l'esprit, sans y faire des*
« *images dont la pudeur est offensée ? »*

Je vous avoue, monsieur, que j'ai été extrême-
ment surpris de vous voir soutenir une accusation
de cette nature contre l'auteur de la satire, avec si
peu de fondement : car il n'est point vrai que les
termes que vous rapportez soient des termes dés-
honnêtes, et qui blessent la pudeur ; et la raison
que vous en donnez ne le prouve point. S'il étoit
vrai que la pudeur fût offensée de tous les termes
qui peuvent présenter à notre esprit certaines choses
dans la matière de la pureté, vous l'auriez bien of-
fensée vous-même, quand vous avez dit « que les
« anciens poètes enseignoient divers moyens pour
« se passer du mariage, qui sont des crimes parmi
« les chrétiens, et des crimes abominables. » Car y
a-t-il rien de plus horrible et de plus infame, que ce
que ces mots de *crimes abominables* présentent à l'es-
prit ? Ce n'est donc point par-là qu'on doit juger si
un mot est déshonnête ou non.

On peut voir sur cela une lettre de Cicéron à Papirius Pætus¹, qui commence par ces mots : *amo verecundiam, tu potiùs libertatem loquendi* (car c'est ainsi qu'il faut lire, et non pas *amo verecundiam, vel potiùs libertatem loquendi*, qui est une faute visible qui se trouve presque dans toutes les éditions de Cicéron). Il y traite fort au long cette question, sur laquelle les philosophes étoient partagés : s'il y a des paroles qu'on doive regarder comme malhonnêtes, et dont la modestie ne permette pas que l'on se serve. Il dit que les stoïciens nioient qu'il y en eût ; il rapporte leurs raisons. Ils disoient que l'obscénité, pour parler ainsi, ne pouvoit être que dans les mots ou dans les choses ; qu'elle n'étoit point dans les mots, puisque plusieurs mots étant équivoques, et ayant diverses significations, ils ne passoient point pour déshonnêtes selon une de leurs significations, dont il apporte plusieurs exemples ; qu'elle n'étoit point aussi dans les choses, parce que la même chose pouvant être signifiée par plusieurs façons de parler, il y en avoit quelques unes dont les personnes les plus modestes ne faisoient point de difficulté de se servir : comme, dit-il, personne ne se blessoit d'entendre dire *virginem me quondam invitam is per vim violat*, au lieu que si on se fût servi d'un autre mot que Cicéron laisse sous-entendre, et qu'il n'a eu garde d'écrire : *nemo*, dit-il, *tulisset* ; personne ne l'auroit pu souffrir.

Il est donc constant, selon tous les philosophes

¹ Liv. IX, épître xxii.

et les stoïciens mêmes, que les hommes sont convenus que la même chose étant exprimée par de certains mots, elle ne blesseroit pas la pudeur, et qu'étant exprimée par d'autres, elle la blesseroit. Car les stoïciens mêmes demeuroient d'accord de cette sorte de convention; mais la croyant déraisonnable, ils soutenoient qu'on n'étoit point obligé de la suivre. Ce qui leur faisoit dire: *nihil esse obscœnum nec in verbo nec in re*, et que le sage appelloit chaque chose par son nom.

Mais comme cette opinion des stoïciens est insoutenable, et qu'elle est contraire à saint Paul, qui met entre les vices *turpiloquium*, les mots sales, il faut nécessairement reconnoître que la même chose peut être exprimée par de certains termes qui seroient fort déshonnêtes; mais qu'elle peut aussi être exprimée par de certains termes qui ne le sont point du tout, au jugement de toutes les personnes raisonnables. Que si on veut en savoir la raison, que Cicéron n'a point donnée, on peut voir ce qui en a été écrit dans *l'Art de penser*, première partie, chap. 13.

Mais sans nous arrêter à cette raison, il est certain que dans toutes les langues policées, car je ne sais pas s'il en est de même des langues sauvages, il y a de certains termes que l'usage a voulu qui fussent regardés comme déshonnêtes, et dont on ne pourroit se servir sans blesser la pudeur; et qu'il y en a d'autres qui, signifiant la même chose ou les mêmes actions, mais d'une manière moins gros-

sière, et, pour ainsi dire, plus voilée, n'étoient point censés déshonnêtes. Et il falloit bien que cela fût ainsi: car si certaines choses qui font rougir, quand on les exprime trop grossièrement, ne pouvoient être signifiées par d'autres termes dont la pudeur n'est point offensée, il y a de certains vices dont on n'auroit point pu parler, quelque nécessité qu'on en eût, pour en donner de l'horreur, et pour les faire éviter.

Cela étant donc certain, comment n'avez-vous point vu que les termes que vous avez repris ne passeront jamais pour déshonnêtes? Les premiers sont *les voix luxurieuses* et *la morale lubrique* de l'opéra. Ce que l'on peut dire de ces mots *luxurieuse* et *lubrique*, est qu'ils sont un peu vieux: ce qui n'empêche pas qu'ils ne puissent trouver place dans une satire; mais il est inoui qu'ils aient jamais été pris pour des mots déshonnêtes et qui blessent la pudeur. Si cela étoit, auroit-on laissé le mot de *luxurieux* dans les commandements de Dieu que l'on apprend aux enfants? *Les rendez-vous chez la Cornu* sont assurément de vilaines choses pour les personnes qui les donnent. C'est aussi dans cette vue que l'auteur de la satire en a parlé, pour les faire détester. Mais quelle raison auroit-on de vouloir que cette expression soit malhonnête? Est-ce qu'il auroit mieux valu nommer le métier de la Cornu par son propre nom? C'est au contraire ce qu'on n'auroit pu faire sans blesser un peu la pudeur. Il en est de même *des plaisirs de l'enfer goûtés en paradis*; et je ne vois pas que ce

que vous en dites soit bien fondé. *C'est*, dites-vous, *une expression fort obscure*. Un peu d'obscurité ne sied pas mal dans ces matières ; mais il n'y en a point ici que les gens d'esprit ne développent sans peine. Il ne faut que lire ce qui précède dans la satire, qui est la fin de la fausse dévote¹ :

Voià le digne fruit des soins de son docteur.
 Encore est-ce beaucoup, si ce guide imposteur,
 Par les chemins fleuris d'un charmant quiétisme
 Tout-à-coup l'amenant au vrai molinosisme,
 Il ne lui fait bientôt, aidé de Lucifer,
 Goûter en paradis les plaisirs de l'enfer.

N'est-il pas louable d'avoir cherché les plus noires couleurs qu'il a pu, pour donner de l'horreur d'un si détestable abus, dont on a vu depuis peu de si terribles exemples ? On voit assez que ce qu'il a entendu par ce que nous venons de rapporter, est le crime d'un directeur hypocrite qui, aidé du démon, fait goûter des plaisirs criminels, dignes de l'enfer, à une malheureuse qu'il auroit feint de conduire en paradis. « Mais, dites-vous, on ne peut creuser cette « pensée, que l'imagination ne se salisse effroyable-
 « ment. » Si creuser une pensée de cette nature, c'est s'en former dans l'imagination une image sale, quoiqu'on n'en eût donné aucun sujet ; tant pis pour ceux qui, comme vous dites, creuseroient celle-ci. Car ces sortes de pensées revêtues de termes honnêtes, comme elles le sont dans la satire, ne présen-

¹ Il a voulu dire : « la fin du portrait de la fausse dévote. »
 (BROSS.)

tent rien proprement à l'imagination, mais seulement à l'esprit, afin d'inspirer de l'aversion pour la chose dont on parle; ce qui, bien loin de porter au vice, est un puissant moyen d'en détourner¹. Il n'est donc pas vrai qu'on ne puisse lire cet endroit de la satire, sans que l'imagination en soit salie: à moins qu'on ne l'ait fort gâtée par une habitude vicieuse d'imaginer ce que l'on doit seulement connoître pour le fuir, selon cette belle parole de Tertullien, si ma mémoire ne me trompe: *Spiritualia nequitiae non amicâ conscientiâ, sed inimicâ scientiâ novimus.*

Cela me fait souvenir de la scrupuleuse pudeur du P. Bouhours, qui s'est avisé de condamner tous les traducteurs du nouveau Testament, pour avoir traduit *Abraham genuit Isaac*, *Abraham engendra Isaac*; parce, dit-il, que ce mot *engendra* salit l'imagination. Comme si le mot latin *genuit* donnoit une autre idée que le mot *engendrer* en françois. Les personnes sages et modestes ne font point de ces sortes de réflexions, qui banniroient de notre langue une infinité de mots, comme celui de *concevoir*, d'*user du mariage*, de *consommer le mariage*, et plusieurs autres. Et ce seroit aussi en vain que les Hébreux loueroient la chasteté de la langue sainte

¹ « Nous croyons, dit d'Alembert (*Éloge de Boileau*, note xxxv, « p. 169), qu'avec de tels principes on justifieroit des ouvrages « très licencieux; et nous soupçonnons qu'Arnauld auroit été « moins complaisant, si les vers qu'on vient de lire eussent été « d'un jésuite. »

dans ces façons de parler : *Adam connut sa femme, et elle enfanta Caïn*. Car ne peut-on pas dire qu'on ne peut creuser ce mot *connoître sa femme*, que l'imagination n'en soit salie? Saint Paul a-t-il eu cette crainte, quand il a parlé en ces termes, dans la première épître aux Corinthiens, ch. vi : « Ne savez-vous pas », dit-il, « que vos corps sont les membres de Jésus-Christ? Arracherai-je donc à Jésus-Christ ses propres membres, pour en faire les membres d'une prostituée? A Dieu ne plaise. Ne savez-vous pas que celui qui se joint à une prostituée devient un même corps avec elle? Car ceux qui étoient deux ne seront plus qu'une même chair », dit l'Écriture; « mais celui qui demeure attaché au Seigneur est un même esprit avec lui. Fuyez la fornication. » Qui peut douter que ces paroles ne présentent à l'esprit des choses qui feroient rougir, si elles étoient exprimées en certains termes que l'honnêteté ne souffre point? Mais outre que les termes dont l'apôtre se sert sont d'une nature à ne point blesser la pudeur, l'idée qu'on en peut prendre est accompagnée d'une idée d'exécration, qui non seulement empêche que la pudeur n'en soit offensée, mais qui fait de plus que les chrétiens conçoivent une grande horreur du vice dont cet apôtre a voulu détourner les fidèles. Mais veut-on savoir ce qui peut être un sujet de scandale aux foibles? C'est quand un faux délicat leur fait appréhender une saleté d'imagination, où personne avant lui n'en avoit trouvé; car il est cause par-là

qu'ils pensent à quoi ils n'auroient point pensé, si on les avoit laissés dans leur simplicité. Vous voyez donc, monsieur, que vous n'avez pas eu sujet de reprocher à votre adversaire qu'il avoit eu tort de se vanter « qu'il ne lui étoit pas échappé un seul « mot qui pût blesser le moins du monde la pudeur. »

La seconde chose qui m'a fait beaucoup de peine, monsieur, c'est que vous blâmiez dans votre préface les endroits de la satire qui m'avoient paru les plus beaux, les plus édifiants, et les plus capables de contribuer aux bonnes mœurs et à l'honnêteté publique. J'en rapporterai deux ou trois exemples. J'ai été charmé, je vous l'avoue, de ces vers de la page sixième :

L'épouse que tu prends, sans tache en sa conduite,
 Aux vertus, m'a-t-on dit, dans Port-Royal instruite,
 Aux lois de son devoir règle tous ses desirs ;
 Mais qui peut t'assurer qu'invincible aux plaisirs,
 Chez toi, dans une vie ouverte à la licence,
 Elle conservera sa première innocence ?
 Par toi-même bientôt conduite à l'opéra,
 De quel air penses-tu que ta sainte verra
 D'un spectacle enchanteur la pompe harmonieuse,
 Ces danses, ces héros à voix luxurieuse ;
 Entendra ces discours sur l'amour seul roulants,
 Ces doucereux Renauds, ces insensés Rolands ;
 Saura d'eux qu'à l'amour, comme au seul Dieu suprême,
 On doit immoler tout, jusqu'à la vertu même ;
 Qu'on ne sauroit trop tôt se laisser enflammer ;
 Qu'on n'a reçu du ciel un cœur que pour aimer ;
 Et tous ces lieux communs de morale lubrique,
 Que Lulli réchauffa des sons de sa musique ?

Mais de quels mouvements dans son cœur excités,
Sentira-t-elle alors tous ses sens agités?

On trouvera quelque chose de semblable dans un livre imprimé il y a dix ans : car on y fait voir, par l'autorité des païens mêmes, combien c'est une chose pernicieuse de faire un dieu de l'amour, et d'inspirer aux jeunes personnes qu'il n'y a rien de plus doux que d'aimer. Permettez-moi, monsieur, de rapporter ici ce qui est dit dans ce livre qui est assez rare : « Peut-on avoir un peu de zèle pour le salut des âmes, qu'on ne déplore le mal que font, dans l'esprit d'une infinité de personnes, les romans, les comédies, et les opéras? Ce n'est pas qu'on n'ait soin présentement de n'y rien mettre qui soit grossièrement déshonnête; mais c'est qu'on s'y étudie à faire paroître l'amour comme la chose du monde la plus charmante et la plus douce. Il n'en faut pas davantage pour donner une grande pente à cette malheureuse passion. Ce qui fait souvent de si grandes plaies, qu'il faut une grace bien extraordinaire pour en guérir. Les païens mêmes ont reconnu combien cela pouvoit causer de désordre dans les mœurs. Car Cicéron ayant rapporté les vers d'une comédie, où il est dit que l'amour est le plus grand des dieux (ce qui ne se dit que trop dans celles de ce temps-ci), il s'écrie avec raison : « O la belle réformatrice des mœurs que la poésie, qui nous fait une divinité de l'amour, qui est une source de tant de folies et de dérèglements honteux ! Mais il n'est pas étonnant de lire de

« telles choses dans une comédie, puisque nous n'en aurions aucune, si nous n'approuvions ces désordres : *de comædia loquor, quæ, si hæc flagitia non approbaremus, nulla esset omnino* ¹. »

Mais ce qu'il y a de particulier dans l'auteur de la satire, et en quoi il est le plus louable, c'est d'avoir représenté avec tant d'esprit et de force le ravage que peuvent faire dans les bonnes mœurs les vers de l'opéra, qui roulent tous sur l'amour, chantés sur des airs qu'il a eu grande raison d'appeler *luxurieux*, puisqu'on ne sauroit s'en imaginer de plus propres à enflammer les passions, et à faire entrer dans les cœurs *la morale lubrique* des vers; et, ce qu'il y a de pis, c'est que le poison de ces chansons lascives ne se termine pas au lieu où se jouent ces pièces, mais se répand par toute la France, où une infinité de gens s'appliquent à les apprendre par cœur, et se font un plaisir de les chanter par-tout où ils se trouvent.

Cependant, monsieur, bien loin de reconnoître le service que l'auteur de la satire a rendu par-là au public, vous voudriez faire croire que c'est pour donner un coup de dent à M. Quinault, auteur de ces vers d'opéra, qu'il en a parlé si mal; et c'est dans cet endroit-là même que vous avez cru avoir trouvé des mots déshonnêtes dont la pudeur est offensée.

Ce qui m'a aussi beaucoup plu dans la satire, c'est ce qu'il dit contre les mauvais effets de la lec-

¹ Tusculanes, liv. IV, §. xxxii.

ture des romans. Trouvez bon, monsieur, que je le rapporte encore ici :

Supposons toutefois, qu'encor fidèle et pure,
 Sa vertu de ce choc revienne sans blessure :
 Bientôt dans ce grand monde, où tu vas l'entraîner,
 Au milieu des écueils qui vont l'environner,
 Crois-tu que, toujours ferme aux bords du précipice,
 Elle pourra marcher sans que le pied lui glisse ;
 Que, toujours insensible aux discours enchanteurs
 D'un idolâtre amas de jeunes séducteurs,
 Sa sagesse jamais ne deviendra folie ?
 D'abord tu la verras, ainsi que dans Clélie,
 Recevant ses amants sous le doux nom d'amis,
 S'en tenir avec eux aux petits soins permis ;
 Puis bientôt, en grande eau sur le fleuve de Tendre,
 Naviguer à souhait, tout dire et tout entendre.
 Et ne présume pas que Vénus ou Satan
 Souffre qu'elle en demeure aux termes du roman :
 Dans le crime il suffit qu'une fois on débute,
 Une chute toujours attire une autre chute :
 L'honneur est comme une île escarpée et sans bords
 On n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors.

Peut-on mieux représenter le mal que sont capables de faire les romans les plus estimés, et par quels degrés insensibles ils peuvent mener les jeunes gens qui s'en laissent empoisonner, bien loin au-delà *des termes du roman*, et jusqu'aux derniers désordres ? Mais parcequ'on y a nommé *la Clélie*, il n'y a presque rien dont vous fassiez un plus grand crime à l'auteur de la satire. « Combien, dites-vous, a-t-on « été indigné de voir continuer son acharnement « sur la Clélie ? L'estime qu'on a toujours faite de

« cet ouvrage, et l'extrême vénération qu'on a tou-
 « jours eue pour l'illustre personne¹ qui l'a compo-
 « sé, ont fait soulever tout le monde contre une at-
 « taque si souvent et si inutilement répétée. Il pa-
 « roît bien que le vrai mérite est bien plutôt une
 « raison pour avoir place dans ses satires, qu'une
 « raison d'en être exempt. »

Il ne s'agit point, monsieur, du mérite de la per-
 sonne qui a composé la Clélie, ni de l'estime qu'on a
 faite de cet ouvrage. Il en a pu mériter pour l'esprit,
 pour la politesse, pour l'agrément des inventions,
 pour les caractères bien suivis, et pour les autres
 choses qui rendent agréable à tant de personnes la
 lecture des romans. Que ce soit, si vous voulez, le
 plus beau de tous les romans; mais enfin c'est un
 roman : c'est tout dire. Le caractère de ces pièces
 est de rouler sur l'amour, et d'en donner des leçons
 d'une manière ingénieuse, et qui soit d'autant mieux
 reçue, qu'on en écarte *le*² plus en apparence tout ce
 qui pourroit paroître de trop grossièrement con-
 traire à la pureté. C'est par-là qu'on va insensible-
 ment jusqu'au bord du précipice, s'imaginant qu'on
 n'y tombera pas, quoiqu'on y soit déjà à demi tombé
 par le plaisir qu'on a pris à se remplir l'esprit et le
 cœur de la douceuse morale qui s'enseigne au
 pays de Tendre. Vous pouvez dire, tant qu'il vous

¹ Madeleine de Scudéri.

² Saint-Marc regarde comme une faute, dans l'édition de 1701,
 la suppression du monosyllabe *le*. Despréaux avoit eu raison de
 le retrancher; tous les éditeurs l'ont rétabli. (S. S.)

plaira, que cet ouvrage est en vénération à tout le monde; mais voici deux faits dont je suis très bien informé. Le premier est que *feue*¹ madame la princesse de Conti et madame de Longueville, ayant su que M. Despréaux avoit fait une pièce en prose² contre les romans, où la Clélie n'étoit pas épargnée, comme ces princesses connoissoient mieux que personne combien ces lectures sont dangereuses, elles lui firent dire qu'elles seroient bien aises de la voir. Il la leur récita; et elles en furent tellement satisfaites, qu'elles témoignèrent souhaiter beaucoup qu'elle fût imprimée; mais il s'en excusa, pour ne pas s'attirer sur les bras de nouveaux ennemis.

L'autre fait est qu'un abbé de grand mérite, et qui n'avoit pas moins de piété que de lumières, se résolut de lire la Clélie, pour en juger avec connoissance de cause; et le jugement qu'il en porta fut le même que celui de ces deux princesses. Plus on estime l'illustre personne à qui on attribue cet ouvrage, plus on est porté à croire qu'elle n'est pas à cette heure d'un autre sentiment que ces princesses, et qu'elle a un vrai repentir de ce qu'elle a fait autrefois, lorsqu'elle étoit moins éclairée. Tous les amis de M. de Gomberville, qui avoit aussi beaucoup

¹ Saint-Marc prétend que, dans l'édition de 1713 et dans toutes celles qui l'ont suivie, c'est une faute d'avoir mis *feue* madame; il ajoute que le mot *feu*, qui vient du latin *fuit*, est indéclinable. Suivant Bouhours la question est indécise; mais aujourd'hui ce mot prend un genre, lorsqu'il ne précède pas immédiatement l'article ou le pronom possessif. (S. S.)

² *Les Héros de roman*. Voyez, tome III, p. 433.

de mérite, et qui a été un des premiers académiciens, savent que c'a été sa disposition à l'égard de son Pollexandre ; et qu'il eût voulu, si cela eût été possible, l'avoir effacé de ses larmes. Supposé que Dieu ait fait la même grace à la personne que l'on dit auteur de la Clélie, c'est lui faire peu d'honneur que de la représenter comme tellement attachée à ce qu'elle a écrit autrefois, qu'elle ne puisse souffrir qu'on y reprenne ce que les règles de la piété chrétienne y font trouver de répréhensible.

Enfin, monsieur, j'ai fort estimé, je vous l'avoue, ce qui est dit dans la satire contre un misérable directeur, qui feroit passer sa dévote du quiétisme au vrai molinosisme ; et nous avons déjà vu que c'est un des endroits où vous avez trouvé le plus à redire. Je vous supplie, monsieur, de faire sur cela de sérieuses réflexions.

Vous dites à l'entrée de votre préface que « dans « cette dispute entre vous et M. Despréaux, il s'agit « non seulement de la défense de la vérité, mais encore des bonnes mœurs et de l'honnêteté publique. » Permettez-moi, monsieur, de vous demander si vous n'avez pas sujet de craindre que ceux qui compareront ces trois endroits de la satire avec ceux que vous y opposez, ne soient portés à juger que c'est plutôt de son côté que du vôtre qu'est la défense des bonnes mœurs et de l'honnêteté publique. Car ils voient du côté de la satire, 1^o une très juste et très chrétienne condamnation des vers de l'opéra, soutenus par les airs efféminés de Lulli ;

2° les pernicious effets des romans, représentés avec une force capable de porter les pères et les mères qui ont quelque crainte de Dieu à ne les pas laisser entre les mains de leurs enfants; 3° le paradis, le démon, et l'enfer, mis en œuvre pour faire avoir plus d'horreur d'une abominable profanation des choses saintes. Voilà, diront-ils, comme la satire de M. Despréaux est contraire aux bonnes mœurs et à l'honnêteté publique.

Ils verront d'autre part dans votre préface, 1° ces mêmes vers de l'opéra, jugés si bons ou au moins si innocents, qu'il y a selon vous, monsieur, sujet de croire qu'ils n'ont été blâmés par M. Despréaux, que pour donner un coup de dent à M. Quinault, qui en est l'auteur; 2° un si grand zèle pour la défense de la Clélie, qu'il n'y a guère de chose que vous blâmez plus fortement dans l'auteur de la satire, que de n'avoir pas eu pour cet ouvrage assez de respect et de vénération; 3° un injuste reproche que vous lui faites d'avoir offensé la pudeur, pour avoir eu soin de bien faire sentir l'énormité du crime d'un faux directeur. En vérité, monsieur, je ne sais si vous avez lieu de croire que ce qu'on jugeroit sur cela vous pût être favorable.

Ce que vous dites de plus fort contre M. Despréaux paroît appuyé sur un fondement bien foible. Vous prétendez que sa satire est contraire aux bonnes mœurs; et vous n'en donnez pour preuve que ces deux endroits. Le premier est ce qu'il dit en badinant avec son ami:

Quelle joie.

De voir autour de soi croître dans sa maison

De petits citoyens dont on croit être père !

L'autre est dans la page suivante, où il ne fait encore que rire :

On peut trouver encor quelques femmes fidèles,
Sans doute; et dans Paris, si je sais bien compter,
Il en est jusqu'à trois que je pourrais citer.

Vous dites sur le premier, « qu'il fait entendre « par-là qu'un homme n'est guère fin ni guère instruit des choses du monde, quand il croit que « ses enfants sont ses enfants »; et vous dites sur le second, « qu'il fait aussi entendre que, selon son « calcul et le raisonnement qui en résulte, nous « sommes presque tous des enfants illégitimes. »

Plus une accusation est atroce, plus on doit éviter de s'y engager, à moins qu'on n'ait de bonnes preuves. Or, c'en est une assurément fort atroce, d'imputer à l'auteur de la satire d'avoir fait entendre « qu'un homme n'est guère fin quand il croit que « les enfants de sa femme sont ses enfants, et qu'il « n'y a que trois femmes de bien dans une ville, où « il y en a plus de deux cent mille. » Cependant, monsieur, vous ne donnez pour preuve de ces étranges accusations que les deux endroits que j'ai rapportés. Mais il vous étoit aisé de remarquer que l'auteur de la satire a clairement fait entendre qu'il n'a parlé qu'en riant dans ces endroits, et sur-tout

dans le dernier ; car il n'entre dans le sérieux qu'à l'endroit où il fait parler Alcippe en faveur du mariage, qui commence par ces vers :

Jeune, autrefois par vous dans le monde conduit,
J'ai trop bien profité, pour n'être pas instruit
A quels discours malins le mariage expose.

.....

et finit par ceux-ci qui contiennent une vérité que les païens n'ont point connue, et que saint Paul nous a enseignée, *qui se non continet, nubat ; melius est nubere, quam uri* :

L'hyménée est un joug ; et c'est ce qui m'en plaît.
L'homme en ses passions toujours errant sans guide,
A besoin qu'on lui mette et le mors et la bride ;
Son pouvoir malheureux ne sert qu'à le gêner ;
Et pour le rendre libre, il le faut enchaîner.

Que répond le poète à cela ? Le contredit-il ? Le réfute-t-il ? Il l'approuve au contraire en ces termes :

Ha, bon ! voilà parler en docte janséniste,
Alcippe ; et sur ce point si savamment touché,
Desmâres, dans Saint-Roch, n'auroit pas mieux prêché.

Et c'est ensuite qu'il témoigne qu'il va parler sérieusement et sans raillerie :

Mais, c'est trop t'insulter ; quittons la raillerie ;
Parlons sans hyperbole et sans plaisanterie.

Peut-on plus expressément marquer que ce qu'il avoit dit auparavant de ces trois femmes fidèles dans Paris, n'étoit que pour rire ? Des hyperboles si outrées ne se disent qu'en badinant. Et vous-

même, monsieur, voudriez-vous qu'on vous crût, quand vous dites « que pour deux ou trois femmes « dont le crime est avéré, on ne doit pas les condamner toutes? »

De bonne foi, croyez-vous qu'il n'y en ait guère davantage dans Paris qui soient diffamées par leur mauvaise vie? Mais une preuve évidente que l'auteur de la satire n'a pas cru qu'il y eût si peu de femmes fidèles, c'est que dans une vingtaine de portraits qu'il en fait, il n'y a que les deux premiers qui aient pour leur caractère l'infidélité; si ce n'est que dans celui de la fausse dévote, il dit seulement que son directeur pourroit l'y précipiter.

Pour ce qui est de ces termes :

. Dont on croit être père,

il n'est pas vrai qu'ils fassent entendre « qu'un mari « n'est guère fin ni guère instruit des choses du « monde, quand il croit que ses enfants sont ses « enfants » : car outre que l'auteur parle là en badinant, ils ne disent au fond que ce qui est marqué par cette règle de droit : *pater est, quem nuptiæ demonstrant*; c'est-à-dire que le mari doit être regardé comme le père des enfants nés dans son mariage, quoique cela ne soit pas toujours vrai. Mais cela fait-il qu'un mari doive croire, à moins que de passer pour *peu fin*, et pour *peu instruit des choses du monde*, qu'il n'est pas le père des enfants de sa femme? C'est tout le contraire; car à moins qu'il n'en eût des preuves certaines, il ne pourroit croire

qu'il ne l'est pas, sans faire un jugement téméraire très criminel contre son épouse.

Cependant, monsieur, comme c'est de ces deux endroits que vous avez pris sujet de faire passer la satire de M. Despréaux pour une déclamation contre le mariage, et qui blessait l'honnêteté et les bonnes mœurs, jugez si vous l'avez pu faire sans blesser vous-même la justice et la charité.

Je trouve dans votre préface deux endroits très propres à justifier la satire, quoique ce soit en la blâmant. L'un est ce que vous dites en la page 5, « que tout homme qui compose une satire doit avoir pour but d'inspirer une bonne morale, et qu'on ne peut, sans faire tort à M. Despréaux, présumer qu'il n'a pas eu ce dessein. » L'autre est la réponse que vous faites à ce qu'il avoit dit à la fin de la préface de sa satire, « que les femmes ne se sont pas plus choquées des prédications qu'il leur fait dans cette satire contre leurs défauts, que des satires que les prédicateurs font tous les jours en chaire contre ces mêmes défauts. »

Vous avouez qu'on peut comparer les satires avec les prédications, et qu'il est de la nature de toutes les deux de combattre les vices; mais que ce ne doit être qu'en général, sans nommer les personnes. Or, M. Despréaux n'a point nommé les personnes en qui les vices qu'il décrit se rencontroient; et on ne peut nier que les vices qu'il a combattus ne soient de véritables vices. On le peut donc louer avec raison d'avoir travaillé à inspirer une bonne morale,

puisque c'en est une partie de donner de l'horreur des vices, et d'en faire voir le ridicule; ce qui souvent est plus capable que les discours sérieux d'en détourner plusieurs personnes, selon cette parole d'un ancien :

. Ridiculum acri
Fortius et melius magnas plerumque secatur res ¹.

et ce seroit en vain qu'on objecteroit qu'il ne s'est point contenté, dans son quatrième portrait, de combattre l'avarice en général, l'ayant appliquée à deux personnes connues : car ne les ayant point nommées, il n'a rien appris au public qu'il ne sût déjà. Or, comme ce seroit porter trop loin cette prétendue règle de ne point nommer les personnes, que de vouloir qu'il fût interdit aux prédicateurs de se servir quelquefois d'histoires connues de tout le monde, pour porter plus efficacement leurs auditeurs à fuir de certains vices; ce seroit aussi en abuser, que d'étendre cette interdiction jusqu'aux auteurs de satires.

Ce n'est point aussi comme vous le prenez. Vous prétendez que M. Despréaux a encore nommé les personnes dans cette dernière satire, et d'une manière qui a déplu aux plus enclins à la médisance; et toute la preuve que vous en donnez, est qu'il a fait revenir sur les rangs Chapelain, Cotin, Pradon, Coras, et plusieurs autres : « ce qui est, dites-vous, « la chose du monde la plus ennuyeuse et la plus

¹ Hor., liv. I, sat. x, v 14.

« dégoûtante. » Pardonnez - moi, si je vous dis que vous ne prouvez point du tout par-là ce que vous aviez à prouver. Car il s'agissoit de savoir si M. Despréaux n'avoit pas contribué à inspirer une bonne morale, en blâmant dans sa satire les mêmes défauts que les prédicateurs blâment dans leurs sermons. Vous aviez répondu que, pour inspirer une bonne morale, soit par les satires, soit par les sermons, on doit combattre les vices en général, sans nommer les personnes. Il falloit donc montrer que l'auteur de la satire avoit nommé les femmes dont il combattoit les défauts. Or, Chapelain, Cotin, Pradon, Coras, ne sont pas des noms de femmes, mais de poètes. Ils ne sont donc pas propres à montrer que M. Despréaux, combattant différents vices de femmes, ce que vous avouez lui avoir été permis, se soit rendu coupable de médisance, en nommant des femmes particulières à qui il les auroit attribués.

Voilà donc M. Despréaux justifié selon vous-même sur le sujet des femmes, qui est le capital de sa satire. Je veux bien cependant examiner avec vous s'il est coupable de médisance à l'égard des poètes.

C'est ce que je vous avoue ne pouvoir comprendre. Car tout le monde a cru jusqu'ici qu'un auteur pouvoit écrire contre un auteur, remarquant les défauts qu'il croyoit avoir trouvés dans ses ouvrages, sans passer pour médisant, pourvu qu'il agisse de bonne foi, sans lui imposer et sans le chicaner,

lors sur-tout qu'il ne reprend que de véritables défauts.

Quand, par exemple, le P. Goulu, général des Feuillants, publia, il y a plus de soixante ans, deux volumes contre les lettres de M. de Balzac, qui faisoient grand bruit dans le monde, le public s'en divertit. Les uns prenoient parti pour Balzac, les autres pour le Feuillant; mais personne ne s'avisa de l'accuser de médisance; et on ne fit point non plus de reproche à Javersac, qui avoit écrit contre l'un et contre l'autre. Les guerres entre les auteurs passent pour innocentes, quand elles ne s'attachent qu'à la critique de ce qui regarde la littérature, la grammaire, la poésie, l'éloquence, et que l'on n'y mêle point de calomnies et d'injures personnelles. Or, que fait autre chose M. Despréaux, à l'égard de tous les poètes qu'il a nommés dans ses satires, Chapelain, Cotin, Pradon, Coras, et autres, sinon d'en dire son jugement, et d'avertir le public que ce ne sont pas des modèles à imiter? ce qui peut être de quelque utilité pour faire éviter leurs défauts, et peut contribuer même à la gloire de la nation, à qui les ouvrages d'esprit font honneur, quand ils sont bien faits; comme au contraire, c'a été un déshonneur à la France, d'avoir fait tant d'estime des pitoyables poésies de Ronsard.

Celui dont M. Despréaux a le plus parlé, c'est M. Chapelain; mais qu'en a-t-il dit? Il en rend lui-même compte au public dans sa neuvième satire :

« Il a tort, dira l'un; pourquoi faut-il qu'il nomme ?

« Attaquer Chapelain ! ah ! c'est un si bon homme !
 « Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers.
 « Il est vrai, s'il m'eût cru, qu'il n'eût point fait de vers.
 « Il se tue à rimer ; que n'écrit-il en prose ? »
 Voilà ce que l'on dit ; et que dis-je autre chose ?
 En blâmant ses écrits, ai-je d'un style affreux
 Distillé sur sa vie un venin dangereux ?
 Ma muse, en l'attaquant, charitable et discrète,
 Sait de l'homme d'honneur distinguer le poète.
 Qu'on vante en lui la foi, l'honneur, la probité ;
 Qu'on prise sa candeur et sa civilité ;
 Qu'il soit doux, complaisant, officieux, sincère ;
 On le veut, j'y souscris, et suis prêt de me taire.
 Mais que pour un modèle on montre ses écrits ;
 Qu'il soit le mieux renté de tous les beaux esprits ;
 Comme roi des auteurs qu'on l'élève à l'empire,
 Ma bile alors s'échauffe, et je brûle d'écrire.

Cependant, monsieur, vous ne pouvez pas douter que ce ne soit être médisant, que de taxer de médisance celui qui n'en seroit pas coupable. Or, si on prétendoit que M. Despréaux s'en fût rendu coupable, en disant que M. Chapelain, quoique d'ailleurs honnête, civil et officieux, n'étoit pas un fort bon poète, il lui seroit bien aisé de confondre ceux qui lui feroient ce reproche ; il n'auroit qu'à leur faire lire ces vers de ce grand poète sur la belle Agnès :

On voit hors des deux bouts de ses deux courtes manches
 Sortir à découvert deux mains longues et blanches,
 Dont les doigts inégaux, mais tout ronds et menus,
 Imitent l'embonpoint des bras ronds et charnus.

Enfin, monsieur, je ne comprends pas comment vous n'avez point appréhendé qu'on ne vous appli-

quât ce que vous dites de M. Despréaux dans vos vers¹ : « qu'il croit avoir droit de maltraiter dans « ses satires ce qu'il lui plaît, et que la raison a beau « lui crier sans cesse que l'équité naturelle nous « défend de faire à autrui ce que nous ne voudrions « pas qui nous soit fait à nous-mêmes : cette voix « ne l'émeut point. » Car si vous le trouvez blâmable d'avoir fait passer la Pucelle et le Jonas pour de méchants poèmes, pourquoi ne le seriez-vous pas d'avoir parlé avec tant de mépris de son ode pindarique, qui paroît avoir été si estimée, que trois des meilleurs poètes² latins de ce temps ont bien voulu prendre la peine d'en faire chacun une ode latine. Je ne vous en dis pas davantage. Vous ne voudriez pas sans doute, contre la défense que Dieu en fait, avoir deux poids et deux mesures.

Je vous supplie, monsieur, de ne pas trouver mauvais qu'un homme de mon âge vous donne ce dernier avis en vrai ami.

On doit avoir du respect pour le jugement du public ; et quand il s'est déclaré hautement pour un auteur ou pour un ouvrage, on ne peut guère le combattre de front et le contredire ouvertement, qu'on ne s'expose à en être maltraité. Les vains efforts du cardinal de Richelieu contre le Cid en sont un grand exemple ; et on ne peut rien voir de plus heureusement exprimé que ce qu'en dit votre adversaire :

¹ Arnauld a voulu dire : « dans votre préface. »

² Rollin, Lenglet et Saint-Remi.

En vain contre le Cid un ministre se ligue,
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue;
L'académie en corps a beau le censurer,
Le public révolté s'obstine à l'admirer.

Jugez par-là, monsieur, de ce que vous devez espérer du mépris que vous tâchez d'inspirer pour les ouvrages de M. Despréaux, dans votre préface. Vous n'ignorez pas combien ce qu'il a mis au jour a été bien reçu dans le monde, à la cour, à Paris, dans les provinces, et même dans tous les pays étrangers où l'on entend le françois. Il n'est pas moins certain que tous les bons connoisseurs trouvent le même esprit, le même art et les mêmes agréments dans ses autres pièces que dans ses satires. Je ne sais donc, monsieur, comment vous vous êtes pu promettre qu'on ne seroit point choqué de vous en voir parler d'une manière si opposée au jugement du public. Avez-vous cru que, supposant sans raison que tout ce que l'on dit librement des défauts de quelque poète doit être pris pour médisance, on applaudiroit à ce que vous dites : « que ce ne sont
« que ces médisances qui ont fait rechercher ses ou-
« vrages avec tant d'empressement; qu'il va tou-
« jours terre à terre, comme un corbeau qui va de
« charogne en charogne; que tant qu'il ne fera que
« des satires comme celles qu'il nous a données,
« Horace et Juvénal viendront toujours revendiquer
« plus de la moitié des bonnes choses qu'il y aura
« mises; que Chapelain, Quinault, Cassagne, et les
« autres qu'il y aura nommés, prétendront aussi

« qu'une partie de l'agrément qu'on y trouve vien-
« dra de la célébrité de leurs noms, qu'on se plaît
« d'y voir tournés en ridicule; que la malignité du
« cœur humain, qui aime tant la médisance et la
« calomnie, parcequ'elles élèvent secrètement celui
« qui lit au-dessus de ceux qu'elles rabaissent, dira
« toujours que c'est elle qui fait trouver tant de plai-
« sir dans les OEuvres de M. Despréaux, etc. ? »

Vous reconnoissez donc, monsieur, que tant de gens qui lisent les ouvrages de M. Despréaux, les lisent avec grand plaisir. Comment n'avez-vous donc pas vu que de dire, comme vous faites, que ce qui fait trouver ce plaisir est la malignité du cœur humain, qui aime la médisance et la calomnie, c'est attribuer cette méchante disposition à tout ce qu'il y a de gens d'esprit à la cour et à Paris ?

Enfin, vous devez attendre qu'ils ne seront pas moins choqués du peu de cas que vous faites de leur jugement, lorsque vous prétendez que M. Despréaux a si peu réussi, quand il a voulu traiter des sujets d'un autre genre que ceux de la satire, qu'il pourroit y avoir de la malice à lui conseiller de travailler à d'autres ouvrages.

Il y a d'autres choses dans votre préface que je voudrois que vous n'eussiez point écrites; mais celles-là suffisent pour m'acquitter de la promesse que je vous ai faite, d'abord de vous parler avec la sincérité d'un ami chrétien, qui est sensiblement touché de voir cette division entre deux personnes, qui font tous deux profession de l'aimer. Que ne

donnerois-je pas pour être en état de travailler à leur réconciliation plus heureusement que les gens d'honneur, que vous m'apprenez n'y avoir pas réussi ! Mais mon éloignement ne m'en laisse guère le moyen. Tout ce que je puis faire, monsieur, est de demander à Dieu qu'il vous donne à l'un et à l'autre cet esprit de charité et de paix, qui est la marque la plus assurée des vrais chrétiens. Il est bien difficile que dans ces contestations on ne commette de part et d'autre des fautes, dont on est obligé de demander pardon à Dieu. Mais le moyen le plus efficace que nous avons de l'obtenir, c'est de pratiquer ce que l'apôtre nous recommande : « de
« nous supporter les uns les autres, chacun remet-
« tant à son frère le sujet de plainte qu'il pourroit
« avoir contre lui, et nous entre-pardonnant, comme
« le Seigneur nous a pardonnés. » On ne trouve point d'obstacle à entrer dans des sentiments d'union et de paix, lorsqu'on est dans cette disposition : car l'amour-propre ne règne point où règne la charité ; et il n'y a que l'amour-propre qui nous rende pénible la connoissance de nos fautes, quand la raison nous les fait apercevoir. Que chacun de vous s'applique cela à soi-même, et vous serez bientôt bons amis. J'en prie Dieu de tout mon cœur, et suis très sincèrement, monsieur, etc.¹

¹ Boileau avoit raison d'être fier d'une pareille lettre, écrite par un tel homme. — Aussi s'écrioit-il, dans l'enthousiasme de sa reconnoissance :

Arnauld, le grand Arnauld, fit mon *apologie* !

LETTRE LVI.

AU DOCTEUR DE SORBONNE ANTOINE ARNAULD.

Juin 1694.

Je ne saurois, monsieur, assez vous témoigner ma reconnoissance¹ de la bonté que vous avez eue de vouloir bien permettre qu'on me montrât la lettre que vous avez écrite à M. Perrault sur ma dernière satire. Je n'ai jamais rien lu qui m'ait fait un si grand plaisir ; et quelques injures que ce galant homme m'ait dites, je ne saurois plus lui en vouloir de mal, puisqu'elles m'ont attiré une si honorable apologie. Jamais cause ne fut si bien défendue que la mienne. Tout m'a charmé, ravi, édifié dans votre lettre ; mais ce qui m'y a touché davantage, c'est cette confiance si bien fondée avec laquelle vous y déclarez que vous me croyez sincèrement votre ami. N'en doutez point, monsieur, je le suis ; et c'est une qualité dont je me glorifie tous les jours en présence de vos plus grands ennemis. Il y a des jésuites qui me font l'honneur de m'estimer, et que j'estime et honore aussi beaucoup. Ils me viennent voir dans ma solitude d'Auteuil, et ils y séjournent même quelquefois. Je les reçois du mieux que je puis ; mais la première convention que je fais avec eux,

¹ VAR. « Je ne saurois assez vous remercier, monsieur, de la « bonté, etc. »

c'est qu'il me sera permis dans nos entretiens de vous louer à outrance. J'abuse souvent de cette permission, et l'écho des murailles de mon jardin a retenti plus d'une fois de nos contestations sur votre sujet. La vérité est pourtant qu'ils tombent sans peine d'accord de la grandeur de votre génie et de l'étendue de vos connoissances ; mais je leur soutiens ; moi, que ce sont là vos moindres qualités ; et que ce qu'il y a de plus estimable en vous, c'est la droiture de votre esprit, la candeur de votre ame et la pureté de vos intentions¹. C'est alors que se font les grands cris ; car je ne démords point sur cet article, non plus que sur celui des lettres au provincial, que, sans examiner qui des deux partis au fond a droit ou tort², je leur vante toujours comme le plus parfait ouvrage de prose qui soit en notre langue. Nous en venons quelquefois à des paroles assez aigres. A la fin néanmoins tout se tourne en plaisanterie : *ridendo dicere verum quid vetat ?* Ou, quand je les vois trop fâchés, je me jette sur les louanges du³ R. P. de La Chaise, que je révère de bonne foi, et à qui j'ai en effet tout récemment encore une très grande obligation, puisque c'est en partie à ses bons offices que je dois la chanoinie de la Sainte-Chapelle de Paris, que j'ai obtenue de Sa

¹ VAR. « La droiture de votre ame, la candeur de votre esprit. »

² Ces mots : « Sans examiner qui des deux partis au fond a droit ou tort » n'existent pas dans l'original.

³ VAR. « Du père de La Chaise. »

Majesté pour mon frère le doyen de Sens. Mais, monsieur, pour revenir à votre lettre, je ne sais pas pourquoi les amis de M. Perrault refusent de la lui montrer. Jamais ouvrage ne fut plus propre à lui ouvrir les yeux et à lui inspirer l'esprit de paix et d'humilité, dont il a besoin aussi bien que moi. Une preuve de ce que je dis, c'est qu'à mon égard, à peine en ai-je eu fait la lecture, que, frappé des salutaires leçons que vous nous y faites à l'un et à l'autre, je lui ai envoyé dire qu'il ne tiendrait qu'à lui que nous ne fussions bons amis; que s'il vouloit demeurer en paix sur mon sujet, je m'engageois à ne plus rien écrire dont il pût se choquer, et lui ai même fait entendre que je le laisserois tout à son aise, faire, s'il vouloit, un monde renversé du Parnasse, en y plaçant les Chapelains et les Cotins au-dessus des Horaces et des Virgiles. Ce sont les paroles que M. Racine et M. l'abbé Tallemant lui ont portées de ma part. Il n'a point voulu entendre à cet accord, et a exigé de moi, avant toutes choses, pour ses ouvrages une estime et une admiration que franchement je ne lui saurois promettre, sans trahir la raison et ma conscience. Ainsi nous voilà plus brouillés que jamais, au grand contentement des rieurs, qui étoient déjà fort affligés du bruit qui couroit de notre réconciliation. Je ne doute point que cela ne vous fasse beaucoup de peine; mais pour vous montrer que ce n'est pas de moi que la rupture est venue, c'est qu'en quelque lieu que vous soyez, je vous déclare, monsieur, que

vous n'avez qu'à me mander ce que vous souhaitez que je fasse pour parvenir à un accord, et je l'exécuterai ponctuellement, sachant bien que vous ne me prescrirez rien que de juste et de raisonnable.

Je ne mets qu'une condition au traité que je ferai ; mais c'est une condition *sine quâ non*. Cette condition est que votre lettre verra le jour, et qu'on ne me privera point, en la supprimant, du plus grand honneur que j'aie reçu en ma vie. Obtenez cela de vous et de lui, et je lui donne sur tout le reste la carte blanche : car pour ce qui regarde l'estime qu'il veut que je fasse de ses écrits, je vous prie, monsieur, d'examiner vous-même ce que je puis faire là-dessus¹. Voici une liste des principaux ouvrages qu'on veut que j'admire. Je suis fort trompé si vous en avez jamais lu aucun.

Le conte de Peau-d'Ane et l'histoire de la femme au nez de boudin, mis en vers par M. Perrault, de l'académie françoise.

La Métamorphose d'Orante en miroir.

L'Amour Godenot.

Le Labyrinthe de Versailles, ou les maximes d'amour et de galanterie, tirées des fables d'Ésope.

¹ VAR. « Car pour ce qui regarde l'estime qu'il veut que je fasse de ses écrits, *mes hôtes d'Auteuil* * m'indiqueront peut-être quelque auteur grave qui me fournira des moyens pour dire de bouche, sans blesser la vérité, que j'estime ce que je n'estime pas ; et afin, monsieur, que vous examiniez vous-même ce que je puis faire là-dessus, voici une liste, etc. »

* Les jésuites qui venoient le voir à Auteuil. Voyez ci-devant, page 206.

Élégie à Iris.

La Procession de sainte Geneviève.

Parallèle des anciens et des modernes, où l'on voit la poésie portée à son plus haut point de perfection dans les opéras de M. Quinault.

Saint-Paulin, poème héroïque.

Réflexions sur Pindare, où l'on enseigne l'art de ne point entendre ce grand poète.

Je ris, monsieur, en vous écrivant cette liste, et je crois que vous aurez de la peine à vous empêcher aussi de rire en la lisant. Cependant je vous supplie de croire que l'offre que je vous fais est très sérieuse, et que je tiendrai exactement ma parole. Mais, soit que l'accommodement se fasse ou non, je vous réponds, puisque vous prenez si grand intérêt à la mémoire de feu M. Perrault le médecin, qu'à la première édition qui paroîtra de mon livre, il y aura dans la préface un article exprès en faveur de ce médecin, qui sûrement n'a point fait la façade du Louvre, ni l'Observatoire, ni l'arc de triomphe, comme on le prouvera dans peu démonstrativement; mais qui au fond étoit un homme de beaucoup de mérite, grand physicien, et, ce que j'estime encore plus que tout cela, qui avoit l'honneur d'être votre ami ¹.

¹ Ceci est relatif au passage suivant d'une lettre d'Arnauld, insérée dans les *Mémoires sur la vie de Jean Racine*: « On dit (première réflexion critique sur Longin) sur la foi d'un célèbre architecte que la façade du Louvre n'est pas de lui (Claude Perrault), mais du sieur Le Vau; et que ni l'Arc de triomphe ni l'Observa-

Je doute même, quelque mine que je fasse du contraire, qu'il m'arrive jamais de prendre de nouveau la plume pour écrire contre M. Perrault l'académicien, puisque cela n'est plus nécessaire¹. En effet, pour ce qui est de ses écrits contre les anciens, beaucoup de mes amis sont persuadés que je n'ai déjà que trop employé de papier, dans mes Réflexions sur Longin, à réfuter des ouvrages si pleins d'ignorance et si indignes d'être réfutés. Et pour ce qui regarde ses critiques sur mes mœurs et sur mes ouvrages, le seul bruit, ajoutent-ils, qui a couru que vous aviez pris mon parti contre lui, est suffisant pour me mettre à couvert de ses invectives. J'avoue qu'ils ont raison. La vérité est pourtant que, pour rendre ma gloire complète, il faudroit que votre lettre fût publiée. Que ne ferois-je point pour en obtenir de vous le consentement? Faut-il se dédire de tout ce que j'ai écrit contre M. Perrault? faut-il se mettre à genoux devant lui? faut-il lire tout Saint-Paulin? vous n'avez qu'à dire : rien ne me sera difficile². Je suis avec beaucoup de respect, etc.

« toire ne sont pas l'ouvrage d'un médecin de la faculté. Cela ne
 « me paroît avoir aucune vraisemblance, bien loin d'être vrai.....
 « Je ne crois pas, de plus, qu'il soit permis d'ôter à un homme
 « de mérite, sur un oui-dire, l'honneur d'avoir fait ces ouvrages. »
 (*OEuvres de Louis Racine*, tome V, p. 150.)

¹ VAR. « Puisque je n'en ai plus aucun besoin. »

² Arnauld mourut à Bruxelles, le 8 août 1694, trois mois après la date de sa lettre à Perrault. Racine parvint, dans les premiers jours d'août, à réconcilier les deux adversaires; mais Arnauld n'eut pas la consolation de l'apprendre. (S. S.)

LETTRE LVII.

RACINE A BOILEAU.

Fontainebleau, 28 septembre 1694.

Je suppose que vous êtes de retour de votre voyage, afin que vous puissiez bientôt m'envoyer vos avis sur un nouveau cantique que j'ai fait depuis que je suis ici, et que je ne crois pas qui soit suivi d'aucun autre. Ceux que Moreau¹ a mis en musique ont extrêmement plu : il est ici, et le roi doit les lui entendre chanter au premier jour. Prenez la peine de lire le cinquième chapitre de la Sagesse, d'où ces derniers vers ont été tirés : je ne les donnerai point qu'ils n'aient passé par vos mains ; mais vous me ferez plaisir de me les renvoyer le plus tôt que vous pourrez. Je voudrais bien qu'on ne m'eût point engagé dans un embarras de cette nature ; mais j'espère m'en tirer, en substituant à ma place ce M. Bardou² que vous avez vu à Paris.

Vous savez bien, sans doute, que les Allemands

¹ Le même qui avoit fait la musique des chœurs d'Esther et d'Athalie. Mort en 1723. Racine en parle avec éloge dans la préface d'Esther.

² Poète fort médiocre, qui a inséré des poésies dans les recueils du temps. Son nom se trouve dans les premières éditions de la satire VII de Boileau :

Bardou, Mauroy, Boursault, Colletet, Titreville.

ont repassé le Rhin, et même avec quelque espèce de honte. On dit qu'on leur a tué ou pris sept à huit cents hommes, et qu'ils ont abandonné trois pièces de canon.

Il est venu une lettre à MADAME, par laquelle on lui mande que le Rhin s'étoit débordé tout-à-coup, et que près de quatre mille Allemands ont été noyés; mais, au moment que je vous écris, le roi n'a point encore reçu de confirmation de cette nouvelle¹.

On dit que milord Barclay est devant Calais pour le bombarder. M. le maréchal de Villeroi s'est jeté dedans. Voilà toutes les nouvelles de la guerre. Si vous voulez, je vous en dirai d'autres de moindre conséquence.

M. de Turreil est venu ici présenter le Dictionnaire de l'académie au roi et à la reine d'Angleterre, à MONSEIGNEUR et aux ministres². Il a par-tout accompagné son présent d'un compliment, et on m'a assuré qu'il avoit très bien réussi par-tout. Pendant qu'on présentoit ainsi le Dictionnaire de l'académie, j'ai appris que Léers, libraire d'Amsterdam, avoit aussi présenté au roi et aux ministres une nouvelle édition du Dictionnaire de Furetière, qui a été très bien reçue. C'est M. de Croissy et M. de Pom-

Dans la suite, Boileau fit disparaître les trois premiers noms, par égard pour ceux qui les portoient, et leur substitua Bonnacorse et Pradon.

¹ Elle étoit fausse. — ² Le Dictionnaire de l'académie n'a été publié qu'en 1694; et c'est aussi l'année de la réception de l'abbé Ch. Boileau. Cette lettre et la suivante sont donc de 1694, et non de 1692. Villeroi n'a été fait maréchal de France qu'en 1693. (D.)

ponne¹ qui ont présenté Léers au roi. Cela a paru un assez bizarre contre-temps pour le Dictionnaire de l'académie, qui me paroît n'avoir pas tant de partisans que l'autre. J'avois dit plusieurs fois à M. Thierry² qu'il auroit dû faire quelques pas pour ce dernier dictionnaire; et il ne lui auroit pas été difficile d'en avoir le privilège: peut-être même il ne le seroit pas encore. Ne parlez qu'à lui seul de ce que je vous mande là-dessus³.

On commence à dire que le voyage de Fontainebleau pourra être abrégé de huit ou dix jours, à cause que le roi y est fort incommodé de la goutte. Il en est au lit depuis trois ou quatre jours; il ne souffre pas pourtant beaucoup, Dieu merci, et il n'est arrêté au lit que par la foiblesse qu'il a encore aux jambes.

Il me paroît, par les lettres de ma femme, que mon fils a grande envie de vous aller voir à Auteuil. J'en serai fort aise, pourvu qu'il ne vous embarrasse point du tout. Je prendrai en même temps la liberté de vous prier de tout mon cœur de l'exhorter à travailler sérieusement, et à se mettre en état de vivre

¹ Simon Arnauld, marquis de Pomponne. Voyez, sur sa disgrâce et son rappel au ministère, les lettres de madame de Sévigné, des 22 novembre 1679, 7 février 1680, et celle du 14 août 1691, ainsi que les notes des différents éditeurs.

² Libraire de La Fontaine, de Racine et de Despréaux.

³ Louis Racine a supprimé cette phrase: on entrevoit que son père n'étoit pas fort partisan du dictionnaire dont l'académie françoise s'occupoit dès 1639, c'est-à-dire, depuis cinquante-cinq ans, et qu'il donnoit la préférence à celui de Furetière.

en honnête homme. Je voudrais bien qu'il n'eût pas l'esprit autant dissipé qu'il l'a, par l'envie démesurée qu'il témoigne de voir des opéras et des comédies. Je prendrai là-dessus vos avis, quand j'aurai l'honneur de vous voir; et cependant je vous supplie de ne lui pas témoigner le moins du monde que je vous aie fait aucune mention de lui¹. Je vous demande pardon de toutes les peines que je vous donne, et suis entièrement à vous.

LETTRE LVIII.

RACINE AU MÊME.

Fontainebleau, 3 octobre 1694.

Je vous suis bien obligé de la promptitude avec laquelle vous m'avez fait réponse. Comme je suppose que vous n'avez pas perdu les vers que je vous ai envoyés², je vais vous dire mon sentiment sur vos difficultés, et en même temps vous communiquer plusieurs changements que j'avois déjà faits de moi-

¹ Le fils aîné de Racine se destinoit à la diplomatie. A peu près à cette époque, il obtint la survivance de la charge de gentilhomme ordinaire du roi, dont son père étoit pourvu. Lorsque celui-ci le présenta à Louis XIV, ce prince, l'accueillant avec l'intérêt qu'inspire le fils d'un grand homme, dit : « S'il est un sot, ce sera sa faute. » (S. S.)

² Le cantique II, sur le bonheur des justes et sur le malheur des réprouvés.

même : car vous savez qu'un homme qui compose fait souvent son thème en plusieurs façons.

.....
 Quand, par une fin soudaine,
 Détrompés d'une ombre vaine,
 Qui passe et ne revient plus...

J'ai choisi ce tour, parcequ'il est conforme au texte, qui parle de la fin imprévue des réprouvés; et je voudrais bien que cela fût bon, et que vous pussiez passer et approuver

..... Par une fin soudaine,
 qui dit précisément la même chose. Voici comme j'avois mis d'abord :

Quand, déchus d'un bien frivole,
 Qui comme l'ombre s'envole,
 Et ne revient jamais plus...

Mais ce *jamais* me paroît un peu mis pour remplir le vers; au lieu que

Qui passe et ne revient plus,

me sembloit assez plein et assez vif. D'ailleurs, j'ai mis à la troisième stance ¹ :

Pour trouver un bien fragile;

et c'est la même chose que

..... Un bien frivole.

Ainsi tâchez de vous accoutumer à la première manière, ou trouvez quelque autre chose qui vous satisfasse. Dans la seconde stance ² :

¹ Actuellement la quatrième. — ² Cette strophe est la troisième.

Misérables que nous sommes,
Où s'égaroient nos esprits?

Infortunés m'étoit venu le premier; mais le mot de *misérables*, que j'ai employé dans *Phédre*¹, à qui je l'ai mis dans la bouche, et que l'on a trouvé assez bien, m'a paru avoir de la force en le mettant aussi dans la bouche des réprouvés, qui s'humilient et se condamnent eux-mêmes². Pour le second vers, j'avois mis :

Diront-ils avec des cris...

Mais j'ai cru qu'on pouvoit leur faire tenir tout ce discours, sans mettre *diront-ils*³; et qu'il suffisoit de mettre à la fin :

Ainsi, d'une voix plaintive,

et le reste, par où on fait entendre que tout ce qui précède est le discours des réprouvés. Je crois qu'il y en a des exemples dans les odes d'Horace.

Et voilà que triomphants...

Je me suis laissé entraîner au texte : *Ecce quomodò computati sunt inter filios Dei!* et j'ai cru que ce tour marquoit mieux la passion; car j'aurois pu mettre :

Et maintenant triomphants...⁴

¹ Acte IV, sc. vi. — ² Racine a rétabli le mot *infortunés*.

³ Le poëte a rétabli *diront-ils*, mais dans le troisième vers.

⁴ Ce vers, le septième de la troisième strophe, est définitivement ainsi :

Mais, aujourd'hui triomphants.

Dans la troisième stance ¹ :

.....
 Qui nous montrait la carrière
 De la bienheureuse paix.

On dit *la carrière de la gloire, la carrière de l'honneur*, c'est-à-dire, *par où on court à la gloire, à l'honneur*. Voyez si l'on ne pourroit pas dire de même *la carrière de la bienheureuse paix* ; on dit même *la carrière de la vertu*. Du reste, je ne devine pas comment je le pourrois mieux dire. Il reste la quatrième stance ². J'avois d'abord mis le mot de *repentance* ; mais, outre qu'on ne diroit pas bien les remords de la repentance, au lieu qu'on dit les remords de la pénitence, ce mot de *pénitence*, en le joignant avec *tardive*, est assez consacré dans la langue de l'Écriture : *serò pœnitentiam agentes*. On dit *la pénitence d'Antiochus*, pour dire *une pénitence tardive et inutile* ; on dit aussi dans ce sens *la pénitence des damnés*. Pour la fin de cette stance, je l'avois changée deux heures après que ma lettre fut partie. Voici la stance entière :

Ainsi, d'une voix plaintive,
 Exprimera ses remords
 La pénitence tardive
 Des inconsolables morts ³.
 Ce qui faisoit leurs délices,
 Seigneur, fera leurs supplices ;

¹ Cette strophe est la quatrième. — ² C'est-à-dire la cinquième.

³ « Ces quatre vers, dit La Harpe dans son commentaire des « œuvres de Racine, sont remarquables par la tournure, par le « nombre et par le choix des épithètes. »

Et, par une égale loi,
 Les saints trouveront des charmes
 Dans le souvenir des larmes
 Qu'ils versent ici pour toi.

Je vous conjure de m'envoyer votre sentiment sur tout ceci. J'ai dit franchement que j'attendois votre critique, avant que de donner mes vers au musicien ; et je l'ai dit à madame de Maintenon, qui a pris de là occasion de me parler de vous avec beaucoup d'amitié.

Le roi a entendu chanter les deux autres cantiques, et a été fort content de M. Moreau, à qui nous espérons que cela pourra faire du bien¹.

Il n'y a rien ici de nouveau. Le roi a toujours la goutte, et en est au lit. Une partie des princes sont revenus de l'armée ; les autres arriveront demain ou après-demain.

Je vous félicite du beau temps que nous avons ici : car je crois que vous l'avez aussi à Auteuil, et que vous en jouissez plus tranquillement que nous ne faisons ici. Je suis entièrement à vous.

La harangue de M. l'abbé Boileau² a été trouvée très mauvaise en ce pays-ci. M. de Niert³ prétend

¹ Louis XIV, après avoir entendu le cantique dont il s'agit dans cette lettre, dit : « Racine, cela est beau, mais bien terrible. »

² Charles Boileau, abbé de Beaulieu, membre de l'académie françoise, prédicateur. Il ne faut pas le confondre avec l'abbé Boileau, frère de Boileau Despréaux.

³ François de Niert, seigneur de Gambais, premier valet-de-chambre ordinaire du roi, mort en 1719. Il perdit un bras par la faute de Félix, son ami, qui lui coupa l'artère dans une sai-

que Richesource en est mort de douleur. Je ne sais pas si la douleur est bien vraie, mais la mort est très véritable.

LETTRE LIX.

A MAUCROIX¹.

29 avril 1695.

Les choses hors de vraisemblance qu'on m'a dites de M. de La Fontaine sont à-peu-près celles que vous avez devinées; je veux dire que ce sont ces haïres, ces cilices et ces disciplines dont on m'a assuré qu'il affligéoit fréquemment son corps, et qui m'ont paru d'autant plus incroyables de notre défunt ami², que jamais rien, à mon avis, ne fut plus éloigné de son caractère que ces mortifications. Mais quoi! la grace de Dieu ne se borne pas à des chan-

gnée. La Baumelle dit, dans ses *Mémoires de madame de Maintenon*, que Félix estropia M. de Niert en 1686, le lendemain qu'il eut fait au roi l'opération de la fistule; mais ce ne fut que trois ans plus tard, ainsi que le prouve une lettre de madame de Sévigné, en date du 12 octobre 1689, dans laquelle le fait est raconté comme *récemment arrivé*.

¹ Voyez, sur l'abbé de Maucroix, la note 2 de la lettre I.

² La Fontaine étoit mort le 13 avril 1695, et non le 13 mars, comme le disent la plupart des biographes. Le 10 février précédent, il écrivoit à Maucroix: « O mon cher! mourir n'est rien; « mais songes-tu que je vais comparoitre devant Dieu? Tu sais « comme j'ai vécu. Avant que tu reçoives ce billet, les portes de « l'éternité seront peut-être ouvertes pour moi. »

gements ordinaires, et c'est quelquefois de véritables métamorphoses qu'elle fait. Elle ne paroît pas s'être répandue de la même sorte sur le pauvre M. Cassandre ¹, qui est mort tel qu'il a vécu, c'est à savoir très misanthrope, et non seulement haïssant les hommes, mais ayant même assez de peine à se réconcilier avec Dieu, à qui, disoit-il, si le rapport qu'on m'a fait est véritable, il n'avoit nulle obligation. Qui eût cru que, de ces deux hommes, c'étoit M. de La Fontaine qui étoit le vase d'élection? Voilà, monsieur, de quoi augmenter les réflexions sages et chrétiennes que vous me faites dans votre lettre, et qui me paroissent partir d'un cœur sincèrement persuadé de ce qu'il dit.

Pour venir à vos ouvrages, j'ai déjà commencé à conférer le dialogue des orateurs avec le latin ². Ce que j'en ai vu me paroît extrêmement bien. La langue y est parfaitement écrite. Il n'y a rien de gêné, et tout y paroît libre et original. Il y a pourtant des endroits où je ne conviens pas du sens que vous avez suivi. J'en ai marqué quelques uns avec du crayon, et vous y trouverez ces marques quand on vous les renverra. Si j'ai le temps, je vous expliquerai mes objections; car je doute sans cela que vous les puissiez bien comprendre. En voici une que par avance je vais vous écrire, parcequ'elle me paroît

¹ Voyez, tome I, p. 51 et 55, les notes relatives à Cassandre.

² La traduction de ce dialogue, attribué par les uns à Tacite, par d'autres à Quintilien, est insérée dans les *OEuvres posthumes de M. de Maucroix*, 1 vol. in-12, 1710.

plus de conséquence que les autres. C'est à la page 6 de votre manuscrit, où vous traduisez :

Minimum inter tot ac tanta locum obtinent imagines ac tituli et statuæ, quæ neque ipsa tamen negliguntur :

« Au prix de ces talents si estimables, qu'est-ce que la noblesse et la naissance, qui pourtant ne sont pas méprisées ? »

Il ne s'agit point, à mon sens, dans cet endroit, de la noblesse ni de la naissance ; mais des images, des inscriptions, et des statues, qu'on faisoit faire souvent à l'honneur des orateurs, et qu'on leur envoyoit chez eux. Juvénal parle (sat. VII, v. 124) d'un avocat de son temps qui prenoit beaucoup plus d'argent que les autres, à cause qu'il en avoit une équestre¹. Sans rapporter ici toutes les preuves que je vous pourrois alléguer, Maternus lui-même, dans votre dialogue, fait entendre clairement la même chose lorsqu'il dit que « ces statues et ces images se sont emparées malgré lui de sa maison. »

Æra et imagines, quæ, etiam me nolente, in domum meam irrupērunt.

Excusez, monsieur, la liberté que je prends de vous dire si sincèrement mon avis. Mais ce seroit dommage qu'un aussi bel ouvrage que le vôtre eût de ces taches où les savants s'arrêtent, et qui pourroient donner occasion de le ravalier. Et puis vous m'avez donné tout pouvoir de vous dire mon sentiment.

¹ *Æmilio dabitur quantum petet....
.... Hujus enim stat currus aëneus ; alti
Quadrijuges in vestibulis, etc.*

Je suis bien aise que mon goût se rencontre si conforme au vôtre dans tout ce que je vous ai dit de nos auteurs, et je suis persuadé aussi bien que vous que M. Godeau est un poëte fort estimable. Il me semble pourtant qu'on peut dire de lui ce que Longin dit d'Hypéride¹, qu'il est toujours à jeun, et qu'il n'a rien qui remue ni qui échauffe; en un mot, qu'il n'a point cette force de style et cette vivacité d'expression qu'on cherche dans les ouvrages, et qui les font durer. Je ne sais point s'il passera à la postérité; mais il faudra pour cela qu'il ressuscite, puisqu'on peut dire qu'il est déjà mort, n'étant presque plus maintenant lu de personne. Il n'en est pas ainsi de Malherbe, qui croît de réputation à mesure qu'il s'éloigne de son siècle. La vérité est pourtant, et c'étoit le sentiment de notre cher ami Patru, que la nature ne l'avoit pas fait grand poëte²; mais il corrige ce défaut par son esprit et par son travail: car personne n'a plus travaillé ses ouvrages que lui, comme

¹ *Traité du sublime*, chap. xxviii.

² Né *plus grand poëte*, il est douteux que Malherbe eût rendu à la langue et à la poésie françoises, les services immortels dont elles lui sont redevables. L'exemple de Ronsard, qui certes étoit né *poëte*, fut pour son successeur une leçon salutaire. Malherbe sentit tout ce qu'il lui restoit à faire; et bientôt

Par ce sage écrivain la langue réparée
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.

C'en eût été assez pour rendre son nom à jamais célèbre; mais il fit plus; il parcourut le domaine entier de la poésie lyrique, et laissa, dans tous les genres, des modèles que l'on n'a point surpassés.

il paroît assez par le petit nombre de pièces qu'il a faites. Notre langue veut être extrêmement travaillée. Racan avoit plus de génie que lui ; mais il est plus négligé¹, et songe trop à le copier. Il excelle, sur-tout, à mon avis, à dire les petites choses ; et c'est en quoi il ressemble mieux aux anciens, que j'admire sur-tout par cet endroit. Plus les choses sont sèches et malaisées à dire en vers, plus elles frappent, quand elles sont dites noblement, et avec cette élégance qui fait proprement la poésie. Je me souviens que M. de La Fontaine m'a dit plus d'une fois que les deux vers de mes ouvrages qu'il estimoit davantage, c'étoit ceux où je loue le roi d'avoir établi la manufacture des points de France, à la place des points de Venise. Les voici ; c'est dans la première épître à Sa Majesté :

Et nos voisins frustrés de ces tributs serviles
Que payoit à leur art le luxe de nos villes.

Virgile et Horace sont divins en cela, aussi bien qu'Homère. C'est tout le contraire de nos poètes, qui ne disent que des choses vagues, que d'autres

¹ Trop rigoureusement juste à l'égard de Malherbe, Boileau montre ici, et dans plusieurs autres endroits de ses ouvrages*, une prédilection en faveur de Racan, qui a lieu d'étonner de sa part, pour un poète dont le goût est en général peu sûr, et le style au moins fort négligé. Boileau lui accorde beaucoup trop libéralement *plus de génie* qu'à Malherbe son maître : il ne s'est jamais élevé au-dessus du médiocre ; et *le génie* l'eût porté plus haut que cela.

* Dans la satire IX, et dans l'*Art poétique*.

ont déjà dites avant eux, et dont les expressions sont trouvées. Quand ils sortent de là, ils ne sauroient plus s'exprimer, et ils tombent dans une sécheresse qui est encore pire que leurs larcins. Pour moi, je ne sais pas si j'y ai réussi; mais quand je fais des vers, je songe toujours à dire ce qui ne s'est point encore dit en notre langue.

C'est ce que j'ai principalement affecté dans une nouvelle épître¹, que j'ai faite à propos de toutes les critiques qu'on a imprimées contre ma dernière satire. J'y compte tout ce que j'ai fait depuis que je suis au monde; j'y rapporte mes défauts, mon âge, mes inclinations, mes mœurs; j'y dis de quel père et de quelle mère je suis né; j'y marque les degrés de ma fortune, comment j'ai été à la cour, comment j'en suis sorti, les incommodités qui me sont survenues, les ouvrages que j'ai faits. Ce sont bien de petites choses dites en assez peu de mots, puisque la pièce n'a pas plus de cent trente vers. Elle n'a pas encore vu le jour, et je ne l'ai pas même encore écrite; mais il me paroît que tous ceux à qui je l'ai récitée en sont aussi frappés que d'aucun autre de mes ouvrages. Croiriez-vous, monsieur, qu'un des endroits où ils se récrient le plus, c'est un endroit qui ne dit autre chose, sinon qu'aujourd'hui que j'ai cinquante-sept ans², je ne dois plus prétendre à l'approbation publique? Cela est dit en quatre vers, que

¹ Épître X, à ses vers.

² Il en avoit cinquante-huit et demi quand il écrivoit cette lettre. (Bross.)

je veux bien vous écrire ici , afin que vous me mandiez si vous les approuvez :

Mais aujourd'hui qu'enfin la vicillesse venue,
 Sous mes faux cheveux blonds déjà toute chenue,
 A jeté sur ma tête avec ses doigts pesants
 Onze lustres complets surchargés de deux ¹ ans.

Il me semble que la perruque est assez heureusement frondée dans ces quatre vers. Mais, monsieur, à propos des petites choses qu'on doit dire en vers, il me paroît qu'en voilà beaucoup que je vous dis en prose, et que le plaisir que j'ai à vous parler de moi me fait assez mal-à-propos oublier à vous parler de vous. J'espère que vous excuserez un poète nouvellement délivré d'un ouvrage. Il n'est pas possible qu'il s'empêche d'en parler, soit à droit, soit à tort.

Je reviens aux pièces que vous m'avez mises entre les mains. Il n'y en a pas une qui ne soit très digne d'être imprimée. Je n'ai point vu les traductions des traités *de la Vieillesse* et *de l'Amitié*, qu'a faites aussi bien que vous le dévot dont vous vous plaignez ²; tout ce que je sais, c'est qu'il a eu la hardiesse, pour

¹ L'auteur mit *de trois ans*, quand il fit imprimer l'épître X. (Bross.)

² Philippe Goibaud Dubois, de l'académie françoise, mort en 1694. Il avoit obtenu des censeurs, chargés d'approuver la traduction des dialogues *sur la vieillesse* et *sur l'amitié*, de Cicéron, par Maucroix, qu'ils la garderoient assez de temps pour lui donner à lui-même la faculté de publier le premier celle qu'il a faite également de ces deux ouvrages. Ce procédé donna tant d'humeur à Maucroix, qu'il résolut de ne publier aucune de ces traductions. On n'imprima qu'après sa mort celle du dialogue *de causis corruptæ eloquentiæ*.

ne pas dire l'impudence, de retraduire les Confessions de saint Augustin après messieurs de Port-Royal; et qu'étant autrefois leur humble et rampant écolier, il s'étoit tout-à-coup voulu ériger en maître. Il a fait une préface au-devant de sa traduction des Sermons de saint Augustin, qui, quoique assez bien écrite, est un chef-d'œuvre d'impertinence et de mauvais sens¹. M. Arnauld, un peu avant que de mourir, a fait contre cette préface une dissertation qui est imprimée. Je ne sais si on vous l'a envoyée; mais je suis sûr que si vous l'avez lue, vous convenez avec moi qu'il ne s'est rien fait en notre langue de plus beau ni de plus fort sur les matières de rhétorique. C'est ainsi que toute la cour et toute la ville en ont jugé, et jamais ouvrage n'a été mieux réfuté que la préface du dévot. Tout le monde voudroit qu'il fût en vie, pour voir ce qu'il diroit en se voyant si bien foudroyé. Cette dissertation est le pénultième ouvrage de M. Arnauld, et j'ai l'honneur que c'est par mes louanges que ce grand personnage a fini, puisque la lettre qu'il a écrite sur mon sujet à M. Perrault est son dernier écrit². Vous savez sans doute ce que c'est que cette lettre qui me fait un si grand honneur; et M. Le Verrier en a une copie qu'il pourra

¹ Il y proposoit entre autres choses, d'exclure des chaires chrétiennes les ressources de l'éloquence; opinion adoptée et soutenue par le P. Lamy, mais victorieusement réfutée par le célèbre professeur de rhétorique Gibert.

² Depuis cette lettre, Arnauld en écrivit deux autres au P. Malebranche sur des matières de métaphysique, l'une le 22 mai, l'autre le 25 juillet, quatorze jours avant sa mort. (S. S.)

vous faire tenir quand vous voudrez, supposé qu'il ne vous l'ait pas déjà envoyée. Il est surprenant qu'un homme dans l'extrême vieillesse ait conservé toute cette vigueur d'esprit et de mémoire qui paroît dans ces deux écrits, qu'il n'a fait pourtant que dicter, la foiblesse de sa vue ne lui permettant plus d'écrire lui-même.

Il me semble, monsieur, que voilà une longue lettre. Mais quoi? le loisir que je me suis trouvé aujourd'hui à Auteuil m'a comme transporté à Reims, où je me suis imaginé que je vous entretenois dans votre jardin¹, et que je vous revoyois encore, comme autrefois, avec tous ces chers amis que nous avons perdus, et qui ont disparu *velut somnium surgentis*². Je n'espère plus de m'y revoir. Mais vous, monsieur, est-ce que nous ne vous reverrons plus à Paris? et n'avez-vous point quelque curiosité de voir ma solitude d'Auteuil? Que j'aurois de plaisir à vous y embrasser, et à déposer entre vos mains le chagrin que me donne tous les jours le mauvais goût de la plupart de nos académiciens³; gens assez comparables aux Hurons et aux Topinamboux, comme vous savez bien que je l'ai déjà avancé dans mon épigramme :

Clio vint, l'autre jour, se plaindre au dieu des vers
Qu'en certain lieu de l'univers

¹ Quand Boileau accompagna Louis XIV en Alsace, il passa par Reims, en 1681.

² Psaume LXXII, v. 20. *Somnium surgentium.*

³ Lorsque d'Olivet publia cette lettre, il y substitua nos écri-

On traitoit d'auteurs froids, de poètes stériles,
 Les Homères et les Virgiles.
 Cela ne sauroit être, on s'est moqué de vous,
 Reprit Apollon en courroux :
 Où peut-on avoir dit une telle infamie ?
 Est-ce chez les Hurons, chez les Topinamboux ?
 — C'est à Paris. — C'est donc dans l'hôpital des fous ?
 — Non, c'est au Louvre, en pleine académie !

J'ai supprimé cette épigramme, et ne l'ai point mise dans mes ouvrages, parcequ'au bout du compte je suis de l'académie, et qu'il n'est pas honnête de dif-
 famer un corps dont on est. Je n'ai même jamais montré à personne une badinerie que je fis ensuite, pour m'excuser de cette épigramme. Je vais la mettre ici pour vous divertir ; mais c'est à la charge que vous me garderez le secret, et que ni vous ne la retiendrez par cœur, ni ne la montrerez à personne.

J'ai traité de Topinamboux
 Tous ces beaux censeurs, je l'avoue,
 Qui, de l'antiquité si follement jaloux,
 Aiment tout ce qu'on hait, blâment tout ce qu'on loue ;
 Et l'académie, entre nous,
 Souffrant chez soi de si grands fous,
 Me semble un peu Topinamboué.

C'est une folie, comme vous voyez, mais je vous la donne pour telle. Adieu, monsieur, je vous embrasse de tout mon cœur et suis entièrement à vous.

vains modernes à nos académiciens, et il la finit aussitôt après, par ces mots : « Adieu, monsieur, je suis entièrement à vous. » (BROSS.) Nous verrons Boileau le remercier de cette précaution. (Lettre du 13 décembre 1709.)

LETTRE LX.

RACINE A BOILEAU.

Compiègne, 4 mai 1695.

Monsieur Desgranges ¹ m'a dit qu'il avoit fait signer hier nos ordonnances, et qu'on les feroit viser par le roi après - demain; qu'ensuite il les enverroit à M. Dongois, de qui vous les pourrez retirer. Je vous prie de me garder la mienne jusqu'à mon retour. Il n'y a point ici de nouvelles. Quelques gens veulent que le siège de Casal soit levé; mais la chose est fort douteuse, et on n'en sait rien de certain ².

Six armateurs de Saint-Malo ont pris dix-sept vaisseaux d'une flotte marchande des ennemis, et un vaisseau de guerre de soixante pièces de canon. Le roi est en parfaite santé, et ses troupes merveilleuses ³.

Quelque horreur que vous ayez pour les méchants vers, je vous exhorte à lire Judith, et surtout la préface, dont je vous prie de me mander votre sentiment. Jamais je n'ai rien vu de si méprisé que tout cela l'est en ce pays-ci; et toutes vos prédic-

¹ Premier commis au ministère des finances, et maître des cérémonies.

² Casal fut rendu le 11 juillet au duc de Savoie, par M. de Crenan.

³ Duguay-Trouin étoit alors l'honneur de la marine française.

tions sont accomplies¹. Adieu, monsieur, je suis entièrement à vous. Je crains de m'être trompé en vous disant qu'on enverroit nos ordonnances à M. Dongois, et je crois que c'est à M. de Bie, chez qui M. Desgranges m'a dit que M. Dongois n'auroit qu'à envoyer samedi prochain.

LETTRE LXI.

RÉPONSE DE MAUCROIX A BOILEAU².

23 mai 1695.

J'ai différé quelque temps à vous répondre, monsieur. C'est moins par négligence que par discrétion : il ne faut pas sans cesse interrompre vos études ou votre repos.

Mais au lieu de commencer par les remerciements que je vous dois, souffrez que je vous fasse des reproches. Pourquoi me demander que j'excuse *la liberté que vous prenez de me dire si sincèrement votre avis*? Vous ne sauriez, je vous jure, me faire plus de plaisir. Autant de coups de crayon sur mes ouvrages, autant d'obligations que vous vous ac-

¹ Boileau disoit à son ami Heissein, partisan de la tragédie de *Judith* : « Je l'attends sur le papier. » En effet, dès que Boyer l'eut fait imprimer, elle perdit toute la réputation qu'elle devoit au jeu de la célèbre Champmeslé.

² Cette réponse fut extraite des *OEuvres posthumes de Maucroix*, et insérée par Brossette dans l'édition des œuvres de Despréaux, 1716, tome II, p. 324.

quérez sur moi. Mais cela, monsieur, c'est la pure vérité. Je conviens de bonne foi que je ne suis point entré dans le sens de l'auteur sur ces mots : *imagines ac tituli et statuæ*. Au cas que ma traduction s'imprime, non seulement je profiterai de votre correction, mais j'avertirai le public qu'elle vient de vous, si vous l'agréez ; et par là je me ferai honneur, car on verra du moins que je suis un peu de vos amis. Il y a encore dans ce dialogue beaucoup d'autres endroits que je n'ai pas rendus scrupuleusement en notre langue, parcequ'il auroit fallu des notes pour les faire entendre à la plupart des lecteurs, qui ne sont point instruits des coutumes de l'antiquité, et qui sont cependant bien aises qu'on leur épargne la peine de se rabattre sur des notes. Vous savez d'ailleurs que le texte de cet ouvrage est fort corrompu ; la lettre y est souvent défectueuse ; comment donc le traduire si littéralement ?

Venons à M. Godeau. Je tombe d'accord qu'il écrivoit avec beaucoup de facilité, disons avec trop de facilité ; il faisoit deux et trois cents vers, comme dit Horace, *stans pede in uno*. Ce n'est pas ainsi que se font les bons vers ; je m'en rapporte volontiers à votre expérience. Néanmoins parmi les vers négligés de M. Godeau, il y en a de beaux qui lui échappent. Par exemple, lorsqu'il dit à Virgile en lui parlant de ses géorgiques,

Soit que d'un contre d'or tu fendes les guérets ;

ne trouvez-vous pas que ce vers-là est heureux ?

Mais pour vous dire la vérité, dès notre jeunesse même nous nous sommes aperçus que M. Godeau ne varie point assez¹. La plupart de ses ouvrages sont comme des logogriphes, car il commence toujours par exprimer les circonstances d'une chose, et puis il y joint le mot. On ne voit point d'autre figure dans son *benedicite*, dans son *laudate*, et dans ses cantiques. A l'égard de Malherbe et de Racan, selon moi, vous en jugez très bien, et comme toute ma vie j'en ai entendu juger aux plus habiles. Ce que notre ami La Fontaine vous a dit sur les deux vers qu'il estimoit le plus dans vos ouvrages, il me l'a dit aussi; et je ne sais pas même si je ne lui ai point dit cela le premier: je n'en voudrois pas répondre. Du reste, j'ai bien reconnu, il y a longtemps, que vous ne dites point les choses comme les autres. Vous ne vous laissez pas gourmander, s'il faut ainsi dire, par la rime. C'est, à mon avis, l'écueil de notre versification, et je suis persuadé que

¹ Les nombreux ouvrages d'Antoine Godeau, évêque de Grasse et de Vence, presque tous consacrés à la religion, sont d'un style diffus et traînant, qui ne manque ni de naturel ni de douceur. Sa pièce la plus estimée est la paraphrase du *Benedicite*, ou cantique des trois enfants jetés dans une fournaise par l'ordre de Nabuchodonosor. Lorsque l'auteur, âgé de trente ans, la présenta au cardinal de Richelieu, en 1636, ce ministre en fut tellement satisfait, que, jouant sur le nom de l'évêché de Grasse qui vaquoit, il répondit: « Vous m'avez donné *Benedicite*, et moi je vous donne « Grasse (*graces*). » D'Olivet, *Histoire de l'Académie*, tome I, p. 314. Ce mauvais jeu de mots, fût-il même authentique, ne méritoit guère les honneurs de la tradition; et la paraphrase valoit encore moins un évêché.

c'est par là que les Grecs et les Latins ont un si grand avantage sur nous. Quand ils avoient fait un vers, ce vers demeurait ; mais pour nous ce n'est rien que de faire un vers, il en faut faire deux, et que le second ne paroisse pas fait pour tenir compagnie au premier¹.

L'endroit de votre dernière épître, dont vous me régalez, me fait souhaiter le reste avec une extrême impatience. J'aime bien cette *vieillesse qui est venue sous vos cheveux blancs*, et si tout le reste est de la sorte, vous pourrez dire comme Malherbe : « Les puissantes faveurs dont Parnasse m'honore, non loin de mon berceau commencèrent leur cours ; je les possédai jeune, et les possède encore à la fin de mes jours. » Ne trouvez-vous pas plaisant que j'écrive des vers comme si c'étoit de la prose²? Racan n'écrivoit pas autrement ses poésies.

J'ai lu la dissertation de M. Arnauld sur la préface du dévot. Je fus fâché, en la lisant, de n'être pas un peu plus vindicatif que je ne suis, car j'aurois eu bien du plaisir à voir tirer de si belle force

¹ Quand le second vers étoit plus foible que le premier, M. Despréaux l'appeloit *le frère-chapeau* ; faisant allusion à l'usage des moines qui sont accompagnés d'un frère, quand ils sortent du couvent. « On ne verra point, disoit-il, de frère-chapeau parmi mes vers. » (BROSS.)

² Voici cette strophe, disposée dans un ordre régulier :

Les puissantes faveurs dont Parnasse m'honore,
Non loin de mon berceau commencèrent leur cours ;
Je les possédai jeune, et les possède encore
A la fin de mes jours.

Ode à Louis XIII, 1627.

les oreilles à mon homme. Qu'auroit-il pu répondre à tant de bonnes raisons, qui détruisent son ridicule système d'éloquence? Faites-moi la grace de m'envoyer cette lettre que M. Arnauld écrit à M. Perrault, et où il parle de vous comme toute la France en doit parler. M. Perrault est un galant homme, qui entend raison sur tout, excepté sur les modernes. Depuis qu'il a épousé leur parti, il s'aveugle même sur le mérite des modernes qui défendent les anciens. Notre siècle, il est vrai, a produit de très grands hommes en toutes sortes d'arts et de sciences. La magnanimité des Romains se retrouve tout entière dans Corneille, et il y a beaucoup de scènes dans Molière qui déconcerteroiént la gravité du plus sévère des stoïques; mais nous ne sommes pas contents de ces louanges; et, à moins de mettre les anciens sous nos pieds, nous ne croyons pas être assez élevés. Quand nous en serions nous-mêmes les juges, nous devrions avoir honte de prononcer en notre faveur. C'est de la postérité qu'il faut attendre un jugement décisif; et il y a certainement peu de nos écrivains, qui, comme vous, monsieur, ne doivent pas craindre de paroître un jour devant son tribunal.

Pour moi et les traducteurs mes confrères, c'est inutilement que nous le craindrions. Vous m'avez dit plus d'une fois que la traduction n'a jamais mené personne à l'immortalité. Mettant la main à la conscience, je crois aussi que j'aurois tort d'y prétendre. Je ne m'en flatte point : *Oportet unumquemque*

de mortalitate aut de immortalitate sua cogitare. Ce mot de Pline le jeune me paroît une des meilleures choses qu'il ait dites. Pour écrire, il me faudroit un grand fonds de science et peu de paresse. Je suis fort paresseux et je ne sais pas beaucoup. La traduction répare tout cela : mon auteur est savant pour moi ; les matières sont toutes digérées ; l'invention et la disposition ne me regardent pas ; je n'ai qu'à m'énoncer. Un avantage que je trouve encore dans la traduction, et dont tout le monde ne s'avise point, c'est qu'elle nous fait connoître parfaitement un auteur ; elle nous le fait voir tout nu, si j'ose parler ainsi ; le traducteur découvre toutes ses beautés et tous ses défauts. Je n'ai jamais si bien connu Cicéron, que je fais présentement ; et si j'étois aussi hardi que les critiques de son siècle, j'oserois peut-être comme eux lui reprocher en quelques endroits un peu de verbiage ; mais il ne m'appartient pas de parler avec si peu de respect d'un si grand orateur. Je vous avoue pourtant que, si la fortune m'eût fixé à Paris, je me serois hasardé à composer une histoire de quelqu'un de nos rois ; mais je me trouve dans un lieu où l'on manque de tous les secours nécessaires à un écrivain : ainsi j'ai été contraint de me borner à la traduction. Je ne saurois m'en repentir, si j'ai le bonheur de vous plaire un peu. Aimez-moi toujours, je vous supplie ; et assurez le très cher M. Racine que je serai éternellement son humble serviteur, aussi bien que le vôtre.

LETTRE LXII.

RACINE A BOILEAU.

Versailles, 4 avril 1696.

Je suis très obligé au père Bouhours de toutes les honnêtetés qu'il vous a prié de me faire de sa part, et de la part de sa compagnie. Je n'avois point encore entendu parler de la harangue de leur régent de troisième; et comme ma conscience ne me reproche rien à l'égard des jésuites, je vous avoue que j'ai été un peu surpris d'apprendre que l'on m'eût déclaré la guerre chez eux. Vraisemblablement ce bon régent¹ est du nombre de ceux qui m'ont très faussement attribué la traduction du *Santolius pœnitens*²; et il s'est cru engagé d'honneur à me rendre injures pour injures. Si j'étois capable de lui vouloir

¹ Ce bon régent avoit choisi, pour sujet de son discours, cette étrange question : *Racinius an christianus, an poeta? Racine est-il chrétien, est-il poète?* Et il concluoit qu'il n'étoit ni l'un ni l'autre; *nec poeta, nec christianus.* « Cette harangue, dit Geoffroy, étoit aussi contraire au bon sens, qu'à la politesse et à la charité chrétienne. Mais comment se persuader que cet impertinent orateur n'eût pas l'assentiment secret de ses supérieurs? cela est difficile à supposer, sous une administration aussi sage, aussi prévoyante, que celle des jésuites.

² Elle étoit de Boivin le jeune, « qui fut si charmé de cette méprise, dit Louis Racine, qu'il adressa à mon père une petite pièce de vers fort ingénieuse, par laquelle il le prioit de laisser « quelque temps le public dans l'erreur. » (*Mémoires sur la vie de*

quelque mal, et de me réjouir de la forte réprimande que le père Bouhours dit qu'on lui a faite, ce seroit sans doute pour m'avoir soupçonné d'être l'auteur d'un pareil ouvrage ; car pour mes tragédies, je les abandonne volontiers à sa critique. Il y a long-temps que Dieu m'a fait la grace d'être assez peu sensible au bien et au mal que l'on en peut dire, et de ne me mettre en peine que du compte que j'aurai à lui en rendre quelque jour.

Ainsi, monsieur, vous pouvez assurer le père Bouhours et tous les jésuites de votre connoissance que, bien loin d'être fâché contre le régent qui a tant déclamé contre mes pièces de théâtre, peu s'en faut que je ne le remercie d'avoir prêché une si bonne morale dans leur collège, et d'avoir donné lieu à sa compagnie de marquer tant de chaleur pour mes intérêts ; et qu'enfin, quand l'offense qu'il m'a voulu faire seroit plus grande, je l'oublierois avec la même facilité, en considération de tant d'autres pères dont j'honore le mérite, et sur-tout en considération du révérend père de La Chaise, qui me témoigne tous les jours mille bontés, et à qui je sacrifierois bien d'autres injures¹. Je suis, etc.

Jean Racine.) Voyez, tome II, les notes sur l'épithaphe du grand Arnauld.

¹ La générosité de Racine est d'autant plus méritoire dans cette circonstance, que l'outrage étoit plus sanglant.


~~~~~  
LETTRE LXIII.

RÉPONSE à la lettre que Son Exc. M. le comte D'ÉRICEYRA m'a écrite de Lisbonne, en m'envoyant la traduction de mon *Art poétique*, faite par lui en vers portugais.

1697<sup>1</sup>.

MONSIEUR,

Bien que mes ouvrages aient fait de l'éclat dans le monde, je n'en ai point conçu une trop haute opinion de moi-même; et si les louanges qu'on m'a données m'ont flatté assez agréablement, elles ne m'ont pourtant point aveuglé. Mais j'avoue que la traduction que votre excellence a bien daigné faire de mon *Art poétique*, et les éloges dont elle l'a accompagnée en me l'envoyant, m'ont donné un véritable orgueil. Il ne m'a plus été possible de me croire un homme ordinaire, en me voyant si extraordinairement honoré; et il m'a paru que d'avoir un traducteur de votre capacité et de votre élévation, étoit pour moi un titre de mérite, qui me distinguoit de tous les écrivains de notre siècle. Je n'ai qu'une connoissance très imparfaite de votre langue, et je n'en ai fait aucune étude particulière. J'ai pourtant assez bien entendu votre traduction pour m'y admirer moi-même, et pour me trouver

<sup>1</sup> Cette lettre se trouve dans l'édition publiée en 1701, par Boileau lui-même.

beaucoup plus habile écrivain en portugais qu'en françois. En effet, vous enrichissez toutes mes pensées en les exprimant. Tout ce que vous maniez se change en or, et les cailloux même, s'il faut ainsi parler, deviennent des pierres précieuses entre vos mains. Jugez après cela si vous devez exiger de moi que je vous marque les endroits où vous pouvez vous être un peu écarté de mon sens. Quand à la place de mes pensées, vous m'auriez, sans y prendre garde, prêté quelques unes des vôtres, bien loin de m'employer à les faire ôter, je songerois à profiter de votre méprise, et je les adopterois sur-le-champ pour me faire honneur; mais vous ne me mettez nulle part à cette épreuve. Tout est également juste, exact, fidèle dans votre traduction; et bien que vous m'y ayez fort embelli, je ne laisse pas de m'y reconnoître par-tout. Ne dites donc plus, monsieur, que vous craignez de ne m'avoir pas assez bien entendu. Dites-moi plutôt comment vous avez fait pour m'entendre si bien, et pour apercevoir dans mon ouvrage jusqu'à des finesses que je croyois ne pouvoir être senties que par des gens nés en France, et nourris à la cour de Louis-le-Grand. Je vois bien que vous n'êtes étranger en aucun pays, et que par l'étendue de vos connoissances vous êtes de toutes les cours et de toutes les nations. La lettre et les vers françois que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en sont un bon témoignage. On n'y voit rien d'étranger que votre nom, et il n'y a point en France d'homme de bon goût qui ne vou-

lût les avoir faits. Je les ai montrés à plusieurs de nos meilleurs écrivains. Il n'y en a pas un qui n'en ait été extrêmement frappé, et qui ne m'ait fait comprendre que, s'il avoit reçu de vous de pareilles louanges, il vous auroit déjà récrit des volumes de prose et de vers. Que penserez-vous donc de moi, de me contenter d'y répondre par une simple lettre de compliment? Ne m'accuserez-vous point d'être ou méconnoissant ou grossier? Non, monsieur, je ne suis ni l'un ni l'autre; mais franchement je ne fais pas des vers, ni même de la prose, quand je veux. Apollon est pour moi un dieu bizarre, qui ne me donne pas comme à vous audience à toutes les heures. Il faut que j'attende les moments favorables. J'aurai soin d'en profiter dès que je les trouverai; et il y a bien du malheur<sup>1</sup>, si je ne meurs enfin quitte d'une partie de vos éloges. Ce que je vous puis dire par avance, c'est qu'à la première édition de mes ouvrages, je ne manquerai pas d'y insérer votre traduction<sup>2</sup>, et que je ne perdrai aucune occasion de faire savoir à toute la terre que c'est des extrémités

<sup>1</sup> La suite de la phrase sembleroit demander: *Il y aura bien du malheur.* (S. M.)

<sup>2</sup> L'auteur n'a point acquitté cette promesse; et la raison qu'il en donne dans la préface de ses œuvres (édition de 1701, p. ix), est que malheureusement un de ses amis, à qui il avoit prêté cette traduction, en avoit égaré le premier chant. Cet ami étoit l'abbé Régnier-Desmarais, secrétaire de l'académie française. Mais dans le fond, cette excuse n'est qu'une honnête défaite; et le véritable motif, c'est que M. Despréaux ne voulut pas grossir son livre d'une traduction portugaise, que personne n'auroit entendue. (BROSS.)

de notre continent, et d'aussi loin que les colonnes d'Hercule, que me sont venues les louanges dont je m'applaudis davantage, et l'ouvrage dont je me sens le plus honoré. Je suis avec un très grand respect, de votre excellence, très humble, etc.

---

LETTRE LXIV\*.

A RACINE.

Auteuil, mercredi, 1697.

Je crois que vous serez bien aise d'être instruit de ce qui s'est passé dans la visite que nous avons, suivant votre conseil, rendue ce matin<sup>2</sup>, mon frère le docteur de Sorbonne et moi, au révérend père de La Chaise. Nous sommes arrivés chez lui sur les neuf heures<sup>3</sup>; et sitôt qu'on lui a dit notre nom, il nous a fait entrer. Il nous a reçus avec beaucoup d'agrément, m'a interrogé fort obligeamment sur l'état de

<sup>1</sup> Cette lettre fut imprimée, pour la première fois, en 1713, sur une copie retouchée par Despréaux, qui se proposoit de l'insérer dans une nouvelle édition de ses œuvres. Louis Racine l'a publiée en 1747 telle que son père l'avoit reçue, et quelques éditeurs se sont contentés de suivre ce texte. Pour que l'on soit à portée de connoître les changements faits par l'auteur, nous mettons en note tous les endroits où l'original diffère de la copie corrigée. Brossette et Saint-Marc ne donnent point ces différences. (S. S.)

<sup>2</sup> VAR. : « Que nous avons ce matin, suivant votre conseil, rendue, mon frère et moi.... »

<sup>3</sup> « Neuf heures du matin.... »

ma santé<sup>1</sup>, et a paru fort content de ce que je lui ai dit que mon incommodité (*un asthme*) n'augmentoît point. Ensuite il a fait apporter des chaises, s'est mis tout proche de moi, afin que je le pusse mieux entendre (*la voix du père de La Chaise étoit foible, et Despréaux entendoit avec peine*), et aussitôt entrant en matière, m'a dit que vous lui aviez lu un ouvrage de ma façon, où il y avoit beaucoup de bonnes choses, mais que la matière que j'y traitois étoit une matière fort délicate, et qui demandoit beaucoup de savoir<sup>2</sup>; qu'il avoit autrefois enseigné la théologie (*à Lyon*), et qu'ainsi il devoit être instruit de cette matière à fond; qu'il falloit faire une grande différence de l'amour *affectif*, d'avec l'amour *effectif*; que ce dernier étoit absolument nécessaire, et entroit dans l'attrition; au lieu que l'amour affectif venoit de la contrition parfaite; et<sup>3</sup> qu'ainsi il justifioit par lui-même le pécheur, mais<sup>4</sup> que l'amour effectif n'avoit d'effet qu'avec l'absolution du prêtre. Enfin, il nous a débité en très bons termes<sup>5</sup> tout ce que beaucoup d'habiles auteurs<sup>6</sup> scholastiques ont écrit sur ce sujet, sans pourtant dire comme quelques uns d'eux<sup>7</sup>, que l'amour de Dieu, absolument parlant, n'est point nécessaire pour la justification du pécheur. Mon frère applaudissoit<sup>8</sup> à chaque mot

<sup>1</sup> VAR. : « De bonté, m'a fort obligeamment interrogé sur mes « maladies... » — <sup>2</sup> « De savoir pour en parler... » — <sup>3</sup> « Que ce « lui-ci justifioit... » — <sup>4</sup> « Au lieu que... » — <sup>5</sup> « En assez bons « termes et fort longuement... » — <sup>6</sup> « Beaucoup d'auteurs... » — <sup>7</sup> « Oser dire comme eux... » — <sup>8</sup> « Mon frère le chanoine applau- « dissoit des yeux et du geste... »



qu'il disoit, paroissant être enchanté<sup>1</sup> de sa doctrine, et encore plus de sa manière de l'énoncer<sup>2</sup>. Pour moi, je suis demeuré dans le silence<sup>3</sup>. Enfin, lorsqu'il a cessé de parler<sup>4</sup>, je lui ai dit que j'avois été fort surpris qu'on m'eût prêté des charités auprès de lui, et qu'on lui eût donné à entendre que j'avois fait un ouvrage contre les jésuites; ajoutant<sup>5</sup> que ce seroit une chose bien étrange, si soutenir qu'on doit aimer Dieu, s'appeloit écrire contre les jésuites; que mon frère avoit apporté avec lui vingt passages de dix ou douze de leurs plus fameux écrivains, qui soutenoient, en termes beaucoup plus forts que ceux de mon épître, que, pour être justifié, il faut indispensablement aimer Dieu<sup>6</sup>; qu'enfin j'avois si peu songé à écrire contre les jésuites<sup>7</sup>, que les premiers à qui j'avois lu mon ouvrage, c'étoit six jésuites des plus célèbres, qui m'avoient tous dit<sup>8</sup> qu'un chrétien ne pouvoit pas avoir d'autres sentiments sur l'amour de Dieu, que ceux que j'énonçois dans mes vers. J'ai ajouté ensuite que depuis peu j'avois eu l'honneur de réciter mon ouvrage à monseigneur l'archevêque de Paris (M. de Noailles), et à

<sup>1</sup> VAR. : « Témoignant être ravi... » — <sup>2</sup> « Et de son énonciation. » — <sup>3</sup> « Je suis demeuré assez froid et assez immobile. »

<sup>4</sup> « Et enfin, lorsqu'il a été las de parler... »

<sup>5</sup> « Contre les jésuites; que ce seroit... »

<sup>6</sup> « Qui soutenoient qu'on doit nécessairement aimer Dieu, et « en des termes beaucoup plus forts que ceux qui étoient dans « mes vers... »

<sup>7</sup> « Que j'avois si peu songé à écrire contre sa société... »

<sup>8</sup> « Tous dit unanimement... »

monseigneur l'évêque de Meaux (Bossuet), qui en avoient tous deux paru, pour ainsi dire, transportés ; qu'avec tout cela néanmoins <sup>1</sup>, si sa révérence croyoit mon ouvrage périlleux, je venois présentement pour le lui lire, afin qu'il m'instruisît de mes fautes. Enfin <sup>2</sup>, je lui ai fait le même compliment que je fis <sup>3</sup> à monseigneur l'archevêque, lorsque j'eus l'honneur de le lui réciter <sup>4</sup>, qui étoit que je ne venois pas pour être loué, mais pour être jugé <sup>5</sup>; que je le priois donc de me prêter une vive attention, et de trouver bon même que je lui répétasse beaucoup d'endroits. Il a fort approuvé ma proposition <sup>6</sup>, et je lui ai lu mon épître très posément, jetant au reste dans ma lecture toute la force et tout l'agrément que j'ai pu <sup>7</sup>. J'oubliois de vous avertir que je lui ai auparavant dit encore une particularité qui l'a assez agréablement surpris <sup>8</sup>: c'est à savoir que je prétendois n'avoir proprement fait autre chose dans mon ouvrage, que mettre en vers <sup>9</sup> la doctrine qu'il venoit de nous débiter; et <sup>10</sup> l'ai assuré que j'étois per-

<sup>1</sup> VAR. « Que j'avois mis en rimes; qu'ensuite j'avois brigué de « le lire à M. l'archevêque de Paris, qui en avoit paru transporté, « aussi bien que M. de Meaux; que néanmoins... »

<sup>2</sup> « De mes fautes; que je lui faisais donc... » — <sup>3</sup> « Que j'avois « fait... » — <sup>4</sup> « Lorsque je le lui récitai... » — <sup>5</sup> « Mais pour être « approuvé... » — <sup>6</sup> « Il a fort loué mon dessein... »

<sup>7</sup> « Lu mon épître avec toute la force et toute l'harmonie que « j'ai pu... »

<sup>8</sup> « J'oubliois que je lui ai dit encore auparavant une chose qui « l'a assez étonné... » — <sup>9</sup> « En rimes... »

<sup>10</sup> « Et que je croyois que lui-même n'en pourroit pas discon- « venir. »

suadé que lui-même n'en disconvierait pas. Mais pour en revenir au récit de ma pièce, croiriez-vous, monsieur, que la chose est arrivée comme je l'avois prophétisé, et qu'à la réserve des deux petits scrupules qu'il vous a dits, et qu'il nous a répétés, qui lui étoient venus au sujet de ma hardiesse à traiter en vers une matière si délicate, il n'a fait d'ailleurs que s'écrier <sup>1</sup> : « *Pulchrè! benè! rectè!* Cela est vrai, « cela est indubitable; voilà qui est merveilleux; il « faut lire cela au roi; répétez-moi encore cet en- « droit. Est-ce là ce que M. Racine m'a lu? » Il a été sur-tout extrêmement frappé de ces vers que vous lui aviez passés, et que je lui ai récités avec toute l'énergie dont je suis capable :

Cependant on ne voit que docteurs, même austères <sup>2</sup>,  
 Qui, les semant par-tout, s'en vont pieusement  
 De toute piété saper le fondement, etc.

Il est vrai que je me suis heureusement avisé d'insérer dans mon épître huit vers que vous n'avez point approuvés, et que mon frère juge très à propos de rétablir. Les voici; c'est ensuite de ce vers :

Oui, dites-vous. Allez, vous l'aimez, croyez-moi.

« Qui fait exactement ce que ma loi commande,

<sup>1</sup> VAR. « Croiriez-vous, monsieur, que j'ai tenu parole au bon « père, et qu'à la réserve des deux objections qu'il vous avoit déjà « faites, il n'a fait que s'écrier : *Pulchrè!* etc. »

<sup>2</sup> La première édition de l'épître XII (1698) et toutes les éditions postérieures portent :

On voit pourtant, on voit des docteurs, même austères.

« A pour moi, dit ce dieu, l'amour que je demande <sup>1</sup>. »  
 Faites-le donc; et, sûr qu'il nous veut sauver tous,  
 Ne vous alarmez point pour quelques vains dégoûts  
 Qu'en sa ferveur souvent la plus sainte ame éprouve.  
 Marchez, courez à lui <sup>2</sup>; qui le cherche le trouve;  
 Et plus de votre cœur il paroît s'écarter,  
 Plus par vos actions songez à l'arrêter.

Il m'a fait redire trois fois ces huit vers. Mais je ne saurois vous exprimer avec quelle joie, quels éclats de rire, il a entendu la prosoposée de la fin <sup>3</sup>. En un mot, j'ai si bien échauffé le révérend père, que, sans une visite que dans ce temps-là monsieur son frère lui est venu rendre, il ne nous laissoit point partir que je ne lui eusse récité aussi les deux autres nouvelles épîtres <sup>4</sup> de ma façon que vous avez lues au roi. Encore ne nous a-t-il *laissé* partir qu'à la charge que nous l'irions voir à sa maison de campagne <sup>5</sup>, et il s'est chargé de nous faire avertir du jour où nous l'y pourrions trouver seul. Vous voyez donc,

<sup>1</sup> Écoutez la leçon que lui-même il nous donne :  
 « Qui m'aime ? c'est celui qui fait ce que j'ordonne. »

Ces deux vers, tirés de la lettre originale, furent changés en 1698.

<sup>2</sup> VAR. « Courez toujours à lui... » — <sup>3</sup> « La prosopopée. En-  
 « fin... »

<sup>4</sup> L'épître à ses vers et celle à son jardinier.

<sup>5</sup> Mont-Louis, maison à une demie-lieue de Paris, appartenant aux jésuites de la rue Saint-Antoine Le P. de La Chaise, qui l'avoit fort embellie, y passoit ordinairement toutes les semaines deux ou trois jours. (BROSS.) — Mont-Louis est aujourd'hui le *ci metière du P. La Chaise*.

monsieur, que, si je ne suis pas bon poète, il faut que je sois bon récitant.

Après avoir quitté le père de La Chaise, nous avons été voir le père Gaillard<sup>1</sup>, à qui j'ai aussi, comme vous pouvez penser, récité l'épître. Je ne vous dirai point les louanges excessives<sup>2</sup> qu'il m'a données. Il m'a traité d'homme inspiré de Dieu, et m'a dit qu'il n'y avoit que des coquins qui pussent contredire mon opinion. Je l'ai fait ressouvenir du petit théologien<sup>3</sup>, avec qui j'eus une prise devant lui chez M. de Lamoignon<sup>4</sup>. Il m'a dit que ce théologien étoit le dernier des hommes, que si sa société avoit à être fâchée, ce n'étoit pas de mon ouvrage, mais de ce que des gens osoient dire que cet ouvrage étoit fait contre les jésuites. Je vous écris tout ceci à dix heures du soir, au courant de la plume<sup>5</sup>. Je vous prie de retirer la copie que vous avez mise entre les mains de madame de Maintenon, afin que je lui en donne<sup>6</sup> une autre, où l'ouvrage soit dans l'état où il doit demeurer. Je vous embrasse de tout mon cœur<sup>7</sup>, et suis tout à vous.

<sup>1</sup> Honoré Gaillard, né à Aix en Provence, s'étoit fait une grande réputation par ses sermons. Il fut recteur du collège de Paris, puis supérieur de la maison professe. Il mourut à Paris, le 11 juin 1727, dans la quatre-vingt-sixième année de son âge, après soixante-neuf ans de profession religieuse.

<sup>2</sup> VAR. « Outrées. » — <sup>3</sup> « Du petit père théologien. » — <sup>4</sup> « Une prise chez M. de Lamoignon. » — <sup>5</sup> « Vous en ferez tel usage que vous voudrez. Cependant je vous prie. » — <sup>6</sup> « Redonne. » — <sup>7</sup> « De tout mon cœur. » — Ces nombreuses *variantes* ne sont pas d'un grand prix. Il faut s'en tenir au texte imprimé en 1713



## LETTRE LXV.

RACINE A BOILEAU.

Fontainebleau, 8 octobre 1697.

Je vous demande pardon si j'ai été si long-temps sans vous faire réponse ; mais j'ai voulu avant toutes choses prendre un temps favorable pour recommander M. Manchon <sup>1</sup> à M. de Barbezieux <sup>2</sup>. Je l'ai fait ; et il m'a fort assuré qu'il feroit son possible pour me témoigner la considération qu'il avoit pour vous et pour moi. Il m'a paru que le nom de M. Manchon lui étoit assez inconnu, et je me suis rappelé alors qu'il avoit un autre nom dont je ne me ressouvenois point du tout. J'ai eu recours à M. de La Chapelle <sup>3</sup>, qui m'a fait un mémoire que je présenterai à M. de Barbezieux, dès que je le verrai. Je lui ai dit que M. l'abbé de Louvois <sup>4</sup> voudroit bien joindre ses

sur une copie revue par Boileau, qui avoit tout exprès retouché cette lettre, pour la faire entrer dans le recueil de ses œuvres. Il l'a mise lui-même dans l'état où Valincour et Renaudot l'ont publiée. (D.)

<sup>1</sup> Beau-frère de Boileau ; il étoit commissaire des guerres.

<sup>2</sup> A l'âge de vingt-trois ans, le marquis de Barbezieux avoit succédé à son père, le marquis de Louvois, ministre de la guerre.

<sup>3</sup> Fils d'une nièce de Boileau : il étoit alors premier commis de la maison du roi.

<sup>4</sup> Camille Le Tellier, né en 1675, frère du ministre Barbezieux, étoit bibliothécaire du roi. Lorsque le régent le nomma au siège de Clermont, ses infirmités ne lui permirent pas de l'accep-

prières aux nôtres, et je crois qu'il n'y aura point de mal qu'il lui en écrive un mot.

Je suis bien aise que vous ayez donné votre épître <sup>1</sup> à M. de Meaux (*Bossuet*), et que M. de Paris <sup>2</sup> soit disposé à vous donner une approbation authentique. Vous serez surpris quand je vous dirai que je n'ai point encore rencontré M. de Meaux, quoiqu'il soit ici; mais je ne vais guère aux heures où il va chez le roi, c'est-à-dire au lever et au coucher: d'ailleurs la pluie presque continuelle empêche qu'on ne se promène dans les cours et dans les jardins, qui sont les endroits où l'on a coutume de se rencontrer. Je sais seulement qu'il a présenté au roi l'ordonnance de M. l'archevêque de Reims <sup>3</sup> contre les jésuites: elle m'a paru très forte, et il y explique très nettement la doctrine de Molina avant de la condamner. Voilà, ce me semble, un rude coup pour les jésuites. Il y a bien des gens qui commencent à croire que leur crédit est fort baissé, puisqu'on les attaque si ouvertement. Au lieu que c'étoit à eux qu'on donnoit autrefois les privilèges pour écrire tout ce qu'ils vouloient, ils sont maintenant réduits à ne se défendre que par de petits libelles anonymes, pendant que les censures des évêques

ter: Massillon, son ancien ami, lui succéda comme évêque, et comme membre de l'académie françoise. (S. S.)

<sup>1</sup> *Sur l'amour de Dieu.*

<sup>2</sup> Louis-Antoine de Noailles, archevêque de Paris.

<sup>3</sup> Charles-Maurice Le Tellier, frère de Louvois, rendit son ordonnance le 15 juillet 1697.

pleuvent de tous côtés sur eux. Votre épître ne contribuera pas à les consoler; et il me semble que vous n'avez rien perdu pour attendre, et qu'elle paroîtra fort à propos.

On a eu nouvelle aujourd'hui que M. le prince de Conti <sup>1</sup> étoit arrivé en Pologne; mais on n'en sait pas davantage, n'y ayant point encore de courrier qui soit venu de sa part. M. l'abbé Renaudot vous en dira plus que je ne saurois vous en écrire.

Je n'ai pas fort avancé le mémoire <sup>2</sup> dont vous me parlez. Je crains même d'être entré dans des détails qui l'allongeront bien plus que je ne croyois. D'ailleurs, vous savez la dissipation de ce pays-ci.

Pour m'achever, j'ai ma seconde fille à Melun, qui prendra l'habit dans huit jours. J'ai fait deux voyages pour essayer de la détourner de cette résolution, ou du moins pour obtenir d'elle qu'elle différât encore six mois; mais je l'ai trouvée inébranlable. Je souhaite qu'elle se trouve aussi heureuse dans ce nouvel état, qu'elle a eu d'empressement pour y entrer. M. l'archevêque de Sens <sup>3</sup> s'est offert de venir faire la cérémonie, et je n'ai pas osé refu-

<sup>1</sup> François-Louis de Bourbon-Conti, né en 1664; mort en 1709. Massillon fit son oraison funèbre; et J. B. Rousseau déplora dans une belle ode (liv. II, ode x), cette mort prématurée, objet des regrets universels. Voyez l'article de ce prince, *Biographie univ.*, tome IX, p. 511.

<sup>2</sup> Racine rédigeoit alors un mémoire dans les intérêts temporels des religieuses de Port-Royal-des-Champs, sur la demande de sa tante qui étoit supérieure de cette maison.

<sup>3</sup> Hardouin de La Hoguette, neveu de Péréfixe. Ce prélat avoit

ser un tel honneur. J'ai écrit à M. l'abbé Boileau<sup>1</sup> pour le prier d'y prêcher, et il a l'honnêteté de vouloir bien partir exprès de Versailles en poste, pour me donner cette satisfaction. Vous jugez que tout cela cause assez d'embarras à un homme qui s'embarrasse aussi aisément que moi. Plaiguez - moi un peu dans votre profond loisir d'Auteuil, et excusez si je n'ai pas été plus exact à vous mander des nouvelles. La paix en a fourni d'assez considérables, et qui nous donneront assez de matière pour nous entretenir, quand j'aurai l'honneur de vous revoir. Ce sera au plus tard dans quinze jours, car je partirai deux ou trois jours avant le départ du roi. Je suis entièrement à vous.

eu la délicatesse, en 1685, de refuser le cordon bleu, parcequ'il lui manquoit un degré. Il suivoit l'exemple donné par Fabert en 1661; et fut imité par Catinat en 1705. (S. S.)

<sup>1</sup> Le même sur le compte duquel le *Bolæana*, n. LXV, attribue à Racine la plaisanterie, rapportée par L. Racine, dans les *Mémoires* sur la vie de son père. Quelqu'un s'étonnoit des applaudissements que la tragédie de Judith, par Boyer, avoit d'abord obtenus; Racine, qui, malgré la ferveur des sentiments religieux, ne pouvoit s'interdire une épigramme, répondit: « les sifflets « étoient à la cour, aux sermons de l'abbé Boileau. » Le mot fit fortune, et fut même répété, dit-on, au parterre, à une représentation de cette malheureuse Judith.

## LETTRE LXVI.

RACINE AU MÊME.

Paris, lundi 20 janvier 1698.

J'ai reçu une lettre de la mère abbesse de Port-Royal <sup>1</sup>, qui me charge de vous faire mille remerciements de vos épîtres que je lui ai envoyées de votre part. On y est charmé et de l'épître de l'*Amour de Dieu*, et de la manière dont vous parlez de M. Arnauld : on voudroit même que ces épîtres fussent imprimées en plus petit volume <sup>2</sup>. Ma fille aînée, a qui je les ai aussi envoyées, a été transportée de joie de ce que vous vous souvenez encore d'elle. Je pars en ce moment pour Versailles, d'où je ne reviendrai que samedi. J'ai laissé à ma femme ma quittance pour recevoir ma pension d'homme de lettres. Je vous prie de l'avertir du jour que vous irez chez M. Gruyn <sup>3</sup>; elle vous ira prendre, et vous mènera dans son carrosse. J'ai eu des nouvelles de mon fils par M. l'archevêque de Cambrai, qui me mande qu'il l'a vu à Cambrai jeudi dernier, et qu'il a été fort content de l'entretien qu'il a eu avec lui <sup>4</sup>. Je suis à vous de tout mon cœur.

<sup>1</sup> La mère Agnès-Sainte-Thècle Racine, sa tante. — <sup>2</sup> Ce sont les trois dernières. — <sup>3</sup> L'un des trois trésoriers des deniers royaux.

<sup>4</sup> Le fils aîné de Racine avoit reçu de M. de Torcy, ministre des affaires étrangères, une mission près de M. de Bonrepaux, ambassadeur de France à La Haye.



## LETTRE LXVII\*.

LA MARQUISE DE VILLETTE AU MÊME.

..... 1698.

M. le marquis d'Aubeterre, qui a passé ici, m'a dit, monsieur, que vous lui aviez parlé de notre ancienne amitié; et il m'a rappelé des souvenirs qui vous vaudront un quarteau de fenouillette: c'est le présent le plus magnifique que je vous puisse faire, d'un ermitage tel que celui-ci<sup>2</sup>. J'avois résolu, l'hiver passé, d'aller vous surprendre dans le vôtre, et d'y rendre M. de Villette témoin de notre tendresse. Ma mauvaise santé m'empêcha d'exécuter ce projet; j'espère qu'il ne sera que différé. En attendant, si vous nous jugiez dignes de lire vos derniers ouvrages, et que vous voulussiez nous les envoyer, je trouverois mon pauvre petit présent plus que payé. Notre ami M. Racine sait notre adresse, quoiqu'il ne s'en serve point; mais vous êtes tous si dévots, que je ne suis point étonnée de vous perdre de vue. Cependant je ne vous estime et ne vous honore pas moins. Je suis, monsieur, votre très humble, etc.

MARSILLI DE VILLETTE.

\* Je rapporte cette lettre à cause du témoignage rendu à la piété des deux poètes. (L. R.)

<sup>2</sup> Marsilli, petit village près de Nogent-sur-Seine, département de l'Aube.

## LETTRE LXVIII.

RÉPONSE DE BOILEAU.

1698.

Je ne sais pas comment vous l'entendez, madame ; mais pensez-vous qu'un homme qui , comme je vous l'ai déjà dit , a eu autrefois pour vous , sans que vous en sussiez rien , et du temps que vous n'étiez encore que mademoiselle de Marsilli <sup>1</sup> , des sentiments qui alloient bien au-delà de l'estime et de la simple admiration , puisse recevoir de vous une lettre pleine de douceurs , sans que ces sentiments se renouvellent ? Cependant , non seulement vous m'écrivez des paroles obligeantes , vous y joignez les effets. Vous me faites des présents magnifiques ; et , comme si ce n'étoit pas assez de m'avoir ravi tous les autres sens , vous m'attaquez encore par le goût , et m'envoyez une caisse pleine des plus exquises liqueurs. En vérité , madame , j'aurois bon besoin de cette insensibilité chrétienne dont vous nous croyez remplis , M. Racine et moi , pour résister à ces douceurs ;

<sup>1</sup> N. Deschamps de Marsilli, née en 1679. Elle étoit fille de M. de Marsilli, tué au combat de Leuze, et seconde femme de M. le marquis de Villette, neveu de madame de Maintenon. Après la mort de ce mari, elle épousa le fameux vicomte de Bolinbrocke, qu'elle suivit à Londres, où elle mourut en 1750, et milord l'année suivante.

car, pour me soutenir contre vous, il ne faut pas moins que Dieu même. Ma raison toute seule a pourtant gagné le dessus. Elle m'a fait concevoir ce que vous êtes et ce que je suis ; et m'a si bien fait rentrer dans mon néant, qu'enfin toute ma passion s'est tournée en purs sentiments d'estime et de reconnaissance ; de sorte qu'au lieu d'amant impertinent que je commençois à devenir, je me suis trouvé tout-à-coup ami très sincère et très respectueux. Permettez donc, madame, qu'en cette qualité je vous dise qu'on ne peut pas être plus touché que je le suis de toutes vos bontés et de votre somptueux présent ; qu'à mon avis néanmoins, il falloit garder sur cela les mesures que j'avois prises avec M. le marquis d'Aubeterre<sup>1</sup> ; et que de payer le port de la caisse est une galanterie plus que romanesque, et dont vous ne sauriez trouver d'autorité dans Cassandre, dans Cléopâtre, ni dans la Clélie. Tout ce que je puis donc faire, madame, pour répondre à votre magnifique galanterie, c'est de vous payer en monnaie poétique, en vous envoyant mes trois dernières Épîtres et tous mes autres ouvrages bien reliés. Vous les recevrez peu de temps après l'arrivée de cette lettre. Je suis avec toute la reconnaissance et tout le respect que je dois, etc.

<sup>1</sup> Desparbez de Lussan, marquis d'Aubeterre.

## LETTRE LXIX.

A M. DE LA CHAPELLE.

Paris, 8 janvier 1699.

Je vous ai bien de l'obligation, mon cher neveu<sup>1</sup>, de votre souvenir; mais depuis quand avez-vous oublié notre ancienne familiarité, et de quel front venez-vous le prendre avec moi sur un ton si respectueux? Pensez-vous que j'aie oublié:

Sed si te colo, Sexte, non amabo<sup>2</sup>;

et n'appréhendez-vous point que j'en conclue que vous êtes dans la même disposition d'esprit envers moi, que Martial étoit envers Sextus? Au nom de Dieu, quand vous me ferez la faveur de m'écrire, soyez moins mon neveu, et soyez davantage mon ami. Gardons, vous et moi, nos respects pour l'illustre M. de Maurepas<sup>3</sup>. C'est en écrivant à des personnes de son élévation qu'il faut se servir des termes que vous me prodiguez. Je vous prie donc de lui bien témoigner que j'ai pour lui toute l'estime et tout le respect que je dois, et que c'est sur l'honneur de sa protection, que je fonde une des plus

<sup>1</sup> M. de La Chapelle étoit petit-neveu de Boileau, et fut un de ses légataires. — <sup>2</sup> MART., liv. II, épig. LV.

<sup>3</sup> Phéliepeaux, comte de Maurepas, secrétaire d'état, fils du chancelier de Pontchartrain.

sûres espérances de ma tranquillité en ce monde. J'ose me flatter de le voir encore une fois en ma vie à Auteuil ; et c'est ce qui me fait attendre avec plus d'impatience le retour de mon ami le soleil. Adieu, mon cher neveu ; aimez-moi toujours , et croyez que je suis encore plus cette année que l'autre...

---

### LETTRE LXX.

BROSSETTE A BOILEAU.

Lyon, 10 mars 1699.

MONSIEUR,

Je suis arrivé à Lyon depuis quinze jours. Si j'avois pu suivre mon inclination , je n'aurois pas tardé si long-temps à vous écrire ; mais mon retour en cette ville a été suivi d'un si grand nombre d'occupations , qu'il m'a été impossible de faire ce que je souhaitois le plus , et dont je devois le moins me dispenser. D'ailleurs , je voulois avant toutes choses m'acquitter de la promesse que je vous avois faite, monsieur, de vous envoyer le procès-verbal des ordonnances<sup>1</sup> ; et, comme je vous tiens parole au-

<sup>1</sup> Brossette a publié cet ouvrage sous ce titre : « Procès-verbal « des conférences tenues par ordre du roi, entre MM. les commissaires du conseil et MM. les députés du parlement de Paris, « pour l'examen des articles de l'ordonnance civile du mois d'avril 1667, et de l'ordonnance criminelle du mois d'août 1670. » Lyon, 1697 et 1700 ; Paris, 1709, in-4°.



jourd'hui, je me trouve en état de paroître devant vous avec plus de confiance.

Vous trouverez dans le même paquet un livre d'une espèce bien différente : c'est l'ouvrage ridicule d'un auteur très ridicule<sup>1</sup>. Son livre est chargé de tant d'impertinences, que je compte bien qu'il vous fera rire plutôt que de vous affliger. J'ai eu l'honneur de vous dire à Paris que l'année dernière un libraire de Lyon, à qui l'auteur avoit envoyé son manuscrit, me l'avoit apporté pour savoir s'il feroit bien de l'imprimer; mais que je l'en avois détourné, en lui faisant voir que l'ouvrage ne valoit rien. Il renvoya donc le manuscrit à Bonnecorse, qui a pris le parti, dit-on, de le faire imprimer à Marseille, et qui en a fait apporter à Lyon quelques exemplaires :

Mais son livre inconnu sèche dans la poussière<sup>2</sup>;

et l'exemplaire que je vous envoie est infailliblement le seul qui aura le bonheur d'aller à Paris.

On vient de m'apporter la bordure que j'ai fait faire au portrait<sup>3</sup> dont vous m'avez fait présent, et vous voilà placé dans le plus bel endroit de mon ca-

<sup>1</sup> Le *Lutrigot*, poëme héroï-comique du sieur Bonnecorse. Il avoit été imprimé pour la première fois en 1686. Il s'agit probablement ici d'une seconde édition.

<sup>2</sup> Le Jonas inconnu sèche dans la poussière.  
Sat. IX.

<sup>3</sup> Cizeron-Rival croit que ce portrait, peint par Santerre, étoit, en 1770, dans la bibliothèque des Augustins de Saint-Vincent, à Lyon.

binet. Je ne doute pas que vous n'en fussiez content, si vous pouviez le voir ; mais vous le seriez bien davantage, si vous étiez témoin de l'empressement qu'ont tous les honnêtes gens de vous venir rendre visite chez moi. Chacun tâche de renchérir sur vos louanges ; il n'est pas même jusqu'à nos poètes qui n'aient travaillé sur ce sujet. Voici quatre vers de la façon d'un de nos amis :

Vous qui voulez savoir quel est le personnage  
Représenté dans ce tableau,  
Approchez-en un sot ouvrage,  
Vous connoîtrez que c'est Boileau.

Enfin, monsieur, chacun veut avoir quelque part à l'honneur de vous louer. Pour moi qui ai sur eux l'avantage de vous connoître plus particulièrement, j'ai aussi celui de vous honorer avec plus de respect, et, si je l'ose dire, de vous aimer avec plus de tendresse. Je suis, monsieur, votre très humble, etc.

---

### LETTRE LXXI.

A BROSSETTE.

Paris, 25 mars 1699.

La maladie de M. Racine, qui est encore en fort grand danger, a été cause, monsieur, que j'ai tardé quelques jours à vous faire réponse. Je vous assure pourtant que j'ai reçu votre lettre avec fort grand plaisir. Mais pour le livre de M. de Bonnacorse, il

ne m'a ni affligé, ni réjoui. J'admire sa mauvaise humeur contre moi; mais que lui a fait la pauvre Terpsichore, pour la faire une muse de plus mauvais goût que ses autres sœurs? Je le trouve bien hardi d'envoyer un si mauvais ouvrage à Lyon; ne sait-il pas que c'est la ville où l'on obligeoit les méchants écrivains à effacer eux-mêmes leurs écrits avec la langue<sup>1</sup>? n'a-t-il point peur que cette mode ne se renouvelle contre lui, et ne le fasse *pâlir*:

Ut Lugdunensem rhetor dicturus ad aram<sup>2</sup>?

Je suis bien aise que mon tableau y excite la curiosité de tant d'honnêtes gens, et je vois bien qu'il reste encore chez vous beaucoup de cet ancien esprit qui y faisoit haïr les méchants auteurs, jusqu'à les punir du dernier supplice. C'est vraisemblablement ce qui a donné de moi une idée si avantageuse. L'épigramme qu'on a faite pour mettre au bas de ce tableau est fort jolie. Je doute pourtant que mon portrait donnât un signe de vie dès qu'on lui présenteroit un sot ouvrage, et l'hyperbole est un peu

<sup>1</sup> Dans le temple, depuis l'abbaye d'*Ainay*, à Lyon. « C'est là que les Grecs fugitifs établirent une école de sagesse, que par attachement pour leur patrie, ils appelèrent *Athenas*, nom que l'on reconnoît encore dans *Athanacum* ou *Athenatum*, mal francisé dans celui d'*Ainay*. C'est là que Caligula établit ensuite ces disputes bizarres, où les auteurs qui manquoient le prix, étoient condamnés à effacer leurs écrits avec la langue, ou à être châtiés à coups de verges, ou même jetés dans le Rhône. » Aimé GUILLON; *Lyon, tel qu'il étoit*, etc, p. 23.

<sup>2</sup> JUVÉNAL, sat. I, v. 44.

forte. Ne seroit-il point mieux de mettre, suivant ce qui est représenté dans cette peinture :

Ne cherchez point comment s'appelle  
L'écrivain peint dans ce tableau :  
A l'air dont il regarde et montre la Pucelle,  
Qui ne reconnoîtroit Boileau?

Je vous écris tout ceci, monsieur, au courant de la plume; mais, si vous voulez que nous entretenions commerce ensemble, trouvez bon, s'il vous plaît, que je ne me fatigue point, *et hanc veniam petimusque damusque vicissim*; et sur-tout évitons les cérémonies, et ces grands espaces de papier vides d'écriture à toutes les pages, et ne me donnez point, par les termes respectueux dont vous m'accablez, occasion de vous dire :

Vis te, Sexte, coli; volebam amare<sup>1</sup>.

En un mot, monsieur, mettez-moi en droit, par la première lettre que vous me ferez l'honneur de m'écrire, de n'être plus obligé de vous dire si respectueusement que je suis...

<sup>1</sup> Nous verrons Boileau répéter plusieurs fois à Brossette ce reproche que Martial adresse à Sextus, et que d'Alembert traduit par ce vers :

Vous voulez du respect: je voulois vous aimer.

~~~~~  
LETTRE LXXII.

BROSSETTE A BOILEAU.

Lyon, 15 avril 1699.

MONSIEUR,

Je ne doute pas que la maladie de M. Racine ne vous ait fort occupé et fort affligé. La nouvelle que j'avois eue de cette maladie m'avoit aussi donné de la crainte et de la douleur ; car je ne puis manquer de prendre beaucoup d'intérêt à la santé de ce grand homme , avec qui vous êtes lié par une amitié si ancienne et si intime : d'ailleurs vous avez été témoin quelquefois des bontés qu'il m'a témoignées à votre considération. Je crois pouvoir à présent vous féliciter de son rétablissement, et je m'en réjouis avec vous , comme je ferai de tous les plaisirs qui vous arriveront.

L'épigramme que vous m'avez envoyée , pour servir d'inscription à votre portrait , est telle que je la pouvois souhaiter. J'en ai fait un bon usage , car je l'ai fait écrire en lettres d'or sur un cartouche , ménagé dans les ornements de sculpture qui sont au haut du cadre ; et j'ai fait écrire au cartouche d'en bas ces six vers de votre épître X , accommodés au sujet :

Tu peux voir dans ces traits qu'au fond cet homme horrible ,
Ce censeur, qu'on a cru si noir et si terrible ,

Fut un esprit doux, simple, ami de l'équité;
 Qui, cherchant dans ses vers la seule vérité,
 Fit, sans être malin, ses plus grandes malices;
 Et sa candeur fit tous ses vices.

Nous avons vu ici des premiers la bulle de condamnation de M. de Cambrai¹. Aussi, ne vous en parlerai-je pas comme d'une chose nouvelle; c'est seulement pour vous envoyer ces petits vers², que sans doute vous ne savez pas :

En vain pour son système un grand prélat s'obstine,
 Il le verra toujours contredit, traversé;
 Un siècle où l'intérêt domine,
 Ne sauroit goûter la doctrine
 De l'amour désintéressé.

Vous voyez, monsieur, que je commence à me servir de la liberté que vous m'accordez d'entrer en commerce avec vous; mais je vous avoue que j'agirois bien contre mon intention, s'il arrivoit que ce commerce vous causât le moindre embarras : *Tu poteris salve atque vale brevitate parata scribere sæpe mihi*. Voilà, monsieur, tout ce que j'ose vous demander. Je suis avec la soumission la plus tendre et la plus respectueuse, monsieur, votre très humble, etc.

¹ Le pape Innocent XII condamna, le 12 mars 1699, le livre de Fénelon, intitulé : *Explication des maximes des saints*; mais la soumission de ce prélat fut un véritable triomphe pour lui.

² Ils sont de François Gacon, qui se faisoit nommer le poète *sans fard*. Il ne reste de lui que son nom; et c'en est assez pour détester à jamais sa mémoire.

~~~~~  
LETTRE LXXIII.

A M. DE PONTCHARTRAIN LE FILS, COMTE DE MAUREPAS.

..... 1699<sup>1</sup>.

Quelque affligé que je sois, monseigneur, la douleur ne m'a pas encore rendu si stupide que je ne sente, comme je dois, l'extrême honneur que vous m'avez fait en m'écrivant d'une manière si obligeante, sur la mort de mon illustre ami<sup>2</sup>. Vous avez parfaitement tracé son éloge en très peu de mots, et je doute que l'écrivain qui sera reçu en sa place à l'académie le fasse mieux en beaucoup de périodes. N'attendez pas cependant, monseigneur, de moi sur cela une réponse digne de votre obligeante lettre. Il me reste assez de raison pour comprendre ce que je vous dois; mais non pas assez de liberté d'esprit pour vous exprimer ma reconnoissance; et tout ce que je puis faire, c'est de vous assurer que je suis avec un très grand zèle et un très grand respect, monseigneur, etc.

Permettez pourtant que j'ajoute encore ce peu de mots, pour vous dire que c'est sur M. de Valincour qu'il m'a semblé que tous les académiciens tournent les yeux pour remplir la place de M. Racine; et j'espère que vous voudrez bien l'appuyer de votre cré-

<sup>1</sup> Voyez Cizeron-Rival, tome III, p. 96.

<sup>2</sup> Arrivée le 21 avril 1699.

dit <sup>1</sup>, puisque c'est l'homme du monde le plus digne de lui succéder, et le plus propre à ne lui point faire un fade panégyrique <sup>2</sup>.

---

LETTRE LXXIV.

A BROSSETTE.

Paris, 9 mai 1699.

Vous vous figurez bien, monsieur, que, dans l'affliction et dans l'accablement d'affaires où je suis, je n'ai guère le temps d'écrire de longues lettres. J'espère donc que vous me pardonnerez si je ne vous écris qu'un mot, et seulement pour vous instruire de ce que vous me demandez. Je ne suis point encore à Auteuil, parceque mes affaires et ma santé, qui est fort altérée, ne me permettent pas d'y aller respirer l'air, qui est encore très froid, malgré la saison avancée, et dont ma poitrine ne s'accommode pas. J'ai pourtant été à Versailles, où j'ai vu madame de Maintenon, et le roi ensuite, qui m'a comblé de bonnes paroles: ainsi me voilà plus historiographe que jamais. Sa Majesté m'a parlé de

<sup>1</sup> Il lui succéda en effet, et fut reçu le 27 juin, à la grande satisfaction de Boileau, qui l'estimoit infiniment. Voyez son discours de réception, tome I, p. 77, du Recueil imprimé en 1808.

<sup>2</sup> M. de Pontchartrain le fils, secrétaire d'état en survivance, avoit les académies dans son département.

M. Racine d'une manière à donner envie aux courtisans de mourir, s'ils croyoient qu'elle parlât d'eux de la sorte après leur mort<sup>1</sup>. Cependant cela m'a très peu consolé de la perte de cet illustre ami, qui n'en est pas moins mort, quoique regretté du plus grand roi de l'univers<sup>2</sup>.

Pour mon affaire de la noblesse, je l'ai gagnée avec éloge, du vivant même de M. Racine, et j'en ai l'arrêt en bonne forme, qui me déclare noble de quatre cents ans<sup>3</sup>. M. de Pommereu, président de l'assemblée, fit en ma présence, l'assemblée tenant, une réprimande à l'avocat des traitants, et lui dit ces propres mots : « Le roi veut bien que vous pour-  
« suiviez les faux nobles de son royaume ; mais il  
« ne vous a pas pour cela donné permission d'in-  
« quiéter des gens d'une noblesse aussi avérée que  
« sont ceux dont nous venons d'examiner les titres.  
« Que cela ne vous arrive plus. » Je ne sais si M. Per-

<sup>1</sup> Boileau avoit donc bien raison de dire dans l'épithaphe de son illustre ami, que le roi lui-même avoit été sensible à la perte d'un si grand homme. *Manavit etiam ad ipsum regem tanti viri desiderium.*

<sup>2</sup> « Après la mort de M. Racine, M. Despréaux vint à la cour  
« proposer au roi M. de Valincour pour être son associé à l'his-  
« toire. Du plus loin que le roi aperçut le satirique, il lui cria :  
« Despréaux, nous avons beaucoup perdu, vous et moi, à la  
« mort de Racine. — Tout ce qui me console, sire, répartit  
« M. Despréaux, c'est que mon ami a fait une fin très chrétienne  
« et très courageuse, quoiqu'il craignît extrêmement la mort. —  
« Oui, oui, répliqua le roi, je m'en souviens : c'étoit vous qui  
« étiez le brave au siège de Gand. » (*Bolæana*, n° XIII.)

<sup>3</sup> Cet arrêt fut rendu le 10 avril 1699.

rachon<sup>1</sup> a de meilleures preuves de sa noblesse que cela ; et je ne vois pas qu'il les ait rapportées dans son livre<sup>2</sup>. Adieu, monsieur ; croyez que je suis affectueusement...

---

LETTRE LXXV.

BROSSETTE A BOILEAU.

Lyon, 6 juin 1699.

MONSIEUR,

La dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire m'a enfin appris la confirmation de votre noblesse. La joie que m'a causée cette lettre obligeante ne pouvoit être augmentée que par une nouvelle aussi agréable que celle que vous me donnez. Mais, monsieur, permettez-moi de vous dire que par-là vous me mettez en droit de vous demander une copie de votre arrêt, et une suite de votre généalogie, depuis Jean Boileau, en 1372, jusqu'à nous. Vous avez eu la complaisance de me le promettre, et j'ose espérer que vous ne me le refuserez pas, parceque vous connoissez l'empressement que j'ai d'être instruit particulièrement de tout ce qui vous regarde. Quand ces titres ne serviroient pas à

<sup>1</sup> Avocat à Lyon, et poète plus que médiocre, quoiqu'en dise l'auteur des *Lyonnois dignes de mémoire*.

<sup>2</sup> Intitulé: *Le faux Satirique puni*; dirigé contre Gacon.



ma propre satisfaction , ils ne seroient pas inutiles pour l'usage que j'en veux faire ; car enfin , monsieur , il faut que je vous fasse confidence de toutes mes folies. J'ai résolu de répondre à toutes les critiques qu'on a faites de vos ouvrages , suivant le plan , la manière , et , s'il se peut , le style dont M. Arnauld s'est servi pour défendre votre satire X , dans sa lettre à M. Perrault. Que direz-vous , monsieur , de mon entreprise ? J'en connois toute la témérité , ou du moins l'inutilité. Je sais que vos ouvrages sont infiniment au-dessus des atteintes que la jalouse ignorance a essayé de leur donner ; ils se soutiennent assez par eux-mêmes , et vous vous ferez toujours assez admirer sans le secours d'un apologiste tel que moi. Mais cependant , monsieur , la matière est si belle , et votre défense est si facile , que je sens bien que j'aurai toutes les peines du monde à résister à une tentation si glorieuse. C'est pour cela que je ramasse depuis long-temps , avec beaucoup de soin , tous les mémoires qui peuvent m'aider pour ce dessein ; et les éclaircissements que vous avez eu la bonté de me donner sur vos ouvrages me serviront de principal ornement.

Je viens à votre dernière lettre , parcequ'elle a donné lieu à une rencontre dont je suis bien aise de vous informer. Quand je reçus votre lettre , M. Perrachon se trouva chez moi , où il vient quelquefois me débiter ses visions pédantesques. Comme je sais qu'il se déclare contre vous dans toutes les compagnies où il le peut faire , quand il ne craint pas les

*releveurs*, je fus bien aise de lui lire l'endroit où vous me parlez de sa prétendue noblesse, qu'il nous réduit à croire simplement sur sa bonne foi. Il fut un peu surpris de se trouver dans votre lettre; mais il n'osa pas, en ma présence, faire paroître sa burlesque vivacité. Il se contenta de dire qu'apparemment vous vouliez faire entendre que votre noblesse étoit aussi bien établie que la sienne, mais que peut-être l'on vous avoit fait quelque grace.

Vous jugez bien qu'étant instruit comme je l'étois, je ne demeurai pas sans réplique; je lui dis tout ce que j'avois vu de votre généalogie bien suivie et bien prouvée; je lui fis voir les *Mémoires de Miraulmont*<sup>1</sup>, que je tiens, comme vous savez, de M. l'abbé Dongois, dans les endroits où il est parlé de Jean Boileau, page 38, et de Henri Boileau, page 226. Je lui confirmai ce témoignage par un autre, que j'ai découvert depuis peu, dans l'*Histoire chronologique de la chancellerie*, par Taissereau, imprimée chez Lepetit, en 1676. Je lui fis lire dans cette histoire, page 21, que « le roi Jean fit une ordonnance pour la restriction de ses secrétaires et notaires », laquelle se trouve au mémorial D., qui est en la chambre des comptes, commençant en l'an 1359, et finissant en 1381, au fol. 25 v<sup>o</sup>, dont s'ensuit l'extrait : « Ci-dessous sont les noms des secrétaires et notaires ordenés et retenus pour nous servir, lesquels suivront continuellement de présent, etc., Martin de Mellon, etc., Jean Boileau. » (C'est

<sup>1</sup> *Sur l'origine du parlement*, Paris, 1612.

le même dont parle Miraulmont); et à la fin : « Et  
 « en signe que cette présente ordonnance procède  
 « de notre propre conscience, nous avons fait scel-  
 « ler ce rôle de notre scel secret »; et dans la page 16  
 de la même histoire, il paroît que « le nommé Jean  
 « Boileau est des notaires du roi examinés et trou-  
 « vés suffisants par le parlement, pour écrire et faire  
 « lettres en françois et en latin, le 26 jour d'août  
 « 1342. Extrait du registre du mémorial B., commen-  
 « çant en 1330, fol. 176 », où l'on voit encore que  
 lesdites lettres furent envoyées par le roi en la cham-  
 bre des comptes, le 21 septembre 1343.

M. Perrachon ne put démentir des témoignages si  
 authentiques; mais il ne voulut pas céder l'ancien-  
 neté de la noblesse: car il se retrancha dans *le torre  
 de' Perrachoni*, qui, selon lui, sont plus anciennes  
 que tout cela. Je lui répondis froidement que c'é-  
 toient là de grands titres à produire dans un procès;  
 et je lui citai en même temps un des couplets de la  
 chanson dont je vous ai parlé autrefois, et qu'on  
 avoit faite ici dès que son livre parut :

Or, pour vous prouver ma noblesse,  
 Il ne faut que voir en Piémont  
 Deux tours, qui, malgré leur vieillesse,  
 Y portent encore mon nom, etc.

Je vais vous dire un mot du livre que vous trou-  
 verez dans ce paquet; il contient deux petits poë-

<sup>1</sup> Voyez le reste dans Cizeron-Rival, tome I, p. 24. La chanson étoit composée de vingt couplets, et intitulée: *Abrégé chronologique de l'histoire glorieuse de M. Perrachon.*

mes latins, l'un sur l'aimant (*magnes*) et l'autre sur le café (*faba arabica*)<sup>1</sup>. La versification en est douce et nombreuse, les descriptions en sont vives, et les peintures qu'il fait sont très naturelles. Ce qui a donné lieu au poème de l'aimant, est le cabinet de M. de Puget<sup>2</sup>, qui est un excellent philosophe, et le plus savant magnétiste que nous ayons. L'auteur de ces poèmes est le père Fellon, jésuite fort spirituel, et qui est bien de mes amis. Je suis, etc.

---

### LETTRE LXXVI.

A BROSSETTE.

Paris, 22 juillet 1699.

J'ai été, monsieur, si occupé depuis votre longue et pourtant trop courte lettre, que je n'ai pu vous faire plus tôt réponse. Plût à Dieu que je pusse aussi bien prouver à M. Perrachon le mérite de mes ouvrages, que la noblesse et l'antiquité de mes pères<sup>3</sup>!

<sup>1</sup> Ces deux poèmes sont insérés dans le recueil intitulé : *Poemata didascalica*. Voyez la nouvelle édition, publiée par l'auteur de ce Commentaire, Paris, 1813. Le poème de l'abbé Massieu s'y trouve réuni à celui du P. Fellon.

<sup>2</sup> Louis de Puget, ou du Puget, né à Lyon, en 1629, mort le 16 décembre 1709; l'un des plus savants physiciens de son temps. Voyez les *Lyonnois dignes de mémoire*, p. 164. — Thomas-Bernard Fellon, jésuite, a été l'un des premiers membres de l'académie de Lyon. Mort le 25 mars 1759.

<sup>3</sup> Voyez, tome I, le *Précis historique* sur Boileau Despréaux, et la note, p. 396, du même volume.

Je doute qu'alors il pût préférer même ses écrits aux miens. Je ne vous envoie point néanmoins, pour ce voyage, la copie de mon arrêt, parcequ'il est trop gros, le greffier qui l'a dressé ayant pris soin d'y énoncer toutes les preuves que j'alléguois, et cela fait plus de trente rôles en parchemin, d'écriture assez minutée. Cependant, si vous persistez dans l'envie de l'avoir, je vous le ferai tenir au premier jour. Vous m'avez fort réjoui avec *le torre de' Perrachoni*. Je crois que M. Perrachon ne feroit pas mal de se tenir sur le haut d'une de ces tours, avec une lunette à longue vue, pour voir s'il ne découvrira point quelqu'un qui aille à Lyon ou à Paris acheter ses livres; car je ne crois pas qu'il en ait vu jusqu'ici. Je suis bien aise qu'un homme comme vous entreprenne mon apologie; mais les livres qu'on a faits contre moi sont si peu connus, qu'en vérité je ne sais s'ils méritent aucune réponse. Oserois-je vous dire que le dessein que vous aviez pris de faire des remarques sur mes ouvrages est bien aussi bon, et que ce seroit le moyen d'en faire une imperceptible apologie qui vaudroit bien une apologie en forme? Je vous laisse pourtant le maître de faire tout ce que vous jugerez à propos. Je sais assez bien donner conseil aux autres sur ce qui les concerne; mais, pour ce qui me regarde, je m'en rapporte toujours aux conseils d'autrui. Les vers latins que vous m'avez envoyés sont très élégants et très particuliers; ils m'ont réconcilié avec les poètes latins modernes, dont vous savez que je fais une médiocre estime, dans



la prévention où je suis qu'on ne sauroit bien écrire que sa propre langue. Vos couplets de chanson me paroissent fort jolis , et il paroît bien que vous parlez votre propre et naturelle langue ; car, comme vous savez bien , c'est au François qu'appartient le vaudeville <sup>1</sup>, et c'est dans ce genre-là principalement que notre langue l'emporte sur la grecque et sur la latine. Voilà la quatrième lettre que j'écris ce matin ; c'est beaucoup pour un paresseux accablé d'un million d'affaires. Ainsi, trouvez bon que je vous dise tout court que je suis très cordialement, monsieur, etc.

---

## LETTRE LXXVII.

AU MÊME.

Auteuil, 15 août 1699.

Si vous comprenez bien , monsieur, quel embarras c'est à un homme de lettres qui a des livres , des bijoux , et des tableaux , que d'avoir à déménager , vous ne trouverez pas étrange que je sois demeuré si long-temps sans faire réponse à votre dernière lettre. Eh ! le moyen de se ressouvenir de son devoir, au milieu d'une foule de maçons , de menuisiers et de crocheteurs , qu'il faut sans cesse gronder, répri-

<sup>1</sup> D'un trait de ce poëme (*la satire*) en bons mots si fertile ,  
Le François , né malin , créa le vaudeville.

*Art poétique*, ch. II.

mander, instruire, etc. Il y a tantôt trois semaines que je fais cet importun métier, et je n'en suis pas encore dehors. Ainsi, bien loin de croire que vous ayez raison de vous plaindre, je prétends même que je dois être plaint, et qu'il faut que je vous aime beaucoup pour trouver, comme je fais aujourd'hui, le temps de vous faire mes remerciements sur toutes les douceurs que vous m'écrivez, et sur tous les présents que vous me faites. Vous me direz peut-être que ce discours n'est que l'artifice d'un homme qui a tort, et qui le premier fait un procès aux autres, afin qu'on n'ait pas le temps de lui faire le sien. Peut-être cela est-il véritable. Je vous assure pourtant qu'on ne peut pas être plus touché que je le suis de toutes vos bontés; et que, s'il y a en moi de la paresse, il n'y a assurément point de méconnoissance. D'ailleurs je m'attendois à vous écrire quand j'aurois reçu votre thé, qui n'est point encore venu, non plus que le livre dont vous me parlez dans une autre de vos lettres.

Mais est-ce une promesse ou une menace que vous me faites, quand vous me mandez qu'au premier jour vous m'enverrez le livre de M. Perrachon<sup>1</sup>?

Di magni, horribilem et sacrum libellum<sup>2</sup>!

Savez-vous que si vous vous y jouez, je cours sur-

<sup>1</sup> Contre Gacon. — <sup>2</sup> Catulle, à Calvus Licinius, qui avoit choisi *les Saturnales* pour lui envoyer les vers des plus mauvais poètes du temps. *Carm.* XIV, v. 12.

le-champ chez Coignard ou chez Ribou, et que là, *Cotinos, Peraltos, Pradonos, et omnia colligam venena, atque hoc te munere remunerabo*, de la même manière que Catulle prétendoit récompenser son ami, en lui envoyant *Metios, Suffenos, et Varios*? Voilà, monsieur, de quoi je vous régalerai, au lieu de la copie que je vous ai promise de mon arrêt sur la noblesse. La vérité est pourtant que j'ai donné ordre de la faire, et que vous l'aurez au premier ordinaire, supposé que vous ne m'exposiez pas à la lecture du livre de M. Perrachon.

Je suis bien aise que vous suiviez votre premier dessein sur l'ouvrage que vous méditez. L'apologie met un lecteur sur ses gardes, au lieu que le commentaire lui ôte toute défiance. Votre devise sur ma noblesse<sup>1</sup> et sur mes ouvrages est fort spirituelle, et il ne lui manque que d'être un peu plus vraie. Mais à quoi songez-vous de me proposer d'en faire une pour la ville de Lyon<sup>2</sup>? Ai-je le temps de cela, et de quoi m'aviserois-je d'aller sur le marché d'un aussi bon ouvrier que vous? Est-ce à un Béotien d'aller enseigner dans Lacédémone à dire des bons mots? C'est donc, monsieur, de cette proposition que je me plains, et non pas de vos lettres qui ne sauroient jamais que me divertir très agréablement, pourvu que vous me laissiez la liberté, quand je déménage,

<sup>1</sup> *Dopo il fuoco, più bello.* C'est ce que l'on dit de l'or éprouvé au creuset.

<sup>2</sup> Brossette lui avoit demandé une devise pour les jetons que la ville de Lyon faisoit frapper tous les ans.

de tarder quelquefois à y répondre. Je suis avec beaucoup de reconnoissance , etc.

---

LETTRE LXXVIII\*.

A M. DE PONTCHARTRAIN LE FILS, COMTE DE MAUREPAS.

Paris.... 1699.

Puisque vous daignez bien prendre quelquefois part à mes afflictions, trouvez bon, monseigneur, que je prenne part à votre joie, et que je ne sois pas des derniers à vous féliciter sur la justice que le roi a rendue au mérite de monseigneur votre père, en le choisissant pour remplir la première dignité de son royaume. Jamais choix n'a été plus applaudi, ni n'a excité une réjouissance plus universelle, surtout parmi les honnêtes gens. Il n'y en a pas un qui ne se trouve gratifié en la personne de monseigneur de Pontchartrain, et qui, par son élévation, ne se croie en quelque sorte lui-même accru de considération et d'estime. Pour moi qui, outre les raisons du bien public, ai encore par rapport à vous des raisons particulières et si sensibles d'être charmé de ce choix, jugez quelle doit être ma satisfaction. Mais, monseigneur, ce nouveau titre de grandeur qui entre dans votre maison, vous laissera-t-il le même que

\* Cette lettre, publiée par Cizeron-Rival, a toujours paru sous la date du 10 septembre. Le chancelier Boucherat, prédécesseur de M. de Pontchartrain, mourut le 25.

vous avez toujours été? Puis-je espérer de trouver dans le fils d'un chancelier ce même ami tendre et officieux, que je trouvois dans le fils d'un contrôleur-général des finances? Et Auteuil oseroit-il se flatter de vous voir encore chez moi faire de ces repas,

. . . . . Sine aulæis et ostro,

que Mécénas faisoit avec le bon Horace<sup>1</sup>? Pourquoi non? Vous n'êtes pas moins galant homme que Mécénas, et je ne vous suis pas moins dévoué qu'Horace l'étoit à ce premier ministre d'Auguste. Je m'en vais donc tout préparer pour cela à votre retour de Fontainebleau. Ne craignez point pourtant, monseigneur, que je m'oublie, à quelque familiarité que vous descendiez avec moi. Je me souviendrai toujours avec quel respect je suis et je dois être....

---

### LETTRE LXXIX.

LE COMTE DE MAUREPAS A BOILEAU.

Paris.... 1699.

Vous avez grande raison, monsieur, de croire que vous trouverez dans le fils d'un chancelier le même ami que vous avez trouvé dans le fils d'un contrôleur-général<sup>2</sup>; et je puis vous assurer que vous ne

<sup>1</sup> Liv. III, ode xxix, v. 15.

<sup>2</sup> Avant d'être chancelier, M. de Pontchartrain le père étoit



me verrez jamais changer de sentiments pour vous. Mais, le croiriez-vous, monsieur? ce n'est point ce génie sublime, cet auteur des satires, que je prise en vous; c'est cette candeur et cette simplicité heureuse que vous avez su joindre à tout l'esprit imaginable, et qui vous fait aimer de vos ennemis mêmes.

*Quanquam urat fulgore suo, qui prægravat artes  
Infra se positas* <sup>1</sup>. . . . .

Je reçois avec beaucoup de sensibilité le compliment que vous me faites sur la nouvelle dignité de mon père, et j'attends avec impatience le moment fortuné où je pourrai me dérober pour aller à Auteuil,

*Fastidiosam deserens copiam, etc.* <sup>2</sup>

Je suis tout à vous du meilleur de mon cœur.

PONTCHARTRAIN.

contrôleur-général des finances depuis 1689, et secrétaire-d'état de la marine depuis 1690. Il eut pour successeur M. de Chamillard dans la première place; et son fils le remplaça dans la seconde, dont il avoit la survivance. (S. S.)

<sup>1</sup> Urit enim fulgore suo, etc.  
HORACE, épît. 1, v. 13, liv. II.

<sup>2</sup> Fastidiosam desere copiam. . . . .  
ID., od. XXIX, v. 9, liv. III.

## LETTRE LXXX.

A M. DE LA CHAPELLE.

Paris, 9 novembre 1699.

Je crois, monsieur mon cher neveu, que je ne ferai plus que solliciter monseigneur de Pontchartrain et vous. Voici encore un placet que je vous envoie, et que je vous prie de lui présenter de ma part; et bien qu'il vienne le dernier, j'ose vous prier de l'appuyer encore plus fortement que l'autre, parceque j'y prends encore plus d'intérêt, et qu'il s'agit d'obliger un de mes meilleurs amis. Que si monseigneur de Pontchartrain vient à rire, comme il en aura raison, sans doute, de ce que je prends ainsi les gens de marine sous ma protection, je vous supplie de lui dire que, m'étant fait un si grand nombre d'ennemis sur la terre, il ne doit pas trouver étrange que je songe à me faire des amis sur la mer, sur-tout puisqu'elle est de son département. Recevez bien celui qui vous présentera ce billet, qui a peut-être une meilleure recommandation que la mienne auprès de vous, puisqu'il vous porte une lettre de M. de Bâville<sup>1</sup>. Je suis, monsieur mon neveu....

<sup>1</sup> Lamoignon de Bâville, intendant de Languedoc, fils du premier président.

## LETTRE LXXXI.

A BROSSETTE.

Paris, 10 novembre 1699.

Je suis fort honteux, monsieur, d'avoir été si long-temps à vous remercier de vos magnifiques présents, et à répondre à vos lettres, plus agréables encore pour moi que vos présents; mais, si vous saviez le prodigieux accablement d'affaires que m'a laissé la mort de M. Racine, vous me pardonneriez sans peine, et vous verriez bien que je n'ai presque point de temps à donner à mon plaisir, c'est-à-dire à vous entretenir et à vous écrire. J'ai lu votre préface du livre des *Conférences*<sup>1</sup>, et elle me semble très bien, à quelque manière de parler près, que je vous y marquerai à mon premier loisir.

Vous m'avez fait un fort grand plaisir en m'envoyant le *Télémaque* de M. de Cambrai. Je l'avois pourtant déjà lu. Il y a de l'agrément dans ce livre, et une imitation de l'*Odyssée* que j'approuve fort. L'avidité avec laquelle on le lit fait bien voir que, si on traduisoit Homère en beaux mots, *il feroit l'effet qu'il doit faire, et qu'il a toujours fait*<sup>2</sup>. Je souhaite-

<sup>1</sup> C'étoit une seconde édition, annoncée par Brossette dans sa lettre du 3 octobre précédent.

<sup>2</sup> Il y avoit une autre cause de cette *avidité*; et Boileau ne la soupçonnoit point, ou la dissimule avec adresse: c'étoit les inten-

rois que M. de Cambrai eût rendu son Mentor un peu moins prédicateur, et que la morale fût répandue dans son ouvrage un peu plus imperceptiblement et avec plus d'art. Homère est plus instructif que lui ; mais ses instructions ne paroissent point préceptes, et résultent de l'action du roman, plutôt que des discours qu'on y étale. Ulysse, par ce qu'il fait, nous enseigne mieux ce qu'il faut faire, que par tout ce que lui ni Minerve disent. La vérité est pourtant que le Mentor du Télémaque dit de fort bonnes choses, quoiqu'un peu hardies, et qu'enfin M. de Cambrai me paroît beaucoup meilleur poète que théologien. De sorte que si, par son livre des *Maximes*, il me semble très peu comparable à saint Augustin, je le trouve, par son roman, digne d'être mis en parallèle avec Héliodore<sup>1</sup>. Je doute néanmoins qu'il fût d'humeur, comme ce dernier, à quitter sa mitre pour son roman<sup>2</sup>. Aussi, vraisembla-

tions satiriques que la malignité prètoit à l'illustre auteur du *Télémaque*, et qui firent, pour le moment, le succès de l'ouvrage. Mais il avoit assez de mérite pour triompher dans tous les temps, de cette faveur injurieuse qui ne survit guère aux circonstances qui la font naître.

<sup>1</sup> Héliodore, évêque de Tricca en Thessalie, et auteur des *Éthiopiennes* ou *les Amours de Théagène et de Chariclée*, roman grec, dont la meilleure édition est celle publiée par M. Coray, Paris, 1804. La traduction des *Éthiopiennes* est le premier ouvrage par lequel Amyot s'annonça en 1549.

<sup>2</sup> Nicéphore Calliste raconte qu'un synode voulut forcer Héliodore à brûler son roman, ou à se démettre de son évêché ; et que l'évêque opta pour le roman ; mais Bayle (Art. HÉLIODORE), a complètement réfuté ce conte.

blement, le revenu de l'évêque Héliodore n'approchoit guère du revenu de l'archevêque de Cambrai <sup>1</sup>. Mais, monsieur, il me semble que, pour un paresseux aussi affairé que je suis, je vous entretiens là de choses assez peu nécessaires. Trouvez bon que je ne vous en dise pas davantage, et pardonnez-moi les ratures que je fais à chaque bout de champ dans mes lettres, qui m'embarrasseroient fort, s'il falloit que je les récrivisse. Je suis sincèrement, etc.

---

LETTRE LXXXII.

A M. DE LA CHAPELLE.

Paris, 3 janvier 1700.

Je vous ai bien de l'obligation, mon très cher neveu, de votre souvenir et de l'agréable flatterie que vous m'avez écrite au commencement de l'année. On ne peut pas plus agréablement louer un oncle, que de lui dire que *l'on le regarde comme une espèce de père*; car il n'y a ordinairement rien de moins père qu'un oncle. Vous n'ignorez pas ce que veut dire en latin : *Ne sis patruus mihi, et patruus patruissimus* <sup>2</sup>. Vous avez grande raison de ne me point

<sup>1</sup> La vertu si pure de Fénelon, ses pensées toutes célestes, auroient dû, il nous semble, écarter jusqu'à l'idée de ces plaisanteries, sans doute bien innocentes. (S. S.)

<sup>2</sup>

Sive ego prave,  
Seu recte hoc volui, ne sis patruus mihi.

HOR.



mettre au rang de ces oncles trop oncles, et je n'ai pour vous que des sentiments qui tirent droit au paternel. Je suis bien aise de la bonne opinion que M. Le Baron<sup>1</sup> a de moi; et j'ai trouvé son compliment à M. le comte d'Ayen<sup>2</sup> très joli et très spirituel. Il est dans le goût des compliments de Molière, c'est-à-dire, que la satire y est adroitement mêlée à la flatterie, afin que l'une fasse passer l'autre. J'y ai trouvé seulement un peu à dire qu'il y mette les sots poètes si proche d'Apollon. La racaille poétique, dont il parle, est logée au pied et dans les marais du mont *Parnassien*, où elle rampe avec les grenouilles et avec l'abbé de Pure; et Apollon est logé tout au haut avec les muses et avec Corneille, Racine, Molière, etc. Jamais méchant auteur n'y arriva, et quand quelqu'un en veut approcher, *musæ furcillis præcipitem ejiciunt*. Adieu, mon très cher neveu; témoignez bien à M. Le Baron que je fais de lui le cas que je dois, et croyez que je suis cette année, encore plus que les précédentes, entièrement à vous....

Et Perse, à son exemple :

Ne sis mihi tutor.

<sup>1</sup> Le célèbre comédien Baron. Boileau affecte de l'appeler ici *le Baron*, par allusion sans doute à l'importance risible qu'il se donnoit dans le monde.

<sup>2</sup> Depuis le maréchal duc de Noailles.

## LETTRE LXXXIII.

A BROSSETTE.

Paris, 5 février 1700.

Il est arrivé, monsieur, ce que vous avez prévu, et vos présents<sup>1</sup> sont arrivés deux jours devant<sup>2</sup> vos lettres. Cela a causé quelque petite méprise, mais cela n'a pourtant fait aucun mal, et chacun a reçu ce qui lui appartenait. M. de Lamoignon m'a écrit une lettre pour me prier de vous faire ses remerciements, et M. Dongois et M. Gilbert<sup>3</sup> m'ont assuré qu'ils vous feroient au premier jour le leur. Je ne sais si cela pourra un peu distraire la juste affliction où vous êtes. Je la conçois telle qu'elle doit être, quoique je n'en aie jamais éprouvé une pareille; ma mère, comme mes vers vous l'ont vraisemblablement appris, étant morte que je n'étois encore qu'au berceau. Tout ce que j'ai à vous conseiller, c'est de vous rassasier de larmes. Je ne saurois approuver cette orgueilleuse indolence des

<sup>1</sup> Quatre exemplaires du procès-verbal des ordonnances, destinées à Despréaux, aux présidents de Lamoignon et Gilbert, au greffier Dongois. Voyez la lettre de Brossette, du 1<sup>er</sup> février 1700.

<sup>2</sup> On n'emploie aujourd'hui que la préposition *avant*, pour marquer la priorité de temps. (S. S.)

<sup>3</sup> M. Gilbert, président aux enquêtes, avoit épousé mademoiselle Dongois, petite-nièce de Boileau.

stoïciens qui rejettent follement ces secours innocents que la nature envoie aux affligés, je veux dire les cris et les pleurs. Ne point pleurer d'une mère, ne s'appelle pas de la fermeté et du courage, cela s'appelle de la dureté et de la barbarie. Il y a bien de la différence entre se désespérer et se plaindre. Le désespoir brave et accuse Dieu ; mais la plainte lui demande des consolations. Voilà, monsieur, de quelle manière je vous exhorte à vous affliger, c'est-à-dire en vous consolant, et en ne prétendant pas que Dieu fasse pour vous une loi particulière qui vous exempte de la nécessité à laquelle il a condamné tous les enfants, qui est de voir mourir leurs pères et mères. Cependant soyez bien persuadé que je vous estime infiniment, et que si je ne vous écris pas aussi souvent que je devrois, ce n'est pas manque de reconnaissance ; mais manque de cet esprit de vigilance et d'exactitude que Dieu donne rarement aux poètes, sur-tout lorsqu'ils sont historiographes. Je suis avec beaucoup de respect et de sincérité....

## LETTRE LXXXIV.

BROSSETTE A BOILEAU.

Lyon, 6 mars 1700.

MONSIEUR,

Votre dernière lettre a suivi de si près celle que j'avois eu l'honneur de vous écrire, que vous avez tort, ce me semble, de vous reprocher votre peu d'exactitude. Quand vous dites que si vous n'écrivez pas souvent, c'est manque de cet esprit de vigilance et d'exactitude que Dieu accorde rarement aux poëtes, sur-tout quand ils sont historiographes, c'est rejeter la cause de votre paresse sur votre tempérament et sur vos occupations glorieuses. Néanmoins, vous avez passé par-dessus ces raisons en ma faveur; et, pour cela seul, je vous devois des remerciements très sincères, quand votre lettre ne seroit pas d'ailleurs aussi belle et aussi obligeante et aussi touchante qu'elle l'est. Je vous assure que je n'ai point trouvé d'adoucissement si efficace à la douleur que me cause la mort de ma mère.

M. de Lamoignon ne s'est pas contenté des remerciements que vous m'avez faits de sa part: il a pris la peine de m'écrire lui-même, aussi bien que M. Dongois et M. Gilbert.

Il y a quelque temps que j'eus occasion de voir en cette ville M. de Bonnacorse de Marseille. Je lui

parlai de son *Lutrigot*, et il ne me put dire que de fort mauvaises raisons pour justifier la conduite qu'il a tenue à votre égard. Il me dit, entre autres choses, qu'étant à Paris, il pria M. Bernier, qu'il m'a cité comme votre ami, et qui a fait l'abrégé de Gassendi, d'apprendre de vous-même quel sujet vous avoit obligé de mettre dans vos satires *la Montre*, qui est un ouvrage de Bonnacorse; et que, suivant le rapport que lui fit M. Bernier, vous aviez répondu, pour toute raison, que vous aviez été bien modéré de ne dire de *la Montre* que ce que vous en aviez dit. Bonnacorse me parut être encore sensible à la fierté de cette réponse, qui étoit en effet plus piquante que ce que vous aviez dit de cet ouvrage.

Je finirois ici ma lettre, si je ne voulois vous prier de me donner l'éclaircissement d'un fait qui est rapporté par M. Boursault<sup>1</sup>, dans une de ses lettres. Il dit qu'un abbé, s'entretenant un jour avec vous, se déclara hautement contre la pluralité des bénéfices, et protesta que, s'il pouvoit obtenir une abbaye, ne fût-elle que de mille écus, elle fixeroit son ambition, sans qu'aucun autre bénéfice pût jamais le tenter. Cependant il obtint une abbaye de sept mille livres, et quelque temps après plusieurs autres bénéfices successivement; sur quoi vous dites un jour à cet abbé: « Qu'est devenu ce temps de candeur et d'innocence, M. l'abbé, où vous trouviez la multiplicité des bénéfices si dangereuse?— Ah! monsieur, vous répondit-il, si vous saviez que

<sup>1</sup> *Lettres nouvelles*, tome II, p. 143.



« cela est bon pour vivre!—Je ne doute point, lui  
« répliquâtes-vous, que cela ne soit bon pour vivre;  
« mais pour mourir, M. l'abbé, pour mourir! » Je vou-  
drois bien savoir la vérité de ce fait et le nom de cet  
abbé, dans l'envie que j'ai de ne rien ignorer de tout  
ce qui vous regarde, supposé néanmoins que vous  
n'ayez aucune raison pour me le cacher.

Quelque résolution que je prenne de ne vous pas  
faire de si longues lettres, je l'oublie toujours, quand  
j'ai la plume à la main. Je vous en demande par-  
don; mais c'est mon cœur qui m'entraîne vers vous,  
et qui me fait abandonner au plaisir de vous entre-  
tenir. L'on ne peut rien ajouter à la tendre et par-  
faite soumission avec laquelle je suis....

---

## LETTRE LXXXV.

A BROSSETTE.

1<sup>er</sup> avril 1700.

C'est une chose très dangereuse, monsieur, d'être  
aussi facile que vous l'êtes à pardonner à vos amis  
leurs fautes. Cela leur en fait encore faire de nou-  
velles, et ce sont les louanges que vous avez don-  
nées à ma négligence, dans votre dernière lettre,  
qui m'ont rendu encore plus négligent à vous faire  
réponse. Je vous assure pourtant que cela ne vient  
point en moi de manque d'amitié ni de reconnois-  
sance; mais je suis paresseux. Tel j'ai vécu, et tel

je mourrai; mais je n'en mourrai pas moins votre ami.

Ainsi, laissant là toutes les excuses bonnes ou mauvaises que je pourrois vous faire, je vous dirai que je n'ai aucun *mal-talent* contre M. de Bonnecorse du beau poëme qu'il a imaginé contre moi. Il semble qu'il ait pris à tâche, dans ce poëme, d'attaquer tous les traits les plus vifs de mes ouvrages; et le plaisant de l'affaire est que, sans montrer en quoi ces traits pèchent, il se figure qu'il suffit de les rapporter pour en dégoûter les hommes. Il m'accuse sur-tout d'avoir, dans le *Lutrin*, exagéré en grands mots de petites choses pour les rendre ridicules; et il fait lui-même, pour me rendre ridicule, la chose dont il m'accuse. Il ne voit pas que, par une conséquence infaillible, si le *Lutrin* est une impertinente imagination, le *Lutrigot* est encore plus impertinent; puisque ce n'est que la même chose plus mal exécutée. Du reste, on ne sauroit m'élever plus haut qu'il ne le fait, puisqu'il me donne pour suivants et pour admirateurs passionnés les deux plus beaux esprits de notre siècle, je veux dire M. Racine et M. Chapelle<sup>1</sup>. Il n'a pas trop bien profité de la lecture de ma première préface<sup>2</sup>, et de l'avis que j'y

<sup>1</sup> Boileau disoit de Chapelle qu'il avoit certainement beaucoup de feu, et bien du goût, tant pour écrire que pour juger; mais qu'à son *Voyage* près, qu'il estimoit une pièce excellente, rien de Chapelle n'avoit frappé les véritables connoisseurs. (*Boileana*, n. LXXIII.) C'étoit dicter d'avance le jugement de la postérité.

<sup>2</sup> Celle pour l'édition de 1666. Voyez tome I, p. 1.

donne aux auteurs attaqués dans mon livre, d'attendre, pour écrire contre moi, que leur colère soit passée. S'il avoit laissé passer la sienne, il auroit vu que de traiter de haut en bas un auteur approuvé du public, c'est traiter de haut en bas le public même; et que me mettre à califourchon sur le Lutrin<sup>1</sup>, c'est y mettre tout ce qu'il y a de gens sensés; et M. Brossette lui-même, qui me fait l'honneur

Meas esse aliquid putare nugas<sup>2</sup>.

Je ne me souviens point d'avoir jamais parlé de M. de Bonnacorse à M. Bernier, et je ne connoissois point le nom de Bonnacorse, quand j'ai parlé de la *Montre* dans mon épître à M. de Seignelai. Je puis dire même que je ne connoissois point la *Montre d'amour*, que j'avois seulement entrevue chez M. Barbin, et dont le titre m'avoit paru très frivole, aussi bien que ceux de quantité d'autres ouvrages de galanterie moderne, dont je ne lis jamais que le premier feuillet.

Mais voilà, monsieur, assez parlé de M. de Bonnacorse; venons à M. Boursault, qui est, à mon sens, de tous les auteurs que j'ai critiqués, celui qui a le plus de mérite. Le livre où il rapporte de moi le mot *dont est question*, ne m'est point encore tombé entre les mains; la vérité est que j'ai en effet dit ce

<sup>1</sup> Voyez le chant V du *Lutrigot*; et tome II, l'Essai sur l'épopée héroï-comique.

<sup>2</sup> Catulle à Cornélius Népos, en lui dédiant le recueil de ses poésies. *Carm.*, I, v. 4.

mot autrefois, et que c'est à M. l'abbé Dangeau<sup>1</sup> à qui je l'ai dit à Saint-Germain. Il en fut un peu confus ; mais il n'en garda pas moins ses bénéfices, et je crois que même aujourd'hui il en accepteroit volontiers encore d'autres, au hasard de mourir moins content qu'il n'auroit vécu. J'ai fait vos compliments à tous ces messieurs que vous avez honorés de vos présents, et ils m'ont paru aussi satisfaits de vos honnêtetés que de votre recueil, dont ils font pourtant beaucoup d'estime. Je suis très sincèrement....

---

### LETTRE LXXXVI.

AU MÊME.

Auteuil, le 2 juin 1700.

Vous excusez, monsieur, si aisément mes fautes, que je ne crains presque plus de faillir, et que je ne me crois pas même obligé de vous faire des excuses d'avoir été si long-temps sans me donner l'honneur de vous écrire. J'en aurois pourtant d'assez bonnes

<sup>1</sup> Louis de Courcillon de Dangeau, de l'académie françoise, né en 1643, mort en 1723, frère de celui à qui la satire V est adressée. Son mérite personnel, et le nom qu'il s'étoit fait parmi les gens de lettres, et comme leur ami, et comme leur défenseur, lui ouvrirent avec distinction les portes de l'académie françoise. Il y fut reçu le 26 février 1682, à la place de l'abbé Cotin. Il a composé sur la grammaire plusieurs traités, qui décèlent, dit d'Alembert, un grammairien philosophe, et non un simple grammairien de faits et de routine.

à vous alléguer, puisqu'il est certain que j'ai été malade assez long-temps, et que j'ai eu plusieurs affaires plus *occupantes* même que la maladie.

Enfin m'en voilà sorti, et je puis vous parler. Je vous dirai donc, monsieur, que j'ai reçu votre dernier présent<sup>1</sup> avant votre dernière lettre, et que j'avois même lu votre livre avant que de l'avoir reçue. J'ai été pleinement convaincu de la noblesse de messieurs les avocats de Lyon par les preuves qui y sont très bien énoncées, et encore plus par la noblesse du cœur que je remarque en vos actions, et en vos libéralités qui sont sans fin.

Je suis ravi de l'académie qui se forme en votre ville<sup>2</sup>. Elle n'aura pas grand'peine à surpasser en mérite celle de Paris<sup>3</sup>, qui n'est maintenant composée, à deux ou trois hommes près, que de gens du plus vulgaire mérite, et qui ne sont grands que dans leur propre imagination. C'est tout dire qu'on y opine du bonnet contre Homère et Virgile, et surtout contre le bon sens, comme contre un ancien,

<sup>1</sup> Les *Mémoires* des avocats et des médecins de Lyon contre le traitant de la noblesse.

<sup>2</sup> Par les soins de Brossette, et sous la protection spéciale du maréchal de Villars; elle fut confirmée en 1724, par lettres-patentes du roi.

<sup>3</sup> Qui possédoit alors Bossuet, Fénelon, Fléchier, Huet, etc.; Callières, Charpentier, Thomas Corneille, le président Cousin, Dacier, Fontenelle, La Chapelle, Pavillon, Charles Perrault, Segrais, Turreil, Valincour, etc.; les abbés Bignon, Ch. Boileau, de Choisy, de Dangeau, de Fleury, Gallois, Genest, Regnier-Desmarais, Renaudot, de Saint-Pierre, Tallemant, etc.



beaucoup plus ancien qu'Homère et Virgile. Ces messieurs y examinent présentement l'*Aristippe*<sup>1</sup> de Balzac ; et tout cet examen se réduit à lui faire quelques misérables critiques sur la langue, qui est juste l'endroit par où cet auteur ne pêche point. Du reste, il n'y est parlé ni de ses bonnes ni de ses méchantes qualités. Ainsi, monsieur, si dans la vôtre il y a plusieurs gens de votre force, je suis persuadé que dans peu ce sera à l'académie de Lyon qu'on appellera des jugements de l'académie de Paris. Pardonnez-moi ce petit trait de satire, et croyez que c'est de la manière du monde la plus sincère que je suis....

---

LETTRE LXXXVII.

AU MÊME.

Paris, 3 juillet 1700.

Je sais bien, monsieur, que ma lettre devoit commencer à l'ordinaire par des excuses de ce que j'ai été si long-temps à vous écrire ; mais depuis que nous sommes en commerce ensemble, vous m'avez si bien accoutumé à recevoir le pardon de mes négligences, que je crois même pouvoir aujourd'hui impunément négliger de vous le demander. Ainsi, laissant là tous les compliments, je vous dirai donc, avec la même confiance que si j'avois répondu sur-

<sup>1</sup> Ouvrage de politique et de morale, imprimé en 1658.

le-champ à votre dernière lettre, qu'on ne peut pas vous être plus obligé que je ne le suis de toutes vos bontés, et du soin que vous voulez bien prendre de m'enrichir, en m'admettant dans votre loterie; mais qu'ayant mis à plus de cent loteries depuis que je me connois, et n'ayant jamais eu aucun billet approchant du noir, je ne suis plus d'humeur à acheter de petits morceaux de papier blanc un louis d'or la pièce. Ce n'est pas que je me défie de la fidélité de messieurs les directeurs de l'hôpital de votre illustre ville<sup>1</sup>, qui sont tous, à ce qu'on m'a dit, des gens de la trempe d'Aristide et de Phocion; mais je me défie fort de la fortune, qui ne m'a pas jusqu'ici paru trop bien intentionnée pour les gens de lettres, et à qui je demande maintenant, non pas qu'elle me donne, mais qu'elle ne m'ôte rien.

Croiriez-vous, monsieur, que vous ne m'avez pas fait plaisir en me mandant le pitoyable état où est à cette heure votre pauvre gentilhomme à la Tour antique<sup>2</sup>? Après tout, quoique méchant auteur, c'est un fort bon homme, et qui n'a jamais fait de mal à personne, non pas même à ceux contre lesquels il a écrit.

Vous ne m'avez, ce me semble, rien dit dans votre dernière lettre de votre nouvelle académie. En quel état est-elle? Celle de Paris a enfin abandonné l'examen de l'Aristippe de Balzac, comme ne jugeant pas Balzac digne d'être examiné par une com-

<sup>1</sup> Les principaux étoient MM. Bouchage, Cholier, Dareste, Fayard, Giraud de Saint-Try, Hubert, Terrasson, etc. — <sup>2</sup> Perrachon.

pagnie comme elle. Voilà une furieuse ignominie pour un auteur qui a été, il n'y a pas quarante ans, les délices de la France. A mon avis, pourtant, il n'est pas si méprisable que cette compagnie se l'imagine ; et elle auroit peut-être de la peine à trouver, à l'heure qu'il est, des gens dans son assemblée qui le vaillent : car quoique ses beautés soient vicieuses, ce sont néanmoins des beautés ; au lieu que la plupart des auteurs de ce temps péchent moins pour avoir des défauts, que par n'avoir rien de bon. Mandez-moi ce que pense votre académie là-dessus. Excusez mes *pataraffes* et mes ratures, et croyez que je suis très véritablement....

M. Chanut<sup>1</sup>, avec qui j'ai dîné aujourd'hui chez moi, et bu à votre santé, me charge de vous faire ici ses recommandations. Ne vous laissez point d'être aussi diligent que je suis paresseux, et croyez que vos lettres me font un très grand plaisir.

---

## LETTRE LXXXVIII.

ÀU MÊME.

Auteuil, 12 juillet 1700.

Je vous écris d'Auteuil, où je suis résidant à l'heure qu'il est ; ainsi je ne puis pas revoir votre précédente lettre que j'ai laissée à Paris, et je ne me

<sup>1</sup> Avocat, chargé à Paris des affaires de la ville de Lyon.

ressouviens pas trop bien de ce que vous me demandiez sur l'*Historia flagellantium*<sup>1</sup>. Je ne tarderai pas à y aller, et aussitôt je m'acquitterai de ce que vous souhaitez.

Pour ce qui est de la loterie, je vous ai fait réponse par la lettre que vous devez avoir reçue de moi, et vous y ai marqué le peu d'inclination que j'ai maintenant à donner rien au hasard de la fortune, qui, à mon avis, n'a déjà que trop de puissance sur nous, sans que nous allions encore lui donner de nouveaux avantages en lui portant notre argent. Si vous jugez néanmoins qu'on souhaite fort à Lyon que je mette à cette loterie, je suis trop obligé à votre ville, pour lui refuser cette satisfaction; et vous pourrez y mettre quatre ou cinq pistoles pour moi, que je vous rendrai par la première voie que vous me marquerez. Je les regarderai comme données à Dieu et à l'hôpital.

Je voudrais bien pouvoir trouver de nouveaux termes pour vous remercier du nouveau présent que vous m'avez fait<sup>2</sup>; mais vous m'en avez déjà fait tant d'autres, que je ne sais plus comment varier la phrase.

Il paroît ici une traduction en vers du premier livre de l'Iliade d'Homère, qui, je crois, va donner cause gagnée à M. Perrault.

<sup>1</sup> Ouvrage de l'abbé Boileau, frère de Despréaux.

<sup>2</sup> Le *Traité de l'autorité des rois, touchant l'administration de l'église*, faussement attribué à M. Talon, mais qui étoit de Le Vayer de Boutigny, alors intendant de Soissons.

Di magni, horribilem et sacrum libellum <sup>1</sup> !

Je crois qu'en la mettant dans les seaux pour rafraîchir le vin, elle pourra suppléer au manque de glace qu'il y a cette année. En voilà le troisième et le quatrième vers; c'est au sujet de la colère d'Achille :

Et qui, funeste aux Grecs, fit périr par le fer  
Tant de héros. Ainsi l'a voulu Jupiter.

Ne voilà-t-il pas Homère un joli garçon? Cette traduction est cependant de M. l'abbé Regnier-Desmairis, de l'académie française, qui la donne au public, dit-il, pour faire voir Homère dans toute sa force <sup>2</sup>. Avant que de l'imprimer il me l'apporta manuscrite pour l'examiner, et il m'en lut quelques vers. Comme je les trouvai extrêmement plats, je lui dis qu'il n'avoit point rendu ce feu et ce sublime qu'Homère respiroit par-tout, et que j'avois tâché d'exprimer dans tous les passages que j'ai traduits d'Homère. Je lui citai pour exemple ces vers qui sont cités par Longin :

L'enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie;  
Pluton sort de son trône, il pâlit, il s'écrie, etc.

M. l'abbé Regnier me dit alors qu'il n'y avoit point de page dans sa traduction d'Homère, qui ne con-

<sup>1</sup> CATULLE, *Carm.*, XIV, v. 12.

<sup>2</sup> Tout ce qui suit, jusqu'à la fin de l'alinéa, manque dans les éditions de Despréaux. Nous l'avons extrait des *Récréations littéraires*, par M. C. R. (*Cizeron-Rival*), 1765, p. 189. (S. S.)



tint plusieurs vers de la même force et de la même élévation que ceux-là, et qu'il me prioit de corriger le reste. « Ah! monsieur, lui répondis-je, après cela « je n'ai plus rien à vous dire. Corriger de pareils « vers! cela ne se peut corriger qu'avec la bouteille « à l'encre, etc. »

On me vient querir pour aller à un rendez-vous que j'ai donné. Ainsi vous trouverez bon que je me hâte de vous dire qu'on ne peut pas être plus que je le suis....

---

## LETTRE LXXXIX.

AU MÊME.

Paris, 29 juillet 1700.

Vous permettrez, monsieur, qu'à mon ordinaire j'abuse de votre bonté, et que je me contente de répondre en Lacédémonien à vos longues, mais pourtant très courtes et très agréables lettres. Je suis bien aise que vous m'ayez associé à votre charitable et pécunieuse loterie; mais vous me ferez plaisir d'envoyer querir au plus tôt les cinq pistoles que vous y avez mises en mon nom, parcequ'au moment que je les aurai payées, j'oublierai même que je les ai eues dans ma bourse, et je dirai avec Catulle :

Et quod vides periisse, perditum ducas<sup>1</sup>;

<sup>1</sup> CATULLE, *Carm.*, VIII, v. 2.

si l'on peut appeler perdu ce que l'on donne à Dieu.

Je suis charmé du récit que vous me faites de votre assemblée académique, et j'attends avec grande impatience le poëme sur la *Musique*<sup>1</sup>, qui ne sauroit être que merveilleux, s'il est de la force des deux que j'ai déjà lus<sup>2</sup>. Faites bien mes compliments à tous vos illustres confrères, et dites-leur que c'est à des lecteurs comme eux que j'offre mes écrits,

. . . . . Doliturus, si placeant spe  
Deterius nostra<sup>3</sup>. . . . .

On travaille actuellement à une nouvelle édition de mes ouvrages; je ne manquerai pas de vous l'envoyer sitôt qu'elle sera faite. Adieu, mon cher monsieur; pardonnez mon laconisme à la multitude d'affaires dont je suis surchargé, et croyez que c'est du meilleur de mon cœur que je suis....

---

## LETTRE XC.

AU MÊME.

Paris, 8 septembre 1700.

Je souhaiterois que ce fût par oubli que vous eussiez tardé à me répondre, parceque votre négligence

<sup>1</sup> Ce poëme latin du père Fellon, n'a pas été publié; mais le recueil dont j'ai déjà parlé (*Poemata didascalica*) en renferme un sur le même sujet, par le P. Lefebvre, tome I, p. 230.

<sup>2</sup> Sur *l'Aimant* et sur *le Café*. — <sup>3</sup> HOR., liv. I, sat. x, v. 89.

seroit une autorité pour la mienne, et que je pourrois vous dire : *Tu igitur unus es ex nostris*. J'ai reçu vos quatre billets de loterie. Vous m'avez fait grand plaisir d'associer mon nom avec le vôtre, et il me semble que c'est déjà un commencement de fortune qui vaut mon argent. On ne peut être plus touché que je le suis des bontés qu'on a pour moi dans votre illustre ville. Témoignez bien à vos messieurs la reconnoissance que j'en ai, et assurez-les que, bien qu'il n'y ait pas peut-être d'homme en France si Parisien que moi, je me regarde néanmoins comme un habitant de Lyon, et par la pension que j'y touche, et par les honnêtetés que j'en reçois.

L'édition dont vous me parlez dans votre lettre est déjà commencée, et j'en ai revu ce matin la sixième feuille. Toutes choses y seront dans l'ordre que vous souhaitez. L'édition en grand sera magnifique, et on fait présentement trois nouvelles planches pour mettre au Lutrin dans la petite, où il y aura désormais une estampe à chaque chant. Le *Faux Honneur* y fera la onzième satire, et j'espère qu'elle ne vous paroîtra pas plus mauvaise, que lorsque je vous en récitai les premiers vers. J'y parle de mon procès sur la noblesse d'une manière assez noble, et qui pourtant ne donnera aucune occasion de m'accuser d'orgueil. Pour les autres ouvrages que j'ajouterai, je ne puis vous en rendre compte présentement, parceque je ne le sais pas encore trop bien moi-même.

Vos remarques sur l'Iliade de M. l'abbé Regnier

sont merveilleuses ; et on ne peut pas avoir mieux conçu que vous avez fait toute la platitude de son style. Est-il possible qu'il ait pu ne point s'affadir lui-même en faisant une si fade traduction ? Oh ! que voilà Homère en bonnes mains ! Les vers que vous m'en avez transcrits<sup>1</sup> m'ont fait ressouvenir de ces deux vers de M. Perrin, qui commence ainsi sa traduction du second livre de l'Énéide : pour rendre

« Conticuere omnes, intentique ora tenebant : »

Chacun se tut alors, et l'esprit rappelé  
Tenoit la bouche close et le regard collé.

Voilà, si je ne me trompe, le modèle sur lequel s'est formé M. l'abbé Regnier, aussi bien que sur ces deux vers de la Pucelle :

O grand cœur de Dunois, le plus grand de la terre,  
Grand cœur, qui dans lui seul deux grands amours enserre.

<sup>1</sup> Dans sa lettre du 1<sup>er</sup> septembre. Les voici :

L'arc et la trousse au dos, son mouvement rapide  
Fait craqueter les traits dans sa trousse homicide.

Consultons un devin, un prêtre, un interprète  
Des songes. Car souvent. . . . .

Car je ne prétends pas de nos travaux soufferts  
Seul n'avoir aucun prix ; et le mien je le perds.

Par ses beaux cheveux blonds, la déesse guerrière,  
Visible pour lui seul, le saisit par derrière.

Il faudroit que je fusse, interrompit Achille,  
Bien indigne, bien lâche et d'une ame bien vile,  
Pour te céder. Commande aux autres à ton gré ;  
A moi, non : car jamais je ne t'obéirai. . . . .

Je suis bien fâché de la mort de M. Perrachon ;  
mais je ne saurois lui faire d'autre épitaphe que ces  
quatre vers de Gombauld :

Colas est mort de maladie ,  
Tu veux que je plaigne son sort ;  
Que diable veux-tu que j'en die ?  
Colas vivoit, Colas est mort.

Adieu, monsieur, aimez-moi toujours, et croyez  
que je suis parfaitement...

---

## LETTRE XCI.

BROSSETTE A BOILEAU.

Lyon, 20 septembre 1700.

MONSIEUR,

L'attention obligeante avec laquelle vous avez la  
bonté de m'écrire depuis quelque temps, commence  
à me faire perdre tout le mérite de mon exactitude.  
Vous ne voulez rien me devoir en cette rencontre ;  
et quoique vous ayez déjà tant d'autres avantages  
sur moi, vous m'enviez encore celui d'être plus di-  
ligent que vous. Ne vous embarrassez point de me  
faire tenir l'argent que j'ai mis pour vous à notre lo-  
terie, parceque je compte beaucoup sur votre bon-  
heur ; et j'espère que nous y ferons fortune. En ce  
cas-là, ce sera moi qui vous enverrai de l'argent.

Nous attendons avec impatience l'édition de vos  
ouvrages, avec les pièces nouvelles que vous y ajou-



terez. Je m'en fais une grande idée sur l'ordre que vous y mettez, et sur les ornements de gravure dont vous la faites embellir. Puisque vous y faites graver des planches nouvelles, je voudrois bien que vous fissiez changer le dessin de celle qui est au *Traité du Sublime*, dans laquelle il me paroît que la figure de l'orateur (c'est sans doute Périclès) qui déclame devant tout ce peuple, n'a pas un air assez grand ni assez majestueux pour donner une belle idée de cette éloquence sublime et victorieuse. La vivacité de cet orateur est très bien marquée par la foudre<sup>1</sup> dont il est armé; mais il faudroit, ce me semble, que ce feu parût un peu plus dans la disposition, dans l'attitude et dans les avantages qu'on devoit lui donner sur les personnes qui l'écoutent attentivement. L'effet surprenant de son discours doit aussi être exprimé sur le visage et dans le maintien des auditeurs. Enfin il me paroît en général qu'il n'y a pas assez de feu, ni assez de vie, s'il est permis de parler ainsi, dans le dessin de cette estampe, non plus que dans la plupart des autres qui sont dans votre livre. J'en excepte pourtant les trois planches du *Lutrin*, et sur-tout celle du troisième chant, qui est mieux exécutée que les autres. Voilà mes réflexions, monsieur, et c'est à vous à les rectifier<sup>2</sup>. Je ne saurois assez vous exprimer l'empressement que cette édition excite parmi ceux de nos citoyens qui ont du goût et de la délicatesse.

<sup>1</sup> *Foudre*, dans ce sens, est ordinairement du genre masculin.

<sup>2</sup> Boileau dut les trouver exactes et motivées.

On se divertit ici de la traduction de l'Iliade par M. Regnier. Je ne mets aucune différence entre cette traduction et la Pucelle de Chapelain. Outre les deux vers que vous m'avez cités de ce dernier poëme, avez-vous remarqué ceux-ci, qui sont au milieu du cinquième livre?

Du sourcilleux château la ceinture terrible  
 Borde un roc escarpé, hautain, inaccessible,  
 Où mène un endroit seul; et de ce seul endroit  
 Droite et roide est la côte, et le sentier étroit.

Dites-moi, je vous prie, monsieur, si ce ne sont pas ces quatre vers qui ont servi de modèle pour faire ceux-ci, qui sont si fameux?

Droits et roides rochers, dont peu tendre est la cime,  
 De mon flamboyant cœur l'âpre état vous savez;  
 Savez aussi, durs bois, par les hivers lavés,  
 Qu'holocauste est mon cœur pour un front magnanime<sup>1</sup>.

Après une si belle et si naturelle imitation, je n'oserois vous parler des vers de l'abbé Perrin, qui, pour tourner *procumbit humi bos*, dit brusquement: *et tombe à bas le bœuf*<sup>2</sup>; mais tous ces gens-là n'étoient que des apprentis en comparaison de l'auteur du poëme que je vous envoie avec cette lettre. Il n'y a pas à choisir dans le poëme de *la Magdeleine*<sup>3</sup>;

<sup>1</sup> Vers de Despréaux, dans le style de Chapelain, tome II.

<sup>2</sup> VIRGILE, *Énéide*, V, v. 482:

*Sternitur, exanimisque tremens procumbit humi bos.*

Ce que Perrin traduit:

Et tout tremblant et mort à bas tombe le bœuf.

<sup>3</sup> *La Magdeleine au désert de la Sainte-Baume, en Provence,*

tout y est égal ; c'est un original incomparable. Je souhaiterois que vous ne l'eussiez pas encore vu, afin qu'il eût pour vous le charme de la nouveauté, outre celui du ridicule ; c'est du vrai burlesque sérieux<sup>1</sup>. En parcourant ce livre, avant que de vous l'envoyer, *dupliciter delectatus sum*, comme dit Cicéron, *et quòd ipse risi, et quòd intellexi te jam posse ridere*<sup>2</sup>.

Aimez-moi toujours un peu, je vous prie, et croyez que j'ai pour vous la tendresse la plus respectueuse. Je suis, etc...

poème spirituel et chrétien ; par le P. Pierre de Saint-Louis, religieux carme. L'auteur a pris sagement la précaution de nous avertir que son poème étoit chrétien ; car on seroit plutôt tenté de le prendre pour une parodie burlesque de ce qu'il y a de plus respectable. Comment qualifier, par exemple, des vers tels que ceux-ci (liv. V) ? Il s'agit de la chevelure de Magdeleine :

O fortunés cheveux, perruque bienheureuse !  
 Autant comme autrefois vous fûtes dangereuse !  
 Ton poil, au poids de l'or, malheureux Absalon,  
 N'a rien de comparable au poil de Magdelon ;  
 Car en prenant le ciel, le sien lui fait tout prendre,  
 Et le tien ne te sert que pour te faire pendre.

<sup>1</sup> Brossette n'a-t-il pas bien raison d'appeler cela du *burlesque sérieux* ; et Cizeron-Rival, une *pieuse extravagance* ? Ce qu'il y a de mieux, c'est que l'ouvrage entier est sur le même ton.

<sup>2</sup> Épître xx, liv. IX, à Papirius Petus.

## LETTRE XCII.

A BROSSETTE.

Paris, 6 décembre 1700.

Je suis ressuscité, monsieur, mais je ne suis pas guéri, et il m'est resté une petite toux qui ne me promet rien de bon. La vérité est pourtant que je ne laisse pas de me remettre, et que ce n'est pas tant la maladie qui m'a empêché de répondre sur-le-champ à vos deux lettres, que l'occupation que me donnent les deux éditions qu'on fait tout à-la-fois en grand et en petit de mes ouvrages, et qui seront achevées, je crois, avant le carême. J'ai envoyé sur-le-champ votre lettre cachetée à M. de Lamignon; mais en la cachetant, je n'ai pas songé que vous me priez de la lire, et je ne l'ai en effet point lue: ainsi je ne puis pas vous donner conseil sur votre préface. Cela est fort ridicule à moi; mais il faut que vous excusiez tout d'un poëte convalescent et employé à faire réimprimer ses poésies. Du reste, vous verrez mon exactitude par la prompte réponse qu'il vous a faite, et que vous trouverez dans le même paquet que celui de ma lettre.

Je ne suis pas fort en peine du temps où se tirera votre loterie, et je ne suis pas assez fou pour me persuader qu'en quatre coups j'amènerai rafle de six. Ce qui m'embarrasse, c'est comment je vous fe-

rai tenir les quatre pistoles que je vous dois, et que j'aurois bien voulu vous donner avant que la loterie fût tirée, c'est-à-dire avant que je les eusse perdues; faites-moi donc la faveur de me mander ce qu'il faut faire pour cela. Adieu, monsieur. Trouvez bon que, pour profiter de vos bons conseils grecs et françois, je ne m'engage point dans une plus longue lettre, et que je me contente de vous dire très laconiquement et très sincèrement que je suis....

---

### LETTRE XCIII.

A BROSSETTE.

Paris, 18 janvier 1701.

Un nombre infini de chagrins, des restes de maladies, beaucoup d'affaires et ma nouvelle édition sont cause que j'ai tardé si long-temps à faire réponse à votre dernière lettre. Je vous assure pourtant, monsieur, que ce n'est pas faute de l'avoir lue avec beaucoup de plaisir. J'admire la solidité que vous jetez dans vos conférences académiques, et je vois bien qu'il s'y agit d'autre chose que de savoir s'il faut dire : *Il a extrêmement d'esprit*, ou *il a extrêmement de l'esprit*<sup>1</sup>. Il n'y a rien de plus joli que votre

<sup>1</sup> D'après l'abbé Tallemant, le public avoit prononcé sur la question, avant que l'académie l'eût résolue. Voici les expressions de cet académicien : « Il est certain d'ailleurs qu'on dit *il a extrêmement d'esprit*, et non pas *extrêmement de l'esprit*. L'aca-



remarque sur le dieu Cneph <sup>1</sup>, et je ne saurois assez vous remercier de cette autorité que vous me donnez pour la métamorphose de la plume du roi en astre.

Je me doute bien que votre loterie est tirée à l'heure qu'il est, et je ne doute point qu'elle n'ait été pour moi la même que toutes celles où j'ai mis jusqu'à cette heure, c'est-à-dire très dénuée de bons billets, dont je ne me souviens point d'avoir jamais vu aucun. Ainsi, vous pouvez bien juger que je n'aurai pas grand'peine à me consoler d'une chose dont je me suis déjà consolé tant de fois. Prenez donc la peine de m'envoyer querir les quatre pistoles perdues, et que je regarde pourtant comme mises à profit, puisqu'elles m'ont procuré l'honneur de recevoir de vos nouvelles. Je suis avec toute la reconnaissance que je dois, etc.

« démie néanmoins se trouve partagée; l'usage et l'oreille feront  
« toujours douter de beaucoup de façons de parler. » (*Remarques et décisions de l'académie françoise, recueillies par M. L. T., 1798.*)

« Nous recommençâmes hier nos assemblées qui avoient été  
« interrompues depuis les vacances; la conversation nous jeta  
« d'abord, je ne sais comment, sur votre ode (*sur la prise de Na-*  
« *mur*), qui fut lue avec plaisir, et admirée de bonne foi. Quand  
« nous fûmes à l'endroit où vous parlez de la plume que le roi  
« porte sur son chapeau, je fis remarquer à la compagnie que  
« les Égyptiens avoient autrefois un dieu qui portoit aussi sur la  
« tête une plume royale. Je leur fis voir cette observation dans  
« Eusèbe, liv. III, ch. II, *Præparationis evangelicæ.* » (*Lettre de*  
« *Brossette, 2 janvier 1701.*) Il revient encore sur ce sujet, dans sa  
lettre du 5 février.

## LETTRE XCIV.

AU MÊME.

Paris, 20 mars 1701.

Il me semble, monsieur, qu'il y a assez long-temps que nous sommes amis, pour n'être plus l'un avec l'autre à ces termes de respect que vous me prodiguez dans votre dernière lettre. Par quel procédé ridicule puis-je me les être attirés, et suis-je à votre égard ce *Sextus* de Martial, à qui il disoit :

Vis te, Sexte, coli; volebam amare?

Je serois bien fâché, monsieur, que vous en usassiez avec moi de la sorte, et je ne me consolerois pas aisément de la métamorphose d'un ami aussi commode et aussi obligeant que vous, en un courtisan respectueux. Ainsi, monsieur, sans vous rendre compliments pour compliments, trouvez bon que je vous dise très familièrement que si j'ai été si long-temps à répondre à vos dernières lettres, c'est que j'ai été malade et incommodé, et que je le suis encore; que c'est ce qui fait que je ne vous écris que ce mot, pour vous faire ressouvenir de la passion avec laquelle je suis, etc.

## LETTRE XCV.

L'ABBÉ TALLEMANT A BOILEAU<sup>1</sup>.

Le 3 mai 1701.

J'ai reçu avec joie le beau présent que vous m'avez fait de vos ouvrages, et je l'ai d'abord regardé comme une marque de votre estime et de votre amitié. Je m'étois flatté de cet avantage de tout temps, ayant eu des amis illustres, communs avec vous, et ayant vécu ensemble en société académique depuis plus de vingt années; mais en relisant vos admirables écrits, j'ai été cruellement détrompé par des corrections et des additions qui ne peuvent avoir été faites sans que vous ayez songé à l'intérêt que j'y pouvois prendre. J'aurois passé sous silence le premier de ces endroits, dont je me sens blessé, s'il s'étoit trouvé seul, quoiqu'en vérité la circonstance rende la chose un peu dure à digérer. Voici les vers de vos précédentes éditions :

Les vers ne souffrent point de médiocre auteur;  
Ses écrits en tous lieux sont l'effroi du lecteur;  
Contre eux dans le Palais les boutiques murmurent,  
Et les ais chez Billaine à regret les endurent.

*Art poét.*, chant IV.

<sup>1</sup> Je voudrois avoir pu trouver la réponse de Boileau à cette lettre, qui montre combien il est dangereux d'attaquer les auteurs. Un trait satirique sur Boyer et sur une très mauvaise tra-

Qui croiroit que de si beaux vers eussent demandé quelque correction? cependant la voici :

Qui dit froid écrivain dit détestable auteur :  
Boyer est à Pinchène égal pour le lecteur.

.....

Je vous laisse vous-même, monsieur, juge entre les vers que vous ôtez, et ceux que vous mettez en leur place. Voilà donc le pauvre Boyer, quatre ou cinq ans après sa mort, mis par vous au nombre des poètes détestables, puisque, selon vous,

Il n'est point de degré du médiocre au pire.

Cependant, sans vous contester son mérite, vous savez qu'il a toujours demeuré, et est mort dans notre maison; maison assez aimée des gens de lettres. Je méritois peut-être bien tout seul que vous laissassiez son ombre en repos.

• Venons à l'autre changement; voici les vers de vos précédentes éditions :

Et qu'importe à nos vers que Perrin les admire,  
Que l'auteur du Jonas s'empresse pour les lire,  
Pourvu qu'ils sachent plaire au plus puissant des rois?  
Épître VII à Racine.

Voici l'addition :

Qu'ils charment de Senlis le poète idiot,  
Ou le sec traducteur du françois d'Amiot.

.....

Qui ne voit que ces deux vers vous ont beaucoup duction de Plutarque ne paroît pas criminel. Voici cependant des plaintes faites amèrement et poliment. (L. R.)

coûté, et que vous ne les avez ajoutés que pour déshonorer un homme, en le notant d'une ignorance dont personne ne l'a accusé? Je me souviens que sur ce vers, que vous n'avez point voulu perdre, et qu'un petit ressentiment mal fondé vous avoit fait faire, feu madame de La Sablière et quelques autres personnes vous prièrent de le supprimer, et que vous le promîtes. Il ne restoit donc plus que moi, qu'il ne vous importoit guère de fâcher. Car comment voulez-vous que j'explique cette addition? Je ne veux pas débattre les décisions de vos docteurs; mais je sais qu'en bonne loi de l'Évangile il n'est pas permis de fâcher personne, et moins encore un ami, pour un bon mot. Je ne soutiendrai pas non plus la traduction que vous blâmez, et qui est pourtant à la septième édition<sup>1</sup>. Je vous dirai seulement que ce traducteur porte un nom que vous pouviez épargner, quand ce n'eût été que pour l'amour de moi. Je ne me plaindrai à personne; cette lettre est écrite à plume courante. J'ai voulu seulement vous décharger mon cœur; et je ne veux d'autre vengeance de vous, que le reproche secret que vous vous ferez, malgré que vous en ayez, d'avoir contristé de gaieté de cœur un homme avec qui vous avez toujours vécu en amitié, et qui n'en est peut-être pas

<sup>1</sup> Ce qui fait grand honneur à Plutarque. Cette traduction est de Paul Tallemant, proche parent de celui qui a écrit cette lettre, et qui étoit comme lui de l'académie françoise. (L. R.) — Louis Racine, à qui l'on doit la publicité de cette lettre, se méprend ici. *Le traducteur d'Amiot* est François Tallemant, et celui qui écrit à Despréaux est Paul Tallemant. (S. S.)



indigne, non plus que de votre estime. Je vous prie cependant d'être persuadé que, malgré le déplaisir que vous m'avez fait, je suis très chrétiennement, c'est-à-dire très sincèrement et sans détour, votre très humble, etc.

---

### LETTRE XCVI.

A BROSSETTE.

Paris, 16 mai 1701.

Je me sens si coupable envers vous, monsieur, et j'ai tant de pardons à vous demander, que vous trouverez bon que je ne vous en demande aucun, et que je me contente de vous dire ce que disoit le bonhomme Horace à son ami Lollius : « Vous avez  
« acheté en moi, par vos bontés et par vos présents,  
« un serviteur très imparfait et très peu propre à  
« s'acquitter des devoirs de la vie civile; mais enfin  
« vous l'avez acheté, et il le faut garder tel qu'il est. »

*Prudens emisti vitiosum; dicta tibi est lex*<sup>1</sup>.

Mes excuses ainsi faites, je vous dirai, monsieur, que j'ai lu avec grand plaisir l'exacte relation que vous m'avez envoyée de la réception de nos deux jeunes princes<sup>2</sup> dans votre illustre ville, et que je

<sup>1</sup> HORACE, livre II, épit. II, v. 18.

<sup>2</sup> Les ducs de Bourgogne et de Berry, petits-fils de Louis XIV, revenoient d'un voyage qu'ils avoient fait sur la frontière. Ils

ne l'aurois pas, à mon sens, mieux vue, cette réception, quand j'aurois été à la meilleure fenêtre de votre hôtel-de-ville. L'excessive dépense qu'on y a faite m'a paru d'autant plus belle, que j'ai bien reconnu par là qu'on ne sera pas fort embarrassé chez vous de payer la capitation<sup>1</sup>. J'en suis fort aise, et je crois qu'on n'en est pas moins joyeux à la cour.

Votre tableau des effets de l'aimant m'a été rendu fort fidèlement, et en très bon état; et j'en ai fait un des plus beaux et des plus utiles ornements de mon cabinet :

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci<sup>2</sup>.

Si votre académie produit souvent de pareils ouvrages, je doute fort que la nôtre, avec tout cet amas de proverbes qu'elle a entassés dans son dictionnaire, puisse lui être mise en parallèle, ni me fasse mieux concevoir à la lettre A, ce que c'est que la vertu de l'aimant, que je l'ai conçu par votre tableau<sup>3</sup>.

avoient accompagné jusqu'aux limites de son royaume le duc d'Anjou leur frère, qui alloit régner en Espagne, sous le nom de Philippe V, (S. S.) — Ils furent reçus et fêtés, à leur passage à Lyon, par le prévôt des marchands Vaginay, assisté des consuls Perrichon, de la Roue, Cropat de Saint-Romain et Sabot de Pyvolay.

<sup>1</sup> Créée sous Louis XIV, en 1695, supprimée quelque temps après, et rétablie en 1701, la *capitation* fut définitivement remplacée, dès le principe de la révolution, par l'impôt *personnel*.

<sup>2</sup> HORACE, *Art poét.*, v. 342.

<sup>3</sup> L'estampe qui représentait la machine inventée par M. de Puget, pour les expériences magnétiques.

Je suis bien aise que vous soyez content de ma dernière édition. Elle réussit assez bien ici, et, contre mon attente, elle trouve beaucoup plus d'acheteurs que de censeurs. Elle va bientôt paroître en petit, en deux volumes, que je me donnerai l'honneur de vous envoyer. J'espère, par ce présent, adoucir un peu le juste ressentiment que vous devez avoir de mes négligences, et vous faire concevoir à quel point, quoique très paresseux, je suis, etc.

Faites-moi la faveur de m'écrire au plus tôt en quelles mains vous voulez que je remette les trois pistoles que vous savez. Elles m'importunent dans ma cassette, où je les ai mises à part, et où, en les voyant, je me dis sans peine tous les jours :

Quod vides periisse, perditum ducas<sup>1</sup>.

---

### LETTRE XCVII.

AU MÊME.

Paris, 10 juillet 1701.

Je différois, monsieur, à vous écrire jusqu'à ce que l'édition de mes ouvrages fût faite en petit, afin de vous l'envoyer en même temps avec l'argent que je vous dois; mais comme cette édition est plus lente à achever que je ne croyois, et qu'elle ne sauroit être encore prête de huit ou dix jours, j'ai cru que vous auriez sujet de vous plaindre, si j'atten-

<sup>1</sup> Vers de Catulle, déjà cité.

dois qu'elle parût pour vous remercier des lettres obligantes que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et pour vous donner satisfaction sur la chose dont vous souhaitez d'être éclairci. Je vous dirai donc, monsieur, qu'il y a environ quatre ans que M. le comte d'Ériceyra<sup>1</sup> m'envoya la traduction en portugais de ma Poétique, avec une lettre très obligeante, et des vers françois à ma louange; que je sais assez bien l'espagnol, mais que je n'entends point le portugais, qui est fort différent du castillan, et qu'ainsi, c'est sur le rapport d'autrui que j'ai loué sa traduction; mais que les gens instruits de cette langue, à qui j'ai montré cet ouvrage, m'ont assuré qu'il étoit merveilleux. Au reste, M. d'Ériceyra est un seigneur des plus qualifiés du Portugal, et a une mère qui est, dit-on, un prodige de mérite. On m'a montré des lettres françoises de sa façon, où il n'est pas possible de rien voir qui sente l'étranger. Ce qui m'a plu davantage et de la mère et du fils, c'est qu'ils ne me paroissent, ni l'un ni l'autre, entêtés des pointes et des faux brillants de leur pays, et qu'il ne paroît point que leur soleil leur ait trop échauffé la cervelle. Je vous en dirai davantage dans les lettres que je vous écrirai en vous envoyant ma petite édition, et peut-être vous enverrai-je aussi les vers françois qu'il m'a écrits.

<sup>1</sup> François-Xavier de Ménésès, comte d'Ériceyra, né en 1673, mort en 1743, âgé de soixante-dix ans. Il n'étoit pas grand seigneur avec les savants, dit Cizeron-Rival; il n'étoit qu'homme de lettres, aisé, poli et communicatif.

Mille remerciements à M. de Puget de ses présents et de ses honnêtetés. Cependant permettez-moi de vous dire que je romprai tout commerce avec vous, si je vois plus dans vos lettres ce grand vilain mot de MONSIEUR, au haut de la page, avec quatre grands doigts entre deux. Sommes-nous des ambassadeurs, pour nous traiter avec ces circonspections, et ne suffit-il pas entre nous de *si vales, benè est; ego quidem valeo?* Du reste, soyez bien persuadé qu'on ne peut être plus que je le suis, etc.

---

### LETTRE XCVIII.

A L'ABBÉ BIGNON, CONSEILLER D'ÉTAT<sup>1</sup>.

.....<sup>2</sup>

Il n'y a rien, monsieur, de plus poli ni de plus obligeant que la lettre que je viens de recevoir de votre part; et bien que je ne convienne en aucune

<sup>1</sup> Jean-Paul Bignon, né à Paris, le 19 septembre 1662, mort le 14 mars 1743, étoit petit-fils du célèbre Jérôme Bignon, et neveu de M. de Pontchartrain. Après la mort de l'abbé de Louvois, ayant obtenu la charge de bibliothécaire du roi, dont son père et son grand-père avoient été revêtus, il enrichit de plus de 60,000 volumes le dépôt qui lui étoit confié. Mort en 1744, âgé de quatre-vingt-un ans.

<sup>2</sup> Cette lettre, publiée jusqu'ici sous la date de 1700, doit avoir été écrite à peu près à l'époque où l'on fit le règlement du 16 juillet 1701, qui donnoit une nouvelle forme à l'*Académie royale des Inscriptions et Médailles*. (S. S.)



sorte des éloges que vous m'y donnez, je n'ai pas laissé de les lire avec un plaisir très sensible, n'y ayant rien de plus agréable que d'être loué, même sans fondement, par l'homme du monde le plus louable, et qui a le plus de mérite. Vous pouvez, monsieur, nommer pour mon élève<sup>1</sup> non seulement un homme d'aussi grande capacité que M. Bourdelin<sup>2</sup>, mais qui il vous plaira, et je me déterminerai toujours plutôt par votre choix que par le mien. Je suis bien aise, monsieur, que vous excusiez si facilement l'impuissance où me mettent mes infirmités d'assister à vos savantes assemblées. Tout ce que je vous demande, pour mettre le comble à vos bontés, c'est de vouloir bien témoigner à tout le monde que si je suis si inutilement de l'académie des médailles, il est bien vrai aussi que je n'en veux recevoir aucun profit pécuniaire. Du reste, monsieur, je vous prie d'être bien persuadé que c'est sincèrement et avec un très grand respect que je suis....

<sup>1</sup> L'académie des Inscriptions étoit alors composée de quarante académiciens, dix honoraires, dix pensionnaires, dix associés, et dix élèves.

<sup>2</sup> François Bourdelin, né en 1668, mort en 1717, fut successivement secrétaire d'ambassade en Danemarck, conseiller au châtelet et gentilhomme ordinaire. On lui doit la *description de quelques anciens monuments*, etc. Il avoit entrepris deux ouvrages assez considérables; *l'explication de toutes les médailles modernes, frappées depuis deux ou trois siècles*; et la traduction du *Système intellectuel de l'univers*, par Cudworth.

## LETTRE XCIX.

A M. DE PONTCHARTRAIN LE FILS, COMTE DE MAUREPAS.

Paris, mardi, cinq heures du soir...<sup>1</sup>

MONSEIGNEUR,

Mon neveu m'ayant écrit que vous seriez bien aise que je vous rendisse compte moi-même de ce qui se seroit passé à l'académie des médailles le jour de ma réception, j'ai saisi avec joie cette occasion de vous marquer mon obéissance. Je vous dirai donc, monseigneur, que j'y ai été reçu aujourd'hui avec un applaudissement général, et que l'on m'y a accablé d'honneurs, de caresses, et de bonnes paroles. J'y ai renouvelé connoissance avec monseigneur le duc d'Aumont<sup>2</sup>, que j'avois eu l'honneur de fréquenter autrefois à la cour. On a commencé par y lire un ouvrage fort savant, mais assez fastidieux, et on s'est fort doctement ennuyé; mais ensuite on en a examiné un autre beaucoup plus agréable, et dont la lecture a assez attiré d'attention. C'étoit une dissertation sur l'origine du mot de *médaille*. Comme on a fait approcher de moi celui qui la lisoit, j'ai été

<sup>1</sup> Voyez la note 2 de la lettre précédente.

<sup>2</sup> Premier gentilhomme de la chambre du roi, et ambassadeur extraordinaire en Angleterre.

en état de l'entendre et d'en parler<sup>1</sup> : c'est ce que j'ai fait jusqu'à l'affectation, sachant bien que cela vous plairoit. D'autres en ont dit aussi leur sentiment avec beaucoup de politesse et d'érudition, et je n'ai plus vu aucune bouche s'ouvrir pour bâiller. On a reçu ensuite trois élèves, et j'ai nommé M. Bourdelin pour le mien. Voilà, monseigneur, ce qui s'est passé de plus mémorable dans cette célèbre cérémonie, *cujus pars magna fui*. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je ne doute point que votre établissement ne réussisse dans la suite: et il ne faut point s'étonner s'il y a maintenant quelques gens qui le désapprouvent; car tout ce qui est nouveau, quoique excellent, ne manque jamais d'être contredit; et quelles sottises ne dit-on point de l'académie françoise, lorsque le cardinal de Richelieu la fit fonder<sup>2</sup>! Tout ce que je souhaiterois, monseigneur, c'est que tout le monde fût content dans la métallique. Cela tient à bien peu de chose; et si vous vouliez bien me permettre de négocier pour cela, je suis persuadé que tous vos pensionnaires seroient bientôt aussi satisfaits que moi. Je vous écris ceci, comme vous l'avez souhaité, très à la hâte, à la sortie de notre assemblée, et suis avec un très grand respect, etc.

<sup>1</sup> Boileau commençoit à entendre difficilement.

<sup>2</sup> Pellisson en rapporte quelques unes dans son *Histoire de l'académie*, p. 53 et suiv., édition de 1730, in-12.

## LETTRE C.

A BROSSETTE.

Paris, 13 septembre 1701.

J'ai remis, monsieur, entre les mains de M. Robustel<sup>1</sup> les trois pistoles dont il est question entre nous, et il m'en a donné une quittance par laquelle il se charge de les faire tenir au sieur Boudet, libraire, à Lyon. Il me reste un scrupule, c'est que je ne sais point si les trois pistoles que vous avez mises pour moi ne sont point trois pistoles d'or. Faites-moi la faveur de me le mander, parceque, si cela est, j'aurai soin de vous envoyer le supplément<sup>2</sup>. Je voudrois bien pouvoir vous envoyer aussi les vers françois que M. le comte d'Ériceyra a faits à ma louange; mais je les ai égarés dans la multitude infinie de mes paperasses, et il faudra que le hasard me les fasse retrouver.

Je dois bien savoir que M. de Vittemant<sup>3</sup> porte mon livre au roi d'Espagne, puisque c'est moi qui le lui ai fait remettre entre les mains, pour le présenter à Sa Majesté Catholique de ma part. On m'a

<sup>1</sup> Ami de Brossette.

<sup>2</sup> C'est-à-dire *sept livres dix sous*; la pistole d'or valant autant que le vieux louis, porté depuis quelques années à *douze livres dix sous*, au lieu de *dix livres tournois*.

<sup>3</sup> L'abbé Vittemant, professeur de philosophie au collège de

dit que madame la duchesse de Bourgogne le lui a envoyé aussi en grand et magnifiquement relié. Vous ne me parlez plus de votre académie de Lyon. On en a fait ici une nouvelle des Inscriptions, dont on veut que je sois, et que je touche pension, quoique cela ne soit point véritable. Mais c'est un mystère qui seroit bien long à vous expliquer, et qui ne peut pas être compris dans une petite lettre d'affaire, laquelle commençant par une quittance, devroit finir par : *autre chose n'ai à vous mander, sinon que je suis, etc.*

---

## LETTRE CI.

AU MÊME.

Paris, 6 octobre 1701.

Je ne vous ferai point d'excuses, monsieur, de ce que j'ai été si long-temps à vous faire réponse. Vous m'avez si bien autorisé dans mes négligences, par votre facilité à me les pardonner, que je ne crois pas même avoir besoin de les avouer. Ainsi, monsieur, je vous dirai, avec la même confiance que si je vous avois répondu sur-le-champ, que je suis bien

Beauvais, et recteur de l'université, avoit été choisi par le roi pour lecteur des enfants de France, et spécialement attaché au duc d'Anjou. Ce prince, étant devenu roi d'Espagne, demanda l'abbé Vittemant au roi, qui lui permit d'aller rejoindre son auguste élève.



fâché de ne pouvoir pas vous envoyer les vers françois de M. le comte d'Ériceyra , parcequ'il me faudroit , pour les trouver , feuilleter tous mes papiers , qui ne sont pas en petit nombre , et que d'ailleurs je ne trouve pas ces vers assez bons pour permettre qu'on les rende publics. C'est une étrange entreprise que d'écrire une langue étrangère , quand nous n'avons point fréquenté avec les naturels du pays ; et je suis assuré que si Térence et Cicéron revenoient au monde , ils riroient à gorge déployée des ouvrages latins des Fernel , des Sannazar et des Muret <sup>1</sup>. Il y a pourtant beaucoup d'esprit dans les vers françois de l'illustre Portugais dont il est question ; mais franchement il y a beaucoup de portugais , de même qu'il y a beaucoup de françois dans tous les vers latins des poètes françois qui écrivent en latin aujourd'hui.

Vous me ferez plaisir de parler de cela dans votre académie , et d'y agiter cette question : *Si on peut*

<sup>1</sup> Trois célèbres écrivains latins , des quinzième et seizième siècles. Muret , par l'élégante correction de sa prose , et Sannazar par son beau poëme de *Partu Virginis* , sont assez généralement connus : Fernel l'est beaucoup moins , parcequ'il n'a écrit que sur la médecine et les mathématiques. N'en déplaise à l'autorité , d'ailleurs si respectable , de Boileau , je ne crois pas du tout que Cicéron et Térence eussent ri à *gorge déployée* du style de ces trois écrivains , ni d'un grand nombre d'autres , qui ont ramené dans l'Europe moderne le goût et l'étude des bonnes lettres : je pense au contraire que les grands hommes de l'antiquité classique auroient su quelque gré à Erasme , à Muret , etc. , de leur zèle pour la gloire et les progrès de la langue latine , et de leurs heureux efforts pour la parler et l'écrire avec pureté.

*bien écrire dans une langue morte.* J'ai commencé autrefois sur cette question un dialogue assez plaisant<sup>1</sup>, et je ne sais si je vous en ai parlé à Paris dans les longs entretiens que nous avons eus ensemble. Ne croyez pas pourtant que je veuille par-là blâmer les vers latins que vous m'avez envoyés<sup>2</sup> d'un de vos illustres académiciens. Je les ai trouvés fort beaux et dignes de Vida et de Sannazar, mais non pas d'Horace et de Virgile : et quel moyen d'égaliser ces grands hommes dans une langue dont nous ne savons pas même la prononciation ? Qui croiroit, si Cicéron ne nous l'avoit appris, que le mot de *videre* est d'un très dangereux usage, et que ce seroit une saleté horrible de dire, *quum nos vidissemus*<sup>3</sup> ? Comment savoir en quelles occasions dans le latin le substantif doit passer devant l'adjectif, ou l'adjectif devant le substantif ? Cependant imaginez-vous quelle absurdité ce seroit en françois de dire, *mon neuf habit*, au lieu de *mon habit neuf*, ou *mon blanc bonnet*, au lieu de *mon bonnet blanc*, quoique le proverbe dise que c'est la même chose. Je vous écris ceci afin de

<sup>1</sup> Voyez ce *Dialogue*, tome III, p. 478. Il ne prouve rien, sinon qu'un mauvais poète fait de mauvais vers, dans quelque langue qu'il s'avise d'écrire.

<sup>2</sup> Ils sont du P. Albert d'Augières, jésuite ; et avoient pour objet l'inauguration de la statue équestre de Louis XIV à Lyon, en 1701. Ils se trouvent dans le recueil de Cizeron-Rival, tome I, p. 165.

<sup>3</sup> Notre verbe *voir* n'a-t-il pas quelquefois la même acception ? Il n'existe pas de langue qui ne soit susceptible de ces sortes d'équivoques.

donner matière à votre académie de s'exercer. Faites-moi la faveur de m'écrire le résultat de sa conférence sur cet article, et croyez que c'est très affectueusement que je suis....

---

LETTRE CII.

AU MÊME.

Paris, 10 décembre 1701.

Je pourrois, monsieur, vous alléguer d'assez bonnes excuses du long temps que j'ai été sans vous écrire, et vous dire que j'ai eu durant ce temps-là affaires, procès, et maladies; mais je suis si sûr de mon pardon, que je ne crois pas même nécessaire de vous le demander. Ainsi, pour répondre à la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, je vous dirai que je l'ai reçue avec les deux ouvrages qui y étoient enfermés. J'ai aussitôt examiné ces deux ouvrages, et je vous avoue que j'en ai été très peu satisfait.

Celui qui porte le titre de *l'Esprit des cours* vient d'un auteur qui a, selon moi, plus de malin-vouloir que d'esprit, et qui parle souvent de ce qu'il ne sait point<sup>1</sup>. C'est un mauvais imitateur du gazetier de

<sup>1</sup> Cet auteur méprisabile, et justement méprisé, étoit Nicolas Gueudeville, moine françois, réfugié en Hollande, où il vivoit du cynisme de sa plume, et du produit de son journal, que le ministre de France fut obligé de supprimer. Enfin on a de ce Gueu-

Hollande, et qui croit que c'est bien parler, que de parler mal de toutes choses.

A l'égard du *Chapelain décoiffé*, c'est une pièce où je vous confesse que M. Racine et moi avons eu quelque part; mais nous n'y avons jamais travaillé qu'à table, et le verre à la main. Il n'a pas été proprement fait *currente calamo*, mais *currente lagena*, et nous n'en avons jamais écrit un seul mot. Il n'étoit point comme celui que vous m'avez envoyé, qui a été vraisemblablement composé après coup, par des gens qui avoient retenu quelques unes de nos pensées, mais qui y ont mêlé des bassesses insupportables. Je n'y ai reconnu de moi que ce trait :

Mille et mille papiers dont ta table est couverte,  
Semblent porter écrit le destin de ma perte.

Et celui-ci :

En cet affront La Serre est le tondeur,  
Et le tondu, père de la Pucelle.

Celui qui avoit le plus de part à cette pièce, c'étoit Furetière, et c'est de lui :

O perruque ma mie!  
N'as-tu donc tant vécu que pour cette infamie?

Voilà, monsieur, toutes les lumières que je puis vous donner sur cet ouvrage, qui n'est ni de moi, ni digne de moi. Je vous prie donc de bien détrom-

devoir de pitoyables traductions des *Colloques d'Érasme*, de l'*Utopie* de Thomas Morus et des *Comédies de Plaute*. Il fit du *Télémaque* une critique plus méprisée encore que ses autres ouvrages.

per ceux qui me l'attribuent. Je vous le renvoie par cet ordinaire.

J'attends la décision de vos messieurs sur la prononciation du latin, et je ne vous cacherai point qu'ayant proposé ma question à l'académie des médailles, il a été décidé tout d'une voix que nous ne le savions point prononcer; et que, s'il revenoit au monde un *civis latinus* du temps d'Auguste, il riroit à gorge déployée en entendant un François parler latin, et lui demanderoit peut-être : Quelle langue parlez-vous là? Au reste, à propos de l'académie des médailles, je suis bien aise de vous avertir qu'il n'est point vrai que j'en sois ni pensionnaire ni directeur, et que je suis tout au plus, quoi qu'en dise l'écrit que vous avez vu, un volontaire qui y va quand il veut, mais qui ne touche pour cela aucun argent. Je vous éclaircirai tout ce mystère<sup>1</sup>, si j'ai jamais l'honneur de vous voir à Paris. Cependant faites-moi la faveur de m'aimer toujours, et de croire que, tout négligent que je suis, je ne laisse pas d'être très cordialement....

<sup>1</sup> « Le règlement de 1701..... conserva à M. Despréaux le rang « de pensionnaire, et il en a fort exactement rempli les devoirs « jusqu'au commencement de l'année 1706, qu'une surdité en- « tière et une santé fort affoiblie l'obligèrent à demander le titre « de vétéran. » (*Éloge de Despréaux* par de Boze.) Ne pouvant satisfaire aux obligations qui lui étoient imposées, comme pensionnaire et comme directeur, il eut le scrupule de ne pas jouir des droits attachés à ces deux qualités; et les arrangements qu'il paroît avoir fait agréer à cet égard, en faveur de ses collègues, sont probablement *le mystère* dont il entend parler ici.



## LETTRE CIII.

AU MÊME.

Paris, 29 décembre 1701.

Voici la première lettre où je ne vous ferai point d'excuses, monsieur, puisque je réponds à celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire deux jours après que je l'ai reçue. Je ne vois pas sur quoi votre savant peut fonder l'explication forcée qu'il donne au vers d'Homère<sup>1</sup>, puisque Phérécyde vivoit près de deux cents ans après Homère, et qu'il n'y a pas d'apparence qu'Homère ait parlé d'un cadran qui n'étoit pas de son temps. Je n'ai jamais rien lu de Bochart; et s'il est vrai qu'il soutienne une explication si extravagante, cela ne me donne pas une grande envie de le lire. Je ne fais pas grande estime de tous ces savantasses qui croient se distinguer des autres interprètes en donnant un sens nouveau et recherché aux endroits les plus clairs et les plus faciles; et c'est d'eux qu'on peut dire:

Faciunt næ intelligendo ut nihil intelligant<sup>2</sup>.

Pour ce qui est des chiens qui ont vécu plus de

<sup>1</sup> Voyez tome III, p. 206, la troisième *Réflexion critique*.

<sup>2</sup> TÉRENCE, prologue de l'*Andrienne*, v. 17. Il s'agit de ces détracteurs aveugles du mérite d'autrui, qui, à force de montrer de l'intelligence, prouvent qu'ils n'en ont aucune.

vingt-deux ans, je vous en citerai un garant, dont je doute que M. Perrault lui-même ose contester le témoignage : c'est Louis-le-Grand, roi de France et de Navarre, qui en a eu un qui a vécu jusqu'à vingt-trois ans. Tout ce que M. Perrault peut dire, c'est que ce prince est accoutumé aux miracles et à des événements qui n'arrivent qu'à lui seul, et qu'ainsi ce qui lui est arrivé ne peut pas être tiré à conséquence pour les autres hommes ; mais je n'aurai pas de peine à lui prouver que, dans notre famille même, j'ai eu un oncle, qui n'étoit pas un homme fort miraculeux, lequel a nourri vingt-quatre années une espèce de bichon qu'il avoit.

Je ne vous parle point de ce que c'est que la place que j'occupe dans l'académie des inscriptions. Il y a tant de choses à dire là-dessus, que j'aime mieux sur cela *silere, quam pauca dicere*<sup>1</sup>. J'ai été fort fâché de la mort de M. Chanut<sup>2</sup>. Je vous prie de bien faire ma cour à M. Bronod<sup>3</sup>, que, sur votre récit, je brûle déjà de connoître. Je suis....

<sup>1</sup> Voyez la note de la lettre précédente.

<sup>2</sup> Avocat au conseil, dont il a déjà été parlé. Il payoit à Despréaux la rente qui lui étoit due par la ville de Lyon.

<sup>3</sup> Autre avocat au conseil, chargé à Paris des affaires de la ville de Lyon, après la mort de M. Chanut.

## LETTRE CIV.

AU MÊME.

Paris, 9 avril 1702.

Je réponds, monsieur, sur-le-champ à votre dernière lettre, de peur qu'il ne m'arrive ce qui m'est arrivé déjà plusieurs fois depuis six mois, qui est d'avoir toujours envie de vous écrire, et de ne vous écrire point pourtant, par une misérable indolence dont je ne saurois franchement vous dire la raison, sinon que, pour me servir des termes de saint Paul, je fais souvent le mal que je ne veux pas, et que je ne fais pas le bien que je veux. Mais sans perdre le temps en vaines excuses, puisque je trouve sous ma main deux de vos lettres, je m'en vais répondre à quelques interrogations que vous m'y faites.

Je vous dirai donc premièrement que les deux épigrammes latines<sup>1</sup> dont vous desirez savoir le mystère, ont été faites dans ma première jeunesse, et presque au sortir du collège, lorsque mon père me fit recevoir avocat, c'est-à-dire à l'âge de dix-neuf ans. Celui que j'attaque, dans la première de ces épigrammes, étoit un jeune avocat, fils d'un huissier, nommé Herbinot. Cet avocat est mort conseiller de la cour des aides. Son père étoit fort riche, et le fils assurément n'a pas mangé son bien, car il

<sup>1</sup> Elles sont insérées à la fin du tome II.

passoit pour grand ménager. A l'égard de l'autre épigramme, elle regarde M. de Brienne, jadis secrétaire d'état, qui est mort fou et enfermé. Il étoit alors dans la folie de faire des vers latins, et surtout des vers phaleuces; et comme sa dignité dans ce temps-là le rendoit considérable, je ne pus refuser à la prière de mon frère, aujourd'hui chanoine de la Sainte - Chapelle, qui étoit souvent visité de lui, et qui m'engagea à faire des vers phaleuces à la louange de ce fou qualifié, car il étoit déjà fou. J'en fis donc, et il les lui montra; mais comme c'étoit la première fois que je m'étois exercé dans ce genre de vers, ils ne furent pas trouvés fort bons, et ils ne l'étoient point en effet: si bien que dans le dépit où j'étois d'avoir si mal réussi, je composai l'épigramme dont il est question, et montrai par-là qu'il ne faut pas légèrement irriter *genus irritabile vatum*<sup>1</sup>; et que, comme a fort bien dit Juvénal en latin, *facit indignatio versum*<sup>2</sup>; ou, comme je l'ai assez médiocrement dit en françois :

La colère suffit, et vaut un Apollon<sup>3</sup>.

Pour l'épigramme à la louange du roman allégorique, elle regarde feu M. l'abbé d'Aubignac, qui a composé *la Pratique du théâtre*, et qui avoit alors beaucoup de réputation. Ce roman allégorique, qui étoit de son invention, s'appeloit *Macarise*; et il prétendoit que toute la philosophie stoïcienne y étoit

<sup>1</sup> HORACE, liv. II, épître II, v. 102.

<sup>2</sup> JUVÉN., sat. I, v. 79. — <sup>3</sup> BOIL., sat. I.

renfermée. La vérité est qu'il n'eut aucun succès, et qu'il

Ne fit de chez Sercy qu'un saut chez l'épicier <sup>1</sup>.

Je fis l'épigramme pour être mise au-devant de ce livre, avec quantité d'autres ouvrages que l'auteur avoit, à l'ancienne mode, exigés de ses amis pour le faire valoir; mais heureusement je lui portai l'épigramme trop tard, et elle ne fut point mise: Dieu en soit loué! Vous voilà, ce me semble, monsieur, bien éclairci de vos difficultés.

Pour ce qui est de votre M. Samuel Bochart, je n'ai jamais rien lu de lui, et ce que vous m'en dites ne me donne pas grande envie de le lire; car il me paroît que c'est un savantasse beaucoup plus plein de lecture que de raison <sup>2</sup>; et je crois qu'il en est de son explication du vers d'Homère, comme de celles de M. Dacier sur

Atavis edite regibus <sup>3</sup>.

ou sur l'ode:

O navis, referent in mare te novi, etc.

<sup>1</sup> Art poétique, chant II.

<sup>2</sup> Encore un jugement précipité, mais qu'il convient de pardonner à l'âge et à l'état habituel d'infirmités de Boileau. Il est probable au contraire que, sans adopter toutes les idées du savant Bochart, Boileau auroit admiré sa vaste et profonde érudition, et goûté le caractère de cet homme respectable, dont la modestie et la candeur étoient plus grandes encore que la science, quelque prodigieuse qu'elle fût.

<sup>3</sup> Voyez HORACE, liv. I, odes I et XV; et l'explication que donne Dacier des passages cités ici par Boileau.



ou sur le passage de Thucydide rapporté par Longin, à propos des Lacédémoniens qui combattoient au pas des Thermopyles <sup>1</sup>. Je ne saurois dire à propos de pareilles explications que ce que dit Térence :

Faciunt næ intelligendo ut nihil iutelligent.

Adièu, mon cher monsieur, excusez mes *pataraffes*, et croyez que je suis sincèrement....

J'oubliois de vous parler des vers latins <sup>2</sup>. Ils sont très bons et très latins, à l'exception d'un *nequii* qui est au premier vers, et de la dureté duquel je ne saurois m'accommoder. Il me semble que je ne saurois mieux vous payer de votre présent qu'en vous envoyant ce petit compliment *catullien* <sup>3</sup>, que m'a fait un régent de seconde du collège de Beauvais, qui avoit déjà fait une ode latine très jolie pour moi, et en considération de laquelle je lui avois fait présent de mon livre.

<sup>1</sup> *Traité du sublime*, ch. xxxi, tome III, p. 155. Le passage que cite Longin est tiré d'Hérodote, liv. VIII.

<sup>2</sup> Sur la délivrance de Crémone (*Cremona liberata*); ils sont du même jésuite dont nous avons déjà parlé, au sujet de la statue équestre de Louis XIV.

<sup>3</sup> Il étoit du célèbre Coffin, l'un des hommes qui ont, après le grand Rollin, le plus honoré l'ancienne université par leurs vertus et leurs talents. Ce compliment *catullien* étoit une petite pièce de vers, envoyée à Boileau, en remerciement d'un exemplaire de ses œuvres; mais Coffin lui avoit précédemment adressé une fort jolie ode latine, à l'occasion d'un dîner qu'il avoit accepté au collège de Beauvais. Voyez les *OEuvres de Coffin*, t. II, p. 149, et suiv.

## LETTRE CV.

AU COMTE DE REVEL<sup>1</sup>, LIEUTENANT-GÉNÉRAL  
DES ARMÉES DU ROI.

Paris, 17 avril 1702.

Vous ne sauriez vous imaginer, monsieur, combien je vous suis obligé de la bonté que vous avez eue de m'envoyer votre relation du combat de Crémone<sup>2</sup>. Elle a éclairci toutes mes difficultés, et elle m'a confirmé dans la pensée où j'ai toujours été, que les belles actions ne sont jamais mieux racontées que par ceux mêmes qui les ont faites. C'est proprement à César qu'il appartient d'écrire les exploits de César. Mais, à propos de votre action, que vous dirai-je, sinon que je n'en ai jamais vu de pareilles

<sup>1</sup> Charles Amédée de Broglio, comte de Revel, est connu par des actions d'éclat; mais personne ne sut jamais moins les faire valoir. Madame de Sévigné lui rend ce témoignage dans plusieurs de ses lettres. Voyez, entre autres, celle du 21 septembre 1689.

<sup>2</sup> La campagne de 1701 s'ouvrit par la surprise de Crémone, le 1<sup>er</sup> février, au moyen de trois cents hommes, que le prince Eugène y introduisit par un égout. Le maréchal de Villeroi, qui s'étoit vanté de faire *danser le rigaudon* à ce prince, ainsi qu'aux princes de Commercy et de Vaudemont, pendant le carnaval de Venise, fut fait prisonnier. Le comte de Revel et le marquis de Praslin ayant fait brûler le pont par où devoit passer le secours sans lequel le prince Eugène ne pouvoit garder cette conquête, il fut obligé d'abandonner la ville, le soir même du jour où il y étoit entré.

que dans les romans ? Encore faut-il que ce soient des romans de chevalerie, où l'auteur a beaucoup plus songé au merveilleux qu'au vraisemblable. Je ne suis point surpris du remerciement honorable que vous en a fait Sa Majesté Catholique. Eh ! quels remerciements ne vous doit point un prince à qui, en sauvant une seule ville, vous sauvez les deux plus riches diamants de sa couronne, je veux dire le Milanois et le royaume de Naples ! Mais si les rois et les princes publient si hautement vos louanges, le peuple ici n'est pas moins déclaré en votre faveur<sup>1</sup>. Le roi vous a donné le cordon bleu ; mais il n'y a point de petit bourgeois à Paris qui ne vous donne en son cœur le bâton de maréchal de France, et qui ne soit persuadé comme moi que vous ne tarderez guère à en être honoré.

Avant donc que vous l'ayez, et que nous soyons réduits par une indispensable bienséance à vous appeler MONSEIGNEUR, trouvez bon, monsieur, que je vous parle encore aujourd'hui sur ce ton familier auquel vous m'aviez autrefois accoutumé chez la célèbre Champmeslé<sup>2</sup>. Vous étiez alors assez épris

<sup>1</sup> La délivrance de Crémone produisit une vive sensation chez les Parisiens, qui, depuis quelque temps, ne recevoient que des nouvelles fâcheuses. On chantoit à la cour, à la ville, dans l'armée :

François, rendez grace à Bellone !  
 Votre bonheur est sans égal :  
 Vous avez conservé Crémone,  
 Et perdu votre général.

<sup>2</sup> Voyez ce que nous avons dit, en son lieu, de cette actrice fameuse, tome I, p. 350.

d'elle, et je doute que vous en fussiez rigoureusement traité. Permettez-moi cependant de vous dire que de toutes les maîtresses que vous avez aimées, celle, à mon avis, dont vous avez le plus sujet de vous louer, c'est la gloire, puisqu'elle vous a toujours comblé de ses faveurs, et qu'elle ne vous a jamais trahi : car je ne voudrais pas jurer que les autres vous aient gardé la même fidélité<sup>1</sup>. Continuez donc à la suivre, et soyez bien persuadé que je suis avec toute l'estime et tout le respect que je dois, etc.

---

## LETTRE CVI.

A BROSSETTE.

Paris, 15 juillet 1702.

Vous êtes un homme merveilleux, monsieur ; c'est moi qui suis coupable, et coupable par excès, envers vous ; cependant c'est vous qui m'écrivez des excuses. J'ai manqué à répondre à trois de vos lettres, et, au lieu de me quereller, vous me dites des

<sup>1</sup> Voltaire lui-même n'est pas plus aimable, quand il écrit au duc de Richelieu, au défenseur de Gênes :

Après ce jour de Fontenoi,  
Où, couvert de sang et de poudre,  
On vous vit ramener la foudre  
Et la victoire à votre roi ;  
Lorsque prodiguant votre vie,  
Vous eûtes fait pâlir d'effroi  
Les Anglois, l'Autriche, et l'Envie,

douceurs à outrance ; vous m'envoyez des présents, et, si je vous en crois, je suis en droit de me plaindre. Je vois bien ce que c'est ; vous lisez dans mon cœur, et comme vous y voyez bien les remords que j'ai d'avoir été si peu exact à votre égard, vous êtes bien aise de m'en délivrer, en me persuadant que vous avez été aussi très négligent de votre côté. Vous ne songez pas néanmoins que par-là vous m'autorisez à ne vous écrire que lorsque la fantaisie m'en prend, et à couronner mes fautes par de nouvelles fautes. Aujourd'hui pourtant je n'en commettrai pas une si lourde, que de tarder à vous remercier du présent que vous m'avez fait du livre de votre illustre ami<sup>1</sup>. Je vous réponds que je le lirai exactement, et que je vous en rendrai le compte que je dois. Il m'est fort honorable qu'un si savant homme souhaite d'avoir mon suffrage. Vous le pouvez assurer que je le lui donnerai dans peu avec grand plaisir, et que ce suffrage sera alors d'un bien plus grand poids qu'il n'est maintenant, puisque j'aurai lu son livre, et que je serai par conséquent beaucoup plus habile que je ne le suis.

Pour ce qui est des particularités dont vous me

Vous revintes vite à Paris  
 Mêler les myrtes de Cypris  
 A tant de palmes immortelles.  
 Pour vous seul, à ce que je vois,  
 Le Temps et l'Amour n'ont point d'ailes ;  
 Et vous servez encor les belles,  
 Comme la France et les Génois.

<sup>1</sup> Les Lettres de M. de Puget, académicien de Lyon.



demandez l'éclaircissement, je vous dirai que le sonnet<sup>1</sup> a été fait sur une de mes nièces qui étoit à-peu-près du même âge que moi, et que le charlatan étoit un fameux médecin de la faculté. Elle étoit sœur de M. Dongois greffier, et avoit beaucoup d'esprit. J'ai composé ce sonnet dans le temps de ma plus grande force poétique, en partie pour montrer qu'on peut parler d'amitié en vers aussi bien que d'amour; et que les choses innocentes s'y peuvent aussi bien exprimer que toutes les maximes odieuses de la morale lubrique des opéras. A l'égard de l'épigramme à Climène<sup>2</sup>, c'est un ouvrage de ma première jeunesse, et un caprice imaginé pour dire quelque chose de nouveau. Pour la chanson, elle a été effectivement faite à Bâville, dans le temps des noces de M. de Bâville<sup>3</sup>, aujourd'hui intendant de Languedoc. Les trois muses étoient madame de Chalucet, mère de madame de Bâville; une madame Hélyot, espèce de bourgeoise renforcée, qui avoit acquis une assez grande familiarité avec M. le premier président, dont elle étoit voisine à Paris, et qui avoit une terre assez proche de Bâville; la troi-

<sup>1</sup> Sonnet sur une jeune parente qui mourut entre les mains d'un charlatan. Il commence par ce vers :

Nourri dès le berceau près de la jeune Orante, etc.

<sup>2</sup> C'est un couplet, dont voici le premier vers :

Tout me fait peine, etc.

Voyez tome II, *Poésies diverses*.

<sup>3</sup> Au mois d'avril 1672.

sième étoit une madame de La Ville, femme d'un fameux traitant, pour laquelle M. de Lamoignon, aujourd'hui président au mortier, avoit alors quelque inclination. Celle-ci ayant chanté à table une chanson à boire dont l'air étoit fort joli, mais les paroles très méchantes, tous les conviés, et le père Bourdaloue entre autres, qui étoit de la noce aussi bien que le P. Rapin, m'exhortèrent à y faire de nouvelles paroles; et je leur rapportai le lendemain les quatre couplets dont il étoit question. Ils réussirent fort, à la réserve des deux derniers qui firent un peu refrogner le P. Bourdaloue. Pour le P. Rapin, il entendit raillerie, et obligea même le P. Bourdaloue à l'entendre aussi<sup>1</sup>. Voilà tous vos mystères débrouillés. Au lieu de

Trois muses en habit de ville,

il y avoit :

Chalucet, Hélyot, La Ville.

M. d'Arbouville, qui vient après, étoit un gentilhomme, parent de M. le premier président; il buvoit volontiers à plein verre.

On ne m'a pas fort accablé d'éloges sur le sonnet de ma parente; cependant, monsieur, oserois-je

<sup>1</sup> En effet, le P. Bourdaloue avoit pris d'abord très sérieusement cette plaisanterie, et dans sa colère il avoit dit au père Rapin : « Si M. Despréaux me chante, je le prêcherai. » — « Ce n'eût vraisemblablement pas été, ajoute d'Alembert, dans un sermon « sur le pardon des injures. »

vous dire que c'est une des choses de ma façon dont je m'applaudis le plus, et que je ne crois pas avoir rien dit de plus gracieux que :

A ses jeux innocents enfant associé,

et

Rompant de ses beaux jours le fil trop délié,

et

Fut le premier démon qui m'inspira des vers?

C'est à vous à en juger. Je suis, etc....

---

## LETTRE CVII.

AU MÊME.

Paris, 7 janvier 1703.

J'attendois, monsieur, à vous remercier lorsque j'aurois reçu vos magnifiques présents, afin de vous répondre en des termes proportionnés à la grandeur de vos fromages; mais le messenger ayant dit à Planson<sup>1</sup> qu'ils ne pouvoient encore arriver de long-temps, je n'ai pas cru devoir différer davantage à vous en faire mes remerciements. Je vous dirai donc par avance, qu'en comblant ainsi de vos dons l'auteur que vous avez entrepris de commenter, vous ne jouez pas simplement le personnage de Servius et d'Asconius Pædianus<sup>2</sup>, mais de Mécénas et du

<sup>1</sup> Domestique de Boileau.

<sup>2</sup> Deux commentateurs célèbres, l'un de Virgile, l'autre de

cardinal de Richelieu ; et peut-être aurois-je refusé de les prendre , si heureusement je ne me fusse ressouvenu d'avoir lu dans un auteur ancien qu'il n'y a pas quelquefois moins de beauté d'ame à recevoir de bonne grace des présents , qu'à en faire.

Cependant, pour commencer à vous payer dans la monnoie que vous souhaitez , je vous répondrai sur l'éclaircissement que vous me demandez au sujet de la *Clélie* , que c'est effectivement une très grande absurdité à la demoiselle auteur de cet ouvrage<sup>1</sup>, d'avoir choisi le plus grave siècle de la république romaine pour y peindre les caractères de nos François ; car on prétend qu'il n'y a pas dans ce livre un seul Romain ni une seule Romaine qui ne soit copié sur le modèle de quelque bourgeois ou de quelque bourgeoise de son quartier. On en donnoit autrefois une clef qui a couru<sup>2</sup> ; mais je ne me suis jamais soucié de l'avoir. Tout ce que je sais , c'est que le généreux *Herminius* , c'étoit M. Pellisson ; l'agréable *Scaurus* , c'étoit Scarron ; le galant *Amilcar*, Sarasin , etc.... Le plaisant de l'affaire , est que nos poètes de théâtre , dans plusieurs pièces , ont imité cette folie , comme on le peut voir dans *la Mort de*

Cicéron. Il ne nous reste d'Asconius que ses commentaires sur trois des *Verrines*, le commencement de la quatrième, et cinq autres discours de l'Orateur romain.

<sup>1</sup> Magdeleine de Scudéri, morte le 2 juin 1701.

<sup>2</sup> Cette clef se trouve dans *le grand Dictionnaire historique des précieuses*, par le sieur de Somaize, 2 volumes in-12, 1661. Il ne faut pas confondre cet écrivain avec le commentateur Saumaise.

(S. S.)

*Cyrus* du célèbre M. Quinault , où *Thomyris* entre sur le théâtre en cherchant de tous côtés , et dit ces deux beaux vers :

Que l'on cherche par-tout mes tablettes perdues ,  
Et que , sans les ouvrir, elles me soient rendues <sup>1</sup>.

Voilà un étrange meuble pour une reine des Massagettes <sup>2</sup>, que des tablettes dans un temps où je ne sais si l'art d'écrire étoit inventé ! Je vous en écrirai davantage sur ce sujet , dès que vos présents seront arrivés. Cependant croyez que c'est du fond du cœur que je suis , etc.

---

## LETTRE CVIII.

AU MÊME.

Il y a huit jours , monsieur , que j'ai reçu votre magnifique présent , et j'ai été tout ce temps-là à chercher des paroles pour vous en remercier dignement , sans en pouvoir trouver. En effet , à un homme qui fait de tels présents , ce n'est point des lettres familières et de simples compliments un peu ornés , ce sont des épîtres *liminaires* <sup>3</sup> du plus haut

<sup>1</sup> Voyez , tome III , le *Dialogue des héros de roman* , p. 445.

<sup>2</sup> Anciens peuples féroces de la Scythie asiatique , dont le pays s'appelle aujourd'hui le Turquestan.

<sup>3</sup> Suivant le Dictionnaire de l'Académie françoise , le mot *li-*



style qu'il faut écrire, et où les comparaisons du soleil soient prodiguées. Balzac auroit été merveilleux pour cela, si vous lui en aviez envoyé de pareils; et il auroit peut-être égalé la grosseur de vos fromages par la hauteur de ses hyperboles. Il vous auroit dit que ces fromages avoient été faits du lait de la chèvre céleste, ou de celui de la vache Io; que votre jambon étoit un membre détaché du sanglier d'Érymanthe: mais pour moi qui vais un peu plus terre à terre, vous trouverez bon que je me contente de vous dire que vous vous moquez de m'envoyer tant de choses à-la-fois; que si honnêtement j'avois pu les refuser, vos présents seroient retournés à Lyon; que cependant je ne laisse pas d'en avoir toute la reconnaissance que je dois, et qu'on ne peut être plus que je le suis, etc.

*P. S.* Pour vos *Mémoires de la république des lettres*<sup>1</sup>, franchement ils sont bien inférieurs au jambon et aux fromages; et l'auteur y est si grossièrement partial, que je ne saurois trouver aucun goût dans ses ouvrages, quoique bien écrits.

*minaire* vieillit. On pourroit même ajouter qu'il n'est plus en usage, et qu'il faut en regretter la perte. *Épître liminaire* est une expression tombée en désuétude, quoique plus douce qu'*épître préliminaire*. (S. S.)

<sup>1</sup> Deux volumes du *Journal de Trévoux*, que Brossette lui avoit envoyés.

~~~~~  
LETTRE CIX.

L'ABBÉ BOILEAU, FRÈRE DE DESPRÉAUX, A BROSSETTE.

Paris, 12 février 1703.

MONSIEUR,

J'ai bien à vous demander pardon d'avoir été si long-temps à faire réponse à l'obligeante lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, du 20 janvier dernier. Une maladie assez longue et assez fastidieuse m'a contraint de faire cette faute que je vous prie d'oublier; et pour satisfaire exactement aux demandes que vous me faites, je vous dirai, suivant la perquisition que j'ai faite de l'affaire dont vous me parlez :

1^o Que ce fut en 1667 que le procès touchant le Lutrin commença entre le chantre et le trésorier de la Sainte-Chapelle. Le chantre se nommoit M. l'abbé Barrin, homme de qualité distingué dans l'épée et dans la robe; et le trésorier se nommoit Claude Auvri, évêque de Coutances en Normandie. Il avoit été camérier du cardinal Mazarin, et c'est ce qui avoit fait sa fortune. C'étoit un homme assez réglé dans ses mœurs, d'ailleurs fort ignorant, et d'un mérite au-dessous du médiocre. Le dernier de juillet 1667, il s'avisa de faire mettre un pupitre devant le stalle¹

¹ *Stalle* n'étoit autrefois que masculin. D'après l'académie, « l'usage le fait aujourd'hui tantôt d'un genre, tantôt de l'autre,

premier du côté gauche, que le chantre fit ôter à force ouverte, prétendant qu'il n'y avoit jamais été. La cause fut retenue aux requêtes du palais, et après plusieurs procédures, elle fut assoupie par feu M. le premier président de Lamoignon.

2° Que Sidrac est un vrai nom d'un vieux chapelain-clerc de la Sainte-Chapelle, c'est-à-dire un chantre musicien, dont la voix étoit une taille fort belle; son personnage n'est point feint.

3° L'abbaye de Saint-Nicaise de Reims, qui vaut 16,000 livres de revenu à la Sainte-Chapelle, ayant été unie par le roi Louis XIII, du temps du cardinal de Richelieu, chaque chanoine doit avoir tous les ans un muid de vin de Reims; mais cela s'apprécie, et on emploie cet argent aux dépenses nécessaires de la Sainte-Chapelle. Cette abbaye fut unie à la Sainte-Chapelle les dernières années du ministère du cardinal de Richelieu, pour suppléer au revenu qu'on lui ôta des régales des évêchés, que le roi donna aux évêques nommés, et dont une partie est distraite pour de nouveaux convertis. Comme les vendanges font un des principaux revenus de cette abbaye, le capitulant avoit raison de dire: « Je sais sur quelle vigne nous avons hypothèque¹. »

« suivant l'occasion. » On le fait féminin, suivant Laveaux, quand il est suivi d'un adjectif.

¹ Je sais ce qu'un fermier nous doit rendre par an ;
Sur quelle vigne à Reims nous avons hypothèque.
Vingt muids rangés chez moi font ma bibliothèque.

Voilà, ce me semble, l'éclaircissement que je puis donner aux questions que vous avez pris la peine de me faire. Si vous en avez quelques autres, j'espère que j'y satisferai plus promptement qu'à celles-ci ; profitant toujours avec plaisir des occasions que vous me ferez naître pour mériter l'honneur de votre amitié, et vous assurer que personne n'est avec plus d'estime, d'attachement et de passion que moi, monsieur, votre très humble, etc.

BOILEAU.

 LETTRE CX.

A BROSSETTE.

Paris, 4 mars 1703.

Je trouvai hier mon frère le chanoine de la Sainte-Chapelle, qui vous écrivoit une lettre avec laquelle il prétendoit vous envoyer la requête¹ présentée

¹ « J'ai recouvré, dit l'abbé Boileau à Brossette, *la sentence des requêtes du palais*, qui fut le commencement du procès, qui a si fort réjoui le public, entre le chantre et le trésorier de la Sainte-Chapelle. M. Despréaux, qui entre présentement dans ma bibliothèque, m'assure que je vous ferai plaisir de vous l'envoyer en original, quelque port que cela vous coûte..... Vous y verrez qu'originellement toute cette affaire du Lutrin étoit une querelle de deux particuliers, à laquelle le corps de la Sainte-Chapelle ne prit part que dans la suite, quand M. le premier président de Lamoignon l'accommoda. » (*Lettre du 2 mars 1703.*)

par le chantre Barrin, au sujet du pupitre mis sur son banc. Cela me couvrit de confusion, en me faisant ressouvenir du long temps qu'il y a que je ne vous ai donné aucun signe de vie par mes lettres. En effet, c'est une chose étrange que tout le monde étant empressé à vous répondre, celui-là seul qui a plus de raisons de l'être ne le soit point. Il me semble cependant que c'est votre faute, puisque c'est votre trop grande facilité à me pardonner mes négligences qui me rend négligent. Mais quoi! bien loin de m'accuser de mon peu de soin, peu s'en faut que vous ne vous excusiez de votre trop-d'exactitude. Encore ne vous bornez-vous pas aux seules excuses, mais vous les accompagnez de jambons, de fromages, qui feroient tout excuser, quand même vous auriez tort. Pour tâcher donc à réparer un peu mes fautes passées, voici les vers que vous me demandez, faits sur ce vers de l'Anthologie, car il y est tout seul,

Ἡεῖδον μὲν ἔγων, ἐχάρασσε δὲ θεῖος Ὀμηρος :

Quand la dernière fois, dans le sacré vallon,
La troupe des neuf sœurs, par l'ordre d'Apollon,
Lut l'Iliade et l'Odyssée,
Chacune à les louer se montrant empressée,
De leur auteur, dit-il, apprenez le vrai nom :
Jadis avec Homère, aux rives du Permesse,
Dans ce bois de lauriers, où seul il me suivoit,

Ce vers a été remplacé par ceux-ci :

Apprenez un secret qu'ignore l'univers,
Leur dit alors le Dieu des vers.

Je les fis toutes deux : plein d'une douce ivresse,
Je chantois, Homère écrivoit.

J'ai été obligé de mettre ainsi la chose, parce-
qu'autrement elle ne seroit pas amenée. Charpen-
tier l'a exprimée en ces termes :

Quand Apollon vit le volume
Qui sous le nom d'Homère enchantoit l'univers :
Je me souviens, dit-il, que j'ai dicté ces vers,
Et qu'Homère tenoit la plume.

Cela est assez concis et assez bien tourné ; mais ,
à mon sens, *le volume* est un mot fort bas en cet en-
droit ; et je n'aime point ce mot de palais : *tenoit la
plume*.

Pour ce qui est des lettres que vous me sollicitez
de vous envoyer, je ne saurois encore sur cela vous
donner satisfaction, parcequ'il faut que je les retou-
che avant que de les mettre entre les mains d'un
homme aussi éclairé que vous. Je les ai écrites, la
plupart, avec la même rapidité que je vous écris
celle-ci, et sans savoir souvent où j'allois. M. Racine
me récrivait de même, et il faudroit aussi revoir les
siennes¹. Cela demande beaucoup de temps. D'ail-
leurs, il y a dedans quelques secrets que je ne crois
pas devoir être confiés à un tiers. Adieu, monsieur,

¹ Il est à présumer qu'à la mort de Despréaux cette correspon-
dance fut remise à la famille de Racine, puisque la publicité en
est due à l'auteur du poëme de *la Religion*. (S. S.) — Il est éga-
lement vraisemblable que ce fut l'observation de Boileau qui en-
gagea L. Racine à revoir en quelques endroits les lettres de son
père, avant de les donner au public.

aimez-moi toujours, et soyez persuadé que je suis avec toute l'affection que je dois, etc.

LETTRE CXI.

A M. DE LA CHAPELLE, A VERSAILLES.

Paris, 13 mars 1703.

Je vous renvoie, mon très cher neveu, votre papier avec les changements bons ou mauvais que j'y ai faits. Vous n'avez qu'à vous en servir comme vous jugerez à propos. Il me semble sur-tout qu'il faut prendre garde à l'article de Vigo¹, qui est délicat à traiter. J'y ai mis ce qui m'est venu sur-le-champ. Le neveu de M. de Château-Renaud², qui m'a apporté votre lettre, me paroît un très galant homme, et je vous prie de lui témoigner combien je suis plein de lui. C'est lui qui a mis à la marge les petits ana-

¹ La flotte combinée des Anglois et des Hollandois, commandée par le duc d'Ormond, défit, le 22 octobre 1702, le vice-amiral de Château-Renaud, qui avoit, contre son avis, conduit les galions d'Espagne, venant du Mexique, dans le port de Vigo en Galice. Ils furent ou pris, ou coulés à fond, ou brûlés; mais M. de Château-Renaud en avoit fait enlever ce qu'il y avoit de plus précieux. (S. S.)

² François-Louis de Rousselet, comte de Château-Renaud, né en 1637, est connu par de belles actions sur mer. La défaite de Vigo ne porta pas la moindre atteinte à sa réputation. Il obtint, en 1703, le bâton de maréchal de France, ensuite le commandement de la Bretagne, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée en 1716. (Id.)

chronismes de l'histoire de M. son oncle. Je ne sais si ce que j'ai changé les rectifie assez bien, parceque je ne suis pas fort dressé au style des lettres ou des ordonnances royales, ou plutôt *royaux*; car tel est le plaisir de ces lettres et de ces ordonnances, de vouloir être *masculins*, dérogeant en cela à toutes les règles de la grammaire¹. Que si, en travaillant sur un sujet si peu de mon genre, je vous ai fait un petit plaisir, je vous supplie en récompense de m'en faire un fort grand; c'est de vouloir bien témoigner de ma part à monseigneur de Pontchartrain la part que je prends aux intérêts du fils de M. Cartigny, nouvel acquéreur d'une charge de commissaire de la marine. Je le prie de se ressouvenir que c'est le père de ce commissaire qui m'a donné le premier la connoissance de monseigneur de Pontchartrain; et que c'est lui qui a accompagné à Auteuil cet illustre ministre d'état, la première fois qu'il me fit l'honneur de m'y venir voir, et que je lui donnai ce fameux repas qui me coûta huit livres dix sous. Je vous conjure, mon très cher neveu, de lui vouloir bien représenter tout cela, et que la sollicitation que je lui fais n'est point de ces sollicitations mendrées auxquelles il suffit de répondre : *je verrai*. Du

¹ Cette étrange irrégularité s'est maintenue dans le style gothique du palais, qui semble braver parmi nous toutes les révolutions; et le Dictionnaire de l'Académie déroge en sa faveur aux lois du langage. « Aujourd'hui, suivant M. J. Ch. Laveaux, en « parlant des ordonnances nouvelles qui émanent de l'autorité « royale, on dit des *ordonnances royales*. »

reste, soyez bien persuadé que c'est du fond du cœur que je suis, etc.

LETTRE CXII.

BROSSETTE A BOILEAU.

Lyon, 4 avril 1703.

MONSIEUR,

Votre dernière lettre me fut remise avec celle que M. votre frère prit la peine de m'écrire, en m'envoyant la sentence des requêtes du palais, rendue au sujet du fameux et immortel Lutrin. Cette sentence m'a fait beaucoup de plaisir, et elle ne me sera pas inutile dans le dessein que j'ai sur vos ouvrages. J'ai remercié M. votre frère de son attention obligeante, en lui faisant réponse au sujet d'un livre qu'il me demandoit, et que j'ai eu bien de la peine à trouver¹. La paraphrase que vous avez faite du vers de l'Anthologie sur l'Iliade et l'Odyssée a toute la dignité et toute la grandeur qui lui convient :

Je chantois, Homère écrivoit.

La brièveté et la noblesse de cette expression récompensent bien ce que le reste de l'épigramme peut

¹ « En l'année 1631, un libraire, nommé Jacques Cardon, y « imprima (à Lyon) un livre intitulé : *Apologeticus patris Ste-*
« *phani Facundez, e societate Jesu, pro suo libro de lactariorum*

avoir autant de prolix. Ne pourroit-on point tourner ainsi en latin le vers grec de l'Anthologie?

Hæc ego dum canerem, socius scribebat Homerus.

A l'égard de vos lettres à M. Racine, et de celles que cet illustre ami vous a écrites, vous en userez comme il vous plaira. Vous savez bien que je ne voudrois pas vous faire une mauvaise demande; mais vous devez être persuadé que je recevrai toujours avec beaucoup de joie toutes les pièces que vous trouverez à propos de me confier, et je n'en ferai jamais que l'usage qu'il vous plaira me prescrire.

Une personne qui estime infiniment et vous et vos ouvrages, m'a fait remarquer qu'en parlant du passage du Rhin par Jules-César, vous dites :

Et depuis ce Romain, dont l'insolent passage,
Sur un pont, en deux jours, trompa tous tes efforts...¹

Cependant César employa *dix jours*, et non pas *deux jours* à faire construire ce pont, sur lequel il fit passer son armée en Allemagne. C'est lui-même qui le dit dans ses Commentaires, liv. IV, ch. II. Plutarque appuie fort sur la même circonstance; et Jules-César parle d'un autre passage qu'il fit environ deux années après, sans marquer le temps qu'il y employa,

« *ovorumque esu, tempore quadragesimæ.* Je voudrois bien avoir ce livre, et celui dont il est l'apologétique, qui apparemment a aussi été imprimé à Lyon. » (*Lettre de l'abbé Boileau à Brossette, 2 mars 1703.*)

¹ Voyez notre remarque, tome I, p. 314, sur cet endroit de l'épître IV.

liv. VI. Cette différence ne fait aucun tort à votre vers, où vous pouvez mettre également *dix jours* au lieu de *deux*.

J'ai cru que vous ne seriez pas fâché de cette observation, qui dans le fond est assez indifférente, mais qui marque un peu plus d'exactitude dans le fait historique. Cette circonstance tourne même à la gloire du roi, qui a fait en un moment ce que le plus grand capitaine de l'empire romain n'a pu faire qu'en dix jours, et avec le secours d'un pont. Je suis, etc.

LETTRE CXIII.

A BROSSETTE.

Paris, 8 avril 1703.

Vous ne m'accuserez pas, monsieur, pour cette fois d'avoir été peu diligent à vous répondre, puisque je vous écris sur-le-champ. Je suis ravi que mon frère vous ait si bien satisfait sur vos demandes; et vous ait si bien démontré que la fiction du Lutrín est fondée sur une chose très véritable. On auroit de la peine à faire voir que l'Iliade est aussi bien appuyée, puisqu'il y a encore des gens aujourd'hui qui nient que jamais Troie ait été prise; et qui doutent que Darès¹ ni Dictys de Crète en soient des té-

¹ Voyez sur Darès le Phrygien, sur Dictys de Crète, et sur leurs prétendus récits du siège et de la prise de Troie, les articles qui

moins fort sûrs, puisque leurs ouvrages n'ont paru que du temps de Néron, et ne sont vraisemblablement que de nouvelles fictions imaginées sur la fiction d'Homère. Il faudroit, pour le bien attester, nous rapporter quelque sentence donnée en faveur de Neptune et d'Apollon, pour obliger Laomédon à payer à ses deux *compagnons de fortune* le prix qu'il leur avoit promis pour la construction des murailles de Troie.

Je ne mérite pas les louanges que vous me donnez au sujet du vers de l'Anthologie. Permettez-moi pourtant de vous dire que vous vous abusez un peu, quand vous croyez que j'aie fait, ni voulu faire une paraphrase de ce vers, qui est même plus court dans ma copie que dans l'original, puisque j'en ai retranché l'épithète oisive de *θεῖος*, et que j'ai dit simplement Homère, et non point *le divin* Homère. La vérité est que j'y ai joint une petite narration assez vive, sans quoi la pensée n'est point dans son jour; que, si cette narration vous paroît prolix, il seroit aisé d'y donner remède, puisqu'il n'y auroit qu'à mettre à la place de la narration les paroles qu'on trouve en prose dans le recueil de l'Anthologie, au-dessus du vers; les voici: *Paroles que disoit Apollon au sujet des ouvrages d'Homère* :

Je chantois, Homère écrivoit.

Il me paroît que c'est l'auteur même de ce vers qui

les concernent, dans la *Biographie universelle*, tomes X, p. 547, et XI, 312.

les y a mises, n'ayant pu y joindre une narration qui l'amenât; et c'est à quoi j'ai cru devoir suppléer dans ma traduction, sans aucun dessein de paraphraser un vers qui n'est excellent que par sa brièveté; car il me semble que l'expédient dont s'est servi ce poëte a un peu de rapport à ces vieilles tapisseries où l'on écrivoit au-dessus de la tête des personnages: *c'est un homme, c'est un cheval*, etc. Du reste, pour la narration que vous trouvez prolixie, je ne vois pas qu'on puisse accuser de prolixité une chose qui est dite en vers, en aussi peu de paroles qu'on la pourroit dire en prose. Il est vrai que cette narration est de huit vers: mais ces huit vers ne disent que ce qu'il faut précisément dire; et s'il y en a un qui s'étende sur quelque inutilité, vous n'avez qu'à me le marquer, parceque je le retrancherai sur-le-champ. Ce ne sont pas huit bons vers qui sont longs, ce sont deux méchants vers qui le sont quelquefois à outrance: *Sed tu disticha longa facis*, dit Martial¹.

J'ai bien de la joie que ce galant homme dont

¹ Liv. VII, épigr. LXXVII. Elle est adressée à un certain Cosconius, qui trouvoit trop longues les épigrammes de Martial. Le poëte blessé lui répondit :

Non sunt longa, quibus nihil est quod demere possis:
Sed tu, Cosconi, disticha longa facis.

Voici l'imitation de Le Brun :

Mauvais singe de Despréaux,
Tu dis, dans tes vers satiriques,
Que je fais de longs madrigaux!
Mais toi tu fais de *longs distiques*.

vous me parlez prenne goût à mes ouvrages :

C'est à de tels lecteurs que j'offre mes écrits ¹.

Il me fait plaisir même de daigner bien prendre, en les lisant, *animum censoris honesti*. Oserois-je vous dire que vous ni lui n'avez point entendu ma pensée au sujet de Jules-César? Je n'ai jamais voulu dire que César n'ait mis que deux jours à ramasser et lier ensemble les matériaux dont il fit construire le pont sur lequel il passa le Rhin. Il n'est question dans mes vers que du temps qu'il mit à faire passer ses troupes sur ce pont, et je ne sais même s'il y employa deux jours. Le roi, quand il passa le Rhin, fit amener un très grand nombre de bateaux de cuivre, qu'on avoit été plus de deux mois à construire, et sur un desquels même M. le prince et M. le duc passèrent; mais qu'est-ce que cela fait à la rapidité avec laquelle toutes ses troupes traversèrent le fleuve, puisqu'il est certain que toute son armée passa comme celle de Jules-César, avec tout son bagage, en moins de deux jours? Voilà ce que veut dire le vers :

Sur un pont, en deux jours, trompa tous tes efforts...

En effet quel sens autrement pourroit-on donner à ces mots : *trompa tous tes efforts*? Le Rhin pouvoit-il s'efforcer à détruire le pont que faisoit construire Jules-César, lorsque les bateaux étoient encore sur le chantier? Il faudroit pour cela qu'il se fût débor-

¹ Épitre VII, à Racine.

dé; encore auroit-il été pris pour dupe, si César avoit mis ses ateliers sur une hauteur. Vous voyez donc bien, monsieur, qu'il faut laisser *deux jours*, parceque si je mettois *dix jours* cela seroit fort ridicule; et je donnerois au lecteur une idée absurde de César, en disant comme une grande chose qu'il avoit employé dix jours à faire passer une armée de 30,000 hommes, donnant ainsi par-là tout le temps aux Allemands qu'il leur falloit pour s'opposer à son passage. Ajoutez que ces façons de parler, *en deux jours, en trois jours*, ne veulent dire que *très promptement, en moins de rien*. Voilà, je crois, monsieur, de quoi contenter votre critique et celle de monsieur votre ami¹. Vous me ferez plaisir de m'en faire beaucoup de pareilles, parceque cela donne occasion, comme vous voyez, à écrire des dissertations assez curieuses. Faites-moi cependant la grace d'excuser les ratures de celle-ci, parceque ce ne seroit jamais fait s'il falloit récrire mes lettres. Je vous aurai bien de l'obligation si vous en usez de même dans les vôtres, et sur-tout si vous voulez bien rayer ces grands MONSIEUR que vous mettez à tous vos commencements: *volo amari, non coli*. Je suis avec beaucoup de respect, etc.

¹ Camille Falconnet, membre de l'académie de Lyon.

LETTRE CXIV.

BROSSETTE A BOILEAU.

Lyon, 15 mai 1703.

MONSIEUR,

Il y a quatre ou cinq jours que j'écrivis à monsieur votre frère, en lui envoyant un livre qu'il m'avoit demandé. J'aurois eu l'honneur de vous écrire en même temps, s'il m'avoit été possible; mais je n'avois pas assez de temps pour cela, ni assez de résolution: car vous êtes un homme avec qui il faut prendre tous ses avantages; encore n'est-on pas assuré de rien gagner. Je croyois vous avoir fait, dans ma précédente lettre, les objections les plus raisonnables, les plus judicieuses du monde; cependant vous me faites voir que je me suis trompé, et je suis obligé d'en convenir. Franchement, monsieur, c'est une chose mortifiante que d'avoir affaire à un homme qui a toujours raison. Je conviens donc que j'ai eu tort de confondre votre petite narration avec le vers de l'Anthologie;

Je chantois, Homère écrivoit;

qui fait, pour ainsi dire, le corps de l'épigramme, tandis que les vers précédents n'en sont que le préambule, ou l'introduction qui prépare la pensée.

Pour ce qui est du passage de Jules-César sur le Rhin, rien n'est plus juste, ni plus convaincant que les réflexions dont vous me faites part; il n'y a pas moyen d'y résister. Mais, puisque vous m'invitez, monsieur, à vous envoyer mes petites observations, et que vous me témoignez qu'elles vous font plaisir, je me hasarde encore à vous parler de la remarque que vous avez faite de ces deux vers du Lutrin, au sujet de la guêpe :

Tel qu'on voit un taureau, qu'une guêpe en furie
A piqué dans les flancs, aux dépens de sa vie...

Chant I.

Vous savez, monsieur, que j'ai eu l'honneur de vous dire à Paris que je croyois que cette application ne pouvoit convenir qu'à l'abeille, et non point à la guêpe. Tous les naturalistes conviennent que l'abeille meurt après avoir piqué. Aristote, *Histoire des animaux*, liv. III, ch. XII, et liv. IX, ch. LXIV. Virgile, au liv. IV des Géorgiques (v. 232):

. Et spicula cæca relinquunt
Adfixæ venis, animasque in vulnere ponunt .

Pline, liv. XI de l'*Hist. Nat.*, ch. XIX: « Aculeum apibus natura dedit ventri consertum: ad unum icutum hoc infixo, quidam eas statim emori putant.

L'abeille est implacable, en son inimitié;
Attaque sans frayeur, se venge sans pitié;
Sur l'ennemi blessé s'acharne avec furie,
Et laisse dans la plaie et son dard et sa vie.

DELILLE.

« Aliqui non nisi in tantum adacto, ut intestini quid-
« piam sequatur.... est in exemplis equos ab iis oc-
« cisos. » Scaliger raconte, à ce sujet, qu'un soldat
françois étant dans la Calabre, et ayant courroucé
des abeilles, pour avoir pris leur miel, elles tuèrent
ce soldat et son cheval.

Je sais par mon expérience que l'aiguillon des
abeilles demeure dans la piqûre, parcequ'il est re-
courbé et tourné en crochet vers la pointe, à-peu-
près comme un hameçon; ou comme ces flèches
barbelées de l'une desquelles Quinte-Curce dit qu'A-
lexandre fut blessé dans la ville des Oxydraques,
liv. IX, ch. v; mais à l'égard des guêpes, leur ai-
guillon est tout droit et uni, comme la pointe d'une
aiguille, ce qui fait qu'il sort aussi facilement qu'il
est entré. Il en est de même des autres insectes ai-
lés et piquants, comme les bourdons et les frelons.
Pline, en parlant des guêpes, dans le chap. xxiv du
même livre, ne dit rien de leur aiguillon, ni de la ma-
nière dont elles s'en servent; par où il semble les
mettre à cet égard dans le rang des insectes volants,
qui peuvent piquer sans s'incommoder eux-mêmes.
A moins qu'on ne dise de ceux-ci, ce que le même
auteur, liv. XXIX, ch. xxiii, dit des serpents et des
autres reptiles venimeux, qu'ils ne peuvent nuire
qu'une fois, et qu'ils meurent eux-mêmes, après
avoir jeté leur venin.

Voilà mes observations, que je vous prie d'exa-
miner et de corriger. Je les fais, non pas *animo cen-*
soris, mais avec toute la docilité et la soumission

d'un homme qui veut s'instruire de bonne foi; car je pense de vous ce qu'un de nos jurisconsultes, savant et poli¹, a dit d'un grand homme de son temps : « Familiare ejus colloquium nunquam advertenti inane otiosumque est. » Je l'ai éprouvé moi-même, en mettant toujours à profit les moments précieux que j'ai passés auprès de vous. Je suis, etc.

LETTRE CXV.

A BROSSETTE.

Paris, 28 mai 1703.

J'arrive à Paris, d'Auteuil où je suis maintenant habitué, et où j'ai laissé votre dernière lettre que j'y ai reçue. Ainsi je vous écris, monsieur, sans l'avoir devant les yeux. Je me souviens bien pourtant que vous y attaquez fortement ce que je dis, dans mon Lutrin, de la guêpe qui meurt du coup dont elle pique son ennemi. Vous prétendez que je lui donne ce qui n'appartient qu'aux abeilles, qui *vitam in vulnere ponunt*; mais je ne vois pas pourquoi vous voulez qu'il n'en soit pas de même de la guêpe, qui est une espèce d'abeille bâtarde, que de la véritable abeille, puisque personne sur cela n'a jamais dit le

¹ Antoine Mornac, avocat au parlement de Paris. Indépendamment de ses ouvrages de droit, recueillis en quatre volumes in-folio, on a de lui des poésies latines, sous le titre de *Feræ forenses*. Mort en 1619.

contraire, et que jamais on n'a fait à mon vers l'objection que vous lui faites. Je ne vous cacherai point pourtant que je ne crois cette prétendue mort vraie, ni de l'abeille ni de la guêpe, et que tout cela n'est, à mon avis, qu'un discours populaire, dont il n'y a aucune certitude: mais il ne faut pas d'autre autorité à un poète pour embellir son expression. Il en faut croire le bruit public sur les abeilles et sur les guêpes, comme sur le chant mélodieux des cygnes, en mourant, et sur l'unité et la renaissance du phénix.

Je ne vous écris que ce mot, parceque je suis pressé de sortir pour une affaire de conséquence, et que d'ailleurs je suis dans une extrême affliction de la mort de M. Félix, premier chirurgien du roi, qui étoit, comme vous savez, un de mes meilleurs et de mes plus anciens amis. Je vous prie de bien témoigner à M. Perrichon¹ combien je l'estime et je l'honore, et de me ménager dans son cœur, aussi bien que dans le vôtre, le remplacement d'une perte aussi considérable que celle que je viens de faire. Je vous donne le bonjour, et suis avec un très grand respect, etc.

P. S. Au nom de Dieu, ôtez de vos lettres ce MONSIEUR, haut exhaussé, ou j'en mettrai dans les miennes un encore plus haut.

¹ Avocat, secrétaire de la ville de Lyon.

LETTRE CXVI.

AU MÊME.

3 juillet 1703.

J'ai été, monsieur, si chargé d'affaires depuis quelque temps, et occupé de tant de chagrins étrangers et domestiques, que je n'ai pas eu le loisir de faire l'affaire qui m'est le plus agréable, je veux dire de vous écrire et de m'entretenir avec vous.

La mort de M. Félix m'a d'autant plus douloureusement touché, que c'est lui, pour ainsi dire, qui s'est tué lui-même, en se voulant sonder pour une rétention d'urine qu'il avoit. Nous nous étions connus dès nos plus jeunes ans. Il étoit un des premiers qui avoit battu des mains à mes naissantes folies, et qui avoit pris mon parti à la cour contre M. le duc de Montausier. Il a été universellement regretté, et avec raison, puisqu'il n'y a jamais eu d'homme plus obligeant, plus magnifique, et plus noble de cœur.

Pour ce qui est de M. Perrault, je ne vous ai point parlé de sa mort, parceque franchement je n'y ai point pris d'autre intérêt que celui qu'on prend à la mort de tous les honnêtes gens. Il n'avoit pas trop bien reçu la lettre que je lui ai adressée dans ma

dernière édition, et je doute qu'il en fût content ¹. J'ai pourtant été au service que lui a fait dire l'académie, et monsieur son fils m'a assuré qu'en mourant il l'avoit chargé de me faire de sa part de grandes honnêtetés, et de m'assurer qu'il mouroit mon serviteur. Sa mort a fait recevoir un assez grand affront à l'académie, qui avoit élu, pour remplir sa place d'académicien, M. de Lamoignon votre ami; mais M. de Lamoignon a nettement refusé cet honneur ². Je ne sais si ce n'est point par la peur d'avoir à louer l'ennemi de Cicéron et de Virgile. L'académie, pour laver un peu sur cela son ignominie, a élu au lieu de lui très prudemment M. le coadjuteur de Strasbourg, qui en a témoigné une fort grande reconnoissance, et qui se prépare à venir faire son compliment. Je n'ai pas l'honneur de le connoître; mais c'est un prince de beaucoup de réputation, et qui a déjà brillé dans la Sorbonne, dont il est docteur. J'espère qu'il tempérera ses paroles en faisant l'éloge de M. Perrault, que les amateurs des bons livres n'auront point sujet de s'écrier :

O sæclum insipiens et inficetum ³!

¹ Perrault n'avoit-il pas grand tort? (*Éloge de Perrault* par d'Alembert.)

² On voit le détail de cette anecdote dans l'*Histoire de l'académie françoise*, par d'Olivet; dans un *fragment de la même Histoire*, par Duclos; dans l'*Éloge du cardinal de Soubise*, par d'Alembert, et dans la *Vie de M. le premier président de Lamoignon*, par Gaillard.

³ CATULLE, *Carm.*, XLIII, v. 8. *In amicam Formiani.*

Je mets au rang de ces amateurs M. de Puget, et j'ose me flatter que Dieu n'enlèvera pas sitôt de la terre un homme de ce mérite et de cette capacité.

Je viens maintenant à vos critiques sur mes ouvrages. Je ne sais pas sur quoi se peuvent fonder ceux qui veulent conserver le solécisme qui est dans ce vers :

Que votré ame et vos mœurs peints dans tous vos ouvrages...

M. Gibert¹, du collège des Quatre-Nations, est le premier qui m'a fait apercevoir de cette faute depuis ma dernière édition. Dès qu'il me la montra, j'en convins sur-le-champ avec d'autant plus de facilité, qu'il n'y a, pour la réformer, qu'à mettre, comme vous dites fort bien :

Que votre ame et vos mœurs peintes dans vos ouvrages...

ou :

Que votre esprit, vos mœurs peints dans tous vos ouvrages...

Mais pourrez-vous bien concevoir ce que je vais vous dire, qui est pourtant très véritable : que cette faute, si aisée à apercevoir, n'a pourtant été aperçue ni de moi, ni de personne avant M. Gibert, depuis plus de trente ans qu'il y a que mes ouvrages

¹ Ses observations sur le *Traité des études* sont justes en général; mais il y règne un ton d'aigreur et d'amertume, que Gibert devoit d'autant plus s'interdire, à l'égard de Rollin, qu'auteur lui-même d'ouvrages sur la rhétorique, il pouvoit plus aisément faire suspecter l'impartialité de ses jugements.

ont été imprimés pour la première fois ; que M. Patru, c'est-à-dire le Quintilius de notre siècle, qui revit exactement ma Poétique, ne s'en avisa point ; et que dans tout ce flot d'ennemis qui a écrit contre moi, et qui m'a chicané jusqu'aux points et aux virgules, il ne s'en est point rencontré un seul qui l'ait remarquée ? Cela vient, je crois, de ce que le mot de *mœurs* ayant une terminaison masculine, on ne fait point réflexion qu'il est féminin. Cela fait bien voir qu'il faut non seulement montrer ses ouvrages à beaucoup de gens avant que de les faire imprimer, mais que même après qu'ils sont imprimés, il faut s'enquérir curieusement des critiques qu'on y fait.

Oserois-je vous dire, monsieur, que, si vous avez été fort juste sur l'observation de ce solécisme, il n'en est pas de même de votre correction de l'épigramme de l'Anthologie ? et avec qui, bon Dieu ! y associez-vous mon style ? Avec le style de Charpentier : *Jungentur jam tigres equis*. Est-il possible que vous n'ayez pas vu que le sens de l'épigramme est, que c'est Apollon, c'est-à-dire le génie seul, qui, dans une espèce d'enthousiasme et d'ivresse, a produit l'Iliade et l'Odyssée ; que c'est lui qui les a faits, et non pas simplement dictés ; et que, lorsque Homère les écrivoit, à peine Apollon savoit qu'Homère étoit là ? Ne concevez-vous pas, monsieur, que c'est le mot d'*ivresse* qui sauve tout, et qui fait voir pourquoi Apollon avoit tant tardé à dire aux neuf Sœurs qu'il étoit l'auteur de ces deux ouvrages, qu'il se souvenoit à peine d'avoir faits ? D'ailleurs, quel air dans

l'épigramme, de la manière dont vous la tournez, donnez-vous à Apollon, qui est supposé lisant cet ouvrage dans son cabinet, et se disant à lui-même : *C'est moi qui ai dicté ces vers ?* Au lieu que, dans mon épigramme, il est au milieu des Muses à qui il déclare qu'elles ne se trompent pas dans l'admiration qu'elles ont de ces deux grands chefs-d'œuvre, puisque c'est lui qui les a composés dans une chaleur qui ne lui permettoit pas d'écrire, et qu'Homère les avoit recueillies¹. Mais me voilà à la fin de la page; ainsi, monsieur, trouvez bon que je vous dise brusquement que je suis....

¹ Voici comme Brossette avoit *charpenté* (c'est son expression : *lettre du 14 juin, 1703*) l'épigramme de Boileau :

Apollon voyant les ouvrages
 Qui, sous le nom d'Homère, enchantoient l'univers :
 C'est moi, dit-il, qui lui dictai ces vers ;
 J'étois sous ces sacrés ombrages,
 Dans ces bois de lauriers, où seul il me suivoit ;
 Je chantois, Homère écrivoit.

On voit, par la lettre de Boileau, que *le vieux Lion* n'étoit pas encore devenu fort *traitable* sur l'article de ses vers.

LETTRE CXVII.

AU MÊME.

Auteuil, 2 août 1703.

Feu M. Patru, mon illustre ami, étoit non seulement un critique très habile, mais un très violent hypercritique, et en réputation de si grande rigidité, qu'il me souvient que, lorsque M. Racine me faisoit sur des endroits de mes ouvrages quelque observation un peu trop subtile, comme cela lui arrivoit quelquefois, au lieu de lui dire le proverbe latin : *Ne sis patruus mihi*, « n'ayez point pour moi la sévérité d'un oncle » ; je lui disois : *Ne sis Patru mihi*, « n'ayez point pour moi la sévérité de Patru ! » Je pourrois vous le dire à bien meilleur titre qu'à lui, puisque toutes vos lettres, depuis quelque temps, ne sont que des critiques de mes vers, où vous allez jusqu'à l'excès du raffinement. Vous avez reçu de moi une petite narration en rimes, que j'ai composée à la sollicitation de M. Le Verrier, pour amener un vers de l'Anthologie ; et tous ceux, à commencer par lui, à qui je l'ai communiquée, en ont été très satisfaits. Cependant, bien loin d'en être content, vous me faites concevoir qu'elle ne vaut rien, et sans me dire ce que vous y trouvez de défectueux, vous allez chercher dans M. Charpentier, c'est-à-

dire dans les étables d'Augias, de quoi la rectifier¹
 Ensuite vous vous avisez de trouver une équivoque
 dans un vers où il n'y en a jamais eu. En effet, où
 peut-il y en avoir dans cette façon de parler :

Approuve l'escalier² tourné d'autre façon ;

et qui est-ce qui n'entend pas d'abord que le méde-
 cin architecte approuve l'escalier, moyennant qu'il
 soit tourné d'une autre manière? Cela n'est-il pas
 préparé par le vers précédent :

Au vestibule obscur il marque une autre place?

Il est vrai que dans la rigueur et dans les étroites
 règles de la construction, il faudroit dire : *Au vesti-
 bule obscur il marque une autre place que celle qu'on lui
 veut donner, et approuve l'escalier tourné d'une autre
 manière qu'il n'est. Mais cela se sous-entend sans
 peine; et où en seroit un poëte si on ne lui passoit,*

¹ Les critiques de Brossette devoient en effet paroître quel-
 quefois bien minutieuses à Boileau; mais le motif en étoit si res-
 pectable, il les hasardoit avec des formes si candides, que cela
 auroit dû suffire pour désarmer son sévère ami.

² Le premier mot de ce vers paroît équivoque à Brossette;
 « Car il semble, écrit-il à Despréaux, que vous voulez dire que
 « le médecin architecte approuve l'escalier, parcequ'il a été tourné
 « d'une autre façon qu'il n'étoit auparavant, au lieu que votre
 « pensée est qu'il voudroit voir l'escalier tourné d'autre façon.....
 « Vous avez encore une raison pour changer ce mot, c'est qu'il
 « revient deux vers après :

Le maçon vient, écoute, approuve et se corrige.

Lettre du 24 juillet 1703.

je ne dis pas une fois, mais vingt fois dans un ouvrage, ces *subaudi*? Où en seroit M. Racine si on lui alloit chicaner ce beau vers que dit Hermione à Pyrrhus, dans l'Andromaque :

Je t'aimois inconstant, qu'eussè-je fait fidèle¹?

qui dit si bien, et avec une vitesse heureuse : *Je t'aimois lorsque tu étois inconstant ; qu'eussè-je fait, si tu avois été fidèle?* Ces sortes de petites licences de construction, non seulement ne sont pas des fautes, mais sont même assez souvent un des plus grands charmes de la poésie, principalement dans la narration, où il n'y a point de temps à perdre. Ce sont des espèces de latinismes dans la poésie françoise, qui n'ont pas moins d'agrèments que les hellénismes dans la poésie latine. Jusqu'ici cependant, monsieur, vous n'avez été que trop scrupuleux et trop rigide; mais où étoient vos lumières quand vous avez douté si ce temple fameux, dont parle Thémis dans le Lutrin, est Notre-Dame, ou la Sainte-Chapelle? Est-il possible que vous n'avez pas vu que ce temple qu'elle désigne à la Piété est ce même temple dont la Piété vient de lui parler quelques vers auparavant avec tant d'emphase, et où est arrivée la querelle du Lutrin?

J'apprends que dans ce temple où le plus saint des rois

¹ Voici ce vers tel qu'il est dans Racine :

Je t'aimois inconstant, qu'aurois-je fait fidèle?

Acte V, scène v.

Consacra tout le fruit de ses pieux exploits,
Et signala pour moi sa pompeuse largesse,
L'implacable Discorde, etc.

Chant VI.

Comment voulez-vous que le lecteur aille songer à Notre-Dame, qui n'a point été bâtie par saint Louis, et qui est si éloignée du palais, y ayant entre elle et le palais plus de douze fameuses églises¹, et principalement la célèbre paroisse de Saint-Barthelemi, qui en est beaucoup plus proche? Permettez-moi de vous dire que de se faire ces objections, c'est se chicaner soi-même mal-à-propos, et ne vouloir pas voir clair en plein midi. Je ne vous parle point de la difficulté que vous me faites sur ce vers :

Que votre esprit, vos mœurs, peints dans tous vos ouvrages...
puisqu'il m'est fort indifférent que vous mettiez celui-là, ou

Que votre ame et vos mœurs, peintes dans vos ouvrages².

Il n'est pas vrai pourtant que la construction grammaticale ne soit pas dans le premier de ces deux

¹ Les églises étoient, en effet, très multipliées avant la révolution, dans cet ancien quartier de Paris. Peut-être y sont-elles aujourd'hui un peu trop rares. Celle de Saint-Barthelemi, entre autres, a été métamorphosée d'abord en *théâtre de la Cité*; c'est maintenant une salle de bal.

² Despréaux a fini par adopter ce vers. La préférence que Brossette lui donnoit sur le vers précédent étoit juste; mais il pouvoit la motiver beaucoup mieux. (S. S.)

vers, où la noblesse du genre masculin l'emporte, et qu'on ne puisse fort bien dire en françois : *Mars et les Graces étoient peints dans ce tableau*. On peut pourtant dire aussi *étoient peintes*; mais *peints* est le plus régulier : et pour ce qui est de ce que vous prétendez qu'il s'agit là de l'*ame* et non de l'*esprit*, trouvez bon que je vous fasse ressouvenir que le mot d'*esprit*, joint avec le mot de *mœurs*, signifie aussi l'*ame*; et qu'un esprit bas, sordide, trigaud, etc., veut dire la même chose qu'une ame basse, sordide, etc.... Avouez donc, monsieur, que dans toutes ces critiques vous vous montrez un peu trop subtil, et que vous êtes à mon égard en cela *Patru patruissimus*. Mais je commence à m'apercevoir que je suis moi-même bien peu subtil, de ne pas reconnoître que vous les avez faites pour m'exciter à parler, et qu'il n'étoit pas nécessaire d'y répondre sérieusement. Que voulez-vous? Un auteur est toujours auteur, sur-tout quand on le blesse dans une partie aussi sensible que ses ouvrages imprimés; mais laissons-les là.

Je ne saurois bien vous dire pourquoi M. de Lamignon n'a point accepté la place qu'on lui vouloit donner dans l'académie. Il m'a mandé qu'il ne pouvoit pas se résoudre à louer M. Perrault¹, auquel on le faisoit succéder, et dont, selon les règles, il

¹ Ce n'étoit que le prétexte apparent : la cause réelle, et très probable, d'après M. de Saint-Surin, p. 484, est la promesse que le premier président avoit faite à M. le duc et au prince de Conti, non seulement de ne se pas mettre sur les rangs, mais même de

auroit été obligé de faire l'éloge dans sa harangue ; mais c'est une plaisanterie. Quoi qu'il en soit, l'académie, à mon avis, a suffisamment réparé cet affront, en élisant à sa place M. le coadjuteur de Strasbourg, prince d'un très grand mérite et d'une très grande condition ¹, qui en a témoigné une très grande reconnoissance, jusqu'à aller rendre exactement visite à ceux qui lui ont donné leur voix, *solatia victis*. Je suis ravi qu'un petit mot dans ma dernière lettre ait un peu contribué au rétablissement de la santé de l'illustre M. de Puget. Si mes paroles ont cette vertu magique, je ne m'en applaudirai pas moins que si elles avoient le pouvoir de faire descendre la lune du ciel, et sortir du tombeau *manes responsa daturos*. Je vous conjure donc d'employer aussi mes paroles à me conserver toujours dans le souvenir de M. Perrichon. J'ai reçu une lettre de M. de Mervezin presque en même temps qu'on m'a rendu la vôtre. Il est homme de mérite ², et m'a

refuser, dans le cas où, contre son attente, il se trouveroit nommé.

¹ Boileau écrivoit, dans cette circonstance, à M. de Lamoignon : « Quelque mérite qu'ait ce prince, et quelque beau que soit le nom de Soubise, je doute que dans une compagnie de gens de lettres, comme l'académie, il sonne plus agréablement à l'oreille, que le nom de Lamoignon. » *Fragment*, cité par Gaillard, dans sa *Vie du premier président de Lamoignon*.

² Ce mérite, toutefois, se réduit aujourd'hui à son *Histoire de la poésie françoise*, qui n'est, suivant l'abbé Sabatier, qu'un léger essai historique, ou plutôt un coup d'œil rapide et souvent peu juste, sur les anciens poètes de notre nation. Il se trouve en tête du recueil intitulé *Bibliothèque poétique*.

paru plus que content de votre bonne réception. Je suis, etc.

P. S. Comme vous ne sauriez goûter mon épigramme de l'Anthologie en françois, j'ai cru vous devoir envoyer la traduction qu'en a faite en grec l'illustre et savant M. Boivin. Elle est écrite de sa main, avec quelques vers françois qu'il a imités des vers grecs d'un ancien père de l'Église, et qui sont au dos de l'épigramme. Vous jugerez, monsieur, de son double mérite. Il prétend citer quelque jour cette épigramme dans quelques notes savantes, et la faire passer pour un original tiré d'un manuscrit de la bibliothèque du roi, dont il est gardien. Je ne sais s'il fera cette folie; mais combien pensez-vous que nous avons peut-être d'ouvrages donnés de la sorte?

LETTRE CXVIII.

AU MÊME.

Auteuil, 29 septembre 1703.

J'ai été, monsieur, si accablé d'affaires depuis quelque temps, que je n'ai pas eu le loisir de faire la chose qui m'est la plus agréable, je veux dire de m'entretenir avec vous. Je m'en serois même encore dispensé aujourd'hui, si tout d'un coup, en relisant votre dernière lettre que j'ai trouvée sur ma table, je n'eusse fait réflexion que vous imputeriez

peut-être mon silence au chagrin que vous croyez que j'ai conçu de vos critiques¹. Je vous assure pourtant que je n'en ai eu aucun, et que j'ai été d'autant moins capable d'en avoir, que j'ai bien vu, comme je vous l'ai, ce me semble, témoigné, que vous ne me les faisiez qu'afin de vous divertir et de me faire parler. J'ai trouvé un peu étrange, je l'avoue, que vous me voulussiez mettre en société de style avec Charpentier, l'un des hommes du monde avec lequel je m'accordois le moins, et qui toute sa vie, à mon sens, et même en sa vieillesse, a eu le style le plus écolier; mais cela n'a point fait que je

¹ Voici la lettre de Brossette.

« MONSIEUR,

« Avec les sentiments et les égards que j'ai toujours eus pour
 « votre personne, il ne me paroissoit pas que je dusse jamais
 « craindre d'être obligé de m'expliquer avec vous. Cependant je
 « me vois réduit à cette nécessité; mais ce qui me rassure, c'est
 « que je n'aurai pas beaucoup de peine à justifier ma conduite. Il
 « est vrai, Monsieur, que dans mes dernières lettres, j'ai pris la
 « liberté de faire quelques observations sur trois ou quatre vers
 « de vos ouvrages, et je vous ai fait part de mes petites difficul-
 « tés avec la même simplicité et la même confiance que je l'au-
 « rois fait dans une conversation familière; mais, Monsieur, il
 « vous est bien facile de reconnoître dans quel esprit je vous ai
 « proposé mes réflexions. Je l'ai fait avec tout le ménagement pos-
 « sible, et j'ai reçu vos décisions avec toute la déférence qu'un
 « homme raisonnable doit aux lumières de la vérité. Enfin, je me
 « suis adressé à vous-même, non pas comme un critique qui veut
 « blâmer, mais comme un curieux docile et soumis, qui cherche
 « à s'instruire de bonne foi.....

..... « Si je ne vous ai pas fait des objections assez solides,
 « vous voulez bien que je vous dise, Monsieur, que c'est votre

vous aie voulu aucun mal. Et qu'ai-je fait effectivement, à propos de vos censures, autre chose que vous comparer à M. Patru et à M. Racine? Est-ce que la comparaison vous déplaît?

Pour vous montrer même combien je suis éloigné de me choquer de vos critiques, je m'en vais ici vous écrire une énigme que j'ai faite à l'âge de dix-sept ans, et qui est pour ainsi dire mon premier ouvrage. Je l'avois oubliée, et je m'en souvins le dernier jour en allant voir une maison que mon père avoit au pied de Montmartre¹, où je composai ce bel ouvrage. Je vous l'envoie afin que vous l'examiniez à la

« faute plutôt que la mienne, puisque vos ouvrages ne donnent
 « pas assez de prise à la critique. *S'il vous plaisoit vous laisser*
 « *battre quelquefois*, comme disoit Voiture à M. le Prince; si vous
 « vouliez être moins exact ou moins correct, employer de temps
 « en temps quelque raisonnement faux, quelque expression foi-
 « ble ou vicieuse, nous pourrions nous sauver par la diversité,
 « et nous trouverions à vous faire de bonnes objections; mais
 « que peut-on dire de raisonnable contre vos ouvrages? Je trou-
 « vois que les petites chicanes que je vous faisois, car il faut les
 « appeler ainsi, vous donnoient lieu de m'écrire de fort belles
 « choses, dont vous ne vous seriez pas avisé, si je n'avois un peu
 « animé votre esprit; et même ces sortes de disputes ne contri-
 « buoient pas peu à me donner une connoissance plus sûre et
 « plus profonde de vos ouvrages. Je renonce à tous ces avantages,
 « plutôt que de m'exposer à vous fâcher en quelque chose..... Il
 « est vrai que je me suis avisé, je ne sais comment, d'associer vos
 « vers avec ceux de M. Charpentier; mais la manière dont je vous
 « l'ai écrit vous a fait comprendre sans doute que c'étoit un jeu,
 « et non pas une chose sérieuse. *Tu vero ne sis patruus mihi.*
 « Traitez-moi avec un peu plus de bonté; je le mérite du moins,
 « par le dévouement sincère avec lequel je suis, etc. »

¹ A Clignancourt.

rigueur ; mais , pour me venger de votre sévérité , je ne vous dirai le mot de l'énigme que la première fois que je vous écrirai , afin de me venger de la peine que vous me ferez en la censurant , par la peine que vous aurez à la deviner. La voici :

Du repos des humains implacable ennemie ,
 J'ai rendu mille amants envieux de mon sort :
 Je me repais de sang , et je trouve ma vie
 Dans les bras de celui qui recherche ma mort.

Tout ce que je puis vous dire par avance , c'est que j'ai tâché de répondre par la magnificence de mes paroles à la grandeur du monstre que je voulois exprimer. Adieu , mon cher monsieur , aimez-moi toujours , et croyez que je suis avec tout le respect et la sincérité que je dois....

LETTRE CXIX.

AU MÊME.

Paris, 7 novembre 1703.

Je ne vous ai point écrit , monsieur , depuis longtemps , parceque j'ai été un peu malade , et fort accablé d'affaires. Vous êtes un véritable OEdipe pour deviner les énigmes , et si les couronnes se donnoient aujourd'hui à ceux qui en pénètrent le sens , je suis sûr que vous ne tarderiez pas à vous voir roi de quelque bonne et grande ville¹. Mais , si vous avez très

¹ « Ce monstre donc que vous cachez sous des paroles si su-

bien reconnu que c'étoit la *puce* que j'ai voulu peindre dans mes quatre vers, vous n'avez pas moins bien deviné, quand vous avez cru que je ne digérerois pas fort aisément l'insulte ironique que m'ont fait¹ de gaieté de cœur, et sans que je leur en aie donné aucun sujet, messieurs les journalistes de Trévoux. Comme j'ai fait profession jusqu'ici de ne me point plaindre de ceux qui m'attaquent, et que je les ai toujours rendus complaignants, j'ai cru en devoir encore user de même en cette occasion, et je les ai d'abord servis d'une épigramme, ou plutôt d'une petite épître en seize vers, où je leur ai marqué ma reconnoissance sur leur fade raillerie. Je ne saurois vous dire avec combien d'applaudissemens cette épître a été reçue de tout le monde; et j'ai fort bien reconnu par-là que non seulement je ne suis pas haï du public, mais qu'ils lui sont fort odieux.

« blimes et si *magnifiques*, est ce même monstre qui fut trouvé, « il y a près d'un siècle et demi, sur le sein de mademoiselle Des-
« roches par M. Pasquier, étant aux grands jours à Poitiers^{*}. C'est
« ce fameux animal qui mérita d'être chanté par les plus savants
« hommes de ce temps, les Pasquier, les Brisson, Chopin, Loi-
« sel, Rapin, Scaliger et plusieurs autres^{**}. (*Lettre du 4 octobre.*)

¹ Il faudroit aujourd'hui, d'après l'usage universellement adopté, écrire : « L'insulte ironique que m'ont faite de gaieté de cœur... « messieurs les journalistes de Trévoux », et non pas que m'ont « fait, etc. » Dans les éditions de MM. Didot et Daunou, on a suivi la règle actuelle, qui étoit alors si peu respectée, que Rollin la combat dans son *Traité des études*. (S. S.)

* En 1579.

** Dans le recueil intitulé : *la Puce des grands jours de Poitiers*, in-4°, 1583.

Je m'imagine que vous avez grande envie de voir ce petit ouvrage, et il n'est pas juste de retarder votre curiosité. Le voici :

AUX RÉVÉRENDIS PÈRES AUTEURS DU JOURNAL DE TRÉVOUX.

Mes révérends pères en Dieu,
Et mes confrères en satire,
Dans vos écrits, en plus d'un lieu,
Je vois qu'à mes dépens vous affectez de rire ;
Mais ne craignez-vous point que, pour rire de vous,
Relisant Juvénal, refeuilletant Horace,
Je ne ranime encor ma satirique audace ?

Grands aristarques de Trévoux,
N'allez point de nouveau faire courir aux armes
Un athlète tout prêt à prendre son congé,
Qui, par vos traits malins au combat rengagé,
Peut encore aux rieurs faire verser des larmes.

Apprenez un mot de Régnier,
Notre célèbre devancier :
« Corsaires attaquant corsaires
« Ne font pas, dit-il, leurs affaires. »

Au reste, comme ils ne m'ont pas attaqué seul, et qu'ils ont traité très indignement mon frère, au sujet du livre des Flagellants, je me suis cru obligé de le défendre contre la mauvaise foi avec laquelle ils l'accusent, eux et M. Thiers¹, d'avoir attaqué la discipline en général, quoiqu'il n'en reprenne que le

¹ Jean-Baptiste Thiers, théologien, né à Chartres en 1636, mort en 1703, outre la critique dont parle Despréaux, a composé les Traités des superstitions, des perruques, des cloches, etc.

mauvais usage ; c'est ce que je fais voir par l'épigramme suivante , qui court aussi déjà le monde :

AUX PÈRES JOURNALISTES DE TRÉVOUX.

Non, le livre des Flagellants
 N'a jamais condamné, lisez-le bien, mes pères,
 Ces rigidités salutaires
 Que, pour ravir le ciel, saintement violents,
 Exercent sur leurs corps tant de chrétiens austères.
 Il blâme seulement cet abus odieux
 D'étaler et d'offrir aux yeux
 Ce que leur doit toujours cacher la bienséance ;
 Et combat vivement la fausse piété,
 Qui, sous couleur d'éteindre en nous la volupté,
 Par l'austérité même et par la pénitence
 Sait allumer le feu de la lubricité.

Cette épigramme n'est pas si bonne que la précédente. Elle dit pourtant assez bien ce que je veux dire, et défend parfaitement mon frère de la chose dont on l'accuse. Je ne sais pas ce que messieurs les journalistes répondront à cela ; mais, s'ils m'en croient, ils profiteront du bon avis que je leur donne par la bouche de Régnier, notre commun ami. Je n'ai pas vu jusqu'ici que ceux qui ont pris à tâche de me décrier y aient réussi. Ainsi je leur puis dire avec Horace :

Nec quisquam noceat cupido mihi pacis ! at ille
 Qui me commorit (melius non tangere, clamo),
 Flebit, et insignis tota cantabitur urbe ¹.

Ce qu'il y a de certain, c'est que tout le tort est de

¹ Liv. II, sat. 1, v. 44.

leur côté. La vérité est que je me déclare dans mes ouvrages ami de M. Arnauld , mais en même temps je me déclare aussi ami *des écrivains de l'école d'Ignace*, et partant je suis tout au plus un *molino-janséniste*. C'est ce que je vous prie de bien faire entendre à vos illustres amis les jésuites de Lyon , que je ne confondrai jamais avec ceux de Trévoux , quoiqu'on me veuille faire entendre que tous les jésuites sont un corps homogène ; et que qui remue une des parties de ce corps , remue toutes les autres ; mais c'est de quoi je ne suis point encore parfaitement convaincu. Quoi qu'il en soit , il ne s'agit point en notre querelle d'aucun point de théologie ; et je ne sais point comment messieurs de Trévoux pourront me faire janséniste , pour avoir soutenu qu'on ne doit point étaler aux yeux ce que leur doit toujours cacher la bienséance. *Ce que je* vous prie sur-tout , c'est de bien faire ressouvenir M. Perrichon de la sincère estime que j'ai pour lui. Je suis....

LETTRE CXX.

A M. ***

....¹

Comme je n'avois point eu de vos nouvelles , monsieur , je me suis engagé à une autre partie que

¹ On ignore à qui cette lettre est adressée. Suivant Cizeron-Rival , elle fut écrite à Racine en 1695. C'est une erreur évi-

celle que vous m'avez proposée. Pour les épigrammes¹, il n'y a plus de mesures à garder, puisque, grace à l'indiscrétion, ou plutôt à l'envie de me faire valoir, de notre illustre ami, elles sont maintenant dans les mains de tout le monde. D'ailleurs, on n'y fait plus actuellement que des critiques que je ne sens point, et qui sont par conséquent mauvaises; car à quoi je reconnois une bonne critique, c'est quand je la sens, et qu'elle m'attaque par l'endroit dont je me défiois. C'est alors que je songe tout de bon à corriger, regardant celui qui me la fait comme un excellent connoisseur, et tel que le censeur que je propose dans mon Art poétique en ces termes :

Faites choix d'un censeur solide et salulaire,
 Que la raison conduise, et le savoir éclaire;
 Et dont le crayon sûr d'abord aille chercher
 L'endroit que l'on sent foible, et qu'on se veut cacher.

Chant IV.

Du reste, je m'inquiète peu de toutes ces frivoles objections qui se font contre les bons ouvrages naisants. Cela ne dure guère, et l'on est tout étonné souvent, que l'endroit que l'on condamnoit devient le plus estimé. Cela est arrivé sur ces deux vers de ma satire des femmes :

Et tous ces lieux communs de morale lubrique

dente, puisque Despréaux y cite quatre vers de son épigramme composée en 1703 contre les journalistes de Trévoux, relativement à la critique amère qu'ils avoient faite de l'*Histoire des Flagellants*, dont son frère l'abbé Boileau étoit l'auteur. (S. S.)

¹ Les deux épigrammes rapportées dans la lettre précédente.

Que Lulli réchauffa des sons de sa musique...

contre lesquels on se déchaîna d'abord¹, et qui passent aujourd'hui pour les meilleurs de la pièce. Il en arrivera de même, croyez-moi, du mot de *lubricité* dans mon épigramme sur le livre des Flagellants; car je ne crois pas avoir jamais fait quatre vers plus sonores que ceux-ci :

Et ne sauroit souffrir la fausse piété,
Qui, sous couleur d'éteindre en nous la volupté,
Par l'austérité même et par la pénitence,
Sait allumer le feu de la lubricité.

Cependant M. de Termes ne s'accommode pas, dites-vous, du mot de *lubricité*. Eh bien! qu'il en cherche un autre. Mais moi, pourquoi ôterois-je un mot qui est dans tous les dictionnaires au rang des mots les plus usités? Où en seroit-on, si l'on vouloit contenter tout le monde?

Quid dem? Quid non dem? Renuis tu, quod jubet alter¹.

Tout le monde juge, et personne ne sait juger. Il en est de même que de la manière de lire. Il n'y a personne qui ne croie lire admirablement, et il n'y a presque point de bons lecteurs. Je suis votre très humble, etc.

¹ HORACE, liv. II, ép. II, v. 63.

LETTRE CXXI.

A BROSSETTE.

Paris, 7 décembre 1703.

J'ai tardé jusqu'à l'heure qu'il est, monsieur, à vous écrire, parce que j'attendois pour le faire que messieurs de Trévoux eussent répondu à mes épi-grammes dans leur nouveau volume, afin de voir et de vous mander si j'avois la guerre ou non avec ces bons pères; mais étant demeurés dans le silence à mon égard, voilà toutes nos querelles finies, et vous pouvez assurer messieurs les jésuites de Lyon que je ne dirai plus rien contre aucun de leur compagnie, dans laquelle, quoique extrêmement ami de la mémoire de M. Arnauld, j'ai encore d'illustres amis, et entre autres, le père de La Chaise, le père Bourdaloue, et le père Gaillard. Car pour ce qui regarde le démêlé sur la grace, c'est sur quoi je n'ai point pris parti, étant tantôt d'un sentiment, et tantôt d'un autre. De sorte que, m'étant quelquefois couché janséniste tirant au calviniste, je suis tout étonné que je me réveille moliniste approchant du pélagien. Ainsi, sans les condamner ni les uns ni les autres, je m'écrie avec saint Augustin : *O altitudo sapientiæ!* mais, après avoir quelquefois en moi-même traduit ces paroles par, *Oh que Dieu est sage!* j'ajoute aussi en même temps : *Oh que les hommes sont*

fous! Je m'imagine que vous entendez bien pourquoi cette dernière exclamation, et que vous n'y comprenez pas un petit nombre de volumes.

Mais pour répondre maintenant à la question que vous me faites sur la prononciation du mot de *Trévoux*, et s'il faut un accent sur la pénultième, je vous dirai que c'est vous qui avez entièrement raison¹, et que ma faute vient de ce que je n'avois jamais entendu prononcer le nom de cette ville, avant les journaux de messieurs de Trévoux. Trouvez bon que je ne vous écrive rien davantage cet ordinaire, parceque le retour de M. de Valincour de l'armée navale m'a surchargé d'occupations². Aimez-moi toujours, croyez que je vous rends la pareille, et soyez bien persuadé que je suis très passionnément....

LETTRE CXXII.

A M. LE VERRIER³.

..... 1703.

N'êtes-vous plus fâché, monsieur, du peu de complaisance que j'eus hier pour vous? Non sans doute

¹ Fondé sur la prononciation lyonnaise, Brossette prétendoit qu'il falloit écrire *Trevoux* et non pas *Trévoux*. L'usage contraire a prévalu.

² Cela prouve que Despréaux a rempli jusqu'au dernier moment ses devoirs d'historiographe. (S. S.)

³ Le même qui acheta la maison de Boileau à Auteuil. « Vous « y serez toujours chez vous, lui disoit Le Verrier; et j'exige que

vous ne l'êtes plus ; et je suis persuadé qu'à l'heure qu'il est vous goûtez toutes mes raisons. Supposez pourtant que votre colère dure encore, je m'offre d'aller aujourd'hui chez vous à midi et demi vous prouver, le verre à la main, par plus d'un argument en forme, qu'un homme comme moi n'est point obligé de préférer son plaisir à sa santé, ni de demeurer à souper, même avec la meilleure compagnie du monde, quand il sent que cela le pourroit incommoder, et quand il a pour s'en excuser soixante et six raisons ¹, aussi bonnes et aussi valables que celles que la vieillesse avec ses doigts pesants m'a jetées sur la tête ². Et, pour commencer ma preuve, je vous dirai ces vers d'Horace à Mécénas :

Quam mihi das ægro, dabis ægrotare timenti ³,
Mæcenas, veniam.

En cas donc que vous vouliez que j'achève ma dé-

« vous y conserviez une chambre et que vous veniez souvent l'habiter. » Quelques jours après la vente, Boileau y retourne en effet, entre dans le jardin ; et n'y trouvant plus un berceau qu'il aimoit, il appelle Antoine. « Qu'est devenu mon berceau ? — « Abattu par l'ordre de M. Le Verrier. — Je ne suis plus le maître « ici ; qu'y viens-je faire ? » Et il remonta à l'instant même en voiture. Ce fut son dernier voyage à Auteuil.

¹ Il en avoit bien soixante et sept, étant né en 1636. (Bross.)

² Ces expressions rappellent les vers suivans, de l'épître X :

Mais aujourd'hui qu'enfin la vieillesse venue,
Sous mes faux cheveux blonds déjà toute chenue,
A jeté sur ma tête, avec ses doigts pesants,
Onze lustres complets surchargés de trois ans....

³ Liv. I, épît. vii, v. 4.

monstration, mandez-moi

Si validus, si lætus eris, si denique posces¹.

Autrement, ordonnez qu'on ne m'ouvre point chez vous. J'aime encore mieux n'y point entrer que d'y être mal reçu. Au reste, j'ai soigneusement relu votre plainte contre les Tuileries, et j'y ai trouvé des vers si bien tournés, que franchement en les lisant je n'ai pu me défendre d'un moment de jalousie poétique contre vous; de sorte qu'en la remaniant j'ai plutôt songé à vous surpasser qu'à vous réformer. C'est cette jalousie qui m'a fait mettre la pièce en l'état où vous l'allez voir. Prenez la peine de la lire.

PLAINTÉ CONTRE LES TUILERIES.

Agréables jardins, où les Zéphyrs et Flore²
 Se trouvent tous les jours au lever de l'aurore;
 Lieux charmants, qui pouvez dans vos sombres réduits
 Des plus tristes amants adoucir les ennuis,
 Cessez de rappeler dans mon ame insensée
 De mon premier bonheur la gloire enfin passée.
 Ce fut, je m'en souviens, dans cet antique bois,
 Que Philis m'apparut pour la première fois;
 C'est ici que souvent, dissipant mes alarmes,
 Elle arrétoit d'un mot mes soupirs et mes larmes;
 Et que, me regardant d'un œil si gracieux,
 Elle m'offroit le ciel ouvert dans ses beaux yeux.
 Aujourd'hui cependant, injustes que vous êtes,
 Je sais qu'à mes rivaux vous prêtez vos retraites,

¹ Liv. I, épit. XIII, v. 3.

² Voyez, tome II, Poésies diverses.

Et qu'avec elle assis sur vos tapis de fleurs,
 Ils triomphent, contents de mes vaines douleurs.
 Allez, jardins dressés par une main fatale,
 Tristes enfants de l'art du malheureux Dédale,
 Vos bois, jadis pour moi si charmants et si beaux,
 Ne sont plus qu'un désert, refuge des corbeaux,
 Qu'un séjour infernal, où cent mille vipères,
 Tous les jours en naissant assassinent leurs mères.

Je ne sais, monsieur, si dans tout cela vous reconnoîtrez votre ouvrage, et si vous vous accommoderez des nouvelles pensées que je vous prête. Quoi qu'il en soit, faites-en tel usage que vous jugerez à propos; car, pour moi, je vous déclare que je n'y travaillerai pas davantage. Je ne vous cacherais pas même que j'ai une espèce de confusion d'avoir, par une molle complaisance pour vous, employé quelques heures à un ouvrage de cette nature, et d'être moi-même tombé dans le ridicule dont j'accuse les autres, et dont je me suis si bien moqué par ces vers de la satire à mon esprit :

Faudra-t-il de sang froid, et sans être amoureux,
 Pour quelque Iris en l'air faire le langoureux,
 Lui prodiguer les noms de Soleil et d'Aurore,
 Et toujours bien mangeant, mourir par métaphore¹ ?

Ce qu'il y a de sûr, c'est que je ne retomberai plus dans une pareille foiblesse, et que c'est à ces vers d'amourettes, bien plus justement qu'à ceux de ma pénultième² épître, qu'aujourd'hui je dis très sérieusement :

¹ Satire IX. — ² C'est de l'antépénultième; c'est-à-dire, de la dixième. (Bross.)

Adieu, mes vers, adieu pour la dernière fois.

Du reste je suis parfaitement votre, etc.

LETTRE CXXIII.

A RROSSETTE.

Paris, 25 janvier 1704.

Ce n'est pas, monsieur, à un homme qui a tort, à se plaindre d'un homme qui a raison. Cependant vous trouverez bon que je ne m'assujettisse pas aujourd'hui à cette règle, et que, tout coupable que je suis de négligence à votre égard, je ne laisse pas de me plaindre de votre peu de diligence depuis quelque temps à m'écrire. Quoi! monsieur, laisser passer tout le mois de janvier sans me souhaiter, du moins par un billet, la bonne année! Cela se peut-il souffrir? Vous me direz que j'ai bien laissé passer le mois de novembre et celui de décembre pour répondre à deux lettres que j'ai reçues de vous¹; mais doit-on se régler sur un paresseux de ma force, et pouvez-vous vous dire un homme exact, si vous ne l'êtes que deux fois plus que moi? Sérieusement, je suis fort en peine de n'avoir point eu depuis très long-temps de vos nouvelles. Auriez-vous été indisposé? C'est ce que j'appréhenderois le plus. Faites-

¹ Despréaux oublie qu'il a répondu à Brossette le 7 novembre et le 7 décembre 1703. Voyez la dernière lettre de celui-ci.

moi donc la grace de me rassurer sur ce point, et de me dire pourquoi dans votre dernière lettre vous ne parlez point de mon accommodement avec messieurs de Trévoux. Cet accommodement est maintenant complet, et le père Gaillard est venu, de la part de messieurs les jésuites de Paris, témoigner à mon frère le chanoine qu'on avoit fort lavé la tête à ces aristarques indiscrets, qui assurément ne diroient plus rien contre moi.... Je suis avec beaucoup de sincérité et de reconnoissance....

LETTRE CXXIV.

AU MÊME.

Auteuil..... 1704.

Vous êtes, monsieur, l'ami du monde le plus commode pour un paresseux comme moi, puisque, dans le temps même que je ne sais comment vous demander pardon de ma négligence, vous me faites vous-même des excuses, et vous déclarez le négligent de nous deux; je n'ai pourtant pas oublié que c'est moi qui ai manqué à répondre à plusieurs de vos lettres, et, entre autres, à celles où vous m'assurez que vous avez vu à Lyon mon dialogue des romans imprimé¹. Je ne sais pas même comment j'ai pu tarder si long-temps à vous détromper de

¹ Voyez, tome III, p. 423 et suiv., le *Discours* et les notes sur ce *Dialogue*.

cette erreur, ce dialogue n'ayant jamais été écrit, et ce que vous avez lu ne pouvant sûrement être un ouvrage de moi. La vérité est que l'ayant autrefois composé dans ma tête, je le récitai à plusieurs personnes qui en furent frappées, et qui en retinrent quantité de bons mots. C'est de quoi on a vraisemblablement fabriqué l'ouvrage dont vous me parlez; et je soupçonne fort M. le marquis de Sévigné¹ d'en être le principal auteur, car c'est lui qui en a retenu le plus de choses. Mais tout cela, encore un coup, n'est point mon dialogue, et vous en conviendrez vous-même, si vous venez à Paris, quand je vous en réciterai des endroits. J'ai jugé à propos de ne le point donner au public pour des raisons très légitimes, et que je suis persuadé que vous approuverez²; mais cela n'empêche pas que je ne le retrouve encore fort bien dans ma mémoire, quand je voudrai un peu y rêver, et que je³ vous en dise assez pour enrichir votre commentaire sur mes ouvrages.

Je suis bien aise que mon frère vous ait écrit le détail de notre accommodement avec messieurs de Trévoux. Je n'ai pas eu de peine à donner les mains à cet accord.

Aujourd'hui vieux lion, je suis doux et traitable⁴.

¹ Fils de la célèbre marquise de Sévigné.

² Voyez tome III, p. 430.

³ C'est probablement sans intention que Despréaux supprime ici la négation, que, dans cette même phrase, il a mise avant la proposition précédente, également subordonnée au verbe *empêcher*. (S. S.) — ⁴ Épître v.

Et d'ailleurs, quoique passionné admirateur de l'illustre M. Arnauld, je ne laisse pas d'estimer infiniment le corps des jésuites, regardant la querelle qu'ils ont eue avec lui sur Jansénius comme une vraie dispute de mots, où l'on ne se querelle que parcequ'on ne s'entend point, et où l'on est hérétique de part et d'autre. Adieu, mon cher monsieur, faites bien mes compliments à M. Perrichon et à tous nos autres illustres amis de l'hôtel-de-ville de Lyon, et croyez qu'on ne peut être avec plus de sincérité et de respect que je le suis....

LETTRE CXXV.

JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU A BOILEAU.

Vous me dites, monsieur, la dernière fois que j'eus l'honneur de vous voir, que vous n'aviez point l'édition qui a été faite en Hollande, de votre dialogue sur les romans. J'en ai cherché un exemplaire, que j'ai fait copier par un homme véritablement qui seroit excellent pour écrire sous un ministre les secrets de l'état. J'ai corrigé du mieux que j'ai pu les fautes de ce rare copiste, et je souhaite que vous persistiez dans le dessein de corriger celles qui appartiennent aux personnes qui ont fait imprimer l'ouvrage même. Tel qu'il est, je ne connois personne qui n'eût été frappé des plaisanteries ingénieuses qui y sont répandues. Il n'y a que vous

au monde qui soyez capable de faire sentir, dans un aussi petit nombre de pages, tout le ridicule d'une infinité prodigieuse de gros volumes; et on ne croira jamais que vous ayez pu mieux faire, à moins que vous ne fassiez voir la pièce telle que vous l'avez composée¹. Vous ne devez point refuser cette satisfaction au public. Je suis, etc.

LETTRE CXXVI.

A BROSSETTE.

Auteuil, 15 juin 1704.

Je suis bien honteux, monsieur, d'avoir été si long-temps sans répondre à vos obligeantes lettres. Cependant je ne laisse pas d'être fâché d'avoir d'aussi bonnes excuses que celles que j'ai à vous en faire: car, outre que j'ai été extrêmement incommodé d'un mal de poitrine, qui non seulement ne me permettoit pas d'écrire, mais qui ne me laissoit pas même l'usage de la respiration, la suppression subite qui s'est faite des greffiers de la grand'chambre, et qui va mettre une de mes nièces à l'hôpital, avec son mari et ses trois enfants, m'a jeté dans une consternation qui n'excuse que trop justement mon silence². Je ne vous entretiendrai point du détail de

¹ Ce fut ce qui l'obligea à donner lui-même ce dialogue.
(L. R.)

² On présume que cette nièce, dont la position alarme la pré-

cette affaire. Tout ce que je puis vous dire, c'est que les prospérités de la France coûtent cher au greffe, et que, si cela continue, j'ai bien peur que les trois quarts du royaume ne s'en aillent à l'hôpital couronnés de lauriers. Il faut pourtant tout espérer de Dieu et de la prudence du roi.

Vous m'avez fait plaisir de me mander les miracles du jésuite Romeville¹. Je ne sais pas s'il a ressuscité des morts et fait marcher des paralytiques ; mais le plus grand miracle, à mon avis, qu'il pourroit faire, ce seroit de convenir que M. Arnauld étoit le plus grand personnage et le plus véritable chrétien qui ait paru depuis long-temps dans l'église, et de désavouer les exécrables maximes de tous les nouveaux casuistes. Alors je lui crierois : *Hosanna in excelsis ! beatus qui venit in nomine Domini !*

J'ai bien de la joie que vous vous érigiez en auteur par un aussi bon et aussi utile ouvrage que celui dont vous m'avez envoyé le titre². J'ai naturellement peu d'inclination pour la science du droit ci-

voyance de Despréaux, étoit une fille du greffier Jérôme Boileau, son frère aîné, mort dès 1679. Ce ne devoit pas être celle dont il est parlé dans ce volume, et qui paroît ne s'être pas mariée. (S. S.)

¹ Brossette avoit mandé à Boileau (lettre du 22 mai 1704) les miracles prétendus de ce nouveau Thaumaturge ; mais, de son propre aveu, il n'avoit encore trouvé personne qui eût *vu* ; mais seulement des gens qui avoient *ouï dire*.

² *Les titres du droit civil et du droit canonique, rapportés sous les noms françois des matières, et suivant l'ordre alphabétique, etc.*

vil, et il m'a paru étant jeune et voulant l'étudier, que la raison qu'on y cultivoit n'étoit point la raison humaine et celle qu'on appelle bon sens; mais une raison particulière, fondée sur une multitude de lois qui se contredisent les unes les autres, et où l'on se remplit la mémoire sans se perfectionner l'esprit. Je me souviens même que dans ce temps-là je fis sur ce sujet des vers latins, qui commençoient par

O mille nexibus non desinentium
Fecunda rixarum parens!
Quid intricatis juribus jura impedis?

J'ai oublié le reste. Il m'est pourtant encore demeuré dans la mémoire, que j'y comparois les lois du Digeste aux dents du dragon que sema Cadmus, et dont il naissoit des gens armés qui se tuoient les uns les autres. La lecture du livre de M. Domat¹ m'a fait changer d'avis, et m'a fait voir dans cette science une raison que je n'y avois point vue jusque-là. C'étoit un homme admirable. Je ne suis donc point surpris qu'il vous ait si bien distingué, tout jeune que vous étiez². Vous me faites grand honneur de me comparer à lui, et de mettre en parallèle un misérable faiseur de satires avec le restaura-

un volume in-4°, publié à Lyon, chez Antoine Boudet, 1705. Cet ouvrage a été inséré depuis dans la *Bibliothèque des Arrêts de Brillon*.

¹ Le *Traité sur les lois civiles, dans leur ordre naturel*.

² Brossette étudioit en droit à Paris, en 1691, avec les deux fils de Domat.

teur de la raison dans la jurisprudence. On m'a dit qu'on le *cite* déjà tout haut dans les plaidoiries, comme Balde¹ et Cujas, et on a raison : car, à mon sens, il vaut mieux qu'eux. Je vous en dirois davantage, mais permettez que, dans le chagrin où je suis, je me hâte de vous assurer que je suis, etc.

LETTRE CXXVII.

A M. DE LA CHAPELLE.

Paris, 10 juillet 1704.

J'ai reçu, mon très cher et très exact neveu, mon ordonnance². Elle est en très bonne forme, mais plutôt à Dieu que vous la pussiez aussi bien faire payer que vous la savez faire expédier ! Il y a tantôt dix mois que je suis à solliciter le paiement de la précédente, et qu'on répond au trésor royal : *Il n'y a point d'argent*, sans même me faire espérer qu'il y en aura. Si cela dure, je vois bien qu'au lieu de louis d'or je vais amasser dans mon coffre quantité de

¹ Pierre Balde (*de Ubaldis*), jurisconsulte célèbre au quatorzième siècle : disciple et bientôt émule du fameux Barthole, il professa successivement à Pérouse, sa patrie, à Padoue et à Pavie. Mort en 1400, âgé de soixante-seize ans. Tous ses ouvrages ont été recueillis en trois volumes in-folio. Ses deux frères, Pierre et Ange *degli Ubaldi*, se firent également un nom dans l'étude et l'enseignement du droit.

² Pour le paiement de ses pensions, comme poète et comme historiographe.

beaux modèles de lettres financières, et qui pourront être de quelque utilité à ceux à qui je voudrai les prêter pour les copier. Voilà les fruits de la guerre¹ :

Impius hæc tam culta novalia miles habebit² !

Je vous donne le bonjour, et suis passionnément, etc.

ÉPITRE

ADRESSÉE A DESPRÉAUX PAR HAMILTON³,
 QUI NE S'ÉTOIT POINT NOMMÉ.

De Maintenon, 1704.

Des bords de la rivière d'Eure,
 Lieux où, pour orner la nature,
 L'art fit jadis quelque fracas ;
 De ces lieux, aujourd'hui brillants de mille appas,
 Gens qui n'estiment point Voiture,

¹ Louis XIV soutenoit sur plusieurs points de l'Europe une guerre formidable, pour maintenir sur le trône d'Espagne Philippe V, son petit-fils. Les craintes de Despréaux étoient loin d'être exagérées : la France n'eut pas seulement à regretter des succès ruineux, elle n'offrit bientôt qu'une longue suite de revers. Le poëte qui avoit chanté ses conquêtes, mourut avec la douleur de la voir épuisée, et réduite à proposer vainement les conditions d'une paix humiliante. (S. S.)

² VIRGILE, égl. I, v. 71.

³ Principalement connu dans les lettres par ses *Mémoires de Grammont*. « C'est de tous les livres frivoles, dit La Harpe, le plus agréable et le plus ingénieux ; c'est l'ouvrage d'un esprit léger et

M'ont engagé dans l'embarras
 D'un nouveau genre d'écriture,
 Dont vous ferez fort peu de cas,
 Et que l'écrivain du *Mercur*,
 Pour grossir le recueil de ses galants fatras,
 Trouveroit d'un style trop bas :
 On veut que je vous prouve en rime,
 Moi qui n'en suis qu'à l'alphabet,
 Que pour ces lieux charmants où chacun vous estime,
 Vous devez pour un temps et quitter le sublime,
 Et vous arracher à *Babet*¹.
 En vain je m'en défends ; on ne veut point d'excuse ;
 Écrivez, me dit-on ; peut-on être en défaut,
 Quand du gentil Voiture on révère la muse
 Et les prologues de Quinault ?
 Révolté contre l'ironie,
 Je soutiens par dépit, en termes absolus,
 Que j'aime l'auteur d'*Uranie*²,
 Jusque dans ses *lanturelus*³ ;
 Que ses rondeaux sont au-dessus

« fin, accoutumé, dans la corruption des cours, à ne connoître
 « d'autre vice que le ridicule ; à couvrir les plus mauvaises mœurs
 « d'un vernis d'élégance ; à rapporter tout au plaisir et à la gaieté...
 « L'art de raconter les petites choses de manière à les faire va-
 « loir beaucoup, y est dans sa perfection. » Mais, au jugement du
 même critique, les pièces de société et les chansons d'Hamilton,
 ne sont pas au-dessus de celles de Voiture. (*Cours de Litt.* Siècle
 de Louis XIV, liv. I, ch. iv.)

¹ La gouvernante de Despréaux.

² Le sonnet de Voiture pour *Uranie*.

³ *Lanturlu*, qui est le véritable mot, est un refrain de chan-
 son. Voiture s'en est servi d'une manière assez heureuse dans des

De la taurique Iphigénie ¹,
 Et des vacarmes rebattus
 Que vient faire dans sa manie
 La belle-fille d'Égyptus ².
 Mais par ce discours inutile
 Ayant attiré leur courroux,
 D'une manière plus docile
 Je leur dis : à quoi songez-vous ?
 L'art de rimer, pour moi, fut toujours un mystère ;
 Et, dans nos efforts superflus,
 Inspirez-moi les vers que je ne sais point faire,
 Ou permettez-moi de me taire ;
 Sans prendre, en dépit de Phébus,
 Une route si téméraire ;
 Assez d'idylles, de rébus,
 De bouts-rimés et d'impromptus
 Excitent par-tout sa colère.
 Est-il pour vous si nécessaire
 De renchérir sur ces abus ?
 Ce n'est qu'aux lieux où l'indolence,
 Dans la retraite et dans l'aisance,
 Ignore jusqu'aux moindres maux ;
 Ce n'est qu'aux lieux où, dans un plein repos
 Le jugement et l'élégance,

couplets sur les affaires du temps, pendant la régence d'Anne d'Autriche.

¹ *Oreste et Pylade*, tragédie de la Grange-Chancel, représentée le 11 décembre 1697.

² *L'Hypermnestre* de Riupeirous, jouée pour la première fois le 1^{er} avril 1704.

Du bon goût tenant la balance,
Pèsent le choix de tous les mots ;
Ce n'est enfin que parmi ces coteaux
Où Phébus à longs traits répand son influence,
Que l'harmonieuse cadence
Fait naître la rime à propos ;
Et cet art n'a de résidence
Que chez l'illustre Despréaux.
Chez nous, chétifs rimeurs, le dieu des vers, de glace,
N'échauffe qu'en pointe de vin,
Ou bien quand un couplet malin
Peint quelque Iris à triste face ;
Mais sur Auteuil, comme au Parnasse,
Il épanche son feu divin.
C'est là que près de lui tient la première place
Cet élève fameux qui chanta le Lutrin,
Qui le premier ouvrit tous les trésors d'Horace,
Qui des replis obscurs du grec et du latin
Démêla Juvénal, développa Longin,
Déguisé sous l'ignoble crasse
Des traducteurs de chez Barbin.
Tels chantres ont le goût trop fin
Pour espérer qu'ils fassent grace
A des vers qui sont de la classe
Des madrigaux de Trissotin.
Nous donc qu'un même sort menace,
Pour éviter même disgrâce,
A nos sornettes mettons fin :
Notre Pégase est un roussin
Que la moindre traite embarrasse,

Et qui , bronchant dès la préface,
Est rétif à moitié chemin.

LETTRE CXXVIII.

AU COMTE DE GRAMMONT ¹.

A Paris, ce 13 octobre 1704.

Je ne sais pas, monseigneur, comme vous l'entendez ; mais il me semble que c'est le poète qui doit écrire de belles lettres au duc et pair, et non point le duc et pair au poète. D'où vient donc que vous avez songé à m'en écrire une ? Est-ce que vous vouliez m'apprendre mon métier, et que vous pensez savoir mieux que moi où il faut placer les belles figures et les comparaisons du soleil ? La vérité est cependant que votre plume a mieux fait que vous, et non seulement ne s'est point guindée pour me dire de belles choses, mais, en me disant des choses très badines, m'a autorisé à vous en dire de pareilles ; c'est de quoi je m'accommode fort, et dont je saurai très bien user. Oserai-je néanmoins vous dire que votre lettre, en me réjouissant fort, m'a pourtant chagriné, puisque je vous croyois entièrement guéri, et que c'est par elle que j'ai appris que vous étiez encore sous la conduite d'Esculape ? Oh ! le fâcheux dieu ! Il ne parle jamais que de sobriété et d'abstinences ; et nous autres beaux esprits, quoi-

¹ Le héros des *Mémoires* dont nous venons de parler.

que ses frères en Apollon, nous ne le pouvons plus souffrir, sur-tout depuis qu'il n'a plus voulu entreprendre de guérir messieurs de de la folie de juger des ouvrages. Je le tiens de la faculté: je lui pardonne pourtant volontiers la défense qu'il vous a faite de m'écrire de belles lettres; mais non pas de m'écrire, comme vous faites, tout ce qui vient au bout de la plume, et sur-tout de m'assurer que madame de N..... et madame de Q..... me font l'honneur de se souvenir de moi. Cela ne s'appelle point *magno conatu magnas nugas*, puisque c'est au contraire une chose très aisée à dire, et qui me fait un plaisir très sérieux.

Mais, monseigneur, à propos de belles choses, quel est donc le nouvel habitant de Maintenon qui m'a écrit la lettre en vers que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer?

Quis novus hic *vestris* successit sedibus hospes¹ ?

Je n'ai pas l'honneur de le connoître²; mais, supposé qu'il y ait chez vous beaucoup de pareils habitants, je ne doute point que les muses n'abandonnent dans peu les rives du Permesse, pour s'aller habituer aux bords de la rivière d'Eure. Il a raison de soutenir le parti de Voiture, puisqu'il lui ressemble beaucoup, et qu'en le défendant il défend sa

¹ *Énéide*, liv. IV, v. 10.

² Cette ignorance supposée du véritable auteur de l'épître précédente, ajoute un nouveau prix aux éloges que Boileau va lui accorder.

propre cause, aux pointes près, dont je ne le vois pas fort amoureux. J'ose vous prier, monseigneur, de lui bien témoigner l'estime que je fais de lui, et la reconnoissance que j'ai de l'estime qu'il fait de moi. Mais de quoi je vous conjure encore davantage, c'est de bien marquer à madame de N.... et à madame de Q.... la sincère vénération que j'ai pour elles, et de croire qu'il n'y a personne qui soit avec plus de sincérité et de respect que moi, monseigneur, votre très humble, etc.

LETTRE CXXIX.

A BROSSETTE.

Paris, 13 décembre 1704.

Je suis si coupable, monsieur, à votre égard, que je sens bien que, si je voulois faire mon apologie, il me faudroit plus d'une fois relire mon Aristote et mon Quintilien, et y chercher des figures propres à bien mettre en jour un procès et une maladie que j'ai eus, et qui m'ont empêché de répondre aux lettres obligeantes et judicieuses que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; mais, comme je suis sûr de mon pardon, je crois que je ferai mieux de ne me point amuser à ces vains artifices, et de vous dire, comme si de rien n'étoit, après vous avoir avoué ma faute, que je suis confus des bontés que vous me marquez dans votre dernière lettre. J'admire la dé-

licatesse de votre conscience, et le soin que vous prenez de m'y fournir des armes contre vous-même, au sujet de la critique que vous m'avez faite sur la piqure de la guêpe. Je n'avois garde de me servir de ces armes, puisque franchement je ne savois rien, avant votre lettre, du fait que vous m'y apprenez. Je suis ravi que ce soit à M. de Puget que je doive ma disculpation, et je vous prie de le bien marquer dans votre commentaire sur le Lutrin¹; mais sur-tout je vous conjure de bien témoigner à cet excellent homme l'estime que je fais de lui et de ses découvertes dans la physique. Je vois bien qu'il a en vous un merveilleux disciple; mais dites-moi comment vous faites pour passer si aisément de l'étude de la nature à l'étude de la jurisprudence, et

¹ « Vous voulez bien, monsieur, que je vous fasse réparation au sujet d'une mauvaise difficulté que je vous ai faite dans une de mes précédentes lettres, sur ces deux vers du Lutrin :

Tel qu'on voit un taureau, qu'une guêpe en furie
A piqué dans les flancs, aux dépens de sa vie, etc.

« Je vous avois mandé que cette application ne pouvoit convenir qu'à l'abeille, et non pas à la guêpe, dont je disois que l'aiguillon est tout droit et uni comme la pointe d'une aiguille, et qu'il sort aussi facilement qu'il est entré. Voilà, monsieur, l'erreur où j'étois : je dis erreur, parceque M. de Puget, notre illustre ami, a remarqué, par le moyen du microscope, que l'aiguillon des guêpes est garni à sa pointe de plusieurs petits crans ou entailles, dont le redan s'oppose à la sortie de l'aiguillon, quand il est une fois entré dans la plaie qu'il fait par sa piqure. C'est ce que j'ai vu, après M. de Puget, etc. » (Lettre de Brossette, septembre 1704.)

pour être en même temps si digne sectateur de M. de Puget et de M. Domat.

Il n'y a rien de plus savant et de plus utile que votre livre sur *les titres du droit civil et du droit canonique*; et bien que j'aie naturellement, comme je vous l'ai déjà dit, une répugnance à l'étude du droit, je n'ai pas laissé de lire plusieurs endroits de votre ouvrage avec beaucoup de satisfaction. Vous m'avez fait un grand plaisir de me l'envoyer, et je voudrais bien vous pouvoir faire un présent de ma façon, qui pût, en quelque sorte, égaler le prix de votre livre; mais cela n'étant pas possible, je crois que vous voudrez bien vous contenter de deux épigrammes nouvelles que j'ai composées dans quelques moments de loisir. Ne les regardez pas avec des yeux trop rigoureux, et songez qu'elles sont d'un homme de soixante-sept ans. Les voici :

ÉPIGRAMME

SUR UN HOMME QUI PASSOIT SA VIE A CONTEMPLER SES HORLOGES.

Sans cesse autour de six pendules,
De deux montres, de trois cadrans,
Lubin, depuis trente et quatre ans,
Occupe ses soins ridicules.
Mais à ce métier, s'il vous plaît,
A-t-il acquis quelque science?
Sans doute; et c'est l'homme de France
Qui sait le mieux l'heure qu'il est¹.

¹ Voyez la lettre à Brossette du 6 mars 1705.

AUTRE

A M. LE VERRIER,

SUR LES VERS DE SA FAÇON¹ QU'IL A FAIT METTRE AU BAS
DE MON PORTRAIT, GRAVÉ PAR DREVET.

Oui, Le Verrier, c'est là mon fidèle portrait,
Et l'on y voit à chaque trait
L'ennemi des Cotins tracé sur mon visage ;
Mais dans les vers altiers qu'au bas de cet ouvrage,
Trop enclin à me rehausser,
Sur un ton si pompeux tu me fais prononcer,
Qui de l'ami du vrai reconnoitra l'image² ?

Voilà, monsieur, deux diamants du temple que
je vous envoie pour un livre plein de solidité et de
richesses. Vous en ferez tel usage que vous jugerez
à propos, et même, si vous voulez, un très indigne
usage. Cependant je vous prie de croire que c'est
du fond du cœur que je suis à outrance, etc.

¹ Les voici :

Sans peine à la raison asservissant la rime,
Et, même en imitant, toujours original,
J'ai su dans mes écrits, docte, enjoué, sublime,
Rassembler en moi Perse, Horace, et Juvénal.

Dans l'édition de 1713, le premier hémistiche du premier vers
est ainsi :

Au joug de la raison

² Voyez, tome II, Poésies diverses.

LETTRE CXXX.

AU MÊME.

Paris, 12 janvier 1705.

Je vous envoie, monsieur, le portrait dont il est question. M. Le Verrier, qui vous en fait présent, vouloit l'accompagner d'une lettre de compliment de sa main; mais dans le temps qu'il l'écrivoit, on l'a envoyé chercher de la part de M. Desmarets¹, et je me suis chargé de l'excuser envers vous. Il m'a assuré pourtant qu'il vous écriroit au premier jour par la poste. Ainsi sa lettre arrivera peut-être avant celle-ci, que je vous envoie par la voie que vous m'avez marquée. Il y a des gens qui trouvent que le portrait me ressemble beaucoup; mais il y en a bien aussi qui n'y trouvent point de ressemblance. Pour moi, je ne saurois qu'en dire; car je ne me connois pas trop bien, et je ne consulte pas trop souvent mon miroir². Il y a encore un autre portrait de moi, gravé par un ouvrier dont je ne sais

¹ Élève et neveu de Colbert, Desmarets occupoit alors l'une des deux charges de directeurs des finances, créées en 1701. D'après le conseil de Chamillart lui-même, Louis XIV, en 1708, le nomma contrôleur-général, à la place de ce ministre. La sagesse de ses opérations mit la France en état de résister aux puissances étrangères; il n'en fut pas moins, en 1715, après la mort de Louis XIV, obligé de donner sa démission. (S. S.)

² Suivant la réponse de Brossette, du 12 février 1705, le peintre

pas le nom, et qui me ressemble moins qu'au grand Mogol. Il me fait extrêmement *rechigneux*¹; et comme il n'y a pas de vers au bas, j'ai fait ceux-ci pour y mettre :

Du célèbre Boileau tu vois ici l'image.

Quoi! c'est là, diras-tu, ce critique achevé?

D'où vient le noir chagrin qu'on lit sur son visage?

C'est de se voir si mal gravé.

Je ne sais si le graveur sera content de ces vers; mais je sais qu'il ne sauroit en être plus mécontent que je le suis de sa gravure². Je vous donne le bonjour, et suis très parfaitement, etc.

Témoignez bien à M. Perrichon à quel point je suis glorieux de son souvenir.

LETTRE CXXXI.

AU COMTE HAMILTON³.

Paris, le 8 février 1705.

Je ne devois dans les règles, monsieur, répondre à votre obligeante lettre, qu'en vous renvoyant l'agréable manuscrit⁴ que vous m'avez fait remettre avoit saisi non seulement les traits, mais l'esprit et le génie de Despréaux.

¹ *Rechigné* est le mot françois. — ² Cette gravure étoit faite d'après un portrait de Despréaux, peint par Bouis.

³ Voyez ci-devant la note 1, sur l'épître en vers adressée à Boileau par Hamilton.

⁴ L'épître mêlée de prose et de vers, au comte de Grammont.

entre les mains ; mais ne me sentant pas disposé à m'en dessaisir, j'ai cru que je ne pouvois pas différer davantage à vous en faire mes remerciements, et à vous dire que je l'ai lu avec un plaisir extrême ; tout m'y ayant paru également fin, spirituel, agréable, et ingénieux. Enfin, je n'y ai rien trouvé à redire que de n'être pas assez long ; cela ne me paroît pas un défaut dans un ouvrage de cette nature, où il faut montrer un air libre et affecter même quelquefois, à mon avis, un peu de négligence. Cependant, monsieur, comme dans l'endroit de ce manuscrit où vous parlez de moi magnifiquement, vous prétendez que si j'entreprendois de louer M. le comte de Grammont, je courrois risque en le flattant de le dévisager¹, trouvez bon que je transcrive ici huit vers

C'est un modèle achevé de ce badinage aimable et gracieux, devenu depuis le cachet particulier de Voltaire, dans les nombreuses bagatelles de ce genre, échappées à sa plume.

¹ Dans le projet de louer dignement *le comte*, Hamilton pensé successivement à ceux que l'on pourroit charger d'un pareil éloge. *Le fameux Despréaux* s'offre à son imagination. « Lui seul, dit-il au comte,

Lui seul peut consacrer à l'immortalité
Un mérite comme le vôtre ;
Mais sa muse a toujours quelque malignité,
Et vous caressant d'un côté,
Vous égratigneroit de l'autre. »

Ces vers rappellent involontairement l'impromptu de Voltaire, au roi de Prusse :

Quel diable de Marc-Antonin !
Et quelle malice est la vôtre !
Vous égratignez d'une main,
Quand vous nous caressez de l'autre.

qui me sont échappés ce matin, en faisant réflexion sur la vigueur d'esprit que cet illustre comte conserve toujours, et que j'admire d'autant plus qu'étant encore fort loin de son âge, je sens le peu de génie que j'ai pu avoir autrefois entièrement diminué et tirant à sa fin. C'est sur cela que je me suis récrié :

Fait d'un plus pur limon, Grammont à son printemps
N'a point vu succéder l'hiver de la vieillesse ;
La cour le voit encor brillant, plein de noblesse,
Dire les plus fins mots du temps,
Effacer ses rivaux auprès d'une maîtresse ;
Sa course n'est au fond qu'une longue jeunesse,
Qu'il a déjà poussée à deux fois quarante ans¹.

Je vous supplie, monsieur, de me mander s'il est égratigné dans ces vers, et de croire que je suis avec toute la sincérité et le respect que je dois, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

LETTRE CXXXII.

A BROSSETTE.

6 mars 1705.

Je ne m'étendrai point ici, monsieur, en longues excuses du long temps que j'ai été à répondre à vos obligeantes lettres, puisqu'il n'est que trop vrai

¹ Le comte de Grammont mourut à quatre-vingt-six ans, le 10 janvier 1707.

qu'un très fâcheux rhume que j'ai eu , accompagné même de quelque fièvre , m'a entièrement mis hors d'état , depuis trois semaines , de faire ce que j'aime le mieux à faire , je veux dire de vous écrire. Me voilà entièrement rétabli , et je vais m'acquitter d'une partie de mon devoir.

Je suis fort aise que votre illustre physicien , à l'aide de son microscope , ait trouvé de quoi justifier le vers du Lutrin que vous attaquiez , et qu'il ait rendu à la guêpe son honneur : car , bien qu'elle soit un peu décriée parmi les hommes , on doit rendre justice à ses ennemis , et reconnoître le mérite de ceux même qui nous persécutent. Je vous prie donc de faire bien des remerciements de ma part à M. de Puget , et de lui bien marquer l'estime que je fais des excellentes qualités de son esprit , qui n'ont pas besoin , comme celles de la guêpe , du microscope pour être vues.

Vous faites , à mon avis , trop de cas des deux épigrammes que je vous ai envoyées ¹ , et *sur-tout* de celle à M. Le Verrier , qui n'est qu'un petit compliment très simple , que je me suis cru obligé de lui faire , pour empêcher qu'on ne me crût auteur des quatre vers qui sont au bas de mon portrait , et qui sont beaucoup meilleurs que mes épigrammes , n'y ayant sur-tout de plus juste que ces deux vers :

J'ai su dans mes écrits , docte , enjoué , sublime ,
Rassembler en moi Perse , Horace et Juvénal.

¹ Voyez la lettre CXXIX et les notes.

Supposé que cela fût vrai; *docte* répondant admirablement à Persé, *enjoué* à Horace, et *sublime* à Juvénal. Il les avoit fait d'abord indirects, et de la manière dont vous me faites voir que vous avez prétendu les rajuster ¹; mais cela les rendoit froids, et c'est par le conseil de gens très habiles, qu'il les mit en style direct: la prosopopée ayant une grace qui les anime, et une fanfaronnade même, pour ainsi dire, qui a son agrément ².

¹ « Il me paroît, dit Brossette, par les vers que vous avez adressés à M. Le Verrier :

Oui, Le Verrier, c'est là mon fidèle portrait.....

« il me paroît, dis-je, par ces vers, que vous vous faites quelque peine de ce que M. Le Verrier vous fait parler directement dans les vers qu'il a mis au bas de votre portrait, parcequ'il semble que par-là ce soit vous-même qui vous louangiez. Pour éviter ce petit inconvénient, n'auroit-on point pu tourner ainsi ces quatre vers :

Sans peine à la raison asservissant la rime,
Et, même en imitant, toujours original,
Boileau dans ses écrits, docte, enjoué, sublime,
A su rassembler Persé, Horace, et Juvénal?

« De cette façon on sauve encore la répétition dans mes écrits et en moi, qui est dans les vers de l'autre inscription. » (*Lettre du 12 février 1705.*)

² Il est certain, dit d'Alembert, note XXVII sur l'*Éloge de Boileau*, que ces vers sont de lui, et qu'il les fit pour en remplacer de mauvais qu'on avoit voulu mettre au bas de son portrait. C'est un petit mouvement d'amour-propre qu'il faut lui pardonner, ajoute-t-il, et que la circonstance lui arracha. Car dans une autre occasion, un graveur lui ayant demandé des vers pour une autre de ses estampes, il répondit : « Je ne suis ni assez fat pour dire du bien de moi, ni assez sot pour en dire du mal. » *Éloges des Acad.*, tome III, p. 132.

Vous ne me dites rien des quatre vers que j'ai faits pour l'autre infame gravure dont je vous ai parlé. Est-ce que vous les trouveriez mauvais? Ils ont pourtant réjoui tous ceux à qui je les ai dits. Mais, pour vous satisfaire sur l'histoire que vous me demandez de l'épigramme de Lubin¹, je vous dirai que Lubin est un de mes parents qui est mort il y a plus de vingt ans, et qui avoit la folie que j'y attaque. Il étoit secrétaire du roi, et s'appeloit M. Targas. J'avois dit, lui vivant, le mot dont j'ai composé le sel de mon épigramme, qui n'a été faite qu'environ depuis deux mois, chez moi, à Auteuil, où couchoit l'abbé de Châteauneuf². Je m'étois ressouvenu le soir, en conversant avec lui, du mot dont il est question; il l'avoit trouvé fort plaisant, et sur cela nous étions convenus l'un et l'autre qu'avant tout, pour faire une bonne épigramme, il falloit dire en conversation le mot qu'on y vouloit mettre à la fin, et voir s'il frapperait. Celui-ci donc l'ayant frappé, je le lui rapportai le lendemain au matin construit en épigramme, telle que je vous l'ai envoyée. Voilà l'histoire.

Le monument antique³ que vous m'avez fait tenir est fort beau et fort vrai. Mon dessein étoit de le

¹ Voyez cette épigramme ci-devant, lettre CXXIX, et tom. II, à son rang.

² L'abbé de Châteauneuf, parrain de Voltaire, est assez connu par ses liaisons avec Ninon de Lenclos: il devoit l'être davantage par l'agréable dialogue qu'il composa pour elle sur la musique des anciens.

³ Il s'agissoit d'une inscription gravée sur un autel en forme de

porter moi-même à l'académie des inscriptions ; mais j'ai su qu'il y avoit déjà long-temps qu'il y étoit , et que les académiciens mêmes s'étoient déjà fort exercés sur cette excellente relique de l'antiquité. Je ne sais pas pourquoi vous me faites une querelle d'Allemand sur la prééminence qu'a eue autrefois Lyon au-dessus de Paris. Est-ce que Paris a jamais nié que , du temps de César , non seulement Lyon , mais Marseille , Sens , Melun , ne fussent beaucoup plus considérables que Paris ? Et qu'est-ce que de cela Lyon sauroit conclure contre Paris , sinon ce vers du Cid :

Vous êtes aujourd'hui ce qu'autrefois je fus ¹ ?

Je vous conjure bien de marquer à M. de Mezzabarba², dans les lettres que vous lui écrirez , le cas que je fais de sa personne et de son mérite. Je ne sais si vous avez vu la traduction qu'il a faite de mon ode sur Namur. Je ne vous dirai pas qu'il y est plus moi-même que moi-même ; mais je vous dirai hardiment que , bien que j'aie sur-tout songé à y

piédestal , qui , en décembre 1704 , fut découvert à Lyon , dans cet endroit de la haute et ancienne ville qu'on nomme FOURVIÈRE , *Forum vetus* (*For-vieil*, en vieux gaulois). Il n'y a point de doute sur cette étymologie , empruntée du monument que Trajan avoit fait élever sur cette hauteur , et qu'il appela *Forum vetus*. Il s'écroula en 840. Ses débris servirent en grande partie à la construction de la Chapelle , si long-temps célèbre , sous le nom de N. D. de Fourvière. — ¹ Acte I , scène vi.

² L'abbé de Mezzabarba , membre de la congrégation des Somasques , et professeur de rhétorique à Brescia , à Pavie et à Turin.

prendre l'esprit de Pindare, M. de Mezzabarba y est beaucoup plus Pindare que moi. Si vous n'avez pas encore reçu de lettre de M. Le Verrier, cela ne vient que de ma faute, et du peu de soin que j'ai eu de le faire ressouvenir, comme je devois, de vous écrire; mais je vais dîner aujourd'hui chez lui, et je réparerai ma négligence. Vous pouvez vous assurer d'avoir, au premier jour, un compliment de sa façon. Adieu, mon illustre monsieur, croyez que c'est très sincèrement que je suis, etc.

Souffrez que je fasse ici en particulier, et hors d'œuvre, mon compliment à M. Perrichon.

LETTRE CXXXIII.

AU MÊME.

.... 1705¹.

Je suis si coupable envers vous, monsieur, que, si je voulois me disculper de toutes mes négligences, il faudroit que j'y employasse toutes mes lettres, et je ne vous pourrois parler d'autre chose. Il me semble donc que le mieux est de vous renvoyer à mes excuses précédentes, puisque je n'en ai point

¹ Cette lettre, à laquelle MM. Daunou et Didot donnent pour date le 15 mai, n'en porte aucune dans le recueil publié par Cizeron-Rival. Elle répond à une lettre de Brossette, également sans date, mais qui doit avoir été écrite dans les premiers jours d'avril 1705. (S. S.)

de nouvelles à vous alléguer, et de vous prier de suppléer, par la violence de votre amitié, à la faiblesse de mes raisons. Cela étant, je vous dirai que j'ai été ravi d'apprendre, par votre dernière lettre, l'honorable distribution que vous avez faite des estampes de Drevet¹. La vérité est que vous deviez les avoir reçues de ma main; mais je crois vous avoir déjà écrit que je ne les donnois à personne, à cause des vers fastueux que M. Le Verrier a fait graver au bas, et dont je paroîtrois tacitement approuver l'ouverte flatterie, si j'en faisois des présents en mon nom. Cependant il n'est pas possible de n'être point bien aise qu'elles soient entre les mains de M. de Puget et de M. Perrichon, et qu'elles leur donnent occasion de se ressouvenir de l'homme du monde qui les estime et les honore le plus. Pour ce qui est de monsieur le prévôt des marchands de Lyon², je ne saurois croire qu'il souhaite de voir un portrait aussi peu digne de sa vue que le mien. La vérité est pourtant que je souhaite fort qu'il le souhaite, puisqu'il n'y a point d'homme dont j'aie entendu dire tant de bien que de cet illustre magistrat, et qu'on ne peut être honnête homme sans desirer d'être estimé d'un aussi excellent homme que lui. M. Le Verrier m'a assuré qu'il vous enverroit encore deux de mes portraits par la voie que vous m'avez mandée; et

¹ D'après le peintre De Troy: cette estampe très estimée se trouve dans l'édition de 1713.

² Benoit Cachet de Monteran, comte de Garnerans, prévôt des marchands et commandant de la ville de Lyon.

vous les pourrez donner à qui vous jugerez à propos. M. de Puget me fait bien de l'honneur de me mettre en regard, pour me servir de vos termes, avec M. Pascal. Rien ne me sauroit être plus agréable que de me voir mis en parallèle avec un si merveilleux génie; mais tout ce que nous avons de semblable, comme l'a fort bien remarqué M. de Puget dans ses jolis vers¹, c'est l'inclination à la satire, si l'on doit donner le nom de satires à des lettres aussi instructives et aussi chrétiennes que celles de M. Pascal.

Je viens maintenant à l'extrême honneur que la ville de Lyon me fait en me demandant mon sentiment sur l'inscription nouvelle qu'elle veut qui soit mise dans son hôtel-de-ville, au sujet du passage de nosseigneurs les princes en 1701; et je n'aurai pas grand'peine à me déterminer là-dessus, puisque je suis entièrement déclaré pour la langue latine, qui est extrêmement propre, à mon avis, pour les inscriptions, à cause de ses ablatifs absolus, au lieu que la langue françoise, en de pareilles occasions, traîne et languit par ses gérondifs incommodes, et par ses verbes auxiliaires où elle est indispensablement assujettie, et qui sont toujours les mêmes.

¹ Voici les vers que M. de Puget avoit placés entre les deux portraits :

Malgré nos visages divers,
 Nous convenons en une chose :
 Si l'un est satirique en vers,
 L'autre fut satirique en prose.

Brossette les avoit envoyés à Boileau.

Ajoutez qu'ayant besoin pour plaire d'être soutenue, elle n'admet point cette simplicité majestueuse du latin, et, pour peu qu'on l'orne, donne dans un certain phébus qui la rend sotté et fade. En effet, monsieur, voyez, par exemple, quelle comparaison il y auroit entre ces mots qui viennent au bout de la plume : *Regiâ familiâ urbem invisente*, et ceux-ci : *La royale famille étant venue voir la ville*. Avec tout cela néanmoins peut-être que je me trompe, et je me rendrai volontiers sur cela à l'avis de ceux qui me demandent mon avis ¹. Cependant je vous prie de bien témoigner mes respects à messieurs de la ville de Lyon, et de leur bien marquer que je ne perdrai jamais l'occasion de célébrer une ville qui a été, pour ainsi dire, par ses pensions, la mère nourrice de mes muses naissantes, et chez qui autrefois, comme je l'ai déjà dit dans un endroit de mes ouvrages ², on obligeoit les méchants auteurs d'effacer eux-mêmes leurs écrits avec la langue. Du reste, croyez qu'on ne peut être plus que je le suis, etc.

Vous recevrez dans peu une recommandation de moi pour un valet-de-chambre que vous connoissez, et dont franchement j'ai été indispensablement obligé de me défaire.

¹ « Il y a, dit d'Alembert, sans doute beaucoup de vérité dans ces réflexions : la seule méprise de Despréaux est de n'avoir pas vu les exceptions dont elles étoient susceptibles ; et si ce grand poète eût été chargé de faire une inscription à la statue du meilleur de nos rois, il avoit trop de goût pour ne pas sentir que *Henri IV* auroit dit bien plus que *Henricus quartus*. » (*Éloge de Charpentier*.) — ² Dans le discours sur la satire, tome I, p. 50.

LETTRE CXXXIV.

AU MÊME.

Paris, 20 novembre 1705.

Je suis si coupable envers vous, monsieur, que le mieux que je puisse faire à mon avis, c'est d'avouer sincèrement ma faute, et de vous en demander un pardon que, grace à votre aveugle bonté pour moi, je suis en quelque façon sûr d'obtenir. Je ne vous ferai donc point d'excuse de mon silence depuis six mois. J'en pourrois pourtant alléguer de très mauvaises, dont la principale est un misérable ouvrage¹ que je n'ai pu m'empêcher de composer de nouveau, et qui m'a emporté toutes les heures de mon plus agréable loisir, c'est-à-dire tout le temps que je pouvois m'entretenir par écrit avec vous. M'en voilà quitte enfin, et il est achevé.

Ainsi, monsieur, trouvez bon que je revienne à vous comme si de rien n'étoit, et que je vous dise avec la même confiance que si j'avois exactement répondu à toutes vos lettres, qu'il n'y a point de jeune homme dans mon esprit au-dessus de M. Du-

¹ La satire XII sur l'équivoque. Boileau, en traitant lui-même cet ouvrage de *misérable*, le jugeoit plus sévèrement encore, que ne l'ont fait depuis les amis et les ennemis de l'auteur. Nous avons vu déjà plus d'un exemple de la candeur avec laquelle Boileau se constituoit juge désintéressé dans sa propre cause.

gas; que je le trouve également poli, spirituel, savant; et que si quelque chose peut me donner bonne opinion de moi-même, c'est l'estime, quoique assez mal fondée, qu'il témoigne, aussi bien que vous, faire de mes ouvrages¹. Il m'est venu voir deux fois à Auteuil; et bien que nos conversations aient été fort longues, elles m'ont paru fort courtes. Je lui ai donné un assez méchant dîner avec M. Bronod, et cela ne s'est point passé, comme vous pouvez bien vous l'imaginer, sans boire plus d'une fois à votre santé. Il m'a marqué une estime particulière pour vous; et j'ai encore mis cette estime au rang de ses grandes perfections. Mais que voulez-vous dire avec vos termes de *parfaite reconnoissance* et d'*attachement respectueux*, qu'il se pique, dites-vous, d'avoir pour moi? Au nom de Dieu, monsieur, qu'il change tous ces sentiments en sentiment de bonté et d'amitié. M. Dugas est un homme à qui on doit du respect, et non pas qui en doive aux autres; et d'ailleurs, vous vous souvenez bien de l'épigramme de Martial:

Sed si te colo, Sexte, non amabo.

¹ Il avoit fait pour le portrait de Boileau le distique suivant, rapporté dans une lettre de Brossette, du 10 avril 1700:

Hoc mutato habitu, vultus sibi sumsit Apollo,

Ut Gallis metri jura modumque daret.

C'est ainsi du moins que Cizeron-Rival le cite, tome I, p. 68; mais il y a, selon moi, une faute grave dans le premier vers, que je propose de lire de cette manière:

Hos, mutato habitu, vultus, etc.

Que seroit-ce donc, si M. Dugas en alloit user de la sorte, et comment pourrois-je m'en consoler? Voilà, monsieur, tout ce que j'ai à vous dire cette fois pour vous marquer ma rentrée dans mon devoir. Je ne manquerai pas au premier jour de vous écrire une lettre dans les formes, où je vous dirai le sujet et les plus essentielles particularités de mon nouvel ouvrage, que je vous prierai pourtant de tenir secrètes. Cependant je vous supplie de demeurer bien persuadé que, tout nonchalant que je suis, je ne laisse pas d'être, plus que personne du monde, etc.

LETTRE CXXXV.

AU MÊME.

Paris, 12 mars 1706.

Vous accusez à grand tort M. Dugas du peu de soin que j'ai eu depuis si long-temps à répondre à vos obligeantes lettres. Il est homme au contraire qui n'a rien oublié pour augmenter en moi l'estime particulière que j'ai toujours eue pour vous, et pour m'engager à vous écrire souvent. Ainsi je puis vous assurer que tout le mal ne vient que de ma négligence, qui est en moi comme une fièvre intermittente, qui dure quelquefois des années entières, et que le quinquina de l'amitié et du devoir ne sauroit guérir. Que voulez-vous, monsieur? Je ne puis pas

me rebâtir moi-même ; et tout ce que je puis faire , c'est de convenir de mon crime.

Je vous dirai pourtant qu'il ne me seroit pas difficile de trouver de méchantes raisons pour le pallier, puisqu'il n'est pas imaginable combien depuis très long-temps je me suis trouvé occupé de la méchante affaire que je me suis faite par ma satire contre l'*équivoque*, qui est l'ouvrage que je vous avois promis de vous communiquer. A peine a-t-elle été composée, que, l'ayant récitée dans quelques compagnies, elle a fait un bruit auquel je ne m'attendois point, la plupart de ceux qui l'ont entendue ayant publié et publiant encore, je ne sais pas sur quoi fondé, que c'est mon chef-d'œuvre. Mais ce qui a encore bien augmenté le bruit, c'est que dans le cours de l'ouvrage j'attaque cinq ou six des méchantes maximes que le pape Innocent XI a condamnées ; car, bien que ces maximes soient horribles, et que, non plus que ce pape, je n'en désigne point les auteurs, messieurs les jésuites de Paris, à qui on a dit quelques endroits qu'on a retenus, ont pris cela pour eux, et ont fait concevoir que d'attaquer l'*équivoque*, c'étoit les attaquer dans la plus sensible partie de leur doctrine. J'ai eu beau crier que je n'en voulois à personne qu'à l'*équivoque* même, c'est-à-dire au démon, qui seul, comme je l'avoue dans ma pièce, a pu dire *qu'on n'est point obligé d'aimer Dieu ; qu'on peut prêter sans usure son argent à tout denier ; que tuer un homme pour une pomme, n'est point un mal, etc.* : ces messieurs ont déclaré qu'ils étoient dans les

intérêts du démon, et, sur cela, m'ont menacé de me perdre, moi, ma famille, et tous mes amis. Leurs cris n'ont pourtant pas empêché que monseigneur le cardinal de Noailles, mon archevêque, et monseigneur le chancelier¹, à qui j'ai lu ma pièce, m'aient jeté tous deux à la tête leur approbation, et le privilège pour la faire imprimer si je voulois; mais vous savez bien que naturellement je ne me presse pas d'imprimer, et qu'ainsi je pourrai bien la garder dans mon cabinet, jusqu'à ce qu'on fasse une nouvelle édition de mon livre². On en sait pourtant plusieurs lambeaux; mais ce sont des lambeaux, et j'ai résolu de ne la plus dire qu'à des gens qui ne la retiendront pas. La vérité est qu'à la fin de ma satire j'attaque directement messieurs les journalistes de Trévoux, qui, depuis mon accommodement, m'ont encore insulté en trois ou quatre endroits de leur journal; mais ce que je leur dis ne regarde ni les propositions, ni la religion, et d'ailleurs je prétends, au lieu de leur nom, ne mettre dans l'impression que des étoiles, quoiqu'ils n'aient pas eu la même circonspection à mon égard. Je vous dis tout ceci, monsieur, sous le sceau du secret, que je vous prie de me garder. Mais, pour revenir à ce que je vous disois, vous voyez bien, monsieur, que j'ai eu assez

¹ M. de Pontchartrain le père.

² Despréaux ne put obtenir la permission d'insérer cette pièce dans l'édition de ses œuvres, qu'il se disposoit à publier en 1710. Les éditeurs de 1713 ne purent également la comprendre dans la leur. — Voyez notre Préface générale, p. ix.

d'affaires à Paris, pour me faire oublier celles que j'ai à Lyon.

Parlons maintenant des choses que vous voulez savoir de moi. Ma réponse au P. Bourdaloue est très juste et très véritable; mais voici mes termes: « Je vous l'avoue, mon père¹; mais pourtant si vous voulez venir avec moi aux Petites-Maisons, je m'offre de vous y fournir dix prédicateurs contre un poète, et vous ne verrez à toutes les loges que des mains qui sortent des fenêtres, et qui divisent leurs discours en trois points. »

J'ai su autrefois le nom de l'auteur du rondeau dont vous me parlez, et j'ai vu l'auteur lui-même. C'étoit un homme qui, je crois, est mort, et qui n'étoit pas homme de lettres. Le rondeau pourtant est joli². Il accusoit des gens du métier de se l'être attribué mal-à-propos, et de lui avoir fait un vol. Peut-être au premier jour je me ressouviendrai de son nom, et je vous l'écrirai. Entendons-nous toutefois; dans le rondeau dont je vous parle, il n'y avoit point: *Où s'enivre Boileau*. Ainsi j'ai peur que nous ne prenions le change.

¹ Dans la chaleur d'une dispute avec Boileau sur je ne sais quel point de morale ou de littérature, il étoit échappé au père Bourdaloue de s'écrier que *les poètes étoient fous*.

² Très joli sans doute; et la chute épigrammatique *hormis les vers, qu'il falloit laisser faire à La Fontaine*, devoit sur-tout plaire à Boileau. Mais qu'il soit en effet de Chapelle, de Stardin, ou de Prepetit de Grammont, cette grave question ne me paroît pas valoir ce qu'elle a dû coûter de recherches, pour la laisser indécise.

Pour ce qui est de *la vie de Molière*, franchement ce n'est pas un ouvrage qui mérite qu'on en parle. Il est fait par un homme qui ne savoit rien de la vie de Molière, et il se trompe dans tout, ne sachant pas même les faits que tout le monde sait¹. Pour les odes de M. de La Motte, quelqu'un, ce me semble, me les a montrées; mais je ne m'en ressouviens pas assez pour en dire mon avis². Il me semble, monsieur, que cette fois vous ne vous plaindrez pas de moi, puisque je vous écris une assez longue lettre, et qu'il ne me reste guère que ce qu'il faut pour vous assurer que, tout négligent et tout paresseux que je suis, je ne laisse pas d'être un de vos plus affectionnés amis, et que je suis parfaitement....

Mes recommandations à M. Dugas et à tous nos illustres amis et protecteurs.

LETTRE CXXXVI.

AU MÊME.

Paris, 15 juillet 1706.

Une des raisons, monsieur, qui m'empêche souvent de répondre à vos obligeantes lettres, c'est la

¹ Grimarest, auteur d'une *Vie de Molière*, mauvaise compilation d'anecdotes, reconnues la plupart pour fausses, quoique le compilateur prétendit les tenir de Baron.

² Il avoit été plus franc, lorsqu'il qualifioit ces mêmes odes de *satires*, distinguées seulement par les mots de *quatrain* et de *strophe*.

nécessité où je me trouve, grace à ma négligence ordinaire, de les commencer toujours par des excuses de ma négligence. Cette considération me fait tomber la plume des mains; et, dans la confusion où je suis, je prends le parti de ne vous point écrire, plutôt que de vous écrire toujours la même chose. Je vous dirai pourtant qu'à l'égard de vos deux dernières lettres, à cette raison ordinaire que je pourrais vous alléguer, il s'en est encore joint une autre beaucoup plus valable et plus fâcheuse, je veux dire un rhume effroyable qui me tourmente depuis un mois, et pour lequel on me défend sur-tout les efforts d'esprit. Quelque défense pourtant qu'on m'ait faite, je ne saurois m'empêcher de m'acquitter aujourd'hui de mon devoir, et de vous dire, mais sans nul effort d'esprit, que l'illustre ami ¹ qui m'a apporté de votre part l'excellent livre de M. de Puget, est un très galant homme. J'ai eu le bonheur de l'entretenir une heure durant, et il m'a paru très digne de l'estime et de l'amitié que vous avez pour lui. Pour M. de Puget, que vous saurois-je dire, si-

¹ Le même M. Dugas, dont il a déjà été question, lettre CXXXIV, et qui fut depuis (en 1724), prévôt des marchands à Lyon. Voici le portrait que l'on en fait dans les *Récréations littéraires* de Cize-ron-Rival, p. 190. « Il savoit allier la douceur avec la fermeté; « l'activité avec la prudence; la vivacité d'un esprit brillant, avec « la solidité d'un jugement profond; la sagesse d'un philosophe, « avec la gravité d'un magistrat : une science vaste et presque uni-
« verselle, avec une modestie singulière, et une rare simplicité.
« On ne pouvoit nommer un seul vice qu'on pût lui reprocher, « ni une vertu qui ne fût pas la sienne. »

non que jamais personne n'a fait mieux voir combien, dans les objets même les plus finis, les merveilles de Dieu sont infinies, et combien ses plus petits ouvrages sont grands ? Je vous prie de lui témoigner de ma part à quel point je l'honore et le révère. J'ai lu son livre plus d'une fois. J'admire combien vous êtes d'hommes merveilleux dans Lyon. Je doute qu'il y en ait dans Paris de meilleur goût et de plus fin discernement. Faites-moi la faveur de leur bien marquer à tous mes respects, et la gloire que je me fais d'avoir quelque part à leur estime.

On dit que vous allez bientôt avoir dans votre ville le fameux maréchal de Villeroy. Il y a beaucoup de gens ici qui lui donnent à dos sur sa dernière action¹, et véritablement elle est malheureuse ; mais je m'offre pourtant de faire voir, quand on voudra, que la bataille de Ramillies est en tout semblable à la bataille de Pharsale ; et qu'ainsi quand M. de Villeroy ne seroit pas un César, il peut pourtant fort bien demeurer un Pompée².

Parlons maintenant de votre mariage. A mon avis, vous ne pouviez rien faire de plus judicieux. Quoique j'aie composé, *animi gratiâ*, une satire

¹ La bataille de Ramillies en Flandre, perdue le 23 mai 1706, jour de la Pentecôte. (S. S.)

² Quand Villeroy reparut pour la première fois devant Louis XIV, après cette désastreuse journée qui rendit les alliés maîtres de toute la Flandre, le roi, au lieu de lui faire des reproches, lui dit seulement : « Monsieur le maréchal, on n'est pas heureux à notre « âge ! »

contre les méchantes femmes , je suis pourtant du sentiment d'Alcippe , et je tiens comme lui :

Que pour être heureux sous ce joug salulaire ,
Tout dépend , en un mot , du bon choix qu'on sait faire ¹.

Il ne faut point prendre les poètes à la lettre. Aujourd'hui c'est chez eux la fête du célibat : demain c'est la fête du mariage. Aujourd'hui l'homme est le plus sot de tous les animaux ; demain c'est le seul animal capable de justice , et en cela semblable à Dieu. Ainsi , monsieur , je vous conjure de bien marquer à madame votre épouse ² la part que je prends à l'heureux choix que vous avez fait.

Pardonnez à mon rhume si je ne vous écris pas une plus longue lettre , et croyez qu'on ne peut être avec plus de passion que je le suis....

LETTRE CXXXVII*.

AU DUC DE NOAILLES.

A Paris , 30 juillet 1706.

Je ne *scay* pas , monseigneur , sur quoi fondé vous *voulés* qu'il y *ayt* de l'*équivoque* dans le zèle et dans

¹ Sat. X. — ² Brossette venoit d'épouser Marguerite Chavigni ou Chavignieu , née à Lyon , en 1686. Sa naissance et sa fortune n'avoient rien que de très ordinaire ; mais elle réunissoit la délicatesse de l'esprit aux agréments de la figure.

* On peut regarder cette lettre comme inédite. MM. Daunou

la sincère estime que j'ay toujours *faict* profession d'avoir pour vous. *Avés-vous donc oublié que vostre cher poëte n'a jamais été accusé de dissimulation, et qu'enfin sa candeur* (c'est lui-mesme qui le dit dans une de ses *épistres*) *seule a fait tous ses vices*¹? Vous me faites concevoir que ce qui vous a donné cette mauvaise opinion de moi, c'est le peu de soin que j'ay eu depuis *vostre* départ de vous mander des nouvelles de mon dernier ouvrage. Mais, tout de bon, monseigneur, *croiés-vous qu'au milieu des grandes choses dont vous estiés occupé devant Barcelonne, parmi le bruit des canons, des bombes, et des carcasses, mes muses dussent vous aller demander audience pour vous entretenir de mon démeslé avec l'équivoque, et pour sçavoir de vous si je devois l'appeler maudit ou maudite? Je veux bien pourtant avoir failli; et puisque, mesme encore aujourd'hui, vous voulés résolûment que je vous rende compte de cette dernière pièce de ma façon, je vous dirai que je l'ay achevée immédiatement après vostre départ, que je l'ay ensuite récitée à plusieurs personnes de mérite, qui lui ont donné des éloges auxquels je ne m'attendois pas; que monseigneur le*

et Didot, en l'insérant dans leurs éditions, sous la date de 1705 ou 1706, en ont seulement, d'après Louis Racine, donné quelques phrases, qui n'ont aucune conformité avec la copie publiée ici sur l'original. Il paroît même qu'ils ignoroient à qui elle s'adresse. (S. S.)

¹ Et qu'enfin sa candeur seule a fait tous ses vices.

cardinal de Noailles ¹ sur-tout en a paru satisfait, et m'a *mesme* en quelque sorte offert son approbation pour la faire imprimer ; mais que comme j'ai attaqué à force ouverte la morale des méchants casuistes, et que j'ay bien prévu l'*éclat* que cela alloit faire, je n'ay pas jugé à propos *meam senectutem horum sollicitare amentia*, et de m'attirer peut-estre avec eux sur les bras toutes les furies de l'enfer, ou, ce qui est encore pis, toutes les calomnies de.... vous m'entendés bien, monseigneur. Ainsi j'ay pris le parti d'enfermer mon ouvrage, qui vraisemblablement ne verra le jour qu'après ma mort. Peut-estre que ce sera bientôt. Dieu veuille que ce soit fort tard ! Cependant je ne manquerai pas, dès que vous serez à Paris, de vous le porter pour vous en faire la lecture. Voilà l'histoire au vrai de ce que vous desiriez *sçavoir* ; mais c'est assez parler de moi.

Parlons maintenant de vous. C'est avec un extrême plaisir que j'entends tout le monde ici vous rendre justice sur l'affaire de Barcelonne, où l'on prétend que tout auroit bien été, si on avoit aussi bien fini que vous *avés* bien commencé. Il n'y a personne qui ne loue le roi de vous avoir *faict* lieutenant général ; et des gens sensés *mesme* croient que, pour le bien des affaires, il *n'eust* pas été mauvais de vous élever encore à un plus haut rang. Au reste, c'est à qui vantera le plus l'audace avec laquelle vous *avés* monté la tranchée, à peine encore guéri

¹ Le cardinal de Noailles étoit oncle de celui à qui Despréaux écrit.

de la petite vérole, et approché d'assez près les ennemis, pour leur communiquer *vostre* mal, qui, comme vous *savés*, s'excite souvent par la peur. Tout cela, monseigneur, me donneroit presque l'envie de faire ici *vostre* éloge dans les formes; mais comme il me reste très peu de papier, et que le pagnégérique n'est pas trop mon talent, *trouvés* bon que je me hâte *plustôt* de vous dire que je suis avec un très grand respect, monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur,

DESPRÉAUX.

LETTRE CXXXVIII*.

M. LE VERRIER AU MÊME.

Paris, ce 30 juillet 1706.

J'ai été ravi, monseigneur, d'apprendre de vos nouvelles; et, sans un courrier de M. Amelot, qui me dit qu'il vous avoit vu partir de Madrid, et que vous aviez passé à Pampelune huit jours avant lui, j'aurois été dans une peine extrême. Il me semble, monseigneur, qu'il vaut mieux être en Roussillon qu'en Espagne.

* Quoique cette lettre, copiée sur l'original, ne soit pas adressée à Despréaux, elle nous a paru mériter d'avoir place dans sa correspondance. On y apprend beaucoup de particularités sur l'élection du marquis de Saint-Aulaire à l'académie françoise; élection qui est l'objet de la lettre suivante, l'une des principales du recueil. (S. S.)

M. de Barwick ¹ envoya un courrier qui arriva avant-hier à Marly. Il a fort envie de livrer combat aux ennemis ; mais il mande que son infanterie est très foible. M. Orry me dit hier à l'Estang qu'il la rétablirait bientôt sur les lieux. Il est venu ici chercher de l'argent ; le roi lui a donné deux millions en billets de monnaie. La question est de les convertir en espèces : ce change coûte 17 pour 100 ; en sorte que de mille francs de billets de monnaie, on n'en retire que huit cent trente francs en argent. On a déjà envoyé par des courriers une partie de ces deux millions.

Les ennemis se sont enfin déterminés, monseigneur, à faire le siège de Menin ² ; ils ont quinze

¹ Jacques Fitz-James, duc de Berwick, né le 21 août 1670. Il étoit fils de Jacques, duc d'York, depuis roi d'Angleterre, et d'Arabella Churchill, sœur du fameux duc de Marlborough ; et telle fut, dit Montesquieu, l'étoile de cette maison de Churchill, qu'il en sortit deux hommes, dont l'un, dans le même temps, fut destiné à ébranler, et l'autre à soutenir les deux plus grandes monarchies de l'Europe. Berwick avoit à peine dix-huit ans, lorsque le roi son père, réduit à se réfugier en France, le chargea d'aller demander un asile à la cour de Versailles. Après la mort de ce prince à Saint-Germain, il se fit naturaliser François. En 1706, Louis XIV lui donna le bâton de maréchal, et l'envoya pour la seconde fois en Espagne, afin d'y rétablir les affaires de Philippe V, qui étoient dans un état déplorable. L'événement confirma les espérances que le monarque avoit conçues de son génie militaire. Sa nouvelle patrie lui dut beaucoup d'autres succès, et le perdit au siège de Philisbourg, où il fut tué d'un coup de canon, le 12 juin 1734.

² Menin, l'une des places que nous perdîmes dans les Pays-Bas, à la suite de la bataille de Ramillies.

mille paysans qui travaillent à faire leurs lignes. Je ne sais ce que deviendra le siège de Turin : car M. le prince Eugène a fait passer le Pô à dix mille hommes de ses troupes¹. Pour la flotte des Hollandois, elle est sortie de la Manche ; on ne sait où elle va, ni quel incendie elle veut faire, mais on assure qu'elle porte quatre-vingt mille flambeaux. Je n'en dirai pas davantage, monseigneur, sur une matière dont je suis persuadé que vous savez d'ailleurs plus de nouvelles que je n'en puis savoir. Je vais donc me retrancher à vous entretenir d'une autre guerre, dont je suis parfaitement instruit.

Il s'agissoit, monseigneur, de remplir la place qui vaquoit à l'académie par la mort de M. l'abbé Testu². J'ai vu dix-huit voix assurées pour M. de Mismeure, qui n'a point fait la moindre démarche pour les avoir, et qui n'en sait encore rien. Deux dames, extrêmement de ses amies, l'ont empêché d'être élu : l'une, c'est madame de Croissy, qui s'est mis en tête, à la prière de madame de Lambert, de faire élire

¹ Le 7 septembre 1706, n'ayant que trente mille hommes à opposer à plus de soixante mille, il sut profiter de l'inaction des François, qui avoient ordre d'attendre la bataille, et sur-tout de la mésintelligence qui régnoit parmi leurs chefs. Nos retranchements furent forcés : la déroute fut complète. Ce désastre entraîna non seulement la levée du siège de Turin, formé par le duc de La Feuillade ; mais la perte du Milanais, du Mantouan, du Piémont, et du royaume de Naples. Voyez le *Siècle de Louis XIV*, ch. xx.

² Jacques Testu, abbé de Belval, l'un des quarante de l'académie française ; mort le 26 juin 1706. Voyez d'Alembert, *Hist. des Acad.*, tome II, p. 334.

M. le marquis de Saint-Aulaire; l'autre, c'est madame de Ferriol¹, que j'ai toujours vue soumise à madame de Croissy, comme une de ses filles, et qui cependant n'a rien oublié pour faire tomber cette place à M. l'abbé Dubos, auteur du manifeste de M. de Bavière². Il n'eut hier que trois voix, et M. de Saint-Aulaire fut élu. Je vous laisse à penser, monsieur, quel est le triomphe de madame de Croissy.

Pour M. de Mimeure, ses meilleurs amis ont été obligés de le sacrifier; d'autres se sont absentés de l'académie, et de ce nombre sont M. d'Avranches³, M. de Malezieu⁴, M. l'abbé Genest⁵ et M. Dacier.

¹ Madame de Ferriol, sœur de la célèbre madame de Tencin, étoit mère de MM. d'Argental et de Pont-de-Vesle. Il en est souvent fait mention dans les *Lettres de mademoiselle Aissé*, qui fut élevée sous ses yeux. (S. S.)

² De Maximilien, électeur de Bavière, contre Léopold, empereur d'Allemagne, relativement à la succession d'Espagne.

³ Huet, évêque d'Avranches.

⁴ Voltaire en fait le plus grand éloge, dans l'épître dédicatoire de la tragédie d'*Oreste*, à la duchesse du Maine. Selon lui, Malezieu connoissoit Athènes mieux qu'aujourd'hui quelques voyageurs ne connoissent Rome, après l'avoir vue. Il avoit traduit, pour le théâtre de Sceaux, l'*Iphigénie en Tauride* d'Euripide, avec une fidélité pleine d'élégance; et la duchesse représentoit *Iphigénie*, dans cette fête, digne, ajoute Voltaire, de celle qui la recevoit, et de celui qui en faisoit les honneurs. Malezieu avoit été précepteur du duc du Maine, et fut désigné au roi par madame de Maintenon, pour enseigner les mathématiques au duc de Bourgogne.

⁵ Auteur des tragédies de *Zélonide*, *Polymnestor*, *Joseph* et *Pénélope*. Cette dernière est restée long-temps au théâtre.

Mais M. Despréaux, en vrai républicain, ne s'est point absenté ; il est allé courageusement à l'académie ; il a représenté avec beaucoup de chaleur que tout étoit perdu , puisqu'il n'y avoit plus que la brigade des femmes qui mît des académiciens à la place de ceux qui mouroient. Enfin, il a lu tout haut des vers de M. de Saint-Aulaire qu'on lui avoit donnés de sa part ; il a représenté que dès sa première jeunesse sa bile s'étoit échauffée contre les mauvais poètes ; que c'étoit ce qui l'avoit porté à écrire contre les Chapelains, les Cotins, les Pelletiers et tant d'autres qui étoient les héros du Parnasse, en comparaison de M. de Saint-Aulaire, à qui l'on ne devoit pas donner le nom d'Anacréon, parceque c'est un vieillard qui invoque la mollesse de le venir réchauffer sur la fin de ses jours. Ainsi M. Despréaux, à la vue de tout le monde, donna une boule noire à M. de Saint-Aulaire, et nomma lui seul M. de Mimeure. Voilà, monseigneur, des témoignages qu'il y a encore de vrais Romains sur la terre ; et à l'avenir vous prendrez la peine de ne plus appeler M. Despréaux votre cher poète, mais votre cher Caton.

Puisque je vous en ai tant dit sur cette matière, il faut, monseigneur, que je rende mon histoire complète, d'autant plus que les moindres circonstances ne laissent pas que d'avoir leur agrément, à deux cents lieues de Paris. Ce sont MM. de Dangeau qui étoient à la tête du parti de Dubos. M. le Duc étoit aussi d'abord pour lui, et M. le prince de Conti pour M. de Saint-Aulaire. Il y a quelques jours que se

promenant avec M. de Torci¹, M. de Dangeau les aborda. Le prince lui dit : « Je ne vous connois plus ; « car le Dangeau d'aujourd'hui n'est point le Dangeau « d'autrefois. » Celui-ci fort surpris pria instamment qu'on lui expliquât cette énigme. « Comment, reprit « le prince, M. de Dangeau est pour un homme qui « a manqué à un ministre, contre un homme qui a « loué le roi ! Encore un coup je n'y connois plus « rien. » C'est que M. de Saint-Aulaire a fait un panégyrique du roi², et que M. Dubos avoit promis à M. de Torci d'aller à Venise avec M. l'abbé de Pomponne.

Pour les gens ameutés par M. le prince de Conti, ils ne se sont point trouvés à l'élection ; et dès que M. le Duc a su qu'il s'agissoit de M. de Mimeure, il a écrit une lettre à un académicien avec ordre de la lire à l'académie, par laquelle il mandoit qu'il se desistoit de ses premières sollicitations, pour les tourner tout entières en faveur de M. de Mimeure, qui

¹ Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torci, administra le département des affaires étrangères, à la mort de son père, M. de Croissi.

² Saint-Aulaire parla de ce panégyrique en ces termes, dans son discours de réception, le 23 septembre 1706 : « Il ne falloit « pas moins que l'assemblage de tous les talents acquis et naturels « pour parler d'un roi en qui toutes les vertus se réunissent ; et « si, loin de vos savants concerts, j'osai faire entendre ma foible « voix, lorsqu'il m'étoit permis de ne suivre d'autres règles que « celles de mon zèle, daignez, messieurs, vous en souvenir, mon « ambition se bornoit à célébrer quelques unes de ces vertus ai- « mables, que le grand nombre de celles qui sont plus éclatantes « dérobe aux yeux du public. »

étoit un des hommes du monde qu'il aimoit et qu'il estimoit le plus. Madame de Montespan, d'un autre côté, a tellement lavé la tête à M. d'Avranches, qui s'étoit engagé à M. de Dangeau pour M. Dubos, qu'il n'a osé se trouver à l'élection. Vous connoissez, monseigneur, son art de parler ; elle lui demandoit de quel front il iroit porter son suffrage contre son élève¹, et comment il oseroit après cela se présenter devant MONSEIGNEUR, quoiqu'il ne se fût point déclaré, parceque M. de Mimeure, à qui il offroit de faire parler de sa part à l'académie, l'avoit supplié de n'en rien faire. Je ne finirois point, si je voulois tout conter.

En voilà assez, et peut-être trop. Je vais donc parler d'autre chose. M. l'abbé de Polignac a fait un poëme qui contient six livres, et qui est intitulé *L'Anti-Lucrèce*². Je n'en ai entendu que le premier livre ; mais je puis vous assurer que cela suffit pour voir que cet ouvrage est tout brillant d'esprit et de feu de poésie. C'est le sentiment de M. le procureur-général³, de MM. Despréaux, de Valincour, Boivin, de M. l'abbé de Châteauneuf et de M. et madame Dacier. Le poëme est écrit en latin.

¹ M. de Mimeure avoit été admis aux leçons que Huet donnoit au fils de Louis XIV.

² Ce poëme, laissé très imparfait à la mort du cardinal de Polignac, fut confié par l'abbé de Rothelin au célèbre professeur Le Beau, qui le mit en ordre, en remplit avec succès les nombreuses lacunes, et le publia en 1744, avec une préface aussi sagement pensée que bien écrite.

³ D'Aguesseau.

Je suis , avec toute sorte d'attachement et de respect , monseigneur, votre très humble, etc.

P. S. Je veux , monseigneur, être aussi fidèle que long historien ; M. le duc de Coislin s'est aussi absenté.

LETTRE CXXXIX*.

AU MARQUIS DE MIMEURE¹.

A Paris, 4 août 1706.

Ce n'est point, monsieur, un faux bruit, c'est une vérité très constante, que dans la dernière assemblée qui se tint au Louvre pour l'élection d'un académicien, je vous donnai ma voix, et je vous la donnai avec d'autant plus de raison, que vous ne l'aviez point brigüée, et que c'étoit votre seul mérite qui m'avoit engagé dans vos intérêts. Je n'étois pas pourtant le premier à qui la pensée de vous élire étoit venue; il y avoit un bon nombre d'académiciens qui me paroissoient dans la même disposition que moi. Mais je fus fort surpris, en arrivant dans l'assemblée, de les trouver tous changés, en faveur d'un

* Cette lettre vraiment curieuse se trouve dans un recueil intitulé *Diversités galantes et littéraires*, seconde part., p. 85, Paris, 1777, in-18. L'original fut remis à Piron par la marquise de Mimeure. (S. S.)

¹ Jacques-Louis Valon, marquis de Mimeure, lieutenant-général des armées du roi, né à Dijon, le 19 novembre 1659: mort le 3 mars 1719.

M. de Saint-Aulaire¹, homme, disoit-on, de fort grande réputation, mais dont le nom pourtant, avant cette affaire, n'étoit pas venu jusqu'à moi. Je leur témoignai mon étonnement avec assez d'amertume; mais ils me firent entendre, d'un air assez pitoyable, qu'ils étoient liés. Comme la brigade de M. de Saint-Aulaire n'étoit pas médiocre, plusieurs gens de conséquence m'avoient écrit en faveur de cet aspirant à la dignité académique; mais, par malheur pour lui, dans l'intention de me faire mieux concevoir son mérite, on m'avoit envoyé un poëme de sa façon², très mal versifié, où, en termes assez confus, il conjure la volupté de venir prendre soin de lui pendant sa vieillesse, et de réchauffer les restes glacés de sa concupiscence: voilà en effet le but où il tend dans ce beau poëme. Quelque bien qu'on m'eût dit de lui, j'avoue que je ne pus m'empêcher d'entrer dans une vraie colère contre son ouvrage. Je le portai à l'académie, où je le laissai lire à qui voulut; et quelqu'un s'étant mis en devoir de le défendre, je jouai le vrai personnage du misanthrope dans Molière, ou plutôt j'y jouai mon propre per-

¹ François-Joseph de Beauvoir, marquis de Saint-Aulaire, lieutenant-général au gouvernement de Limousin, mort le 17 décembre 1742, à près de cent ans, d'autres disent à cent deux.

² C'étoit une élégie, qui commençoit par ces vers,

Où fuyez-vous plaisirs, où fuyez-vous amours?

De mon printemps compagnons si fidèles, etc.

Le premier président de Lamoignon les avoit envoyés à Boileau pour déterminer son suffrage en faveur du marquis: ils produisirent un effet tout contraire.

sonnage, le chagrin de ce misanthrope contre les méchants vers ayant été, comme Molière me l'a confessé plusieurs fois lui-même, copié sur mon modèle. Ensuite on procéda à l'élection par billets; et bien que je fusse le seul qui écrivis votre nom dans mon billet, je puis dire que je fus le seul qui ne parus point honteux et déconcerté¹.

Voilà, monsieur, au vrai toute l'histoire de ce qui s'est passé à votre occasion à l'académie. Je ne vous en fais pas un plus grand détail, parceque M. Le Verrier m'a dit qu'il vous en avoit déjà écrit fort au long. Tout ce que je puis vous dire, c'est que dans tout ce que j'ai fait, je n'ai songé qu'à procurer l'avantage de la compagnie, et rendre justice au mérite. Cependant je vois que par-là je me suis fait une fort grande affaire, non seulement avec M. de Saint-Aulaire, mais avec vous, et que je suis plutôt l'ob-

¹ Monchesnai raconte ainsi cette anecdote : « Le jour que l'élection devoit être faite, il (Despréaux) se transporta exprès à l'académie pour donner sa boule noire. Quelques académiciens lui ayant remontré que le marquis étoit un homme de qualité, qui méritoit qu'on eût pour lui des égards : — Je ne lui conteste pas, dit-il, ses titres de noblesse, mais ses titres du Parnasse; et je le soutiens non seulement mauvais poète, mais poète de mauvaises mœurs. — Mais, reprit l'abbé Abeille, monsieur le marquis n'écrit pas comme un auteur de profession, il se borne à faire de petits vers comme Anacréon. — Comme Anacréon! repartit le satirique. Et l'avez-vous lu, vous qui en parlez? Savez-vous bien, monsieur, qu'Horace, tout Horace qu'il étoit, se croyoit un très petit compagnon auprès d'Anacréon? — Eh bien donc, monsieur, si vous estimez tant les vers de votre monsieur le marquis, vous me ferez un très grand honneur de mépriser les miens. » (*Bolæana*, n. LIII.)

jet de vos reproches, que de vos remerciements. Vous vous plaignez sur-tout du hasard où je vous exposois, en vous nommant académicien, à faire une mauvaise harangue. Je suis persuadé que vous ne la pouviez faire que fort bonne; mais quand même elle auroit été mauvaise, n'aviez-vous pas un nombre infini d'illustres exemples pour vous consoler? Et est-ce la première méchante affaire dont vous seriez sorti glorieusement? Vous dites qu'en vous j'ai prétendu donner un bretteur à l'académie. Oui, sans doute; mais un bretteur à la manière de César et d'Alexandre. Hé quoi! avez-vous oublié que le bonhomme Horace avoit été colonel d'une légion, et n'étoit pas revenu comme vous d'une grande défaite?

Cum fracta virtus, et minaces

*Turpe solum tetigere mento*¹.

Cependant dans quelle académie n'auroit-il point été reçu, supposé qu'il n'eût point eu pour concurrent M. de Saint-Aulaire? Enfin, monsieur, vous me faites concevoir que je vous ai en quelque sorte compromis par trop de zèle, puisque vous n'avez eu pour vous que ma seule voix. Mais si j'ose ici faire le fanfaron, prétendez-vous que ma seule voix non brigüée ne vaille pas vingt voix mendiées bassement? Et de quel droit prétendez-vous qu'il ne soit pas permis à un censeur, soit à droit, soit à tort, installé depuis long-temps sur le Parnasse comme moi, de rendre sans votre congé justice à vos bonnes

¹ HOR., liv. II, od. VII, v. 11-12.

qualités, et de vous donner son suffrage sur une place qu'il croit que vous méritez¹? Ainsi, monsieur, demeurons bons amis, et sur-tout pardonnez-moi les ratures qui sont dans ma lettre, puisqu'elle me coûteroit trop à récrire, et que je ne sais si je pourrois venir à bout de la mettre au net. Du reste croyez qu'il n'y a personne qui vous estime plus que moi, et que je suis très affectueusement votre très humble, etc.

Nous avons déjà bu plusieurs fois à votre santé dans l'illustre auberge où l'on boit si souvent *gratis*, comme vous savez².

¹ L'académie, pour dédommager le marquis de Mimeure de ce désagrément passager, disposa en sa faveur de la première place vacante : il fut reçu l'année d'après. « On a de lui quelques morceaux de poésies, qui ne sont pas inférieures, dit Voltaire, à celles de Racan et de Maynard : mais comme ils parurent dans un temps où le bon étoit très rare ; et le marquis de Mimeure dans un temps où l'art étoit perfectionné, ils eurent beaucoup de réputation, et à peine fut-il connu. » Il est, du moins, resté de Saint-Aulaire un joli madrigal et d'agréables souvenirs. — Mais c'est assez de lettres, et sur-tout de notes, sur ces petites intrigues, qui n'en étoient de grandes alors, que faute de mieux.

² Ce devoit être la maison du financier Le Verrier, puisque Despréaux à cette époque n'en fréquentoit point d'autre. (S. S.)

LETTRE CXL.

A BROSSETTE.

30 septembre 1706.

Je suis à Auteuil, monsieur, où je n'ai pas votre première lettre. Ainsi vous trouverez bon que je me contente de répondre à votre seconde, que je viens de recevoir. Vous me faites grand honneur de me consulter sur une question de physique, étant comme je suis assez ignorant physicien. Je veux croire que votre moine bénédictin est au contraire fort habile dans cette science ; mais, si cela est, je vois bien qu'on peut être en même temps naturaliste très pénétrant et très maudit dialecticien ; car j'ai lu un livre de lui sur la rhétorique, où, à mon avis, tout ce qu'il peut y avoir au monde de mauvais sens est rassemblé¹. Vous pouvez donc bien penser que sur l'effet de la nature que vous me proposez, je penche à être bien plutôt de votre sentiment que du sien.

Mais laissons là le bénédictin, et parlons de M. de Puget. Quelque attaché qu'il soit à la recherche des

¹ Boileau confond ici le bénédictin François Lamy, avec le P. Bernard Lami, de l'Oratoire, auteur d'un *Traité de rhétorique* ou *l'Art de parler*, qui mérite si peu le mal qu'en dit Boileau, que des juges habiles n'ont pas craint de le mettre à côté de *l'Art de penser* de Nicole, pour la clarté, la netteté du style ; pour l'ordre et la justesse des idées. Le P. Lami étoit également versé dans les sciences physiques et mathématiques.

choses naturelles, je suis ravi qu'il ne dédaigne pas entièrement le badinage de la poésie, et qu'il daigne bien quelquefois descendre jusqu'à jouer avec les muses. Ses vers m'ont paru fort polis et fort bien tournés¹. Oserois-je pourtant vous dire qu'il n'est pas entré parfaitement dans la pensée d'Horace, qui, dans la strophe dont il est question, ne parle point de la fermeté du sage des philosophes, mais d'un grand personnage, ami du bon droit et de la justice, à qui la chute du ciel même ne feroit pas faire un faux pas contre l'honneur et contre la vertu? Aussi est-ce Hercule et Pollux que le poète cite en cet endroit, et non pas Socrate et Zénon. Il n'est donc pas vrai que ce vertueux soit si difficile à trouver que se le veut persuader M. de Puget, puisque, sans compter les martyrs du christianisme, il y a un nombre infini d'exemples, dans le paganisme même, de gens qui ont mieux aimé mourir, que de faire une lâcheté. Enfin, je suis persuadé que M. de Puget

¹ En voici un échantillon : c'est le début de la belle ode d'Horace *Justum et tenacem*, etc., liv. III, od. III.

Constant dans ses projets, et d'un ferme courage,
 Jamais le sage ne se rend,
 Ni se laisse aller au torrent
 D'un peuple révolté qui ne suit que sa rage;
 Jamais l'affreux regard d'un tyran furieux,
 Ni des flots soulevés la plus rude tempête,
 Ni la foudre qui gronde aux cieus,
 Prête d'éclater sur sa tête,
 Par leurs redoutables efforts
 Ne pourront obtenir que la peur le domine;
 Et du monde écroulé l'effroyable ruine,
 Sans ébranler son ame, écraseroit son corps.

lui-même, si on le vouloit forcer, par exemple, à rendre un faux témoignage, se trouveroit le *justus et tenax vir* d'Horace. Pardonnez-moi, monsieur, si je vous parle avec cette sincérité de l'ouvrage d'un homme que j'honore et j'estime infiniment, et faites-lui bien des amitiés de ma part.

Venons maintenant à votre *Homme à la baguette*¹. En vérité, mon cher monsieur, je ne saurois vous cacher que je ne puis concevoir comment un aussi galant homme que vous a pu donner dans un panneau si grossier, que d'écouter un misérable dont la fourbe a été si entièrement découverte², et qui ne trouveroit pas même présentement à Paris des enfants et des nourrices qui daignassent l'entendre. C'étoit au siècle de Dagobert et de Charles-Martel qu'on croyoit de pareils imposteurs; mais sous le règne de Louis-le-Grand, peut-on prêter l'oreille à de pareilles chimères, et n'est-ce point que depuis quelque temps, avec nos victoires et nos conquêtes,

¹ Jacques Aymard, surnommé l'*Homme à la baguette*, paysan de Saint-Véran, en Dauphiné, département de l'Isère, où il mourut, en 1708.

² Frappé des récits qui lui venoient de toutes parts sur les nombreux prodiges opérés par Jacques Aymard, le prince Henri-Jules de Bourbon-Condé voulut voir l'auteur de tant de merveilles. Il fit venir Aymard à Paris, où la vertu de sa baguette fut aussitôt mise à l'épreuve : mais elle prit des pierres pour de l'argent, elle indiqua de l'argent dans un lieu où il n'y en avoit pas; en un mot, elle opéra avec si peu de succès, qu'elle perdit en un moment tout son crédit. Cette espèce de charlatanisme s'est néanmoins renouvelé depuis.

Le monde n'a jamais manqué de charlatans.

notre bon sens s'est aussi en allé? Tout cela m'attriste; et pour ne pas vous affliger aussi, trouvez bon que je me hâte de vous dire que je suis très parfaitement, monsieur, etc.

P. S. Je ferai réponse, dès que je serai à Paris, à votre première lettre. Mes recommandations, s'il vous plaît, à tous vos illustres magistrats. Il n'est parlé ici que de méchantes nouvelles, et on avoue maintenant que bien d'autres généraux que M. le maréchal de Villeroi pouvoient être battus.

Je suis charmé de M. Osio¹, qui m'a fait l'honneur de me revenir voir.

LETTRE CXLI.

AU MÊME.

Paris, 2 décembre 1706.

Je ne vous ferai point, monsieur, d'excuses de ma négligence, parceque je n'en ai point de bonnes à vous faire, et je me contenterai de vous dire que j'ai vu, avec beaucoup de reconnoissance, dans votre dernière lettre, la charité que vous avez pour mon misérable valet. Il m'a servi plus de quinze années, et c'est un assez bon homme. Je croyois qu'il dût me fermer les yeux; mais une malheureuse femme qu'il a épousée, sans m'en rien dire, a corrompu en lui toutes ses bonnes qualités, et m'a obligé, par

¹ Avocat de Lyon.

des raisons indispensables, et que vous approuveriez vous-même si vous les saviez, de m'en défaire. Vous me ferez plaisir de le servir en ce que vous pourrez; mais au nom de Dieu que ce soit sans vous incommoder, et ne le donnez pas pour impeccable.

Le mot qu'il vous a rapporté de moi est vrai¹; mais il ne vous en a pas dit un encore moins mauvais que je dis à Sa Majesté, en la quittant à la sortie de cette dispute; car tout le monde qui étoit là, paroissant étonné de ce que j'avois osé disputer contre le roi: « Cela est assez beau, lui dis-je, que
« de toute l'Europe je sois le seul qui résiste à Votre
« Majesté. » Il y a aussi quelque chose de véritable dans ce qu'on vous a raconté de notre conversation sur le mot de *gros*; mais on l'a gâtée, en voulant l'embellir. Tout ce qu'il y a de vrai, c'est que le roi parlant fort contre la folie de ceux qui suppléaient par-tout le mot de *gros* à celui de *grand*: « Je ne sais
« pas, lui dis-je, comment ces messieurs l'enten-
« dent; mais il me semble pourtant qu'il y a bien de

¹ Brossette, qui avoit recueilli le valet de Despréaux jusqu'à ce qu'il fût placé, s'entretenoit avec lui sur son maître, dont les moindres particularités l'intéressoient. « Dans les conversations, « écrit-il, que j'ai eues avec Planson, il m'a rapporté un de vos « bons mots que je ne savois pas, et qui mérite non seulement que « je le sache, mais que tout le monde le sache aussi: c'est une « réponse que vous fites un jour au roi, en soutenant votre sen- « timent contre celui de Sa Majesté, sans sortir néanmoins du res- « pect qui lui étoit dû. *Votre Majesté auroit pris vingt villes, lui « dites-vous, plutôt que de me persuader cela.* Je vous prie, mon- « sieur, de m'apprendre les circonstances et l'histoire de ce mot. » (*Lettre du 25 novembre 1706.*)

« la différence entre Louis le gros et Louis le grand. » Cela fit assez agréablement ma cour, aussi bien que les deux autres mots, qui furent dits dans un temps qui leur convenoit, je veux dire, dans le temps de nos triomphes, et qui ne seroient pas si bons aujourd'hui, où, à mon sens, on n'a que trop appris à nous résister. Vous voilà, monsieur, assez bien éclairci, je crois, sur vos deux questions, et je vous satisferois aussi sur celles que vous m'avez faites dans vos deux autres lettres précédentes, si je les avois ici; mais franchement je les ai laissées à Auteuil. Ainsi il faut attendre que je les aie rapportées pour vous donner pleine satisfaction. J'y ferai pour cela bientôt un tour; car l'hiver ni les pluies n'empêchent pas qu'on n'y puisse aller comme en plein été. Cependant je vous prie de croire qu'on ne peut être avec plus de sincérité et de reconnoissance que je le suis, etc.

Dans le temps que j'allois fermer cette lettre, je me suis ressouvenu que vous seriez peut-être bien aisé de savoir le sujet de la dispute que j'eus avec Sa Majesté. Je vous dirai donc que c'étoit à propos du mot *rebrousser chemin*, que le roi prétendoit mauvais, et que je maintenois bon par l'autorité de tous nos meilleurs auteurs qui s'en étoient servis, et entre autres Vaugelas et d'Ablancourt. Tous les courtisans qui étoient là m'abandonnèrent, et M. Racine tout le premier. Cependant je demeure encore dans mon sentiment, et je le soutiendrai encore hardiment contre vous, qui avez la mine de n'être pas

de mon avis , et de m'abandonner comme tous les autres.

LETTRE CXLII.

AU MÊME.

Paris, 20 janvier 1707.

Il y a, monsieur, aujourd'hui près de deux mois que je fis sur mon propre escalier une chute que je puis appeler heureuse, puisque je suis en vie. Cela n'a pas empêché néanmoins que je n'aie été sur le grabat plus de six semaines, à cause d'une très douloureuse entorse jointe à plusieurs autres maux qu'elle m'avoit causés, etc....

LETTRE CXLIII.

AU MÊME.

Paris, 12 mars 1707.

Il n'y a point, monsieur, d'amitié plus commode que la vôtre. Dans le temps que je ne saurois trouver aucune bonne excuse d'avoir été si long-temps à répondre à vos obligeantes lettres, c'est vous qui me demandez pardon d'avoir manqué quelques ordinaires à m'écrire, et qui me mettez en droit de vous faire des reproches. Je ne vous en ferai pourtant

point, et je me contenterai de vous dire, avec la même confiance que si je n'avois point tort, qu'on ne peut être plus touché que je le suis de la constance que vous témoignez à aimer un homme si peu digne de toutes vos bontés que moi; et que, s'il y a quelque chose qui me puisse faire corriger de mes négligences, c'est votre facilité à me les pardonner. Cela étant, je vous dirai, sans m'étendre en de plus longs compliments, que si l'ouvrage dont vous me parlez, qui a été fait à l'occasion de mon démêlé avec messieurs de Trévoux, est celui qu'on m'a montré, et où l'on met en jeu mon frère avec moi, c'est bien le plus sot, le plus impertinent, et le plus ridicule ouvrage qui ait jamais été fait; et qu'il ne sauroit sortir que de la main de quelque misérable cuistre de collègue qui ne nous connoît ni l'un ni l'autre. Le misérable m'y attribue une satire où il me fait rimer *épargner* avec *dernier*¹. Il nous donne à l'un et à l'autre pour confident un M. de La Ron-

¹ Cette pièce, intitulée *Réponse générale de M. Despréaux aux RR. PP. jésuites*, se termine en effet par ces deux vers :

Plus sages désormais, songez à m'*épargner*;
Ou si non, rira bien, qui rira le *dernier*.

Mais il nous semble que dans quelques endroits de cette même épître, le *cuistre de collègue* auquel Boileau l'attribue, n'avoit pas mal saisi le ton et la manière du maître. En voici un exemple : il reproche aux jésuites la persécution exercée contre Port-Royal :

Dans leurs pieux desseins des viergés traversées,
De leurs propres foyers comme infames chassées;
Arnauld, toujours en butte à votre ardent courroux,
Tout cela, sans mes vers, parle assez contre vous.

ville, qui ne nous a pas seulement vu, je crois, passer dans les rues. En un mot, le diable y est.

Pour ce qui est de l'épigramme contre M. et madame Dacier, je ne sais ce que c'est, et ils sont tous deux mes amis. Peut-être est-ce une épigramme où l'on veut faire entendre que madame Dacier est celle qui porte le grand chapeau dans les ouvrages qu'ils font ensemble, et qui y a la principale part. Supposé que cela soit, je vous dirai que je l'ai vue, et qu'elle m'a paru très abominable. On l'attribue pourtant à M. l'abbé Tallemant.

Quand Dacier et sa femme engendrent de leurs corps,
Et que de ce beau couple il naît enfants, alors
Madame Dacier est la mère;
Mais quand ils engendrent d'esprit,
Et font des enfants par écrit,
Madame Dacier est le père.

Pour ce qui est de l'épigramme à l'occasion du petit de Beauchâteau, j'étois à peine sorti du collège, quand elle fut composée par un frère aîné que j'avois¹, et qui a été de l'académie françoise. Elle passa pour fort jolie, parceque c'étoit une raillerie assez ingénieuse de la mauvaise manière de réciter de Beauchâteau le père, qui étoit un exécration comédien, et qui passoit pour tel². Il fut pourtant as-

Sur un si beau sujet pour écrire avec grace,
Ma muse n'a besoin de Pascal ni d'Horace;
Et pour vous décrier chez la postérité,
Un auteur n'a besoin que de sincérité.

¹ Gilles Boileau. — ² Voici cette épigramme :

sez sot pour la faire imprimer, dans le prétendu recueil des ouvrages de son fils, qui n'étoit qu'un amas de misérables madrigaux qu'on attribuoit à ce fils, et que de fades auteurs, qui fréquentoient le père, avoient composés. Tout ce que je puis vous dire de la destinée de ce célèbre enfant, c'est qu'il fut un fameux fripon, et que ne pouvant subsister en France, il passa en Angleterre, où il abjura la religion catholique, et où il est mort, il y a plus de vingt ans, ministre de la religion prétendue réformée¹. Trouvez bon, monsieur, qu'un convalescent, comme je suis encore, ne vous en dise pas davantage pour aujourd'hui, et que je me contente de vous assurer que je suis, etc.

Que tes vers ont de majesté !
 Qu'ils coulent d'une source claire !
 Ils sont dignes, en vérité,
 D'être récités par ton père.

¹ Tous les biographes se taisent sur la manière dont se termina une carrière annoncée par tant de prodiges : ils perdent entièrement de vue Beauchâteau depuis son départ de Londres, en 1661, pour la Perse, où l'on croit qu'il mourut. Ce fut son frère Hippolyte qui mourut à Londres, diacre de l'église anglicane. Quoi qu'il en soit, la destinée bizarre de cet enfant, trop tôt et si malheureusement célèbre, rappelle les beaux vers de Vida, *Poet.*, liv. I, v. 334 :

Nec placet ante annos vates puer, ! omnia justo
 Tempore proveniant, etc.

LETTRE CXLIV.

AU MÊME.

Paris, 14 mai 1707.

Je ne vous fais point d'excuses, monsieur, d'avoir été si long-temps sans vous écrire, parceque je suis las de commencer toujours mes lettres par le même compliment, et que d'ailleurs je suis si accoutumé à faillir, qu'il me semble qu'on ne me doit plus demander raison de mes fautes. Il y a pourtant quatre ou cinq jours que je me ressouvins de mon devoir, et que m'en allant à Auteuil pour m'y établir, je portai avec moi votre dissertation sur le tombeau des deux *Amandus* ou Amants, à dessein d'y faire une exacte réponse; mais le froid m'en chassa dès le lendemain, et le pis est que j'y laissai cette dissertation. Cependant je ne saurois me résoudre à tarder davantage à vous dire au moins en général ce que j'en pense, qui est que j'ai trouvé vos réflexions fort justes. Le monument¹ néanmoins ne me semble pas de fort grand goût, et a une pesanteur, à mon avis,

¹ « Ce monument a été démoli en 1707, sans répondre à l'espérance qu'on avoit de trouver, en le démolissant, un indice sur sa destination primitive. Les uns l'ont regardé comme le sarcophage de deux victimes de l'amour : d'autres comme le tombeau de deux frères appelés *Amants*. On s'est épuisé en conjectures, et l'on n'a rien dit de certain. » AIMÉ GUILLON ; *Lyon tel qu'il fut*, etc., p. 95.

tirant au gothique. Quoi qu'il en soit, messieurs de Lyon sont fort louables du soin qu'ils ont de conserver jusqu'aux médiocres ouvrages de la respectable antiquité. Pour votre inscription¹, elle est, à mon avis, très bonne et très latine, et je n'y ai trouvé à redire que le mot *reparari*, qui ne veut point dire, à mon sens, dans la bonne latinité, être réparé, mais être racheté :

Vina Syra reparata merce².

Instaurari, selon moi, sera beaucoup meilleur, car *restaurari* ne vaut rien non plus. Ainsi, je mettrois *in alium locum transferri et instaurari*³ *curaverunt*, etc. Je vous écris tout cela de mémoire, et peut-être, quand je serai de retour à Auteuil, et que j'aurai votre papier devant moi, vous m'envoierai-je quelque chose de plus particulier.

¹ La voici.

MONUMENTUM HOC
 VETUSTATE CORRUPTUM :
 OLIM IN MEDIO VIE PUBLICÆ POSITUM
 IN HUNC LOCUM TRANSFERRI
 ET SUMPTU PUBLICO REPARARI
 CURAVERUNT
 VIRI NOBILES D. D.
 BENEDICTUS CACHET DE MONTESAN, etc.
 MERCATORUM PRÆPOSITUS :
 N. N. CONSULES LUGDUNENSES.

² HORACE, liv. I, ode XXXI, v. 12.

³ La ville de Lyon adopta la leçon proposée par Boileau : mais le projet n'eut pas d'autre suite, et l'on se borna à détruire le monument.

Pour ma satire sur l'*Équivoque*, tout ce que je puis vous en dire maintenant, c'est qu'on va faire une nouvelle édition de mes ouvrages, où, selon toutes les apparences, je l'insérerai, et que, bien que j'y attaque à face ouverte tous les mauvais casuistes, je ne crains point que les jésuites s'en offensent, puisqu'ils y seront même loués, à messieurs de Trévoux près, que je n'y nommerai point, quoiqu'ils m'aient attaqué par mes propres noms et surnoms. Mais quoi?

Aujourd'hui vieux lion, je suis doux et traitable¹.

Adieu, mon illustre monsieur, aimez-moi toujours, et croyez que je suis très affectueusement, etc.

LETTRE CXLV.

AU MÊME.

Auteuil, 2 août 1707.

Je ne saurois, monsieur, assez vous marquer la honte que j'ai d'avoir été si long-temps à répondre à vos agréables lettres; mais, grace à votre bonté, je suis si sûr de mon pardon, que je ne sais pas même si pour l'obtenir je suis obligé de le demander. La vérité est pourtant que j'ai été malade, et que je ne suis pas encore bien guéri de plusieurs infirmités que j'ai eues depuis six mois, et qui ne

¹ Épître v.

m'ont que trop bien prouvé que j'ai soixante et dix ans.

Mais venons à votre dernière lettre, ou plutôt à votre dernière dissertation. J'avoue que *restituere* est le vrai mot des médailles, pour dire qu'on a rétabli un ouvrage qui tomboit en ruine; mais je ne sais si on peut se servir de ce mot pour un ouvrage qu'on transporte ailleurs, et c'est ce qui a fait que je vous ai proposé le mot d'*instaurare*, qui est un mot très reçu dans la bonne latinité; car pour le mot de *restaurare*, il me paroît du bas Empire. A mon avis, néanmoins, *restituere* ne gêtera rien, et vous pouvez choisir.

Je suis ravi que messieurs de l'Hôtel-de-Ville de Lyon aient si bonne opinion de moi, et que mes ouvrages puissent paroître sans crainte *Lugdunensem ad aram*. Le public et mes libraires sur-tout me present fort d'en donner une nouvelle édition in-4^o, et je vous répons, si je me résous à leur complaire, qu'elle sera du caractère que vous souhaitez¹; mais franchement aujourd'hui je fais autant le bruit que je l'ai cherché autrefois; et je sens bien que les additions que j'y mettrai, ne sauroient manquer d'en exciter beaucoup. J'ai pourtant mis ma satire contre l'Équivoque, adressée à l'équivoque même, en état

¹ Dans la plupart des éditions de ses ouvrages, et particulièrement dans celle de 1701, in-4^o, Despréaux a fait imprimer ses vers en caractères italiques, et sa prose en caractères romains. Brossette lui conseilloit l'usage de ces derniers caractères pour le tout. (*Lettre* du 20 juin 1707.)

de paroître aux yeux même des plus relâchés jésuites, sans qu'ils s'en puissent le moins du monde offenser¹. Et, pour vous en donner ici par avance une preuve, je vous dirai qu'après y avoir attaqué assez finement les plus affreuses propositions des mauvais casuistes, et celles sur-tout qui sont condamnées par le pape Innocent XI, voici comme je me reprends :

Enfin ce fut alors que, sans se corriger,
 Tout pécheur... Mais où vais-je aujourd'hui m'engager ?
 Veux-je ici, rassemblant un corps de tes maximes,
 Donner Soto, Bannez, Diana, mis en rimes ;
 Exprimer tes détours burlesquement pieux,
 Pour disculper l'impur, le gourmand, l'envieux ;
 Tes subtils faux-fuyants pour sauver la mollesse,
 Le larcin, le duel, le luxe, la paresse ;
 En un mot, faire voir à fond développés,
 Tous ces dogmes affreux d'anathème frappés,
 Qu'en chaire tous les jours, combattant ton audace,
 Blâment plus haut que moi les vrais enfants d'Ignace, etc.² ?

Je vous écris ce petit échantillon afin de vous faire concevoir ce que c'est à-peu-près que la pièce. Je vous prie de ne le confier à personne, et de croire que je suis à outrance, etc.

¹ Malgré ces ménagements, il ne put obtenir d'autorisation pour cette pièce, et la nouvelle édition de ses œuvres n'eut pas lieu. (S. S.)

² Voyez les notes et les variantes de la satire XII, tome I, p. 253 et suiv.

LETTRE CXLVI.

A M. DE LOSME DE MONCHESNAI.

SUR LA COMÉDIE.

Septembre 1707.

Puisque vous vous détachez de l'intérêt du ramoneur¹, je ne vois pas, monsieur, que vous ayez aucun sujet de vous plaindre de moi, pour avoir écrit que je ne pouvois juger à la hâte d'ouvrages comme les vôtres, et sur-tout à l'égard de la question que vous entamez sur la tragédie et sur la comédie, que je vous ai avoué néanmoins que vous traitiez avec beaucoup d'esprit; car, puisqu'il faut vous dire le vrai, autant que je puis² me ressouvenir de votre dernière pièce, vous prenez le change, et vous y confondez la comédienne avec la comédie, que, dans mes raisonnements avec le P. Massillon, j'ai, comme vous savez, exactement séparées.

Du reste, vous y avancez une maxime qui n'est pas, ce me semble, soutenable; c'est à savoir, qu'une chose qui peut produire quelquefois de mauvais effets dans des esprits vicieux, quoique non vicieuse

¹ Monchesnai avoit envoyé à Boileau sa dissertation par un ramoneur : surpris du message, Boileau en fit quelques plaisanteries, qui en provoquèrent d'autres de la part de Monchesnai, et auxquelles cette phrase fait allusion.

² VAR. « Je peux me ressouvenir » au lieu de « je puis. »

d'elle-même, doit être absolument défendue, quoiqu'elle puisse d'ailleurs servir au délassement et à l'instruction des hommes. Si cela est, il ne sera plus permis de peindre dans les églises des vierges Marias, ni des Suzannes, ni des Madeleines agréables de visage, puisqu'il peut fort bien arriver que leur aspect excite la concupiscence d'un esprit corrompu. La vertu convertit tout en bien, et le vice tout en mal. Si votre maxime est reçue, il ne faudra plus non seulement voir représenter ni comédie, ni tragédie, mais il n'en faudra plus lire aucune; il ne faudra plus lire ni Virgile, ni Théocrite, ni Térence, ni Sophocle, ni Homère¹; et voilà ce que demandoit Julien l'Apostat², et qui lui attira cette épouvantable diffamation de la part des Pères de l'Église. Croyez-moi, monsieur, attaquez nos tragédies et nos comédies, puisqu'elles sont ordinairement fort vicieuses: mais n'attaquez point la tragédie et la comédie en général, puisqu'elles sont d'elles-mêmes indifférentes, comme le sonnet et les odes, et qu'elles ont quelquefois rectifié l'homme plus que les meilleures prédications: et, pour vous en donner

¹ VAR. « Ni Térence, ni Sophocle, ni Homère, ni Virgile, ni Théocrite. »

² Il fit une loi par laquelle, considérant comme coupables d'une honteuse duplicité ceux qui faisoient profession d'interpréter Homère, Démosthène, et les autres auteurs dont ils désapprouvoient la religion, il leur laissoit le choix d'adorer les dieux du paganisme, « ou de se borner, disoit-il, à expliquer Luc et Matthieu dans les églises des Galiléens. » (Voyez la *Vie de l'empereur Julien*, par l'abbé de La Bléterie, liv. IV, p. 225.)

un exemple admirable, je vous dirai qu'un¹ grand prince, qui avoit dansé à plusieurs ballets, ayant vu jouer le *Britannicus* de M. Racine, où la fureur de Néron à monter sur le théâtre est si bien attaquée, *il* ne dansa plus à aucun ballet, non pas même au temps du carnaval². Il n'est pas concevable de combien de mauvaises choses la comédie a guéri les hommes capables d'être guéris : car j'avoue qu'il y en a que tout rend malades. Enfin, monsieur, je vous soutiens, quoi qu'en dise le père Massillon, que le poëme dramatique est une poésie indifférente de soi-même, et qui n'est mauvaise que par le mauvais usage qu'on en fait. Je soutiens que l'amour, exprimé chastement dans cette poésie, non seulement n'inspire point l'amour, mais peut beaucoup contribuer à guérir de l'amour les esprits bien faits, pourvu qu'on n'y répande point d'images ni de sentiments voluptueux ; que s'il y a quelqu'un qui ne laisse pas, malgré cette précaution, de s'y corrompre, la faute vient de lui, et non pas de la comédie. Du reste, je vous abandonne le comédien et la plupart de nos poëtes, et même M. Racine en

¹ VAR. « Qu'un très grand prince. »

² A l'âge de trente-deux ans, ce prince cessa de figurer dans les ballets de la cour, dès qu'il eut entendu ce que Narcisse fait dire aux Romains à l'égard de Néron :

Pour toute ambition, pour vertu singulière,
 Il excelle à conduire un char dans la carrière ;
 A disputer des prix indignes de ses mains ;
 A se donner lui-même en spectacle aux Romains.

.....
 Acte IV, scène iv.

plusieurs de ses pièces ¹. Enfin, monsieur, souvenez-vous que l'amour d'Hérode pour Mariamne, dans Josèphe, est peint avec tous les traits les plus sensibles de la vérité. Cependant quel est ² le fou qui a jamais, pour cela, défendu la lecture de Josèphe? Je vous barbouille tout ce canevas de dissertation, afin de vous montrer que ce n'est pas sans raison que j'ai trouvé à redire à votre raisonnement. J'avoue cependant que votre satire est pleine de vers bien trouvés ³. Si vous voulez répondre à mes objections, prenez la peine de le faire de bouche, parceque autrement cela traîneroit à l'infini : mais sur-tout, trêve aux louanges; je ne les mérite point, et n'en veux point. J'aime qu'on me lise, et non qu'on me loue. Je suis, etc. ⁴

¹ « Je vous sais bon gré, dit Monchesnai dans sa réplique à Despréaux, de m'abandonner le comédien et nos poètes modernes, et même M. Racine en plusieurs de ses pièces. Lui-même est convenu avec moi que sa *Bérénice* étoit très dangereuse pour les mœurs. » Ce dernier aveu nous a paru digne d'être recueilli. (S. S.)

² VAR. « Qui est le fou. » — ³ « Bien tournés. »

⁴ M. de Monchesnai avoit fait des satires, et dans sa lettre de plainte à Boileau sur les plaisanteries qu'il avoit faites à l'occasion du ramoneur, il lui rappeloit que dans ses satires son nom se trouvoit souvent avec éloge. Sa longue réponse à cette lettre de Boileau se trouve dans les Mémoires de littérature donnés par le révérend père Desmolets, tome VII. (L. R.)

LETTRE CXLVII.

A BROSSETTE.

Paris, 24 novembre 1707.

Je ne vous cacheraï point, monsieur, que j'ai été attaqué depuis plus de quatre mois d'un tournoiement de tête qui ne m'a pas permis de m'appliquer à rien, ni même à répondre à des lettres aussi obligantes que les vôtres. J'avois prié M. Falconnet qui me vint voir, il y a assez long-temps, de votre part, à Auteuil, de vous mander mon incommodité, et il s'en étoit chargé; mais je vois bien qu'il n'a pas jugé la chose assez importante pour vous l'écrire, et j'en suis bien aise, puisqu'il est médecin et qu'il n'a pas mauvaise opinion de ma maladie. Il m'a paru homme de savoir et de beaucoup d'esprit¹. Graces à Dieu, me voilà en quelque sorte guéri, et

¹ Camille Falconnet, né à Lyon, le 1^{er} mars 1671, descendoit d'une famille où l'art de guérir étoit héréditaire : son père, son aïeul, son bisaïeul, se distinguèrent tous dans la médecine. Il embrassa la même profession, cultiva les sciences, et son cabinet fut le berceau de l'académie de son pays. De toutes les collections de livres faites par des particuliers, la sienne étoit l'une des plus nombreuses : elle se composoit de quarante-cinq à cinquante mille volumes. Plein de reconnoissance pour les bontés dont Louis XV l'avoit honoré, il supplia Sa Majesté, au mois de décembre 1742, d'accepter tous les livres de son cabinet qui ne se trouveroient pas dans la bibliothèque royale, s'en réservant l'usage jusqu'à sa mort, arrivée en 1762. Cette disposition valut

je ne me ressens plus de mon mal, si ce n'est en marchant qu'il me prend quelquefois de petits tournoiemens que j'attribue plutôt à mes soixante-dix années¹ que j'ai entendu sonner le jour de la Toussaint, qu'à aucune maladie. Je ne me sens pas encore si bien remis, que j'ose m'engager à vous écrire une longue lettre.

Permettez, monsieur, que je me contente de répondre très succinctement à ce que vous me demandez. Je vous dirai donc que pour le livre du P. Jean Barnès², je n'en ai point besoin, puisque je sais assez de mal de l'*équivoque*, sans qu'on m'en apprenne rien de nouveau, et que j'ai même peur d'en avoir déjà trop dit.

Pour ce qui est du prétendu bon mot qu'on m'attribue sur M. Racine, il est entièrement faux, et sûrement de la fabrique de quelque provincial, qui ne sait pas même ce que nous avons fait M. Racine et moi³. Et où diable M. Racine a-t-il jamais rien

au public la jouissance de onze mille volumes recueillis avec beaucoup de soins.

¹ C'est-à-dire *soixante et onze*. Nous avons donné ailleurs (*Précis historique*, p. 21), les raisons et l'excuse de ce prétendu rajeunissement.

² Jean Barnès, bénédictin anglois, né dans le Lancastre, vers la fin du seizième siècle, a composé entre autres ouvrages, une *Dissertation contre les équivoques : Dissertatio contra æquivocationes*, Paris, 1625; elle fut traduite en françois la même année.

³ « Voici un bon mot qu'on vous attribue :... Bertaud n'auroit pas cru avoir obligation à M. Racine, pour l'avoir loué sur le théâtre. Vous comparez, dit-on, Bertaud, musicien de chez le roi, avec Atys, parcequ'il étoit eunuque; mais je ne vois pas

composé qui regarde *Atys*, ni sur-tout *Bertaud*, dont je suis sûr qu'il n'avoit jamais ouï parler?

Pour ce qui est du sonnet¹, la vérité est que je le fis presque à la sortie du collège, pour une de mes nièces, environ du même âge que moi, et qui mourut entre les mains d'un charlatan de la faculté de médecine, âgée de dix-huit ans. Je ne le donnai alors à personne, et je ne sais pas par quelle fatalité il vous est tombé entre les mains, après plus de cinquante ans qu'il y a que je le composai. Les vers en sont assez bien tournés, et je ne les désavouerois pas même encore aujourd'hui, n'étoit une certaine tendresse tirant à l'amour qui y est marquée, qui ne convient point à un oncle pour sa nièce, et qui y convient d'autant moins que jamais amitié ne fut plus pure ni plus innocente que la nôtre. Mais quoi! je croyois alors que la poésie ne pouvoit parler que d'amour. C'est pour réparer cette faute, et pour montrer qu'on peut parler en vers même de l'amitié enfantine, que j'ai composé, il y a environ quinze ou seize ans, le seul sonnet qui est dans mes ouvrages, et qui commence par :

Nourri dès le berceau près de la jeune *Orante*, etc.²

« bien encore toute la force de cette plaisanterie.... Je ne conçois pas pourquoi M. Racine se trouve placé là, puisque c'étoit M. Quinault qui avoit fait l'opéra d'*Atys*. » (*Lettre de Brossette*, du 19 novembre 1707.)

¹ Parmi les doux transports d'une amitié fidèle, etc.
.....

² Voyez, tome II, Poésies diverses.

Vous voilà, je crois, monsieur, bien éclairci. Il n'y a de fautes dans la copie du sonnet, sinon qu'au lieu de :

Parmi les doux excès,

il faut :

Parmi les doux transports ;

Et au lieu de :

Ha ! qu'un si rude coup...

il faut :

Ah ! qu'un si rude coup...

Pour ce qui est des traductions latines que vous voulez que je vous envoie, il y en a un si grand nombre, qu'il faudroit que la poste eût un cheval exprès pour les porter toutes ; et je ne saurois vous les faire tenir, que vous ne m'enseigniez un moyen. Adieu, mon cher monsieur, croyez que je suis plus que jamais, etc.

LETTRE GXLVIII.

AU MÊME.

Paris, 6 décembre 1707.

Le croiriez-vous, monsieur ? Si j'ai tardé si longtemps à vous remercier de votre magnifique présent, cela ne vient ni de ma négligence, ni de mes tournoiemens de tête dont je suis presque entière-

ment guéri. Tout le mal ne procède que de mon cocher, qui, ayant reçu en mon absence la lettre que vous me faisiez l'honneur de m'écrire, l'a gardée très poétiquement¹ douze jours entiers dans la poche de son justaucorps, et ne me l'a donnée qu'hier au soir; de sorte que j'ai reçu votre présent sans savoir presque d'où il me venoit. J'en ai pourtant goûté un grand plaisir, et je crois pouvoir vous dire sans me tromper, qu'il ne s'est jamais mangé de meilleurs fromages à la table ni des Broussin ni des Bellenave²; et pour preuve de ce que je dis, c'est que je n'ai pu me défendre d'en donner trois à M. Le Verrier qui en est amoureux, et qui les met au-dessus des Parmesans. Jugez donc si vos souhaits sont accomplis! Je ne le crois guère inférieur aux *Coteaux* pour la délicatesse du goût. Je ne lui ai point encore montré votre lettre, qui assurément le réjouira fort.

Je commence à être un peu en peine, connoissant votre exactitude, de ce que je n'ai point encore reçu de réponse à la lettre que je me suis donné l'honneur de vous écrire le mois passé. Auriez-vous aussi à Lyon quelque cocher ou quelque laquais poète qui l'eût gardée dans sa poche?

Je vous y marquois, je crois, ou plutôt je ne vous y marquois point la joie que j'ai que vous ne désapprouviez point les traductions latines qu'on fait de

¹ C'est-à-dire apparemment, avec toute la distraction d'un poète. (S. S.)

² Voyez les notes sur la satire III, et l'épître à M. de Lamignon.

mes ouvrages. Il y en a plus de six nouvellement imprimées, qui ont toutes leur mérite. En voici la liste : la Satire du Festin, le premier chant du Lutrin, l'Épître de l'Amour de Dieu, l'Épître à M. de Lamoignon, la Satire de l'Homme, le cinquième chant du Lutrin et une infinité d'autres qui ne sont point imprimées, et qu'on m'a données écrites à la main. Ainsi, monsieur, me voilà poète latin confirmé dans toute l'université.

Mais à propos de latin, permettez-moi, monsieur, de vous dire que je ne saurois approuver ce que vous me mandez, ce me semble, dans une de vos lettres précédentes, « que vous ne sauriez souffrir « qu'Horace dans ses satires et dans ses épîtres soit « si négligé. » Jamais homme ne fut moins négligé qu'Horace; et vous avez pris pour négligence vraisemblablement de certains traits où, pour attraper la naïveté de la nature, il paroît de dessein formé se rabaisser, mais qui sont d'une élégance qui vaut mieux quelquefois que toute la pompe de Juvénal. Je vous en dirois davantage, mais je sens que ma tête commence à s'engager. Permettez-donc que je m'arrête, et que je me contente de vous dire que je suis....

LETTRE CXLIX.

A DESTOUCHES,

SECRÉTAIRE DE MONSIEUR L'AMBASSADEUR DE FRANCE EN SUISSE¹,
A SOLEURE.

Paris, 26 décembre 1707.

Si j'étois en parfaite santé, vous n'auriez pas de moi, monsieur, une courte réplique. Je tâcherois, en répondant fort au long à vos magnifiques compliments, de vous faire voir que je sais rendre hyperboles pour hyperboles, et qu'on ne m'écrit pas impunément des lettres aussi spirituelles et aussi polies que la vôtre; mais l'âge et mes infirmités ne permettent plus ces excès à ma plume. Trouvez bon, monsieur, que, sans faire assaut d'esprit avec vous, je me contente de vous assurer que j'ai senti, comme je dois, vos honnêtetés, et que j'ai lu avec un fort grand plaisir l'ouvrage que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. J'y ai trouvé en effet beaucoup de génie et de feu, et sur-tout des sentiments de religion², que je crois d'autant plus estimables, qu'ils sont sincères, et qu'il me paroît que vous écri-

¹ M. le marquis de Puisieulx.

² Dès le temps de son séjour en Suisse, Destouches commençoit à faire des vers; il exerçoit même sa muse sur des objets qui pour l'ordinaire tentent peu les jeunes versificateurs, sur des objets édifiants, et soumettoit ces productions chrétiennes et poétiques au jugement du redoutable Despréaux. (D'Alembert, *Éloges des Acad.*, tome I, p. 347.)

vez ce que vous pensez ¹. Cependant, monsieur, puisque vous souhaitez que je vous écrive avec cette liberté satirique que je me suis acquise, soit à droit, soit à tort, sur le Parnasse, depuis très long-temps, je ne vous cacherai point que j'ai remarqué dans votre ouvrage de petites négligences, dont il y a apparence que vous vous êtes aperçu aussi bien que moi, mais que vous n'avez pas jugé à propos de réformer, et que pourtant je ne saurois vous passer. Car comment vous passer deux *hiatus* aussi insupportables que sont ceux qui paroissent dans les mots d'*essuient* et d'*envoie*, de la manière dont vous les employez? Comment souffrir qu'un aussi galant homme que vous fasse rimer *terre* à *colère* ²? Comment?... Mais je m'aperçois qu'au lieu des remerciements que je vous dois, je vais ici vous inonder de critiques très mauvaises peut-être. Le mieux donc est de m'arrêter, et de finir en vous exhortant de continuer dans le bon dessein que vous avez de vous élever sur la montagne au double sommet, et d'y cueillir les infaillibles lauriers qui vous y attendent. Je suis avec beaucoup de reconnoissance....

¹ D'Alembert ajoute ici cette phrase, qui ne se trouve point dans le recueil publié par Cizeron-Rival: « C'est un éloge que le zèle des dévots ne mérite pas toujours. »

² « Nous avons besoin de hardiesse, écrit Voltaire au comédien Lanoue, et nous ne devrions rimer que pour les oreilles. « Il y a vingt ans que j'ose le dire. Si un vers finit par le mot *terre*, « vous êtes sûr de voir *la guerre* à la fin de l'autre: cependant « prononce-t-on *terre* autrement que *père* et *mère*? — On doit « songer, ce me semble, que l'oreille n'est juge que des sons, et « non de la figure des caractères. »

LETTRE CL.

A BROSSETTE.

Paris, 27 avril 1708.

Je voudrois bien, monsieur, n'avoir que de mauvaises raisons à vous dire du long temps que j'ai été sans vous donner de mes nouvelles. Je n'aurois qu'à les habiller de termes obligeants, et je suis assuré que votre bonté pour moi vous les feroit trouver bonnes; mais la vérité est que j'ai été depuis trois mois attaqué d'une infinité de maux, qui ont enfin abouti à une espèce d'hydropisie, dont je ne me suis tiré que par le secours du *médecin hollandois*¹. Enfin, me voilà, si je l'en crois, hors d'affaire; et le premier usage que j'ai cru devoir faire de ma santé, c'est de vous avertir, comme je fais, que je suis vivant, et que le ciel vous conserve encore en moi, dans Paris, l'homme du monde qui vous aime et vous honore le plus. Je suis avec toute sorte de reconnaissance....

¹ Adrien Helvétius, dont le nom primitif étoit *Helvez*, né en 1661, vint à Paris, où il acquit une grande réputation, en guérissant la dyssenterie par le moyen de l'ipécacuanha, dont l'usage étoit encore ignoré. Il mourut en 1727, laissant un fils premier médecin de la reine Marie Leckzinska, femme de Louis XV, et père du trop célèbre auteur *De l'Esprit*.

LETTRE CLI.

AU MÊME.

Paris, 16 juin 1708.

Je ne vous ferai point d'excuses, monsieur, de ce que j'ai été si long-temps sans faire réponse à vos deux dernières lettres, puisque c'est par ordre du médecin que je me suis empêché d'écrire, et que c'est lui qui m'a défendu de faire aucun effort d'esprit (même agréable), jusqu'à ce que ma santé fût entièrement confirmée. Mais enfin me voilà presque tout-à-fait en état de réparer mes négligences, et il n'y a plus de traces en moi de l'*aquosus albo corpore languor*¹. Quelquefois, même à l'heure qu'il est, je me persuade que je suis encore ce même ennemi des méchants vers, qui a enrichi le libraire Thierry, et il me semble que soixante et dix ans n'ont pas encore tellement appesanti ma plume, que je ne fisse avec succès une satire contre l'hydropisie, aussi bien que contre l'équivoque. Je doute néanmoins que celle que j'ai composée contre ce dernier monstre voie le jour avant ma mort, parceque je fais autant aujourd'hui de faire parler de moi, que j'en ai été avide autrefois. La vérité est pourtant que je l'ai mise par écrit, qu'elle ne sera point perdue, et que si vous venez à Paris, comme vous me

¹ HORACE, liv. II, ode II, v. 15-16.

le promettez, je vous la lirai autant de fois que vous le souhaiterez.

Mais, à propos de ce voyage, savez-vous bien que vous êtes obligé de le faire en conscience, puisque c'est un des meilleurs moyens de me rendre ma santé, qui ne sauroit être mieux affermie que par le plaisir de voir un homme que j'estime et que j'honore autant que vous? Je vous prie donc de faire trouver bon à madame votre chère épouse que vous vous sépariez pour cela deux ou trois mois d'elle, sauf à racquitter, au retour de votre voyage, le temps perdu.

Je ne vous parle point ici de M. Vaginai¹, ni de tous vos autres célèbres magistrats, parcequ'il faudroit un volume pour vous dire tout le bien que je pense d'eux, et que je n'oserois encore vous écrire qu'un billet, que je cacherai même à Helvétius. Vous ne sauriez manquer de réussir auprès de M. Coustard², qui n'a fait graver mon portrait que pour le donner à des gens comme vous. Adieu, mon cher monsieur, aimez-moi toujours, et croyez que je suis très sincèrement....

¹ M. Vaginai, ancien prévôt des marchands, procureur-général en la cour des monnoies de Lyon.

² M. Coustard, conseiller au parlement, avoit fait peindre Despréaux, son ami, par le célèbre Rigaud; et de plus il avoit fait graver ce portrait. Brossette, sans le connoître, l'avoit prié de lui en envoyer quelques épreuves. (*Lettre du 8 mai 1708.*)

LETTRE CLII.

BROSSETTE A BOILEAU.

Lyon, 26 juin 1708.

De toutes les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, monsieur, il n'en est aucune qui m'ait fait plus de plaisir que celle que je viens de recevoir. Non seulement vous m'y donnez des assurances du rétablissement de votre santé, mais encore vous m'en donnez des preuves sensibles par un certain air de gaieté et de contentement qui est répandu dans votre lettre, et qui s'est communiqué à mon cœur, par la conformité de mes sentiments avec les vôtres. Quand l'envie que j'ai de vous aller voir ne seroit pas aussi forte qu'elle l'est, vous me l'auriez donnée par l'invitation que vous m'en faites. Si l'entier affermissement de votre santé dépendoit de mon voyage, comme votre politesse vous le fait dire, soyez assuré, monsieur, que je l'entreprendrois dès ce moment, malgré quelques affaires indispensables qui me retiennent ici; mais je compte qu'elles seront finies dans peu de temps, et rien ne pourra m'empêcher d'aller jouir bientôt de votre présence et de votre entretien.

Je vous envoie une nouvelle traduction en vers latins de votre satire sixième. L'auteur de cette tra-

duction est le P. du Treuil de l'Oratoire¹ ; il demeure à Soissons, et est frère de M. du Treuil qui a eu l'honneur de vous voir quelquefois de ma part. Cette traduction m'a paru exacte, à quelques endroits près ; et pour la versification, elle n'est pas des plus mauvaises. Quand vous m'écrirez, vous aurez la bonté de m'en dire votre sentiment.

Toute la ville de Lyon a été depuis quelques jours dans un mouvement qui ne lui est pas ordinaire. Le duc de Savoie² nous menaçoit de ses approches ; et nous avons travaillé pour notre sûreté intérieure, tandis que M. le maréchal de Villars³ travailloit au-dehors pour notre défense. Ce maréchal nous envoya, il y a dix jours, M. de Dillon⁴ et M. de Saint-

¹ Cizeron-Rival nous apprend, dans une note, que le père du Treuil, né à Lyon, en 1684, mourut en 1754 ; et qu'il a laissé des sermons, publiés, après sa mort, en deux volumes in-12, qui ne sont pas sans mérite.

² Victor Amédée II, né en 1666, mort en 1732 ; il étoit père de la duchesse de Bourgogne, mère de Louis XV.

³ Louis-Claude duc de Villars, qui prit le nom d'Hector, maréchal en 1702, eut la gloire de conclure la paix avec le prince Eugène, à Rastadt, en 1714. Il fut président du conseil de guerre en 1715, représenta le connétable au sacre de Louis XV en 1722, et mourut à Turin, le 17 juin 1734, ne regrettant que l'honneur de périr sur un champ de bataille. (S. S.)

⁴ Arthur, comte Dillon, né en Irlande, en 1670, suivit les chances de la destinée de Jacques II, roi d'Angleterre. A l'époque où Brossette écrit, il étoit lieutenant-général des armées en France. Après avoir fait différentes actions d'éclat, il mourut en 1733, dans le château royal de Saint-Germain-en-Laye, laissant une nombreuse famille. Le dernier archevêque de Narbonne étoit l'un de ses fils, et le général Arthur Dillon, qui périt en

Patern¹, pour reconnoître l'état et les forces de Lyon. Comme la garde de cette ville est confiée aux habitants, M. de Dillon les fit passer en revue dans notre grande et magnifique place de Bellecour; et il fut surpris de voir des bourgeois qui ne faisoient pas trop mal sous les armes. Aussi sont-ils accoutumés à les manier; car tous les soirs la bourgeoisie, divisée par quartiers, fait la garde en plusieurs endroits de la ville.

Depuis ce temps-là on a doublé et triplé les gardes; on répare et l'on augmente les fortifications; on remplit les magasins; enfin, tout est mis en pratique pour nous garantir de surprise et d'insulte. Cependant il y a lieu de croire que toutes nos précautions nous ont moins servi que notre bonne fortune; car le duc de Savoie, qui vouloit venir à nous par la Tarantaise et par la Savoie, s'en retourne sur ses pas, sans avoir même passé l'Isère. M. le maréchal de Villars le suit d'assez près. Il a mandé à M. de Dillon de s'en retourner, parcequ'il doit joindre le duc de Savoie; et peut-être sont-ils en présence dans le moment que je vous écris. Je suis, monsieur, votre très humble, etc.

1794 sur l'échafaud révolutionnaire, étoit son petit-fils. — Voyez la *Biographie Univ.*, tome XI, p. 366 et suiv., et celle des *Hommes vivants*, tome II, p. 403.

¹ Le marquis de Saint-Patern, lieutenant-général des armées du roi, est connu pour avoir, avec le comte de Dillon, décidé la victoire de Castiglione, en 1706.

LETTRE CLIII.

A BROSSETTE.

Paris, 7 août 1708.

Vous avez raison, monsieur, je vous l'avoue, d'être surpris du peu de soin que j'ai de répondre à vos obligeantes lettres; mais je crois que votre étonnement cessera, quand je vous dirai que je suis, depuis trois mois, malade d'un tournoiement de tête, qui ne me permet pas les plus légères fonctions d'esprit, et que c'est par ordonnance du médecin, c'est-à-dire du *médecin hollandois*, que je ne vous écris point. Aujourd'hui pourtant il n'y a médecin qui tienne, et je vous dirai, sauf le respect qu'on doit à Hippocrate, que j'ai lu l'ouvrage que vous m'avez envoyé, et que j'y ai trouvé beaucoup de latinité et d'agrément. La satire qui y est traduite est la sixième en rang dans mes écrits; mais la vérité est que c'est mon premier ouvrage, puisque je l'avois originaiement insérée dans l'adieu de Damon à Paris, et que c'est par le conseil de mes amis que j'en ai depuis fait une pièce à part contre les embarras des rues, qui m'ont paru une chose assez chagrinante pour mériter une satire entière.

Je voudrois bien vous pouvoir envoyer toutes les traductions qui ont été faites de mes autres ouvrages, et dont la plupart sont imprimées; mais je se-

rois bien en peine à l'heure qu'il est de les trouver, parceque j'en ai fait présent, à mesure qu'on me les a données, à ceux qui me les demandoient. Je vois bien que dans peu il n'y aura pas une de mes pièces qui ne soit traduite; car le feu y est dans l'université. J'aurai soin de les amasser pour vous; mais il faut pour cela que ma tête se fixe, et que j'aie permission d'Helvétius. En effet, je doute même qu'il me pardonne de vous avoir écrit aujourd'hui, sans son congé, ce long billet. J'y ajouterai encore que j'ai pâli à la lecture de ce que vous m'avez mandé du péril où s'est trouvée notre chère ville de Lyon. Vous savez bien l'intérêt que j'ai à sa conservation¹. Je vous dirai pourtant que dans la frayeur que j'ai eue, j'ai beaucoup moins songé à moi qu'à vous et à tous nos illustres amis. Graces à Dieu et à la bravoure de vos habitants, nous voilà en sûreté, et on ne verra point entrer dans la seconde ville du royaume *l'infidèle Savoyard*. Ce n'est point moi qui l'appelle ainsi, mais Horace qui l'a baptisé de ce nom, il y a tantôt deux mille ans, dans l'ode, *At ô Deorum*, etc. :

Rebusque novis infidelis Allobrox².

¹ Un capital placé sur l'Hôtel-de-Ville de Lyon.

² Ce vers n'est point dans l'ode v du livre V d'Horace, *At ô Deorum*, etc., dans laquelle il n'est pas question des Allobroges, mais de sortilèges. Il se trouve dans l'ode xvi, v. 8, du même livre, *Altera jam teritur*, etc.

Novisque rebus infidelis Allobrox.

(S. S.)

Mais voilà assez braver le médecin. Permettez , monsieur, que je finisse, et que je vous dise que je suis avec plus de reconnaissance que jamais....

LETTRE CLIV.

AU MÊME.

Paris, 9 octobre 1708.

Je suis surchargé, monsieur, d'incommodités et de maladies, et les médecins ne me défendent rien tant que l'application. O la sottise que la vieillesse! Aujourd'hui cependant il n'y a défense qui tienne, et dussé-je violer toutes les règles de la faculté, il faut que je réponde à votre dernière lettre.

Vous me demandez dans cette lettre comment je crois qu'on doit traduire *Meteora orationis*. A cela je vous répondrai que, pour vous bien satisfaire sur votre question, il faudroit avoir lu le livre de M. Samuel Werenfels¹, afin de bien concevoir ce qu'il entend par-là lui même, ce mot étant fort vague, et ne voulant dire autre chose qu'un galimatias à perte de vue. Pour moi, quand j'ai traduit dans Longin ces mots, *ὄχι ὑψηλὰ, ἀλλὰ μετέωρα*, qu'il dit, ce me semble de l'historien Callisthène, je me suis servi d'une circonlocution, et j'ai traduit que Callisthène

¹ Samuel Werenfels, professeur, né à Bâle, en 1657, mort dans la même ville, en 1740. Son principal ouvrage a pour titre *De Logomachiis eruditorum*, 1702, in-8°.

ne s'élève pas proprement, mais se guinde si haut qu'on le perd de vue; la langue françoise, à mon avis, n'ayant point de mot qui réponde juste au *μετέωρα* des Grecs, qui est à la vérité une espèce d'enflure, mais une espèce d'enflure particulière que le mot *enflure* n'exprime pas assez, et qui regarde plus la pensée que les mots. La Pharsale de Brébeuf, à mon avis, est le livre où vous pouvez le plus trouver d'exemples de ces *μετέωρα*. Je me souviens d'avoir lu dans un poète italien¹, à propos de deux guerriers qui jouôient l'un contre l'autre, que les éclats de leurs lances volèrent si haut, qu'ils allèrent jusqu'à la région du feu, où ils s'allumèrent et tombèrent en cendre sur terre. Voilà un parfait modèle du style *μετέωρα*. Du reste, il peut y avoir de l'enflure qui ne soit point *μετέωρα*, comme par exemple ce que Démétrius Phaleræus rapporte d'un historien, qui, en parlant du ruisseau de Télébe, rivière grande comme celle des Gobelins, se servoit de ces termes: « Ce fleuve descend à grands flots des monts Lauriciens, et de là va se précipiter dans la mer proche, etc.... » Ne diriez-vous pas, ajoute Démétrius, qu'il parle du Nil ou du Danube? C'est là de la véritable enflure; mais il n'y a point là de *μετέωρον*. Je vous rapporterois cent exemples pareils; mais, comme je vous viens de dire, il faut avoir lu l'ouvrage de M. Samuel Werenfels, pour vous parler juste sur ce point; et vous n'en aurez pas davantage pour cette fois, parceque je sens qu'une chaleur ef-

¹ Le Tassoni, dans la *Secchia rapita*, CANT. IX, Stanz. xviii.

froyable de poitrine que j'ai, et qui est causée par les glaces de la vieillesse, commence à redoubler. Permettez donc que je me borne à ce court billet, et soyez bien persuadé que toutes vos lettres me font grand plaisir, quoique j'y réponde si peu exactement.

O mihi præteritos referat si Jupiter annos !

quelles longues lettres n'auriez-vous pas à essuyer ! Je vous donne le bonjour, et suis parfaitement....

LETTRE CLV.

AU MÊME.

Paris, 7 janvier 1709.

Vous êtes, monsieur, l'ami du monde le plus commode, et avec lequel on peut le plus impunément faillir. Dans le temps que je m'épuise à chercher vainement dans mon esprit des raisons pour excuser ma négligence à votre égard, c'est vous-même qui vous déclarez le négligent; et peu s'en faut que vous ne me demandiez pardon de tous mes crimes. Je vois bien ce que c'est: vous me regardez comme un malade qu'il ne faut point chagriner, et vous ne vous trompez pas, monsieur; je suis malade et vraiment malade. La vieillesse m'accable de tous côtés. L'ouïe me manque, ma vue s'éteint, je n'ai plus de jambes,

¹ *Énéide*, VIII, v. 560.

et je ne saurois plus monter ni descendre qu'appuyé sur les bras d'autrui. Enfin je ne suis plus rien de ce que j'étois ; et, pour comble de misère, il me reste un malheureux souvenir de ce que j'ai été. Aujourd'hui pourtant il faut que je fasse encore le jeune, et que je réponde à deux objections que vous me faites dans quelques unes des lettres que vous m'avez écrites l'année précédente. Je les ai relues ce matin, et il ne sera pas dit que je n'y aie rien répliqué.

La première est sur la musique, dont j'ai eu tort, dites-vous, de ne pas employer les termes dans la description que Longin fait de la périphrase¹. Mais est-il possible que vous me fassiez cette objection², après ce que vous avez lu dans mes remarques, où je dis en propres termes que ce que dit Longin peut signifier *les parties faites sur le sujet*, mais que je ne

¹ *Traité du sublime*, ch. xxiv (sect. xxviii et xxix), tome III, p. 121.

² « Un très habile musicien..... m'a fait observer qu'en termes « de musique on ne disoit pas ordinairement *le son principal* (le « texte dit ὁ κύριος φθόγγος, *sonus primarius*; et Boileau a bien traduit, « mais il n'a point éclairci la difficulté; il l'avoue franchement; « mais éluder n'est pas répondre); mais que l'on disoit *le sujet* ou « *la principale partie*, pour exprimer cette suite mesurée de sons « variés, lesquels étant soutenus par d'autres sons, qui sont les « parties d'accompagnement, forment un air, un sujet, un con- « cert, une pièce de musique. Car un son tout seul, accompa- « gné de ses parties, produit à la vérité une *harmonie*, mais non « une *mélodie*, comme disent les musiciens. J'ai cru que vous me « permettriez de vous faire part de cette petite remarque. » (*Lettre* du 22 septembre 1708.)

décide pas néanmoins, parcequ'il n'est pas sûr que les anciens connussent dans la musique ce que nous appelons *les parties*; que je penchois cependant vers l'affirmative, mais que je laissois aux habiles en musique à décider plus précisément si le *son principal* veut dire le *sujet*? Ajoutez que par la manière dont j'ai traduit, tout le monde m'entend, au lieu que, si j'avois mis les termes de l'art, il n'y auroit que les musiciens proprement qui m'eussent bien entendu.

L'autre objection est sur ce vers de ma poétique :

De Styx et d'Achéron peindre les noirs torrents.

Vous croyez que

Du Styx, de l'Achéron peindre les noirs torrents

seroit mieux. Permettez-moi de vous dire que vous avez en cela l'oreille un peu prosaïque, et qu'un homme vraiment poète ne me fera jamais cette difficulté, parceque *de Styx et d'Achéron* est beaucoup plus soutenu que *du Styx et de l'Achéron*. *Sur les bords fameux de Seine et de Loire* seroit bien plus noble dans un vers que *sur les bords fameux de la Seine et de la Loire*. Mais ces agréments sont des mystères qu'Apollon n'enseigne qu'à ceux qui sont véritablement initiés dans son art.

Je viens maintenant à votre dernière lettre. Vous m'y proposez une question qui a, dites-vous, agité beaucoup de gens habiles dans votre ville, et qui, pourtant, à mon avis, ne souffre point de contesta-

tion : car, qu'est-ce que l'ouïe au prix de la vue ! Vivre, et voir le jour, font deux synonymes. Les yeux au défaut des oreilles entendent ; mais les oreilles ne voient point. J'ai vu un homme sourd de naissance, à qui, par la vue, on faisoit entendre jusqu'aux mystères de la Trinité. Mais, monsieur, il me semble que, pour un vieillard malade, je m'engage dans de grands raisonnements.

Le meilleur est, je crois, de me borner ici à vous remercier de vos présents. Je les partagerai ce matin avec M. Le Verrier, chez qui je vais dîner ; et je vous réponds que votre santé y sera célébrée. Mille remerciements à madame votre chère et illustre épouse, de la bonté qu'elle a de se souvenir de moi. J'ai, sur le peu que vous m'en avez dit, une idée d'elle qui passe de beaucoup les Pénélope et les Lucrece. Il ne me reste plus qu'à vous demander pardon de la précipitation avec laquelle je vous écris, et qui est cause d'un nombre infini de ratures, que je ne sais si vous pourrez débrouiller. Mais quoi ! je serois perdu s'il falloit récrire mes lettres, et il arriveroit fort bien que je ne vous écrirois plus. Le moindre travail me tue, et même, dans le moment que je vous parle, il me vient de prendre un tournoiement de tête, qui ne me laisse que le temps de vous dire que je vous aime et vous respecte plus que jamais, et que je suis parfaitement, etc.

LETTRE CLVI.

AU MÊME.

Paris, 15 mai 1709.

Je voudrois bien, monsieur, n'avoir que de mauvaises excuses à vous faire du long temps que j'ai été sans répondre à vos obligeantes lettres, puisque, de l'humeur dont je vous vois, vous ne laisseriez pas de les trouver bonnes; mais la vérité est que mes tournoiements de tête continuent toujours; que je ne puis plus monter ni descendre que soutenu par un valet; que ma mémoire finit, que mon esprit m'abandonne, et qu'enfin j'ai quatre-vingts ans à soixante-onze. Cependant je vous supplie de croire que j'ai toujours pour vous la même estime, et que je reçois toujours vos lettres avec grand plaisir.

Je ne saurois assez vous admirer, vous et vos confrères académiciens, de la liberté d'esprit que vous conservez au milieu des malheurs publics; et je suis ravi que vous vous appliquiez plutôt à parler *des funérailles des anciens*¹, qu'à faire les funérailles de la félicité publique, morte en France depuis plus de quatre ans. Cela s'appelle être philo-

¹ « Permettez-moi de vous rendre compte aujourd'hui de nos conférences académiques. J'ai été chargé de parler des *funérailles des anciens*, et ce discours a tenu les deux dernières séances. » (*Lettre sans date*).

sophe, et marcher sur les pas d'Archimède, qu'on trouva faisant une démonstration géométrique dans le temps qu'on prenoit d'assaut la ville de Syracuse où il étoit enfermé. Nous nous sentons à Paris de la famine¹ aussi bien que vous, et il n'y a point de jour de marché où la cherté du pain n'y excite quelque sédition; mais on peut dire qu'il n'y a pas moins de philosophie que chez vous, puisqu'il n'y a point de semaine où l'on ne joue trois fois l'opéra, avec une fort grande abondance de monde, et que jamais il n'y eut tant de plaisirs, de promenades, et de divertissements.

Mais laissons là la joie et la misère publique, et venons aux questions que vous me faites dans votre dernière lettre.... Pour ce qui est du livre *de Meteoris orationis*, je vous dirai que je l'ai reçu et presque lu tout entier. Il est assez bien écrit. Ce que j'y ai trouvé à redire, c'est qu'il représente *Meteora orationis* comme un terme reçu chez les rhéteurs, pour dire *les excès du discours*; et cependant ce n'est qu'une figure, à mon avis, hasardée par Longin, pour exprimer *le style guindé*. Aussi ne l'ai-je pas rendu par un mot exprès; mais je me suis contenté de dire du rhéteur que Longin accuse: « Il ne s'élève
« pas proprement, mais il se guinde si haut, qu'on
« le perd de vue. » Adieu, mon illustre monsieur; pardonnez mes ratures, et la précipitation avec laquelle je vous écris; et prenez-vous-en à l'obligation où je me trouve de ne me point fatiguer l'es-

¹ L'hiver si rigoureux de 1709 causa une famine générale.

prit, et de ne pas irriter mes tournoiemens de tête. Du reste, soyez bien persuadé que je suis avec plus de passion que jamais....

Je vous conjure instamment de faire de nouveau mes recommandations à tous vos illustres magistrats, et de leur bien marquer le respect que j'ai pour eux.

LETTRE CLVII.

AU MÊME.

Paris, 21 mai 1709.

Vous m'avez fait un plaisir infini, monsieur, de me mander avec quelle ardeur M. Perrichon¹ prend mes intérêts vis-à-vis messieurs du consulat². Je vois bien qu'il ne compte pas pour un médiocre avantage un peu de mérite qu'il croit voir en moi, et qu'il ne regarde pas comme indigne d'être aimé des honnêtes gens, l'ennemi déclaré des méchants auteurs. Je vous prie de le bien charger de remerciemens de ma part, et de le bien assurer que si Dieu rallume encore en moi quelques étincelles de santé, je les emploierai à faire voir dans mes dernières poésies la reconnoissance que j'ai de toutes ses bontés, aussi bien que de celles de tous vos au-

¹ Secrétaire de la ville de Lyon.

² Relativement à la rente que la ville de Lyon devoit à notre auteur.

tres illustres magistrats, en qui je reconnois l'esprit de ces fameux ancêtres, devant qui pâlissoit

Lugdunensem rhetor dicturus ad aram ¹.

Mais à quoi je destine principalement ma poésie expirante, c'est à témoigner à toute la postérité les obligations particulières que je vous ai. J'espère que l'envie de m'acquitter en cela de mon devoir me tiendra lieu d'un nouvel Apollon; mais en attendant, trouvez bon que je me repose, et que je ne vous en dise pas même davantage pour cette fois. Au surplus, croyez qu'on ne peut être plus sincèrement et plus fortement que je le suis, etc.

LETTRE CLVIII.

BROSSETTE A BOILEAU.

Lyon, ce 24 juin 1709.

Je crois, monsieur, que vous ne faites pas mal d'accepter l'offre qui vous a été faite par M. Bronod², et d'attendre quelque temps pour recevoir l'entier paiement de votre rente. Par ce moyen vous êtes bien éloigné de l'inconvénient que vous aviez d'abord appréhendé, puisqu'au lieu d'être incertain si l'on vous paieroit votre demi-année, vous voyez que la ville de Lyon, cette bonne mère, vous fait

¹ JUVÉNAL, sat. I, v. 44.

² Avocat au conseil, chargé des affaires de la ville de Lyon.

par avance le paiement de l'année entière. C'est une distinction que vous méritez bien, vous, monsieur, qui êtes le plus illustre et le plus cher de tous ses nourrissons. Oserois-je m'applaudir d'avoir pu contribuer au succès d'une chose qui vous fait quelque plaisir ? Les occasions me manqueront souvent, elles me manqueront peut-être toujours ; mais le zèle et la bonne volonté ne me manqueront jamais. Les promesses flatteuses que vous me faites, pour marquer votre reconnaissance, valent mieux cent fois que mes services les plus signalés.

Souviens-toi qu'en mon cœur tes écrits firent naître
L'ambitieux desir de voir et de connoître
L'arbitre, le censeur du Parnasse françois,
Le digne historien du plus grand de nos rois.
Je te vis, je t'aimai. Mon heureuse jeunesse,
Boileau, ne déplut point à ta sage vieillesse.
Tu souffris que j'allasse écouter tes leçons ;
Tu daignas m'enrichir de tes doctes moissons ;
Tu m'instruisis à fond de tes divins ouvrages,
Et tes écrits pour moi n'eurent plus de nuages.
Tu fis plus : secondant ma curieuse ardeur,
Tu commis à ma foi les secrets de ton cœur.
Souvent tu m'entretins de tes mœurs, de ta vie,
Des puissants ennemis que t'opposa l'envie,
Des honneurs éclatants où tu fus appelé :
Tes chagrins, tes plaisirs, tout me fut révélé.
Mon esprit, enchanté de toutes ces merveilles,
Occupoit tout entier mes avides oreilles ;

¹ Voyez, tome V de notre édition des *OEuvres complètes de J. B. Rousseau*, avec Commentaires, les Lettres relatives à cette épître adressée par Brossette à Despréaux.

Et, dans les traits naïfs de ce vivant tableau,
Je vis à découvert l'ame du grand Boileau.
Mais dans quelque haut rang que ta muse te mette,
Je vis l'homme d'honneur au-dessus du poète.
O toi ! qui peux transmettre à la postérité
Des vers marqués au coin de l'immortalité ;
Toi, qui, dans tes écrits chantés sur le Parnasse,
Est moins l'imitateur que le rival d'Horace ;
Toi, dont le dieu des vers prend le ton et la voix
Pour régler son empire et dispenser ses lois,
Vois le comble de gloire où mon esprit aspire !
Quand tu dis qu'Apollon en ma faveur t'inspire,
Boileau, tu me promets un honneur éternel :
Le moindre de tes vers peut me rendre **immortel**.
Fais qu'un long avenir de mon nom s'entretienne ;
Qu'il connoisse ma gloire, en admirant la tienne ;
Et que ma renommée, emplissant l'univers,
Puisse aller aussi loin que le bruit de tes vers.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

LETTRE CLIX.

LE RÉVÉREND PÈRE LE TELLIER, CONFESSEUR DU ROI ¹,
AU PÈRE THOULIER, JÉSUI TE ².

Mont-Louis, ce 12 août 1709.

Paix en J. C. (*Jésus-Christ.*)

D'autres jésuites que vous, mon révérend père, m'ont dit aussi que M. Despréaux désavouoit les vers que l'on fait courir sous son nom contre nous. Mais ces discours, tenus en particulier, n'empêchent point que le public ne continue à les lui attribuer; et nos ennemis, qui répandent ces vers avec empressement, lui en font honneur dans le monde.

¹ Michel Le Tellier, né auprès de Vire en 1643, mort en 1719 à la Flèche, où l'avoit relégué le régent. L'édition de Quinte-Curce publiée en 1678, pour l'usage du Dauphin, est le fruit de son travail; il se consacra bientôt après à des ouvrages de controverse religieuse. Il fut un des premiers collaborateurs des *Mémoires de Trévoux*: dès-lors on peut juger quelles étoient ses dispositions à l'égard de Despréaux. (S. S.)

² Connu depuis sous le nom de l'abbé d'Olivet. Il étoit alors préfet au collège de Louis-le-Grand. On lui doit des ouvrages utiles sur la grammaire et la prosodie française; la continuation de l'Histoire de l'académie, si heureusement commencée par Pellisson; et une édition latine des Oeuvres de Cicéron, qui, quoique surpassée depuis, sous le rapport de la critique du texte, n'en est pas moins un monument très honorable pour les lettres françaises.

Ce n'est point nous qu'il est besoin de tromper, soit parceque M. Despréaux n'a point d'intérêt de ménager les jésuites, soit qu'ils croient qu'une telle pièce est plus capable de lui faire tort qu'à eux dans l'esprit des honnêtes gens. C'est le public et le roi qu'il a intérêt de détromper; et il sait bien les moyens de le faire quand il le voudra, s'il croit qu'il y aille de son honneur. S'il ne le faisoit pas, il donneroit lieu à ceux qui ne l'aiment point, de dire qu'il a bien voulu avoir auprès de nos ennemis le mérite d'avoir fait ces vers-là, sans avoir auprès de nous la témérité de les avoir faits. Je suis de tout mon cœur, mon cher père, votre, etc., en N. S.

LE TELLIER, J.

LETTRE CLX.

LE PÈRE THOULIER A BOILEAU.

Le 13 août 1709.

Je vous ai promis, monsieur, de vous apprendre ce qui se passeroit à l'occasion des vers qui courent à Paris sous votre nom. Ils ont été montrés au R. P. Le Tellier; et aussitôt que j'en ai été averti, je lui ai écrit que, non content de les désavouer, vous m'aviez fait paroître une estime très sincère pour notre compagnie, et toute la vivacité imaginable contre l'impøsteur qui a emprunté votre nom pour nous insulter.

Voici à quoi se réduit la réponse qu'il m'a faite, et dans les propres termes qu'il emploie : « Ce n'est
« point nous, c'est le public et le roi même, que
« M. Despréaux a intérêt de détromper ; et il sait
« bien les moyens de le faire quand il voudra. Ces
« discours, tenus en particulier, n'empêchent point
« que le public ne continue à lui attribuer ces vers ;
« et nos ennemis, qui les répandent avec empresse-
« ment, lui en font honneur dans le monde. »

J'ai cru, monsieur, vous devoir fidèlement rapporter ce qu'il y a d'essentiel dans cette lettre du P. Le Tellier, pour vous marquer en même temps et mon zèle et ma sincérité. J'irai demain à Versailles pour une affaire qui ne m'y retiendra qu'une heure ou deux ; je lui répéterai plus au long ce que je lui ai écrit. Vous savez que les ignorants et nos ennemis ne sont pas en petit nombre : les uns croient que vous avez fait les vers dont il s'agit, et les autres voudroient le persuader. Jugeriez-vous à propos de faire sur ce sujet quelque lettre ou quelque chose de semblable, qu'on pût rendre public, si ces sortes de bruits continuent ? Au reste, cet expédient vient de moi seul¹, et je vous le propose sans façon, parceque je m'imagine que la droiture de mon intention excuse la liberté que je prends. Qu'on vous

¹ La manière dont le P. Le Tellier termine sa lettre à son confrère annonce assez que, par *les moyens de détromper le public et le roi*, il entend un désaveu écrit de la main de Despréaux. Les vers dont il s'agit circuloient dans le public au moins depuis trois ans, sans que l'on inquiétât Despréaux. Le père de La Chaise l'es-

attribue de mauvaises pièces, et que les jésuites soient attaqués et calomniés, en tout cela il n'y a rien de nouveau; mais il est fâcheux, et pour vous et pour les jésuites, qu'on emploie hautement votre nom, pour flétrir avec plus de succès un corps où votre mérite est si bien reconnu, et où vous avez toujours eu tant d'amis. Je fais gloire d'en augmenter le nombre, et je suis avec un parfait dévouement, monsieur, votre très humble, etc.

THOULIER, J.

LETTRE CLXI.

RÉPONSE AU RÉVÉREND PÈRE THOULIER.

Paris, 13 août 1709.

Je vous avoue, mon très révérend père, que je suis fort scandalisé qu'il me faille une attestation par écrit pour désabuser le public, et sur-tout d'aussi bons connoisseurs que les révérends pères jésuites, que j'aie fait un ouvrage aussi impertinent que la fade épître en vers dont vous me parlez. Je m'en vais pourtant vous donner cette attestation, puisque vous le voulez, dans ce billet, où je vous déclare qu'il ne s'est jamais rien fait de plus mau-

timoit trop, pour lui attribuer une pareille satire. Il mourut le 20 janvier 1709, et le P. Le Tellier, qui venoit de le remplacer comme confesseur du roi, se signaloit déjà par un zèle amer et persécuteur. (S. S.)

vais, ni de plus sottement injurieux que cette grossière boutade de quelque cuistre de l'université ; et que, si je l'avois faite, je me mettrois moi-même au-dessous des Coras, des Pelletier et des Cotin. J'ajouterais à cette déclaration, que je n'aurai jamais aucune estime pour ceux qui, ayant lu mes ouvrages, ont pu me soupçonner d'avoir fait cette puérile pièce, fussent-ils jésuites¹. Je vous en dirois bien davantage si je n'étois pas malade, et si j'en avois la permission de mon médecin. Je vous donne le bonjour, et suis parfaitement, mon révérend père, votre, etc.

RÉPONSE GÉNÉRALE

AUX RÉVÉREND PÈRES JÉSUITES,
FAUSSEMENT ATTRIBUÉE A BOILEAU².

Grands et fameux auteurs, dont la docte critique
Se donne sur mes vers un pouvoir despotique,
Vous tremblez que, lassé de suivre Juvénal,
Je ne devienne enfin le singe de Pascal?
Non, sur un tel sujet, ne craignez rien, mes pères ;

¹ Cette phrase, que le P. Le Tellier auroit pu s'appliquer, l'ave Despréaux du reproche de pusillanimité que d'Alembert lui fait dans cette occasion. (*Éloge de l'abbé d'Olivet*, note II.)

² Voyez ce que nous avons dit ci-devant de cette pièce, dans les notes sur la lettre CXLVII. Nous la donnons ici, avec le titre sous lequel elle se trouve dans le pamphlet, *Boileau aux prises avec les jésuites*.

Mes veilles désormais me sont un peu trop chères,
 Pour les perdre à montrer aux peuples abusés,
 Sous des peaux de brebis, vos tigres déguisés :
 Assez de votre estime on revient de soi-même.
 Jadis à votre égard notre erreur fut extrême ;
 Mais on n'ignore plus les discours effrontés
 Qu'à Sanchez Belzébut en personne a dictés ;
 Que Châtel, Ravailac, gens dévoués aux crimes,
 Avoient puisé chez vous ces damnables maximes :
 « Qu'à qui veut simplement perdre ses ennemis,
 « Tout, hormis la vengeance, est louable et permis. »
 Mais pourquoi recourir aux histoires antiques ?
 Nos jours n'offrent-ils pas mille faits tyranniques ?
 Dans l'honneur, dans les biens des docteurs outragés ;
 Les Chinois dans l'erreur, par vous seuls replongés¹ ;
 De Brest par vos fureurs l'église profanée ;
 De prêtres une troupe éperdue, étonnée,
 D'une plainte frivole attendant le succès,
 Et déchuë à la fin d'un trop juste procès ;
 Dans leurs pieux desseins des vierges traversées,
 De leurs propres foyers comme infames chassées ;
 Arnauld, toujours en butte à votre ardent courroux ;
 Tout cela, sans mes vers, parle trop contre vous.
 Sur un si beau sujet pour écrire avec grace,

¹ On accusoit les jésuites, qui étoient parmi les Chinois, de professer chez ce peuple un culte qui étoit un mélange de christianisme et d'idolâtrie. Le P. Le Tellier composa en leur faveur la *Défense des nouveaux chrétiens et des missionnaires de la Chine, du Japon, et des Indes*, 1687, 2 vol. in-12, qui fut vivement attaquée par Arnauld et Du Vaucel.

Ma muse n'a besoin de Pascal ni d'Horace ;
Et, pour vous décrier chez la postérité,
Un auteur n'a besoin que de sincérité.
De la mienne déjà l'on commence à se plaindre ;
Mais vous la connoissiez, et vous deviez la craindre,
Sans me forcer à rompre un silence obstiné,
Où par discrétion je m'étois condamné.
Que de lâches auteurs craignent vos injustices :
A couvert de ma foi, je ris de vos caprices ;
Et sous ce boulevard, où j'ai su me placer,
Vos traits empoisonnés ne sauroient me percer.
Profitez, s'il se peut, d'un exemple fidelle ;
Vous devez avoir su l'aventure d'Entelle¹.
Plus sages désormais, songez à m'épargner ;
Ou sinon rira bien qui rira le *dernier*.

~~~~~  
LETTRE CLXII.

A BROSSETTE.

Paris, 21 août 1709.

Deux jours après que j'eus reçu votre lettre du 24 juin, monsieur, je tombai malade d'une fluxion sur la poitrine et d'une fièvre continue assez violente, qui m'a tenu au lit tout le mois de juillet, et dont je ne suis relevé que depuis trois jours. Voilà ce qui m'a empêché de répondre à vos obligeantes lettres, et non point le peu de cas que j'aie fait de

<sup>1</sup> *Énéid.*, V, v. 362 et suiv.

vos vers , qui m'ont paru très beaux , et où je n'ai trouvé à redire que l'excès des louanges que vous m'y donnez. Dès que je serai un peu rétabli, je ne manquerai pas de vous faire une ample réponse et un très exact remerciement ; mais en attendant, je vous prie de vous contenter de ce mot de lettre, que je vous écris malgré l'expresse défense de mon médecin..... Je suis , avec une extrême reconnoissance .....

---

LETTRE CLXIII.

AU MÊME.

Paris, 6 octobre 1709.

Il faut, monsieur, que vous n'avez pas reçu une lettre que je me suis donné l'honneur de vous écrire, il y a environ deux mois, où je vous mandois que je sortois d'une très longue et très fâcheuse maladie, qui m'avoit tenu au lit plus de trois semaines, et dont il m'étoit resté des incommodités qui me mettoient hors d'état de répondre à vos précédentes lettres. Depuis ce temps-là, j'en ai encore reçu deux de votre part qui ne marquent pas même que vous ayez su que je fusse indisposé. Ainsi je vois bien qu'il y a du malentendu dans notre commerce<sup>1</sup>....

Ce qui me fâche le plus de cette méprise, c'est que

<sup>1</sup> Par une délicatesse mal entendue, Brossette gardoit le silence sur le dépérissement de la santé de Despréaux.



dans ma lettre je vous parlois, comme je dois, des vers que vous avez faits en mon honneur, et sur lesquels vous devez être content, puisque je les ai trouvés fort obligeants et très spirituels. La lettre dont je vous parle étoit fort courte, et vous trouverez bon que celle-ci le soit aussi, parceque je ne suis pas si bien guéri, qu'il ne me reste encore des pesanteurs et des tournoiemens de tête, qui ne me permettent pas de faire des efforts d'esprit. O la triste chose que soixante et douze ans ! A la première renaissance de santé qui me viendra, je ne manquerai pas pourtant de répondre à toutes vos curieuses questions, etc..... Je suis autant que jamais.

---

## LETTRE CLXIV.

AU P. THOULIER <sup>1</sup>.

Paris, 13 décembre 1709.

Vous m'avez fait un très grand plaisir de m'envoyer la lettre que j'ai écrite à M. Maucroix ; car, comme elle a été écrite fort à la hâte, et, comme on dit, *currente calamo*, il y a des négligences d'expression qu'il sera bon de corriger. Vous faites fort bien, au reste, de ne point insérer dans votre copie la fin de cette lettre, parceque cela me pourroit faire des affaires avec l'académie, et qu'il est bon de ne point réveiller les anciennes querelles.

<sup>1</sup> L'abbé d'Olivet.

J'oublois à<sup>1</sup> vous dire qu'il est vrai que mes libraires me pressent fort de donner une nouvelle édition de mes ouvrages ; mais je n'y suis nullement disposé, évitant de faire parler de moi, et fuyant le bruit avec autant de soin que je l'ai cherché autrefois. Je vous en dirai davantage la première fois que j'aurai le bonheur de vous voir. Ce ne sauroit être trop tôt. Faites-moi donc la grace de me mander quand vous voulez que je vous envoie mon carrosse ; il sera sans faute à la porte de votre collège, à l'heure que vous me marquerez. Le droit du jeu pourtant seroit que j'allasse moi-même vous dire tout cela chez vous ; mais comme je ne saurois presque plus marcher qu'on ne me soutienne, et qu'il faut monter les degrés de votre escalier pour avoir le plaisir de vous entretenir, je crois que le meilleur est de vous voir chez moi. Adieu, mon très révérend père ; croyez que je sens, comme je dois, les bontés que vous avez pour moi ; et que je ne vous donne pas une petite place entre tant d'excellents hommes de votre société que j'ai eus pour amis, et qui m'ont fait l'honneur, comme vous, de m'aimer un peu, sans s'effrayer de l'estime très bien fondée que j'avois pour M. Arnauld et pour quelques personnes de Port-Royal, ne m'étant jamais mêlé des querelles de la grace.

<sup>1</sup> Cette manière de parler se rencontre quelquefois dans les bons écrivains du temps ; mais il faut ici *j'oublois de vous dire*. On emploie *à*, quand on a perdu l'usage de faire une chose, comme *oublier à lire* ; on emploie *de*, quand il s'agit d'un manque de mémoire, comme *oublier de lire*. (S. S.)

## LETTRE CLXV.

AU MÊME.

Paris, 4 avril 1710.

Il n'y a point, mon révérend père, à se plaindre du hasard. Peut-être a-t-il bien fait; car j'avois répandu fort à la hâte sur le papier les corrections que je vous ai envoyées, et je suis persuadé que j'en aurois rétracté plusieurs dans les entretiens que je prétendois sur cela avoir avec vous. Ainsi, laissant toutes ces corrections, bonnes ou mauvaises<sup>1</sup>, trouvez bon que je me contente de vous remercier de votre agréable présent. Je ne manquerai pas de porter à M. Le Verrier, chez qui je vais aujourd'hui dîner, le volume<sup>2</sup> dont vous m'avez chargé pour lui. Il meurt d'envie de vous donner à dîner, et il faut que nous prenions jour pour cela. Adieu, mon illustre père. Aimez-moi toujours, et croyez que je ne perdrai jamais la mémoire du service considérable que vous m'avez rendu, en contribuant si bien à détromper les hommes de l'horrible affront qu'on me vouloit faire, en m'attribuant le plus plat et le

<sup>1</sup> Ces corrections, probablement relatives à la lettre de Boileau à Maucroix, du 29 avril 1695, parvinrent sans doute trop tard à d'Olivet pour qu'il pût en faire usage dans les *Œuvres posthumes* de ce dernier. (S. S.)

<sup>2</sup> Les poésies latines de Huet, dont le P. Thoulier venoit de publier la cinquième édition.

plus monstrueux libelle qui ait jamais été fait. Je vous embrasse de tout mon cœur, et suis très parfaitement....

---

LETTRE CLXVI.

A BROSSETTE.

Paris, 14 juin 1710.

Quelque coupable, monsieur, que je vous puisse paroître d'avoir été si long-temps sans répondre à vos fréquentes et obligeantes lettres, je n'aurois que trop de raisons à vous dire pour me disculper, si je voulois vous réciter le nombre infini d'infirmités et de maladies qui me sont venu<sup>1</sup> accabler depuis quelque temps.

Quorum si nomina quæras,

Promptius expediam quot amaverit Hippia Mœchos, etc.

Mais je me suis aperçu, dans une de vos lettres, que vous n'aimez point à entendre parler de maladies; et moi je sens bien, par l'abattement et par

<sup>1</sup> Suivant l'opinion de l'abbé Regnier-Desmarais, le participe *venu* doit être indéclinable dans cette phrase, parcequ'il ne fait, pour ainsi dire, qu'un seul mot avec le verbe *accabler* qui le suit immédiatement. Dans son *Traité de la grammaire françoise*, page 516, in-4°, 1705, il cite plusieurs exemples conformes à celui-ci; mais la règle qu'il propose n'est point adoptée. Il faut donc dire également : « Le nombre infini d'infirmités et de maladies qui me sont *venues* accabler, » ou bien « qui sont *venues* « m'accabler. » (S. S.)

l'affliction où cela me jette, que je ne saurois parler d'autre chose; et pour vous montrer que cela est très véritable, je vous dirai que je ne marche plus que soutenu par deux valets; qu'en me promenant, même dans ma chambre, je suis quelquefois au hasard de tomber par des étourdissements qui me prennent; que je ne saurois m'appliquer le moins du monde à quelque chose d'important, qu'il ne me prenne un mal de cœur tirant à défaillance. Cependant je n'ai pas laissé de lire tout au long l'églogue que vous m'avez envoyée de votre excellent P. Bimet<sup>1</sup>; je l'ai trouvée très Virgilienne. Ainsi, quand je serois le personnage affreux qu'il s'est figuré de moi, vous pouvez l'assurer qu'il n'a rien à craindre de moi, qui ai toujours honoré les gens de mérite comme lui, et qui ai été et suis encore aujourd'hui ami de tant d'hommes illustres de sa société. En voilà assez, monsieur, et je sens déjà que le mal de cœur me veut reprendre. Permettez donc que je me hâte de vous dire que je suis, plus violemment que jamais, etc.

<sup>1</sup> Cet excellent P. Bimet, dont Brossette parle souvent avec éloge, avoit composé une Églogue latine, en l'honneur de M. de Puget, qui venoit de mourir. Il accompagna l'envoi de son Églogue à Boileau d'une petite pièce hendécasyllabe, dans laquelle il disoit entre autres choses à ses vers :

At nec Virgilius nec ipse Flaccus,  
 Nec justum moveat metum Tibullus,  
 Nec quoscunque tulit vetus poetas  
 Evum : sed simul hi graves poëtæ  
 In solo moveant metum *Boleæ*  
 Renati.



## LETTRE CLXVII.

L'ABBÉ BOILEAU AU MÊME.

.... Mars 1711<sup>1</sup>.

Je ne suis nullement en état, monsieur, de faire une réponse aussi ample que je devrois à l'obligeante lettre qui vient de m'être rendue de votre part, du 24 de ce mois. L'affliction que j'ai dans le cœur de la perte que j'ai faite de mon frère, dont j'étois l'aîné de presque deux ans, ne me laisse pas la tête assez libre pour satisfaire, comme je voudrois, à ce devoir.

Permettez-moi donc, monsieur, de vous dire seulement que sa mort a été très chrétienne, et qu'il a donné la plus grande partie de ses biens aux pauvres. Il est passé en l'autre vie à dix heures du soir, le 11 de ce mois, âgé de soixante-quatorze ans et quatre mois, étant né le premier de novembre 1736. Il avoit été baptisé dans la Sainte-Chapelle royale du Palais<sup>2</sup>, où il est enterré avec ses parents, dans le tombeau de notre famille; plusieurs desquels ont été chanoines et trésoriers de la Sainte-Chapelle.

<sup>1</sup> Cette lettre, sans aucune date, est des derniers jours de mars 1711.

<sup>2</sup> Cizeron-Rival oppose ce témoignage à l'erreur prétendue de L. Racine, qui fait naître Boileau à Crône : mais rien n'empêche que l'enfant, ondoyé d'abord au lieu de sa naissance, n'ait été quelque temps après solennellement baptisé à Paris. Personne

Je vous en écrirai davantage, quand Dieu voudra que je sois plus en état de vous entretenir que je ne suis présentement. Je ferai tout ce qui dépendra de moi, pour vous donner satisfaction sur les papiers que vous me faites l'honneur de me marquer que vous desirez ; je ne crois pas que rien m'échappe, la volonté de mon frère ayant été de me faire l'exécuteur de son testament. Je mettrai à part tout ce qui pourra vous convenir, comme lettres et autres ouvrages que j'aurai soin de vous envoyer <sup>1</sup>. Trouvez bon, monsieur, qu'en son nom et au mien, je vous embrasse de tout mon cœur, étant avec toute la reconnaissance que je dois, et l'attachement possible, etc.

n'étoit, ne pouvoit être mieux instruit de ces particularités de famille, que le fils de l'intime ami de Boileau ; et aucun biographe n'a mis plus de probité dans ses récits.

<sup>1</sup> M. l'abbé Boileau tint sa parole fort exactement. Il envoya beaucoup de papiers à M. Brossette, du cabinet duquel ils ont passé dans celui de M. le président Dugas, et ensuite dans le mien, où ils sont actuellement. (C. R.)



---

---

# TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

---

## LETTRES DE BOILEAU.

|                                                                    |             |       |
|--------------------------------------------------------------------|-------------|-------|
| Avertissement de l'éditeur.                                        | <i>page</i> | i     |
| LETTRE I. De Boileau à M. de Brienne.                              |             | 1     |
| II. Au comte de Bussy-Rabutin.                                     |             | 3     |
| III. Réponse de Bussy-Rabutin.                                     |             | 4     |
| IV. Billet écrit de la main de Colbert.                            |             | 5     |
| V. Remerciement de Boileau.                                        |             | ibid. |
| VI. Au duc de Vivonne, sur son entrée dans<br>le phare de Messine. |             | 6     |
| VII. Au même, à Messine.                                           |             | 15    |
| VIII. Racine à Boileau.                                            |             | 22    |
| IX. A Racine.                                                      |             | 24    |
| X. Racine à Boileau.                                               |             | 27    |
| XI. A Racine.                                                      |             | 32    |
| XII. Au même.                                                      |             | 35    |
| XIII. Racine à Boileau.                                            |             | 38    |
| XIV. A Racine.                                                     |             | 41    |
| XV. A madame Manchon, sa sœur.                                     |             | 45    |
| XVI. Racine à Boileau.                                             |             | 48    |
| XVII. Racine à Boileau.                                            |             | 53    |
| XVIII. A Racine.                                                   |             | 58    |
| XIX. Racine à Boileau.                                             |             | 61    |
| XX. A Racine.                                                      |             | 64    |
| XXI. Racine à Boileau.                                             |             | 68    |
| XXII. A Racine.                                                    |             | 70    |
| XXIII. A Racine.                                                   |             | 75    |

|                                                                                                           |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>LETTRE XXIV.</b> Racine à Boileau.                                                                     | 76  |
| XXV. A Racine.                                                                                            | 82  |
| XXVI. Au même.                                                                                            | 86  |
| XXVII. Racine à Boileau.                                                                                  | 89  |
| <b>BILLET</b> à M. de Lamoignon, avocat-général.                                                          | 92  |
| <b>LETTRE XXVIII.</b> Racine et Boileau au maréchal<br>duc de Luxembourg.                                 | 93  |
| XXIX. A Racine.                                                                                           | 94  |
| XXX. Racine à Boileau.                                                                                    | 97  |
| XXXI. Antoine Arnauld, docteur de Sor-<br>bonne, à Boileau qui lui avoit envoyé<br>la tragédie d'Athalie. | 102 |
| XXXII. Racine à Boileau.                                                                                  | 104 |
| XXXIII. A Racine.                                                                                         | 106 |
| XXXIV. Racine à Boileau.                                                                                  | 107 |
| XXXV. Racine au même.                                                                                     | 108 |
| XXXVI. Racine au même.                                                                                    | 109 |
| XXXVII. Racine au même.                                                                                   | 114 |
| XXXVIII. Racine au même.                                                                                  | 115 |
| XXXIX. Racine au même.                                                                                    | 120 |
| XL. Racine au même.                                                                                       | 127 |
| XLI. Racine au même.                                                                                      | 132 |
| XLII. Racine au même.                                                                                     | 135 |
| XLIII. Racine au même.                                                                                    | 137 |
| XLIV. Racine à Boileau.                                                                                   | 141 |
| XLV. Racine au même.                                                                                      | 145 |
| XLVI. A Racine.                                                                                           | 146 |
| XLVII. Au même.                                                                                           | 151 |
| XLVIII. Au même.                                                                                          | 158 |
| XLIX. Racine à Boileau.                                                                                   | 161 |
| L. A Racine.                                                                                              | 163 |
| LI. Au même.                                                                                              | 166 |
| LII. Racine à Boileau.                                                                                    | 167 |
| LIII. Racine au même.                                                                                     | 168 |



| <b>DES MATIÈRES.</b>                                                                                                                                                                           |  | <b>509</b> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|------------|
| <b>LETTRE</b> LIV. Racine au même.                                                                                                                                                             |  | 173        |
| LV. Antoine Arnauld, docteur de Sorbonne,<br>à Charles Perrault.                                                                                                                               |  | 176        |
| LVI. Au docteur de Sorbonne Antoine Ar-<br>nauld.                                                                                                                                              |  | 206        |
| LVII. Racine à Boileau.                                                                                                                                                                        |  | 212        |
| LVIII. Racine au même.                                                                                                                                                                         |  | 215        |
| LIX. A Maucroix.                                                                                                                                                                               |  | 220        |
| LX. Racine à Boileau.                                                                                                                                                                          |  | 230        |
| LXI. Réponse de Maucroix à Boileau.                                                                                                                                                            |  | 231        |
| LXII. Racine à Boileau.                                                                                                                                                                        |  | 237        |
| LXIII. Réponse à la lettre que Son Excel-<br>lence M. le comte d'ÉRICEYRA m'a écrite<br>de Lisbonne, en m'envoyant la traduc-<br>tion de mon Art poétique, faite par lui<br>en vers portugais. |  | 239        |
| LXIV. A Racine.                                                                                                                                                                                |  | 242        |
| LXV. Racine à Boileau.                                                                                                                                                                         |  | 249        |
| LXVI. Racine au même.                                                                                                                                                                          |  | 253        |
| LXVII. Le marquis de Villette au même.                                                                                                                                                         |  | 254        |
| LXVIII. Réponse de Boileau.                                                                                                                                                                    |  | 255        |
| LXIX. A M. de la Chapelle.                                                                                                                                                                     |  | 257        |
| LXX. Brossette à Boileau.                                                                                                                                                                      |  | 258        |
| LXXI. A Brossette.                                                                                                                                                                             |  | 260        |
| LXXII. Brossette à Boileau.                                                                                                                                                                    |  | 263        |
| LXXIII. A M. de Pontchartrain le fils,<br>comte de Maurepas.                                                                                                                                   |  | 265        |
| LXXIV. A Brossette.                                                                                                                                                                            |  | 266        |
| LXXV. Brossette à Boileau.                                                                                                                                                                     |  | 268        |
| LXXVI. A Brossette.                                                                                                                                                                            |  | 272        |
| LXXVII. Au même.                                                                                                                                                                               |  | 274        |
| LXXVIII. A M. de Pontchartrain le fils,<br>comte de Maurepas.                                                                                                                                  |  | 277        |
| LXXIX. Le comte de Maurepas à Boileau.                                                                                                                                                         |  | 278        |

|               |                                                                         |     |
|---------------|-------------------------------------------------------------------------|-----|
| <b>LETTRE</b> | <b>LXXX. A M. de La Chapelle.</b>                                       | 280 |
|               | <b>LXXXI. A Brossette.</b>                                              | 281 |
|               | <b>LXXXII. A M. de la Chapelle.</b>                                     | 283 |
|               | <b>LXXXIII. A Brossette.</b>                                            | 285 |
|               | <b>LXXXIV. Brossette à Boileau.</b>                                     | 287 |
|               | <b>LXXXV. A Brossette.</b>                                              | 289 |
|               | <b>LXXXVI. Au même.</b>                                                 | 292 |
|               | <b>LXXXVII. Au même.</b>                                                | 294 |
|               | <b>LXXXVIII. Au même.</b>                                               | 296 |
|               | <b>LXXXIX. Au même.</b>                                                 | 299 |
|               | <b>XC. Au même.</b>                                                     | 300 |
|               | <b>XCI. Brossette à Boileau.</b>                                        | 303 |
|               | <b>XCII. A Brossette.</b>                                               | 307 |
|               | <b>XCIII. A Brossette.</b>                                              | 308 |
|               | <b>XCIV. Au même.</b>                                                   | 310 |
|               | <b>XCV. L'abbé Tallemant à Boileau.</b>                                 | 311 |
|               | <b>XCVI. A Brossette.</b>                                               | 314 |
|               | <b>XCVII. Au même.</b>                                                  | 316 |
|               | <b>XCVIII. A l'abbé Bignon, conseiller-d'état.</b>                      | 318 |
|               | <b>XCIX. A M. de Pontchartrain le fils, comte<br/>de Maurepas.</b>      | 320 |
|               | <b>C. A Brossette.</b>                                                  | 322 |
|               | <b>CI. Au même.</b>                                                     | 323 |
|               | <b>CII. Au même.</b>                                                    | 326 |
|               | <b>CIII. Au même.</b>                                                   | 329 |
|               | <b>CIV. Au même.</b>                                                    | 331 |
|               | <b>CV. Au comte de Revel, lieutenant-général<br/>des armées du roi.</b> | 335 |
|               | <b>CVI. A Brossette.</b>                                                | 337 |
|               | <b>CVII. Au même.</b>                                                   | 341 |
|               | <b>CVIII. Au même.</b>                                                  | 343 |
|               | <b>CIX. L'abbé Boileau, frère de Despréaux,<br/>à Brossette.</b>        | 345 |
|               | <b>CX. A Brossette.</b>                                                 | 347 |

DES MATIÈRES. 511

|        |                                                                 |     |
|--------|-----------------------------------------------------------------|-----|
| LETTRE | CXI. A M. de La Chapelle, à Versailles.                         | 350 |
|        | CXII. Brossette à Boileau.                                      | 352 |
|        | CXIII. A Brossette.                                             | 354 |
|        | CXIV. Brossette à Boileau.                                      | 359 |
|        | CXV. A Brossette.                                               | 362 |
|        | CXVI. Au même.                                                  | 364 |
|        | CXVII. Au même.                                                 | 369 |
|        | CXVIII. Au même.                                                | 375 |
|        | CXIX. Au même.                                                  | 378 |
|        | CXX. A M. ***                                                   | 382 |
|        | CXXI. A Brossette.                                              | 385 |
|        | CXXII. A M. Le Verrier.                                         | 386 |
|        | CXXIII. A Brossette.                                            | 390 |
|        | CXXIV. Au même.                                                 | 391 |
|        | CXXV. Jean-Baptiste Rousseau à Boileau.                         | 393 |
|        | CXXVI. A Brossette.                                             | 394 |
|        | CXXVII. A M. de La Chapelle.                                    | 397 |
| ÉPÎTRE | adressée à Boileau par Hamilton, qui ne<br>s'étoit point nommé. | 398 |
|        | CXXVIII. Au comte de Grammont.                                  | 402 |
|        | CXXIX. A Brossette.                                             | 404 |
|        | CXXX. Au même.                                                  | 408 |
|        | CXXXI. Au comte Hamilton.                                       | 409 |
|        | CXXXII. A Brossette.                                            | 411 |
|        | CXXXIII. Au même.                                               | 416 |
|        | CXXXIV. Au même.                                                | 420 |
|        | CXXXV. Au même.                                                 | 422 |
|        | CXXXVI. Au même.                                                | 426 |
|        | CXXXVII. Au duc de Noailles.                                    | 429 |
|        | CXXXVIII. M. Le Verrier au même.                                | 432 |
|        | CXXXIX. Au marquis de Mimeure.                                  | 439 |
|        | CXL. A Brossette.                                               | 444 |
|        | CXLI. Au même.                                                  | 447 |
|        | CXLII. Au même.                                                 | 450 |

|                                                        |     |
|--------------------------------------------------------|-----|
| <b>LETTRE</b> CXLIII. Au même.                         | 450 |
| CXLIV. Au même.                                        | 454 |
| CXLV. Au même.                                         | 456 |
| CXLVI. A M. de Losme de Monchesnai,<br>sur la comédie. | 459 |
| CXLVII. A Brossette.                                   | 463 |
| CXLVIII. Au même.                                      | 466 |
| CXLIX. A Destouches.                                   | 469 |
| CL. A Brossette.                                       | 471 |
| CLI. Au même.                                          | 472 |
| CLII. Brossette à Boileau.                             | 474 |
| CLIII. A Brossette.                                    | 477 |
| CLIV. Au même.                                         | 479 |
| CLV. Au même.                                          | 481 |
| CLVI. Au même.                                         | 485 |
| CLVII. Au même.                                        | 487 |
| CLVIII. Brossette à Boileau.                           | 488 |
| CLIX. Le père Le Tellier au père Thou-<br>lier.        | 491 |
| CLX. Le père Thoulhier à Boileau.                      | 492 |
| CLXI. Réponse de Boileau.                              | 494 |
| <b>RÉPONSE</b> générale aux révérends pères jésuites.  | 495 |
| <b>LETTRE</b> CLXII. A Brossette.                      | 497 |
| CLXIII. Au même.                                       | 498 |
| CLXIV. Au père Thoulhier.                              | 499 |
| CLXV. Au même.                                         | 501 |
| CLXVI. A Brossette.                                    | 502 |
| CLXVII. L'abbé Boileau au même.                        | 504 |

100

100

100

100

100



